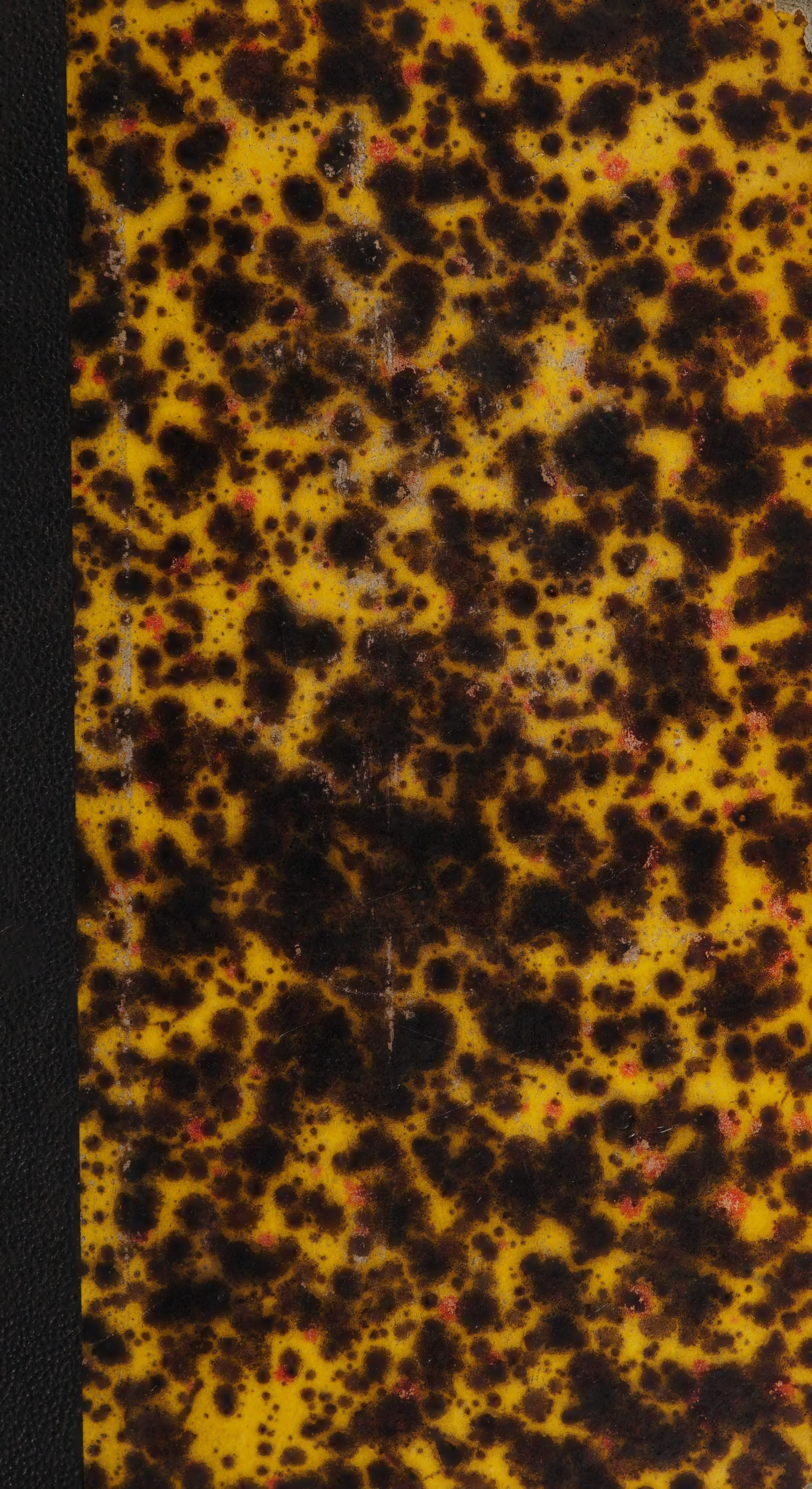


ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

TOME VI.

DE L'IMPRIMERIE DE Mad. JEUNEHOMME-CRÉMIÈRE.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

SIÈCLE DE LOUIS XIV.

TOME I.



A PARIS,

CHEZ J. ESNEAUX, ÉDITEUR-LIBRAIRE,

RUE DES NOYERS, N° 46.

MDCCC XXII.

SIÈCLE

DE LOUIS XIV.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

Ce n'est pas seulement la vie de Louis XIV qu'on prétend écrire ; on se propose un plus grand objet. On veut essayer de peindre à la postérité, non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fût jamais.

Tous les temps ont produit des héros et des politiques; tous les peuples ont éprouvé des révolutions ; toutes les histoires sont presque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans sa mémoire. Mais quiconque pense, et, ce qui est encore plus rare, quiconque a du goût, ne compte que quatre siècles dans l'histoire du monde. Ces quatre âges heureux sont ceux où les arts ont été perfectionnés, et qui, servant d'époque à la grandeur de l'esprit humain, sont l'exemple de la postérité.

Le premier de ces siècles, à qui la véritable gloire est attachée, est celui de Philippe et d'Alexandre, ou celui des Périclès, des Démosthène, des Aristote, des Platon, des Apelle, des Phidias, des Praxitèle; et cet honneur a été renfermé dans les limites de la Grèce ; le reste de la terre alors connue était barbare.

Le second âge est celui de César et d'Auguste, désigné encore par les noms de Lucrèce, de Cicéron, de Tite-Live, de Virgile, d Horace, d'Ovide, de Varron, de Vitruve.

Le troisième est celui qui suivit la prise de Constantinople par Mahomet II. Le lecteur peut se souvenir qu'on vit alors en Italie une famille de simples citoyens faire ce que devaient entreprendre les rois de l'Europe. Les Médicis appelèrent à Florence les savans que les Turcs chassaient de la Grèce; c'était le temps de la gloire de l'Italie. Les beaux-arts y avaient déjà repris une vie nouvelle; les Italiens les honorèrent du nom de *vertu*, comme les premiers Grecs les avaient caractérisés du nom de *sagesse*. Tout tendait à la perfection.

Les arts, toujours transplantés de Grèce en Italie, se trouvaient dans un terrain favorable où ils fructifiaient tout à coup. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, voulurent à leur tour avoir de ces fruits; mais, ou ils ne vinrent point dans ces climats, ou bien ils dégénérèrent trop vite.

François Ier encouragea des savans, mais qui ne furent que savans : il eut des architectes; mais il n'eut ni des Michel-Ange, ni des Palladio : il voulut en vain établir des écoles de peinture; les peintres italiens qu'il appela ne firent point d'élèves français. Quelques épigrammes et quelques contes libres composaient toute notre poésie. Rabelais était notre seul livre de prose à la mode, du temps de Henri II.

En un mot, les Italiens seuls avaient tout, si vous en exceptez la musique, qui n'était pas encore perfectionnée, et la philosophie expérimentale, inconnue partout également, et qu'enfin Galilée fit connaître.

Le quatrième siècle est celui qu'on nomme le siècle de Louis XIV, et c'est peut-être celui des quatre qui

approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a plus fait en certains genres que les trois ensemble. Tous les arts, à la vérité, n'ont point été poussés plus loin que sous les Médicis, sous les Auguste et les Alexandre; mais la raison humaine en général s'est perfectionnée. La saine philosophie n'a été connue que dans ce temps: et il est vrai de dire qu'à commencer depuis les dernières années du cardinal de Richelieu jusqu'à celles qui ont suivi la mort de Louis XIV, il s'est fait dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale qui doit servir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureuse influence ne s'est pas même arrêtée en France; elle s'est étendue en Angleterre; elle a excité l'émulation dont avait alors besoin cette nation spirituelle et hardie; elle a porté le goût en Allemagne, les sciences en Russie; elle a même ranimé l'Italie qui languissait, et l'Europe a dû sa politesse et l'esprit de société à la cour de Louis XIV.

Il ne faut pas croire que ces quatre siècles aient été exempts de malheurs et de crimes. La perfection des arts cultivés par des citoyens paisibles n'empêche pas les princes d'être ambitieux, les peuples d'être séditieux, les prêtres et les moines d'être quelquefois remuans et fourbes. Tous les siècles se ressemblent par la méchanceté des hommes, mais je ne connais que ces quatre âges distingués par les grands talens.

Avant le siècle que j'appelle de Louis XIV, et qui commence à peu près à l'établissement de l'académie française, les Italiens appelaient tous les ultramontains du nom de barbares; il faut avouer que les Français méritaient en quelque sorte cette injure. Leurs pères joignaient la galanterie romanesque des Maures à la grossièreté gothique; ils n'avaient presque aucun des

arts aimables; ce qui prouve que les arts utiles étaient négligés : car, lorsqu'on a perfectionné ce qui est nécessaire, on trouve bientôt le beau et l'agréable; et il n'est pas étonnant que la peinture, la sculpture, la poésie, l'éloquence, la philosophie, fussent presque inconnues à une nation qui, ayant des ports sur l'Océan et sur la Méditerranée, n'avait pourtant point de flotte, et qui, aimant le luxe à l'excès, avait à peine quelques manufactures grossières.

Les Juifs, les Génois, les Vénitiens, les Portugais, les Flamands, les Hollandais, les Anglais, firent tour à tour le commerce de la France, qui en ignorait les principes. Louis XIII, à son avénement à la couronne, n'avait pas un vaisseau : Paris ne contenait pas quatre cent mille hommes, et n'était pas décoré de quatre beaux édifices; les autres villes du royaume ressemblaient à ces bourgs qu'on voit au-delà de la Loire. Toute la noblesse, cantonnée à la campagne dans des donjons entourés de fossés, opprimait ceux qui cultivent la terre. Les grands chemins étaient presque impraticables; les villes étaient sans police, l'état sans argent, et le gouvernement presque toujours sans crédit parmi les nations étrangères.

On ne doit pas se dissimuler que, depuis la décadence de la famille de Charlemagne, la France avait langui plus ou moins dans cette faiblesse, parce qu'elle n'avait presque jamais joui d'un bon gouvernement.

Il faut, pour qu'un état soit puissant, ou que le peuple ait une liberté fondée sur les lois, ou que l'autorité souveraine soit affermie sans contradiction. En France, les peuples furent esclaves jusque vers le temps de Philippe-Auguste; les seigneurs furent tyrans jusqu'à Louis XI; et les rois, toujours occupés à soutenir leur autorité contre leurs vassaux, n'eurent jamais

ni le temps de songer au bonheur de leurs sujets, ni le pouvoir de les rendre heureux.

Louis XI fit beaucoup pour la puissance royale, mais rien pour la félicité et la gloire de la nation. François Ier fit naître le commerce, la navigation, les lettres et tous les arts; mais il fut trop malheureux pour leur faire prendre racine en France; et tous périrent avec lui. Henri-le-Grand allait retirer la France des calamités et de la barbarie où trente ans de discorde l'avaient replongée, quand il fut assassiné dans sa capitale, au milieu du peuple dont il commençait à faire le bonheur. Le cardinal de Richelieu, occupé d'abaisser la maison d'Autriche, le calvinisme et les grands, ne jouit point d'une puissance assez paisible pour réformer la nation; mais au moins il commença cet heureux ouvrage.

Ainsi, pendant neuf cents années, le génie des Français a été presque toujours rétréci sous un gouvernement gothique, au milieu des divisions et des guerres civiles, n'ayant ni lois ni coutumes fixes, changeant de deux siècles en deux siècles un langage toujours grossier; les nobles sans discipline, ne connaissant que la guerre et l'oisivité; les ecclésiastiques vivant dans le désordre et dans l'ignorance; et les peuples sans industrie, croupissant dans leur misère.

Les Français n'eurent part ni aux grandes découvertes ni aux inventions admirables des autres nations: l'imprimerie, la poudre, les glaces, les télescopes, le compas de proportion, la machine pneumatique, le vrai système de l'univers, ne leur appartiennent point; ils fesaient des tournois pendant que les Portugais et les Espagnols découvraient et conquéraient de nouveaux mondes à l'orient et à l'occident du monde connu. Charles-Quint prodiguait déjà en Europe les trésors du Mexique avant que quelques sujets de François Ier

eussent découvert la contrée inculte du Canada; mais, par le peu même que firent les Français dans le commencement du seizième siècle, on vit de quoi ils sont capables quand ils sont conduits.

On se propose de montrer ce qu'ils ont été sous Louis XIV.

Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici, plus que dans le tableau des siècles précédens, les détails immenses des guerres, des attaques de villes prises et reprises par les armes, données et rendues par des traités. Mille circonstances intéressantes pour les contemporains se perdent aux yeux de la postérité, et disparaissent pour ne laisser voir que les grands événemens qui ont fixé la destinée des empires. Tout ce qui s'est fait ne mérite pas d'être écrit. On ne s'attachera, dans cette histoire, qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps, à ce qui peut peindre le génie et les mœurs des hommes, à ce qui peut servir d'instruction, et conseiller l'amour de la vertu, des arts et de la patrie.

On a déjà vu ce qu'étaient et la France et les autres états de l'Europe avant la naissance de Louis XIV; on décrira ici les grands événemens politiques et militaires de son règne. Le gouvernement intérieur du royaume, objet plus important pour les peuples, sera traité à part. La vie privée de Louis XIV, les particularités de sa cour et de son règne tiendront une grande place. D'autres articles seront pour les arts, pour les sciences, pour les progrès de l'esprit humain dans ce siècle. Enfin on parlera de l'Eglise, qui depuis si long-temps est liée au gouvernement, qui tantôt l'inquiète et tantôt le fortifie; et qui, instituée pour enseigner la morale, se livre souvent à la politique et aux passions humaines.

CHAPITRE II.

Des états de l'Europe avant Louis XIV.

Il y avait déjà long-temps qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne (à la Russie près) comme une espèce de grande république partagée en plusieurs états, les uns monarchiques, les autres mixtes; ceux-ci aristocratiques, ceux-là populaires; mais tous correspondant les uns avec les autres; tous ayant un même fond de religion, quoique divisés en plusieurs sectes; tous ayant les mêmes principes de droit public et de politique inconnus dans les autres parties du monde. C'est par ces principes que les nations européanes ne font point esclaves leurs prisonniers, qu'elles respectent les ambassadeurs de leurs ennemis, qu'elles conviennent ensemble de la prééminence et de quelques droits de certains princes, comme de l'empereur, des rois et des autres moindres potentats, et qu'elles s'accordent sur tout dans la sage politique de tenir entre elles, autant qu'elles peuvent, une balance égale de pouvoir, employant sans cesse les négociations, même au milieu de la guerre, et entretenant les unes chez les autres des ambassadeurs, ou des espions moins honorables, qui peuvent avertir toutes les cours des desseins d'une seule, donner à la fois l'alarme à l'Europe, et garantir les plus faibles des invasions que le plus fort est toujours près d'entreprendre.

Depuis Charles-Quint, la balance penchait du côté de la maison d'Autriche. Cette maison puissante était, vers l'an 1630, maîtresse de l'Espagne, du Portugal,

et des trésors de l'Amérique ; les Pays-Bas, le Milanais, le royaume de Naples, la Bohème, la Hongrie, l'Allemagne même (si on peut le dire), étaient devenus son patrimoine; et si tant d'états avaient été réunis sous un seul chef de cette maison, il est à croire que l'Europe lui aurait enfin été asservie.

DE L'ALLEMAGNE.

L'EMPIRE d'Allemagne est le plus puissant voisin qu'ait la France : il est d'une plus grande étendue ; moins riche peut-être en argent, mais plus fécond en hommes robustes et patiens dans le travail. La nation allemande est gouvernée, peu s'en faut, comme l'était la France sous les premiers rois capétiens, qui étaient des chefs, souvent mal obéis, de plusieurs grands vassaux et d'un grand nombre de petits. Aujourd'hui soixante villes libres, et qu'on nomme *impériales*, environ autant de souverains séculiers, près de quarante princes ecclésiastiques, soit abbés, soit évêques, neuf électeurs, parmi lesquels on peut compter aujourd'hui quatre rois (1), enfin l'empereur, chef de tous ces potentats, composent ce grand corps germanique que le flegme allemand a fait subsister jusqu'à nos jours avec presque autant d'ordre qu'il y avait autrefois de confusion dans le gouvernement français.

Chaque membre de l'Empire a ses droits, ses priviléges, ses obligations; et la connaissance difficile de tant de lois, souvent contestées, fait ce que l'on appelle en Allemagne *l'étude du droit public*, pour laquelle la nation germanique est si renommée.

L'empereur lui-même ne serait guère, à la vérité,

(1) Il n'y a plus dans ce moment (juillet 1782) que huit électeurs, les deux électorats de la maison de Bavière étant réunis ; et de ces huit électeurs trois sont rois.

plus puissant ni plus riche qu'un doge de Venise. Vous savez que l'Allemagne, partagée en villes et en principautés, ne laisse au chef de tant d'états que la prééminence avec d'extrêmes honneurs, sans domaines, sans argent, et par conséquent sans pouvoir. Il ne possède pas, à titre d'empereur, un seul village. Cependant cette dignité, souvent aussi vaine que suprême, était devenue si puissante entre les mains des Autrichiens, qu'on a craint souvent qu'ils ne convertissent en monarchie absolue cette république de princes.

Deux partis divisaient alors et partagent encore aujourd'hui l'Europe chrétienne, et surtout l'Allemagne. Le premier est celui des catholiques, plus ou moins soumis au pape ; le second est celui des ennemis de la domination spirituelle et temporelle du pape et des prélats catholiques. Nous appelons ceux de ce parti du nom général de *protestans*, quoiqu'ils soient divisés en luthériens, calvinistes et autres, qui se haïssent entre eux presque autant qu'ils haïssent Rome.

En Allemagne, la Saxe, une partie du Brandebourg, le Palatinat, une partie de la Bohème, de la Hongrie, les états de la maison de Brunswick, le Virtemberg, la Hesse, suivent la religion luthérienne, qu'on nomme *évangélique*. Toutes les villes libres impériales ont embrassé cette secte, qui a semblé plus convenable que la religion catholique à des peuples jaloux de leur liberté.

Les calvinistes répandus parmi les luthériens, qui sont les plus forts, ne font qu'un parti médiocre ; les catholiques composent le reste de l'Empire ; et, ayant à leur tête la maison d'Autriche, ils étaient sans doute les plus puissans.

Non seulement l'Allemagne, mais tous les états chrétiens, saignaient encore des plaies qu'ils avaient reçues de tant de guerres de religion ; fureur par-

ticulière aux chrétiens, ignorée des idolâtres, et suite malheureuse de l'esprit dogmatique introduit depuis si long-temps dans toutes les conditions. Il y a peu de points de controverse qui n'aient causé une guerre civile; et les nations étrangères (peut-être notre postérité) ne pourront un jour comprendre que nos pères se soient égorgés mutuellement, pendant tant d'années, en prêchant la patience.

Je vous ai déjà fait voir comment Ferdinand II (1) fut près de changer l'aristocratie allemande en une monarchie absolue, et comment il fut sur le point d'être détrôné par Gustave-Adolphe. Son fils Ferdinand III, qui hérita de sa politique, et fit comme lui la guerre de son cabinet, régna pendant la minorité de Louis XIV.

L'Allemagne n'était point alors aussi florissante qu'elle l'est devenue depuis; le luxe y était inconnu, et les commodités de la vie étaient encore très-rares chez les plus grands seigneurs : elles n'y ont été portées que vers l'an 1686, par les réfugiés français qui allèrent y établir leurs manufactures. Ce pays fertile et peuplé manquait de commerce et d'argent; la gravité des mœurs et la lenteur particulière aux Allemands les privaient de ces plaisirs et de ces arts agréables que la sagacité italienne cultivait depuis tant d'années, et que l'industrie française commençait dès lors à perfectionner. Les Allemands, riches chex eux, étaient pauvres ailleurs; et cette pauvreté, jointe à la difficulté de réunir en peu de temps sous les mêmes étendards tant de peuples différens, les mettaient à peu près, comme aujourd'hui, dans l'impossibilité de porter et de soutenir long-temps la guerre chez leurs voisins. Aussi c'est presque toujours dans l'Empire que les

(1) *Voyez* l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.*

Français ont fait la guerre contre les empereurs. La différence du gouvernement et du génie paraît rendre les Français plus propres pour l'attaque, et les Allemands pour la défense.

DE L'ESPAGNE.

L'ESPAGNE, gouvernée par la branche aînée de la maison d'Autriche, avait imprimé, après la mort de Charles-Quint, plus de terreur que la nation germanique. Les rois d'Espagne étaient incomparablement plus absolus et plus riches. Les mines du Mexique et du Potosi semblaient leur fournir de quoi acheter la liberté de l'Europe. Vous avez vu ce projet de la monarchie, ou plutôt de la supériorité universelle sur notre continent chrétien, commencé par Charles-Quint, et soutenu par Philippe II.

La grandeur espagnole ne fut plus, sous Philippe III, qu'un vaste corps sans substance, qui avait plus de réputation que de force.

Philippe IV, héritier de la faiblesse de son père, perdit le Portugal par sa négligence, le Roussillon par la faiblesse de ses armes, et la Catalogne par l'abus du despotisme. De tels rois ne pouvaient être long-temps heureux dans leurs guerres contre la France. S'ils obtenaient quelques avantages par les divisions et les fautes de leurs ennemis, ils en perdaient le fruit par leur incapacité. De plus, ils commandaient à des peuples que leurs priviléges mettaient en droit de mal servir; les Castillans avaient la prérogative de ne point combattre hors de leur patrie; les Aragonais disputaient sans cesse leur liberté contre le conseil royal; et les Catalans, qui regardaient leurs rois comme leurs ennemis, ne leur permettaient pas même de lever des milices dans leurs provinces.

L'Espagne cependant, réunie avec l'Empire, met-

tait un poids redoutable dans la balance de l'Europe.

DU PORTUGAL.

Le Portugal redevenait alors un royaume. Jean, duc de Bragance, prince qui passait pour faible, avait arraché cette province à un roi plus faible que lui. Les Portugais cultivaient par nécessité le commerce que l'Espagne négligeait par fierté; ils venaient de se liguer avec la France et la Hollande, en 1641, contre l'Espagne. Cette révolution du Portugal valut à la France plus que n'eussent fait les plus signalées victoires. Le ministère français, qui n'avait contribué en rien à cet événement, en retira sans peine le plus grand avantage qu'on puisse avoir contre son ennemi, celui de le voir attaqué par une puissance irréconciliable.

Le Portugal, secouant le joug de l'Espagne, étendant son commerce, et augmentant sa puissance, rappelle ici l'idée de la Hollande, qui jouissait des mêmes avantages d'une manière bien différente.

DES PROVINCES-UNIES.

Ce petit état des sept Provinces-Unies, pays fertile en pâturages, mais stérile en grains, malsain, et presque submergé par la mer, était depuis environ un demi-siècle un exemple presque unique sur la terre de ce que peuvent l'amour de la liberté et le travail infatigable. Ces peuples pauvres, peu nombreux, bien moins aguerris que les moindres milices espagnoles, et qui n'étaient comptés encore pour rien dans l'Europe, résistèrent à toutes les forces de leur maître et de leur tyran Philippe II, éludèrent les desseins de plusieurs princes qui voulaient les secou-

rir pour les asservir, et fondèrent une puissance que nous avons vue balancer le pouvoir de l'Espagne même. Le désespoir qu'inspire la tyrannie les avait d'abord armés; la liberté avait élevé leur courage, et les princes de la maison d'Orange en avaient fait d'excellens soldats. A peine vainqueurs de leurs maîtres, ils établirent une forme de gouvernement qui conserve, autant qu'il est possible, l'égalité, le droit le plus naturel des hommes.

Cet état, d'une espèce si nouvelle, était depuis sa fondation attaché intimement à la France : l'intérêt les réunissait; ils avaient les mêmes ennemis. Henri-le-Grand et Louis XIII avaient été ses alliés et ses protecteurs.

DE L'ANGLETERRE.

L'Angleterre, beaucoup plus puissante, affectait la souveraineté des mers, et prétendait mettre une balance entre les dominations de l'Europe; mais Charles Ier, qui régnait depuis 1625, loin de pouvoir soutenir le poids de cette balance, sentait le sceptre échapper déjà de sa main; il avait voulu rendre son pouvoir en Angleterre indépendant des lois, et changer la religion en Écosse. Trop opiniâtre pour se désister de ses desseins, et trop faible pour les exécuter, bon mari, bon maître, bon père, honnête homme, mais monarque mal conseillé, il s'engagea dans une guerre civile qui lui fit perdre enfin, comme nous l'avons déjà dit, le trône et la vie sur un échafaud, par une révolution presque inouïe.

Cette guerre civile, commencée dans la minorité de Louis XIV, empêcha pour un temps l'Angleterre d'entrer dans les intérêts de ses voisins : elle perdit sa considération avec son bonheur; son commerce fut interrompu; les autres nations la crurent ensevelie

sous ses ruines, jusqu'au temps où elle devint tout à coup plus formidable que jamais, sous la domination de Cromwell qui l'assujettit en portant l'Evangile dans une main, l'épée dans l'autre, le masque de la religion sur le visage, et qui, dans son gouvernement, couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un usurpateur.

DE ROME.

Cette balance que l'Angleterre s'était long-temps flattée de maintenir entre les rois par sa puissance, la cour de Rome essayait de la tenir par sa politique. L'Italie était divisée, comme aujourd'hui, en plusieurs souverainetés : celle que possède le pape est assez grande pour le rendre respectable comme prince, et trop petite pour le rendre redoutable. La nature du gouvernement ne sert pas à peupler son pays, qui d'ailleurs a peu d'argent et de commerce ; son autorité spirituelle, toujours un peu mêlée de temporel, est détruite et abhorrée dans la moitié de la chrétienté ; et si dans l'autre il est regardé comme un père, il a des enfans qui lui résistent quelquefois avec raison et avec succès. La maxime de la France est de le regarder comme une personne sacrée, mais entreprenante, à laquelle il faut baiser les pieds, et lier quelquefois les mains. On voit encore, dans tous les pays catholiques, les traces des pas que la cour de Rome a faits autrefois vers la monarchie universelle. Tous les princes de la religion catholique envoient au pape, à leur avénement, des ambassades qu'on nomme d'*obédience*. Chaque couronne a dans Rome un cardinal qui prend le nom de *protecteur*. Le pape donne des bulles de tous les évêchés, et s'exprime dans ses bulles comme s'il conférait ces dignités de sa

seule puissance. Tous les évêques italiens, espagnols, flamands, se nomment évêques par la permission divine et *par celle du saint-siége*. Beaucoup de prélats français, vers l'an 1682, rejetèrent cette formule si inconnue aux premiers siècles; et nous avons vu de nos jours, en 1754, un évêque (Stuart Fitzjames, évêque de Soissons) assez courageux pour l'omettre dans un mandement qui doit passer à la postérité; mandement, ou plutôt instruction unique, dans laquelle il est dit expressément ce que nul pontife n'avait encore osé dire, que tous les hommes et les infidèles même sont nos frères.

Enfin le pape a conservé dans tous les états catholiques des prérogatives qu'assurément il n'obtiendrait pas, si le temps ne les lui avait pas données. Il n'y a point de royaume dans lequel il n'y ait beaucoup de bénéfices à sa nomination; il reçoit en tribut les revenus de la première année des bénéfices consistoriaux.

Les religieux, dont les chefs résident à Rome, sont encore autant de sujets immédiats du pape, répandus dans tous les états. La coutume, qui fait tout, et qui est cause que le monde est gouverné par des abus comme par des lois, n'a pas toujours permis aux princes de remédier entièrement à un danger qui tient d'ailleurs à des choses regardées comme sacrées. Prêter serment à un autre qu'à son souverain est un crime de lèse-majesté dans un laïque; c'est, dans le cloître, un acte de religion. La difficulté de savoir à quel point on doit obéir à ce souverain étranger, la facilité de se laisser séduire, le plaisir de secouer un joug naturel pour en prendre un qu'on se donne soi-même, l'esprit de trouble, le malheur des temps, n'ont que trop souvent porté des ordres entiers de religieux à servir Rome contre leur patrie.

L'esprit éclairé qui règne en France depuis un siècle, et qui s'est étendu dans presque toutes les conditions, a été le meilleur remède à cet abus. Les bons livres écrits sur cette matière sont de vrais services rendus aux rois et aux peuples; et un des grands changemens qui se soient faits par ce moyen dans nos mœurs, sous Louis XIV, c'est la persuasion dans laquelle les religieux commencent tous à être qu'ils sont sujets du roi avant que d'être serviteurs du pape. La juridiction, cette marque essentielle de la souveraineté, est encore demeurée au pontife romain. La France même, malgré toutes ses libertés de l'église gallicane, souffre que l'on appelle au pape en dernier ressort dans quelques causes ecclésiastiques.

Si l'on veut dissoudre un mariage, épouser sa cousine ou sa nièce, se faire relever de ses vœux, c'est encore à Rome, et non à son évêque, qu'on s'adresse; les grâces y sont taxées, et les particuliers de tous les états y achètent des dispenses à tout prix.

Ces avantages, regardés par beaucoup de personnes comme la suite des plus grands abus, et par d'autres comme les restes des droits les plus sacrés, sont toujours soutenus avec art. Rome ménage son crédit avec autant de politique que la république romaine en mit à conquérir la moitié du monde connu.

Jamais cour ne sut mieux se conduire selon les hommes et selon les temps. Les papes sont presque toujours des Italiens blanchis dans les affaires, sans passions qui les aveuglent; leur conseil est composé de cardinaux qui leur ressemblent, et qui sont tous animés du même esprit. De ce conseil émanent des ordres qui vont jusqu'à la Chine et à l'Amérique : il embrasse en ce sens l'univers; et on a pu dire quelquefois ce qu'avait dit autrefois un étranger du sénat de Rome : *J'ai vu un consistoire de rois.* La plupart

de nos écrivains se sont élevés avec raison contre l'ambition de cette cour, mais je n'en vois point qui ait rendu assez de justice à sa prudence. Je ne sais si une autre nation eût pu conserver si long-temps dans l'Europe tant de prérogatives toujours combattues : toute autre cour les eût peut-être perdues, ou par sa fierté, ou par sa mollesse, ou par sa lenteur, ou par sa vivacité ; mais Rome, employant presque toujours à propos la fermeté et la souplesse, a conservé tout ce qu'elle a pu humainement garder. On la vit rampante sous Charles-Quint, terrible au roi de France Henri III, ennemie et amie tour à tour de Henri IV, adroite avec Louis XIII, opposée ouvertement à Louis XIV dans le temps qu'il fut à craindre, et souvent ennemie secrète des empereurs, dont elle se défiait plus que du sultan des Turcs.

Quelques droits, beaucoup de prétentions, de la politique et de la patience, voilà ce qui reste aujourd'hui à Rome de cette ancienne puissance qui, six siècles auparavant, avait voulu soumettre l'Empire et l'Europe à la tiare.

Naples est un témoignagne subsistant encore de ce droit que les papes surent prendre autrefois avec tant d'art et de grandeur, de créer et de donner des royaumes; mais le roi d'Espagne, possesseur de cet état, ne laissait à la cour romaine que l'honneur et le danger d'avoir un vassal trop puissant.

Au reste, l'état du pape était dans une paix heureuse, qui n'avait été altérée que par la petite guerre dont j'ai parlé, entre les cardinaux Barberin, neveux du pape Urbain VIII, et le duc de Parme (*a*).

(*a*) *Voyez l'Essai sur les mœurs, etc.*

DU RESTE DE L'ITALIE.

Les autres provinces d'Italie écoutaient des intérêts divers : Venise craignait les Turcs et l'empereur ; elle défendait à peine ses états de terre-ferme des prétentions de l'Allemagne et de l'invasion du grand-seigneur. Ce n'était plus cette Venise autrefois la maîtresse du commerce du monde, qui, cent cinquante ans auparavant, avait excité la jalousie de tant de rois. La sagesse de son gouvernement subsistait ; mais son grand commerce anéanti lui ôtait presque toute sa force, et la ville de Venise était, par sa situation, incapable d'être domptée, et, par sa faiblesse, incapable de faire des conquêtes.

L'état de Florence jouissait de la tranquillité et de l'abondance sous le gouvernement des Médicis ; les lettres, les arts et la politesse, que les Médicis avaient fait naître, florissaient encore. La Toscane alors était en Italie ce qu'Athènes avait été en Grèce.

La Savoie, déchirée par une guerre civile et par les troupes françaises et espagnoles, s'était enfin réunie tout entière en faveur de la France, et contribuait en Italie à l'affaiblissement de la puissance autrichienne.

Les Suisses conservaient, comme aujourd'hui, leur liberté, sans chercher à opprimer personne ; ils vendaient leurs troupes à leurs voisins plus riches qu'eux : ils étaient pauvres ; ils ignoraient les sciences et tous les arts que le luxe a fait naître ; mais ils étaient sages et heureux (1).

(1) Vers le milieu du règne de Louis XIV, les sciences ont été cultivées en Suisse. Ce pays a produit, depuis, quatre grands géomètres du nom de Bernouilli, dont les deux premiers ap-

DES ÉTATS DU NORD.

Les nations du nord de l'Europe, la Pologne, la Suède, le Danemarck, la Russie, étaient, comme les autres puissances, toujours en défiance ou en guerre entre elles. On voyait, comme aujourd'hui, dans la Pologne, les mœurs et le gouvernement des Goths et des Francs, un roi électif, des nobles partageant sa puissance, un peuple esclave, une faible infanterie, une cavalerie composée de nobles; point de villes fortifiées, presque point de commerce. Ces peuples étaient tantôt attaqués par les Suédois, ou par les Moscovites, et tantôt par les Turcs. Les Suédois, nation plus libre encore par sa constitution qui admet les paysans mêmes dans les états-généraux, mais alors plus soumise à ses rois que la Pologne, furent victorieux presque partout. Le Danemarck, autrefois formidable à la Suède, ne l'était plus à personne; et sa véritable grandeur n'a commencé que sous ses deux rois Frédéric III et Frédéric IV. La Moscovie n'était encore que barbare.

DES TURCS.

Les Turcs n'étaient pas ce qu'ils avaient été sous les Sélim, les Mahomet et les Soliman: la mollesse cor-

partiennent au siècle passé, et le célèbre anatomiste Haller. C'est actuellement une des contrées de l'Europe où il y a le plus d'instruction, où les sciences physiques sont le plus répandues, et les arts utiles cultivés avec le plus de succès. La philosophie proprement dite, la science de la politique, y ont fait moins de progrès; mais leur marche doit nécessairement être plus lente dans de petites républiques que dans les grandes monarchies.

rompait le sérail sans en bannir la cruauté. Les sultans étaient en même temps et les plus despotiques des souverains dans leur sérail et les moins assurés de leur trône et de leur vie. Osman et Ibrahim venaient de mourir par le cordeau; Mustapha avait été deux fois déposé. L'empire turc, ébranlé par ces secousses, était encore attaqué par les Persans; mais, quand les Persans le laissaient respirer, et que les révolutions du sérail étaient finies, cet empire redevenait formidable à la chrétienté : car, depuis l'embouchure du Borysthène jusqu'aux états de Venise, on voyait la Moscovie, la Hongrie, la Grèce, les îles tour à tour en proie aux armes des Turcs : et dès l'an 1644 ils fesaient constamment cette guerre de Candie si funeste aux chrétiens. Tels étaient la situation, les formes et l'intérêt des principales nations européanes vers le temps de la mort du roi de France Louis XIII.

SITUATION DE LA FRANCE.

La France, alliée à la Suède, à la Hollande, à la Savoie, au Portugal, et ayant pour elle les vœux des autres peuples demeurés dans l'inaction, soutenait contre l'Empire et l'Espagne une guerre ruineuse aux deux partis, et funeste à la maison d'Autriche. Cette guerre était semblable à toutes celles qui se font depuis tant de siècles entre les princes chrétiens, dans lesquelles des millions d'hommes sont sacrifiés et des provinces ravagées, pour obtenir enfin quelques petites villes frontières, dont la possession vaut rarement ce qu'a coûté la conquête.

Les généraux de Louis XIII avaient pris le Roussillon; les Catalans venaient de se donner à la France, protectrice de la liberté qu'ils défendaient contre leurs rois; mais ces succès n'avaient pas empêché que les en-

nemis n'eussent pris Corbie, en 1637, et ne fussent venus jusqu'à Pontoise. La peur avait chassé de Paris la moitié de ses habitans; et le cardinal de Richelieu, au milieu de ses vastes projets d'abaisser la puissance autrichienne, avait été réduit à taxer les portes cochères de Paris à fournir chacune un laquais pour aller à la guerre, et pour repousser les ennemis des portes de la capitale.

Les Français avaient donc fait beaucoup de mal aux Espagnols et aux Allemands, et n'en avaient pas moins essuyé.

FORCES DE LA FRANCE APRÈS LA MORT DE LOUIS XIII, ET MOEURS DU TEMPS.

Les guerres avaient produit des généraux illustres, tels qu'un Gustave-Adolphe, un Valstein, un duc de Weimar, Picolomini, Jean de Vert, le maréchal de Guébriant, les princes d'Orange, le comte d'Harcourt. Des ministres d'état ne s'étaient pas moins signalés. Le chancelier Oxenstiern, le comte duc d'Olivarès, mais surtout le cardinal de Richelieu, avaient attiré sur eux l'attention de l'Europe. Il n'y a aucun siècle qui n'ait eu des hommes d'état et de guerre célèbres: la politique et les armes semblent malheureusement être les deux professions les plus naturelles à l'homme: il faut toujours ou négocier ou se battre. Le plus heureux passe pour le plus grand; et le public attribue souvent au mérite tous les succès de la fortune.

La guerre ne se fesait pas comme nous l'avons vu faire du temps de Louis XIV; les armées n'étaient pas si nombreuses: aucun général, depuis le siége de Metz par Charles-Quint, ne s'était vu à la tête de cinquante mille hommes: on assiégeait et on défendait les places avec moins de canons qu'aujourd'hui: l'art des for-

tifications était encore dans son enfance ; les piques et les arquebuses étaient en usage ; on se servait beaucoup de l'épée, devenue inutile aujourd'hui. Il restait encore des anciennes lois des nations celle de déclarer la guerre par un héraut. Louis XIII fut le dernier qui observa cette coutume : il envoya un héraut d'armes à Bruxelles déclarer la guerre à l'Espagne, en 1635.

Vous savez que rien n'était plus commun alors que de voir des prêtres commander des armées : le cardinal infant, le cardinal de Savoie, Richelieu, la Valette, Sourdis, archevêque de Bordeaux, le cardinal Théodore, Trivulce, commandant de la cavalerie espagnole, avaient endossé la cuirasse, et fait la guerre eux-mêmes. Un évêque de Mendes avait été souvent intendant d'armée. Les papes menacèrent quelquefois d'excommunication ces prêtres guerriers. Le pape Urbain VIII, fâché contre la France, fit dire au cardinal de la Valette qu'il le dépouillerait du cardinalat, s'il ne quittait les armes; mais, réuni avec la France, il le combla de bénédictions.

Les ambassadeurs, non moins ministres de paix que les ecclésiastiques, ne fesaient nulle difficulté de servir dans les armées des puissances alliées auprès desquelles ils étaient employés. Charnacé, envoyé de France en Hollande, y commandait un régiment en 1637; et, depuis même, l'ambassadeur d'Estrade fut colonel à leur service.

La France n'avait en tout qu'environ quatre-vingt mille hommes effectifs sur pied. La marine, anéantie depuis des siècles, rétablie un peu par le cardinal de Richelieu, fut ruinée sous Mazarin. Louis XIII n'avait qu'environ quarante-cinq millions réels de revenu ordinaire; mais l'argent était à vingt-six livres le marc : ces quarante-cinq millions revenaient à environ quatre-vingt-cinq millions de notre temps, où la valeur

arbitraire du marc d'argent monnayé est poussée jusqu'à quarante-neuf livres et demie; celle de l'argent fin à cinquante-quatre livres dix-sept sous : valeur que l'intérêt public et la justice demandent qui ne soit jamais changée (1).

(1) Comme il sera souvent question, dans la suite, de cette opération sur les monnaies, et que M. de Voltaire n'en a discuté les effets dans aucun de ses ouvrages, on nous pardonnera d'entrer ici dans quelques détails.

La livre numéraire n'est qu'une dénomination arbitraire qu'on emploie pour exprimer une certaine partie d'un marc d'argent. Cette proposition : le marc d'argent vaut 50 liv., est l'équivalent de celle-ci : j'appelle livre la cinquantième partie du marc d'argent. Ainsi, un édit qui prononcerait que le marc d'argent vaudrait 100 livres, ne ferait autre chose que déclarer que dans la suite on donnera dans les actes le nom de *livre* à la centième partie du marc d'argent, au lieu de donner ce nom à la cinquantième. Cette opération est donc absolument indifférente en elle-même; mais elle ne l'est pas dans ses effets.

Il est d'un usage général d'exprimer en livres la valeur de tous les engagemens pécuniaires : si donc on change cette dénomination de *livre*, et qu'au lieu d'exprimer la cinquantième partie d'un marc d'argent, par exemple, elle n'en exprime que la centième, tout débiteur, en payant le nombre de livres qu'il s'est engagé de payer, ne donnera réellement que la moitié de ce qu'il devait.

Ainsi ce changement, purement grammatical, devient l'équivalent du retranchement de la moitié des dettes ou des obligations payables en argent.

D'où il résulte pour un état qui ferait une opération semblable :

1° Une réduction de la dette publique à la moitié de sa valeur, ce qui est faire une banqueroute à cinquante pour cent de perte;

2° Une diminution de moitié dans ce que l'état paie en gages, en appointemens, en pensions, ce qui fait une économie de moitié sur les places inutiles ou jugées telles, et une diminution

Le commerce, généralement répandu aujourd'hui, était en très-peu de mains; la police du royaume était entièrement négligée, preuve certaine d'une administration peu heureuse. Le cardinal de Richelieu, occupé de sa propre grandeur attachée à celle de l'état, avait commencé à rendre la France formidable au-dehors sans avoir encore pu la rendre bien florissante au-dedans. Les grands chemins n'étaient ni réparés ni gardés; les brigands les infestaient; les rues de Paris, étroites, mal pavées, et couvertes d'immondices dégoûtantes, étaient remplies de voleurs. On voit par les registres du parlement que le guet de cette ville était réduit alors à

sur les places utiles et trop payées : car on sent que pour les places utiles une augmentation de gages devient une suite nécessaire de cette opération;

3o Une diminution aussi de moitié dans les impôts qui ont une évaluation fixe en argent : on les augmente proportionnellement dans la suite; mais cette augmentation se fait moins promptement que le changement des monnaies. Souvent un gouvernement faible a profité de cette circonstance pour faire, dans la forme des impôts, des changemens qu'il n'aurait osé tenter directement;

4o Une perte de moitié pour les particuliers créanciers d'autres particuliers; injustice qu'on leur fait sans aucun avantage pour l'état;

5o Un mouvement dans les prix des denrées, qui dérange le commerce, parce que les denrées ne peuvent pas doubler de prix sur-le-champ, ni aussi promptement que l'argent.

Ainsi cette opération est une manière de faire une banqueroute, et de manquer à ses engagemens, qui entraîne de plus avec elle une injustice envers un très-grand nombre de citoyens, même de ceux qui ne sont pas créanciers de l'état, une secousse dans le commerce, et du désordre dans la perception des impôts.

Mais si, dans quelque état de l'Europe, on établissait un système plus raisonnable sur les monnaies que celui qui est adopté chez presque toutes les nations, et qu'on fût obligé, pour donner à ce système plus de perfection et de simplicité,

quarante-cinq hommes mal payés, et qui même ne servaient pas.

Depuis la mort de François II, la France avait été toujours, ou déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions; jamais le joug n'avait été porté d'une manière paisible et volontaire. Les seigneurs avaient été élevés dans les conspirations; c'était l'art de la cour, comme celui de plaire au souverain l'a été depuis.

Cet esprit de discorde et de faction avait passé de la cour jusqu'aux moindres villes, et possédait toutes les communautés du royaume : on se disputait tout

de changer la valeur de la livre numéraire, alors on éviterait les inconvéniens dont nous venons de parler, et on se mettrait à l'abri de toute injustice, en déclarant que tout ce qui devait être payé en livres anciennes ne pourrait être acquitté qu'en payant, non le même nombre de livres nouvelles, mais un nombre de ces livres qui représenterait un égal poids d'argent.

Voici maintenant en quoi nous croyons que devraient consister les changemens dans les monnaies :

1° A rapporter toutes les évaluations en monnaies à un certain poids d'un seul des deux métaux précieux, à l'argent, par exemple, et à ne fixer aucun rapport entre la valeur de ce métal et celle de l'autre, de l'or, par exemple. En effet, toute différence entre la proportion fixée et celle du commerce est une source de profit pour quelques particuliers, et de perte pour les autres;

2o A changer les dénominations et les monnaies de manière que chaque monnaie répondît à un nombre exact des divisions de la livre numéraire et du marc d'argent, et que les divisions de la livre numéraire et celles du marc d'argent eussent entre elles des rapports exprimés par des nombres entiers et ronds. L'usage contraire a concentré entre un petit nombre de personnes la connaissance de la valeur réelle des monnaies, et dans tout ce qui a rapport au commerce, toute obscurité, toute complication est un avantage accordé au petit nombre sur le plus grand. On pourrait joindre à l'empreinte sur chaque

parce qu'il n'y avait rien de réglé ; il n'y avait pas jusqu'aux paroisses de Paris qui n'en vinssent aux mains ; les processions se battaient les unes contre les autres pour l'honneur de leurs bannières. On avait vu souvent les chanoines de Notre-Dame aux prises avec ceux de la Sainte-Chapelle : le parlement et la chambre des comptes s'étaient battus pour le pas dans l'église de Notre-Dame, le jour que Louis XIII mit son royaume sous la protection de la vierge Marie.

Presque toutes les communautés du royaume étaient armées ; presque tous les particuliers respiraient la fureur du duel. Cette barbarie gothique, autorisée

monnaie, un nombre qui exprimerait son poids ; et sur celles d'argent (*voyez* n° 1), sa valeur numéraire ;

3° A faire les monnaies d'un métal pur : 1° parce que c'est un moyen de faciliter la connaissance du rapport de leur valeur avec celui des monnaies étrangères, et de procurer à sa monnaie la préférence dans le commerce sur toutes les autres ; 2° parce que c'est le seul moyen de parvenir à l'uniformité du titre des monnaies entre les différentes nations, uniformité qui serait d'un grand avantage. L'uniformité dans un seul état s'établit par la loi ; elle ne peut s'établir entre plusieurs que lorsque la loi ne s'appuie que sur la nature, et ne fixe rien d'arbitraire ;

4° A ne prendre de profit sur les monnaies que ce qui est nécessaire pour faire la dépense de leur fabrique. Cette fabrique a deux parties : les opérations nécessaires pour préparer le métal à un titre donné, et celles qui réduisent le métal en pièces de monnaies. Ainsi on rendrait pour cent marcs d'argent en lingots cent marcs d'argent monnayé, moins le prix de l'essai et celui de leur conversion en monnaie. On rendrait pour cent marcs d'argent allié à un centième neuf marcs d'argent monnayé, moins les frais nécessaires pour l'affiner et le réduire ensuite en monnaie.

Ces moyens très-simples auraient l'avantage de rendre si clair tout ce qui regarde le commerce des matières d'or et d'argent et la monnaie, que les mauvaises lois sur ce commerce, et les opérations pernicieuses sur les monnaies deviendraient absolument impossibles.

autrefois par les rois mêmes, et devenue le caractère de la nation, contribuait encore autant que les guerres civiles et étrangères à dépeupler le pays. Ce n'est pas trop de dire que, dans le cours de vingt années, dont dix avaient été troublées par la guerre, il était mort plus de gentilshommes français de la main des Français mêmes que de celle des ennemis.

On ne dira rien ici de la manière dont les arts et les sciences étaient cultivés; on trouvera cette partie de l'histoire de nos mœurs à sa place. On remarquera seulement que la nation française était plongée dans l'ignorance, sans excepter ceux qui croient n'être point peuple.

On consultait les astrologues, et on y croyait. Tous les mémoires de ce temps-là, à commencer par l'histoire du président de Thou, sont remplis de prédictions. Le grave et sévère duc de Sully rapporte sérieusement celles qui furent faites à Henri IV. Cette crédulité, la marque la plus infaillible de l'ignorance, était si accréditée, qu'on eut soin de tenir un astrologue caché près de la chambre de la reine Anne d'Autriche au moment de la naissance de Louis XIV.

Ce que l'on croira à peine, et ce qui est pourtant rapporté par l'abbé Vittorio Siri, auteur contemporain très-instruit, c'est que Louis XIII eut dès son enfance le surnom de *Juste*, parce qu'il était né sous le signe de la balance.

La même faiblesse, qui mettait en vogue cette chimère absurde de l'astrologie judiciaire fesait croire aux possessions et aux sortiléges: on en fesait un point de religion; l'on ne voyait que des prêtres qui conjuraient des démons. Les tribunaux, composés de magistrats qui devaient être plus éclairés que le vulgaire, étaient occupés à juger des sorciers. On reprochera toujours à la mémoire du cardinal de Richelieu la mort

de ce fameux curé de Loudun, Urbain Grandier, condamné au feu comme magicien par une commission du conseil : on s'indigne que le ministre et les juges aient eu la faiblesse de croire aux diables de Loudun, ou la barbarie d'avoir fait périr un innocent dans les flammes. On se souviendra avec étonnement, jusqu'à la dernière postérité, que la maréchale d'Ancre fut brûlée en place de Grève comme sorcière.

On voit encore, dans une copie de quelques registres du Châtelet, un procès commencé en 1610, au sujet d'un cheval qu'un maître industrieux avait dressé à peu près de la manière dont nous avons vu des exemples à la foire; on voulait faire brûler et le maître et le cheval.

En voilà assez pour faire connaître en général les mœurs et l'esprit du siècle qui précéda celui de Louis XIV.

Ce défaut de lumières dans tous les ordres de l'état fomentait chez les plus honnêtes gens des pratiques superstitieuses qui déshonoraient la religion. Les calvinistes, confondant avec le culte raisonnable des catholiques les abus qu'on fesait de ce culte, n'en étaient que plus affermis dans leur haine contre notre église : ils opposaient à nos superstitions populaires, souvent remplies de débauches, une dureté farouche et des mœurs féroces, caractère de presque tous les réformateurs : ainsi l'esprit de parti déchirait et avilissait la France; et l'esprit de société, qui rend aujourd'hui cette nation si célèbre et si aimable, était absolument inconnu. Point de maisons où les gens de mérite s'assemblassent pour se communiquer leurs lumières; point d'académies, point de théâtres réguliers. Enfin les mœurs, les lois, les arts, la société, la religion, la paix et la guerre n'avaient rien de ce qu'on vit depuis dans le siècle appelé *le siècle de Louis XIV*.

CHAPITRE III.

Minorité de Louis XIV. Victoires des Français sous le grand Condé, alors duc d'Enghien.

Le cardinal de Richelieu et Louis XIII venaient de mourir, l'un admiré et haï, l'autre déjà oublié. Ils avaient laissé aux Français, alors très-inquiets, de l'aversion pour le nom seul du ministère, et peu de respect pour le trône. Louis XIII, par son testament, établissait un conseil de régence. Ce monarque, mal obéi pendant sa vie, se flatta de l'être mieux après sa mort; mais la première démarche de sa veuve, Anne d'Autriche, fut de faire annuler les volontés de son mari par un arrêt du parlement de Paris. Ce corps, long-temps opposé à la cour, et qui avait à peine conservé sous Louis XIII la liberté de faire des remontrances, cassa le testament de son roi avec la même facilité qu'il aurait jugé la cause d'un citoyen (*a*). Anne d'Autriche s'adressa à cette compagnie pour avoir la régence illimitée, parce que Marie de Médicis s'était servie du même tribunal après la mort de Henri IV; et Marie de Médicis avait donné cet exemple, parce que toute autre voie eût été longue et incer-

(*a*) Riencourt, dans son histoire de Louis XIV, dit que le testament de Louis XIII fut vérifié au parlement. Ce qui trompa cet écrivain, c'est qu'en effet Louis XIII avait déclaré la reine régente, ce qui fut confirmé; mais il avait limité son autorité, ce qui fut cassé.

taine ; que le parlement, entouré de ses gardes, ne pouvait résister à ses volontés ; et qu'un arrêt rendu au parlement et par les pairs semblait assurer un droit incontestable.

L'usage qui donne la régence aux mères des rois parut donc alors aux Français une loi presque aussi fondamentale que celle qui prive les femmes de la couronne. Le parlement de Paris, ayant décidé deux fois cette question, c'est-à-dire, ayant seul déclaré par des arrêts ce droit des mères, parut en effet avoir donné la régence : il se regarda, non sans quelque vraisemblance, comme le tuteur des rois, et chaque conseiller crut être une partie de la souveraineté. Par le même arrêt, Gaston, duc d'Orléans, jeune oncle du roi, eut le vain titre de lieutenant-général du royaume sous la régente absolue.

Anne d'Autriche fut obligée d'abord de continuer la guerre contre le roi d'Espagne Philippe IV, son frère, qu'elle aimait. Il est difficile de dire précisément pourquoi l'on fesait cette guerre ; on ne demandait rien à l'Espagne, pas même la Navarre, qui aurait dû être le patrimoine des rois de France. On se battait depuis 1635, parce que le cardinal de Richelieu l'avait voulu, et il est à croire qu'il l'avait voulu pour se rendre nécessaire (1). Il s'était lié contre l'empereur avec la Suède, et avec le duc Bernard de Saxe-Weimar, l'un de ces généraux que les Italiens nommaient *condottieri*, c'est-à-dire, qui vendaient leurs troupes. Il attaquait aussi la branche autrichienne-espagnole dans ces dix provinces que nous appelons en général du nom de Flandre ; et il avait partagé avec les Hollan-

(1) Le cardinal pouvait avoir en secret le motif que lui prête M. de Voltaire ; mais cette guerre avait un objet très-important, celui d'empêcher la maison d'Autriche de s'emparer de l'Allemagne et de l'Italie.

dais, alors nos alliés, cette Flandre qu'on ne conquit point.

Le fort de la guerre était du côté de la Flandre; les troupes espagnoles sortirent des frontières du Hainaut au nombre de vingt-six mille hommes, sous la conduite d'un vieux général expérimenté, nommé don Francisco de Mello. Ils vinrent ravager les frontières de la Champagne; ils attaquèrent Rocroi, et ils crurent pénétrer bientôt jusqu'aux portes de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant. La mort de Louis XIII, la faiblesse d'une minorité, relevaient leurs espérances; et quand ils virent qu'on ne leur opposait qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune homme de vingt-un ans, leur espérance se changea en sécurité.

Ce jeune homme sans expérience, qu'ils méprisaient, était Louis de Bourbon, alors duc d'Enghien, connu depuis sous le nom de *grand Condé*. La plupart des grands capitaines sont devenus tels par degrés. Ce prince était né général; l'art de la guerre semblait en lui un instinct naturel : il n'y avait en Europe que lui et le suédois Torstenson qui eussent eu, à vingt ans, ce génie qui peut se passer de l'expérience (*a*).

(*a*) Torstenson était page de Gustave-Adolphe en 1624. Le roi, près d'attaquer un corps de Lithuaniens en Livonie, et n'ayant point d'adjudant auprès de lui, envoya Torstenson porter ses ordres à un officier-général pour profiter d'un mouvement qu'il vit faire aux ennemis; Torstenson part et revient. Cependant les ennemis avaient changé leur marche; le roi était désespéré de l'ordre qu'il avait donné : « Sire, dit Torstenson, daignez me pardonner; voyant les ennemis faire un mouvement contraire, j'ai donné un ordre contraire. « Le roi ne dit mot; mais le soir, ce page servant à table, il le fit souper à côté de lui, et lui donna une enseigne aux gardes, quinze jours après, une compagnie, ensuite un régiment. Torstenson fut un des grands capitaines de l'Europe.

Le duc d'Enghien avait reçu, avec la nouvelle de la mort de Louis XIII, l'ordre de ne point hasarder la bataille. Le maréchal de l'Hospital, qui lui avait été donné pour le conseiller et pour le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour; il ne confia son dessein qu'à Gassion, maréchal de camp, digne d'être consulté par lui; ils forcèrent le maréchal à trouver la bataille nécessaire.

(19 *mai* 1643.) On remarque que le prince, ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, s'endormit si profondément qu'il fallut le réveiller pour combattre. On conte la même chose d'Alexandre. Il est naturel qu'un jeune homme, épuisé des fatigues que demande l'arrangement d'un si grand jour, tombe ensuite dans un sommeil plein; il l'est aussi qu'un génie fait pour la guerre, agissant sans inquiétude, laisse au corps assez de calme pour dormir. Le prince gagna la bataille par lui-même, par un coup-d'œil qui voyait à la fois le danger et la ressource, par son activité exempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits. Ce fut lui qui, avec de la cavalerie, attaqua cette infanterie espagnole jusque-là invincible, aussi forte, aussi serrée que la phalange ancienne si estimée, et qui s'ouvrait avec une agilité que la phalange n'avait pas, pour laisser partir la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura et l'attaqua trois fois. A peine victorieux, il arrêta le carnage. Les officiers espagnols se jetaient à ses genoux pour trouver auprès de lui un asile contre la fureur du soldat vainqueur. Le duc d'Enghien eut autant de soin de les épargner qu'il en avait pris pour les vaincre.

Le vieux comte de Fuentès, qui commandait cette infanterie espagnole, mourut percé de coups. Condé,

en l'apprenant, *dit qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu.*

Le respect qu'on avait en Europe pour les armées espagnoles se tourna du côté des armées françaises, qui n'avaient point, depuis cent ans, gagné de bataille si célèbre : car la sanglante journée du Marignan, disputée plutôt que gagnée par François Ier contre les Suisses, avait été l'ouvrage des bandes noires allemandes autant que des troupes françaises. Les journées de Pavie et de Saint-Quentin étaient encore des époques fatales à la réputation de la France. Henri IV avait eu le malheur de ne remporter des avantages mémorables que sur sa propre nation. Sous Louis XIII, le maréchal de Guébriant avait eu de petits succès, mais toujours balancés par des pertes. Les grandes batailles qui ébranlent les états, et qui restent à jamais dans la mémoire des hommes, n'avaient été livrées en ce temps que par Gustave-Adolphe.

Cette journée de Rocroi devint l'époque de la gloire française et de celle de Condé. Il sut vaincre et profiter de la victoire. Ses lettres à la cour firent résoudre le siége de Thionville, que le cardinal de Richelieu n'avait pas osé hasarder ; et au retour de ses courriers, tout était déjà préparé pour cette expédition.

(8 *auguste* 1643.) Le prince de Condé passa à travers le pays ennemi, trompa la vigilance du général Beck, et prit enfin Thionville. De là il courut mettre le siége devant Cirq, et s'en rendre maître. Il fit repasser le Rhin aux Allemands ; il le passa après eux : il courut réparer les pertes et les défaites que les Français avaient essuyées sur ces frontières après la mort du maréchal de Guébriant. Il trouva Fribourg pris, et le général Merci sous ses murs avec une armée supérieure encore à la sienne. Condé avait sous lui deux maréchaux de France, dont l'un était Grammont, et

l'autre ce Turenne fait maréchal depuis peu de mois, après avoir servi heureusement en Piémont contre les Espagnols. Il jetait alors les fondemens de la grande réputation qu'il eut depuis. Le prince, avec ces deux généraux, attaqua le camp de Merci, retranché sur deux éminences (31 auguste 1644). Le combat recommença trois fois, à trois jours différens. On dit que le duc d'Enghien jeta son bâton de commandement dans les retranchemens des ennemis, et marcha pour le reprendre, l'épée à la main, à la tête du régiment de Conti. Il fallait peut-être des actions aussi hardies pour mener les troupes à des attaques si difficiles. Cette bataille de Fribourg, plus meurtrière que décisive, fut la seconde victoire de ce prince. Merci décampa quatre jours après. Philipsbourg et Mayence rendus furent la preuve et le fruit de la victoire.

(*Avril* 1645.) Le duc d'Enghien retourne à Paris, reçoit les acclamations du peuple, et demande des récompenses à la cour; il laisse son armée au prince maréchal de Turenne. Mais ce général, tout habile qu'il est déjà, est battu à Mariendal. Le prince revole à l'armée, reprend le commandement, et joint à la gloire de commander encore Turenne celle de réparer sa défaite. Il attaque Merci dans les plaines de Nordlingue. Il y gagne une bataille complète. Le maréchal de Grammont y est pris; mais le général Glen, qui commandait sous Merci, est fait prisonnier, et Merci est au nombre des morts. Ce général, regardé comme un des plus grands capitaines, fut enterré près du champ de bataille; et on grava sur sa tombe : STA, VIATOR, HÉROEM CALCAS, *Arrête, voyageur, tu foules un héros.* Cette bataille mit le comble à la gloire de Condé, et fit celle de Turenne, qui eut l'honneur d'aider puissamment le prince à remporter une victoire dont il pouvait être humilié. Peut-être ne fut-il jamais

si grand qu'en servant ainsi celui dont il fut depuis l'émule et le vainqueur.

Le nom du duc d'Enghien éclipsait alors tous les autres noms. (7 octobre 1646) Il assiégea ensuite Dunkerque, à la vue de l'armée espagnole, et il fut le premier qui donna cette place à la France.

Tant de succès et de services, moins récompensés que suspects à la cour, le fesaient craindre du ministère autant que des ennemis. On le tira du théâtre de ses conquêtes et de sa gloire, et on l'envoya en Catalogne avec de mauvaises troupes mal payées; il assiégea Lérida, et fut obligé de lever le siége (1647). On l'accuse, dans quelques livres, de fanfaronnade, pour avoir ouvert la tranchée avec des violons. On ne savait pas que c'était l'usage en Espagne.

Bientôt les affaires chancelantes forcèrent la cour de rappeler Condé en Flandre. L'archiduc Léopold, frère de l'empereur Ferdinand III, assiégeait Lens en Artois. Condé, rendu à ses troupes qui avaient toujours vaincu sous lui, les mena droit à l'archiduc. C'était pour la troisième fois qu'il donnait bataille avec le désavantage du nombre. Il dit à ses soldats ces seules paroles : *Amis, souvenez-vous de Rocroi, de Fribourg et de Nordlingue.*

(10 *auguste* 1648.) Il dégagea lui-même le maréchal de Grammont qui pliait avec l'aile gauche; il prit le général Beck. L'archiduc se sauva à peine avec le comte de Fuensaldagne. Les Impériaux et les Espagnols qui composaient cette armée furent dissipés; ils perdirent plus de cent drapeaux, et trente-huit pièces de canon, ce qui était alors très-considérable. On leur fit cinq mille prisonniers; on leur tua trois mille hommes; le reste déserta, et l'archiduc demeura sans armée.

Ceux qui veulent véritablement s'instruire peuvent

remarquer que, depuis la fondation de la monarchie, jamais les Français n'avaient gagné de suite tant de batailles, et de si glorieuses par la conduite et par le courage.

(*Juillet* 1644.) Tandis que le prince de Condé (*a*) comptait ainsi les années de sa jeunesse par des victoires, et que le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, avait aussi soutenu la réputation d'un fils de Henri IV et celle de la France par la prise de Gravelines, par celles de Courtrai et de Mardik (novembre 1644), le vicomte de Turenne avait pris Landau; il avait chassé les Espagnols de Trèves et rétabli l'électeur.

(*Novembre* 1647.) Il gagna avec les Suédois la bataille de Lavingen, celle de Sommerhausen, et contraignit le duc de Bavière à sortir de ses états à l'âge de près de quatre-vingts ans. Le comte de Harcourt prit Balaguier, et battit les Espagnols (1645). Ils perdirent en Italie Portolongone. Vingt vaisseaux et vingt galères de France, qui composaient presque toute la marine rétablie par Richelieu, battirent la flotte espagnole sur la côte d'Italie (1646).

Ce n'était pas tout; les armes françaises avaient encore envahi la Lorraine sur le duc Charles IV, prince guerrier, mais inconstant, imprudent et malheureux, qui se vit à la fois dépouillé de son état par la France, et retenu prisonnier par les Espagnols. (Mai 1644) Les alliés de la France pressaient la puissance autrichienne au midi et au nord. Le duc d'Albuquerque, général des Portugais, gagna contre l'Espagne la bataille de Badajoz. Torstenson défit les Impériaux près de Tabor, et remporta une victoire complète (mars 1645). Le prince d'Orange, à la tête des Hollandais, pénétra jusque dans le Brabant.

(*a*) Son père était mort en 1646.

Le roi d'Espagne, battu de tous côtés, voyait le Roussillon et la Catalogne entre les mains des Français. Naples, révoltée contre lui, venait de se donner au duc de Guise, dernier prince de cette branche d'une maison si féconde en hommes illustres et dangereux. Celui-ci, qui ne passa que pour un aventurier audacieux, parce qu'il ne réussit pas, avait eu du moins la gloire d'aborder seul dans une barque au milieu de la flotte d'Espagne, et de défendre Naples sans autre secours que son courage.

A voir tant de malheurs qui fondaient sur la maison d'Autriche, tant de victoires accumulées par les Français, et secondées des succès de leurs alliés, on croirait que Vienne et Madrid n'attendaient que le moment d'ouvrir leurs portes, et que l'empereur et le roi d'Espagne étaient presque sans états. Cependant cinq années de gloire, à peine traversées par quelques revers, ne produisirent que très-peu d'avantages réels, beaucoup de sang répandu, nulle révolution. S'il y en eut une à craindre, ce fut pour la France; elle touchait à sa ruine au milieu de ces prospérités apparentes.

CHAPITRE IV.

Guerre civile.

La reine Anne d'Autriche, régente absolue, avait fait du cardinal Mazarin le maître de la France et le sien : il avait sur elle cet empire qu'un homme adroit devait avoir sur une femme née avec assez de faiblesse

pour être dominée, et avec assez de fermeté pour persister dans son choix.

On lit dans quelques mémoires de ces temps-là, que la reine ne donna sa confiance à Mazarin qu'au défaut de Potier, évêque de Beauvais, qu'elle avait d'abord choisi pour son ministre. On peint cet évêque comme un homme incapable; il est à croire qu'il l'était, et que la reine ne s'en était servie quelque temps que comme d'un fantôme, pour ne pas effaroucher d'abord la nation par le choix d'un second cardinal et d'un étranger. Mais ce qu'on ne doit pas croire, c'est que Potier eût commencé son ministère passager par déclarer aux Hollandais qu'il *fallait qu'ils se fissent catholiques, s'ils voulaient demeurer dans l'alliance de la France.* Il aurait donc dû faire la même proposition aux Suédois. Presque tous les historiens rapportent cette absurdité, parce qu'ils l'ont lue dans les mémoires des courtisans et des frondeurs. Il n'y a que trop de traits dans ces mémoires ou falsifiés par la passion, ou rapportés sur des bruits populaires. Le puéril ne doit pas être cité, et l'absurde ne peut être cru. Il est très-vraisemblable que le cardinal Mazarin était ministre désigné depuis long-temps dans l'esprit de la reine, et même du vivant de Louis XIII. On ne peut en douter quand on a lu les mémoires de la Porte, premier valet de chambre d'Anne d'Autriche. Les subalternes, témoins de tout l'intérieur d'une cour, savent des choses que les parlemens et les chefs de parti même ignorent, ou ne font que soupçonner (1).

Mazarin usa d'abord avec modération de sa puissance. Il faudrait avoir vécu long-temps avec un mi-

(1) Les mémoires manuscrits du duc de la Rochefoucauld confirment le même fait. Il était un des confidens de la reine dans les derniers temps de la vie de Louis XIII.

nistre pour peindre son caractère, pour dire quel degré de courage ou de faiblesse il avait dans l'esprit, à quel point il était ou prudent ou fourbe. Ainsi, sans vouloir deviner ce qu'était Mazarin, on dira seulement ce qu'il fit. Il affecta dans les commencemens de sa grandeur, autant de simplicité que Richelieu avait déployé de hauteur. Loin de prendre des gardes et de marcher avec un faste royal, il eut d'abord le train le plus modeste; il mit de l'affabilité et même de la mollesse partout où son prédécesseur avait fait paraître une fierté inflexible. La reine voulait faire aimer sa régence et sa personne de la cour et des peuples, et elle y réussissait. Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et le prince de Condé, appuyaient son pouvoir, et n'avaient d'émulation que pour servir l'état.

Il fallait des impôts pour soutenir la guerre contre l'Espagne et contre l'empereur. Les finances en France étaient, depuis la mort du grand Henri IV, aussi mal administrées qu'en Espagne et en Allemagne. La régie était un chaos, l'ignorance extrême, le brigandage au comble; mais ce brigandage ne s'étendait pas sur des objets aussi considérables qu'aujourd'hui. L'état était huit fois moins endetté (1); on n'avait point des armées de deux cent mille hommes à soudoyer, point de subsides immenses à payer, point de guerre maritime à soutenir. Les revenus de l'état montaient, dans les premières années de la régence, à près de soixante et quinze millions de livres de ce temps. C'était assez, s'il y avait eu de l'économie dans le ministère; mais en 1646 et 47, on eut besoin de nouveaux secours. Le surintendant était alors un paysan siennois nommé Particelli Emeri, dont l'âme était plus basse que la naissance, et dont le faste et les débauches indignaient

(1) Cette évaluation a été faite avant la guerre de 1755.

la nation. Cet homme inventait des ressources onéreuses et ridicules. Il créa des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, de conseillers du roi crieurs de vin; il vendait des lettres de noblesse. Les rentes sur l'hôtel-de-ville de Paris ne se montaient alors qu'à près de onze millions. On retrancha quelques quartiers aux rentiers; on augmenta les droits d'entrée; on créa quelques charges de maîtres des requêtes; on retint environ quatre-vingt mille écus de gages aux magistrats.

Il est aisé de juger combien les esprits furent soulevés contre deux Italiens, venus tous deux en France sans fortune, enrichis aux dépens de la nation, et qui donnaient tant de prise sur eux. Le parlement de Paris, les maîtres des requêtes, les autres cours, les rentiers s'ameutèrent. En vain Mazarin ôta la surintendance à son confident Emeri, et le relégua dans une de ses terres; on s'indignait encore que cet homme eût des terres en France, et on eut le cardinal Mazarin en horreur, quoique, dans ce temps-là même, il consommât le grand ouvrage de la paix de Munster: car il faut bien remarquer que ce fameux traité et les barricades sont de la même année 1648.

Les guerres civiles commencèrent à Paris comme elles avaient commencé à Londres, pour un peu d'argent.

(1647). Le parlement de Paris, en possession de vérifier les édits de ces taxes, s'opposa vivement aux nouveaux édits; il acquit la confiance des peuples par les contradictions dont il fatigua le ministère.

On ne commença pas d'abord par la révolte; les esprits ne s'aigrirent et ne s'enhardirent que par degrés. La populace peut d'abord courir aux armes, et se choisir un chef, comme on avait fait à Naples; mais des magistrats, des hommes d'état, procèdent avec plus

de maturité, et commencent par observer les bienséances, autant que l'esprit de parti peut le permettre.

Le cardinal Mazarin avait cru qu'en divisant adroitement la magistrature, il préviendrait tous les troubles; mais on opposa l'inflexibilité à la souplesse. Il retranchait quatre années de gages à toutes les cours supérieures, en leur remettant la paulette, c'est-à-dire, en les exemptant de payer la taxe inventée par Paulet, sous Henri IV, pour s'assurer la propriété de leurs charges. Ce retranchement n'était pas une lésion, mais il conservait les quatre années au parlement, pensant le désarmer par cette faveur. Le parlement méprisa cette grâce qui l'exposait au reproche de préférer son intérêt à celui des autres compagnies. Il n'en donna pas moins son arrêt d'union avec les autres cours de justice. Mazarin, qui n'avait jamais bien pu prononcer le français, ayant dit que cet arrêt d'*oignon* était attentatoire, et l'ayant fait casser par le conseil, ce seul mot d'*oignon* le rendit ridicule; et comme on ne cède jamais à ceux qu'on méprise, le parlement en devint plus entreprenant.

Il demanda hautement qu'on révoquât tous les intendans, regardés par le peuple comme des exacteurs, et qu'on abolît cette magistrature de nouvelle espèce, instituée sous Louis XIII sans l'appareil des formes ordinaires; c'était plaire à la nation autant qu'irriter la cour. Il voulait que, selon les anciennes lois, aucun citoyen ne fût mis en prison sans que ses juges naturels en connussent dans les vingt-quatre heures; et rien ne paraissait si juste.

(14 *mai* 1648.) Le parlement fit plus, il abolit les intendans par un arrêt, avec ordre aux procureurs du roi de son ressort d'informer contre eux.

Ainsi la haine contre le ministre, appuyée de l'amour du bien public, menaçait la cour d'une révolu-

tion. La reine céda; elle offrit de casser les intendans, et demanda seulement qu'on lui en laissât trois; elle fut refusée.

(20 *auguste* 1648.) Pendant que ces troubles commençaient, le prince de Condé remporta la célèbre victoire de Lens, qui mettait le comble à sa gloire. Le roi, qui n'avait alors que dix ans, s'écria : *Le parlement sera bien fâché.* Ces paroles fesaient voir assez que la cour ne regardait alors le parlement de Paris que comme une assemblée de rebelles.

Le cardinal et ses courtisans ne lui donnaient pas un autre nom. Plus les parlementaires se plaignaient d'être traités de rebelles, plus ils fesaient de résistance.

La reine et le cardinal résolurent de faire enlever trois des plus opiniâtres magistrats du parlement, Novion Blancménil, président qu'on appelle à mortier, Charton, président d'une chambre des enquêtes, et Broussel, ancien conseiller clerc de la grand'chambre.

Ils n'étaient pas chefs de parti, mais les instrumens des chefs. Charton, homme très-borné, était connu par le sobriquet du président *je dis ça*, parce qu'il ouvrait et concluait toujours ses avis par ces mots. Broussel n'avait de recommandable que ses cheveux blancs, sa haine contre le ministère, et la réputation d'élever toujours la voix contre la cour sur quelque sujet que ce fût. Ses confrères en fesaient peu de cas, mais la populace l'idolâtrait.

Au lieu de les enlever sans éclat dans le silence de la nuit, le cardinal crut en imposer au peuple en les fesant arrêter en plein midi, tandis qu'on chantait le *te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de Lens, et que les suisses de la chambre apportaient dans l'église soixante et treize drapeaux pris sur les ennemis. Ce fut précisément ce qui causa la subversion du royaume. Charton s'esquiva; on prit Blancménil sans peine; il

n'en fut pas de même de Broussel. Une vieille servante seule, en voyant jeter son maître dans un carrosse par Comminges, lieutenant des gardes-du-corps, ameute le peuple; on entoure le carrosse, on le brise; les gardes-françaises prêtent main-forte. Le prisonnier est conduit sur le chemin de Sedan. Son enlèvement, loin d'intimider le peuple, l'irrite et l'enhardit. On ferme les boutiques; on tend les grosses chaînes de fer qui étaient alors à l'entrée des rues principales; on fait quelques barricades; quatre cent mille voix crient *liberté et Broussel!*

Il est difficile de concilier tous les détails rapportés par le cardinal de Retz, madame de Motteville, l'avocat-général Talon et tant d'autres; mais tous conviennent des principaux points. Pendant la nuit qui suivit l'émeute, la reine fesait venir environ deux mille hommes de troupes, cantonnées à quelques lieues de Paris, pour soutenir la maison du roi. Le chancelier Séguier se transportait déjà au parlement, précédé d'un lieutenant et de plusieurs hoquetons, pour casser tous les arrêts, et même, disait-on, pour interdire ce corps. Mais, dans la nuit même, les factieux s'étaient assemblés chez le coadjuteur de Paris, si fameux sous le nom de cardinal de Retz, et tout était disposé pour mettre la ville en armes. Le peuple arrête le carrosse du chancelier, et le renverse. Il put à peine s'enfuir avec sa fille, la duchesse de Sully, qui, malgré lui, l'avait voulu accompagner; il se retire en désordre dans l'hôtel de Luines, pressé et insulté par la populace. Le lieutenant civil vient le prendre dans son carrosse (26 auguste 1648), et le mène au Palais Royal, escorté de deux compagnies suisses, et d'une escouade de gendarmes. Le peuple tire sur eux; quelques-uns sont tués; la duchesse de Sully est blessée au bras. Deux cents barricades sont formées en un instant. On

les pousse jusqu'à cent pas du Palais-Royal. Tous les soldats, après avoir vu tomber quelques-uns des leurs, reculent et regardent faire les bourgeois. Le parlement en corps marche à pied vers la reine, à travers les barricades qui s'abaissent devant lui, et redemande ses membres emprisonnés. La reine est obligée de les rendre, et par cela même elle invite les factieux à de nouveaux outrages.

Le cardinal de Retz se vante d'avoir seul armé tout Paris dans cette journée, qui fut nommée *des Barricades*, et qui était la seconde de cette espèce. Cet homme singulier est le premier évêque en France qui ait fait une guerre civile sans avoir la religion pour prétexte. Il s'est peint lui-même dans ses mémoires, écrits avec un air de grandeur, une impétuosité de génie et une inégalité qui sont l'image de sa conduite. C'était un homme qui du sein de la débauche, et languissant encore des suites infâmes qu'elle entraîne, prêchait le peuple et s'en fesait idolâtrer. Il respirait la faction et les complots; il avait été, à l'âge de vingt-trois ans, l'âme d'une conspiration contre la vie de Richelieu: il fut l'auteur des barricades; il précipita le parlement dans les cabales, et le peuple dans les séditions. Son extrême vanité lui fesait entreprendre des crimes téméraires afin qu'on en parlât. C'est cette même vanité qui lui a fait répéter tant de fois: Je suis d'une maison de Florence aussi ancienne que celle des plus grands princes; lui, dont les ancêtres avaient été des marchands, comme tant de ses compatriotes.

Ce qui paraît surprenant, c'est que le parlement, entraîné par lui, leva l'étendard contre la cour, avant même d'être appuyé par aucun prince.

Cette compagnie, depuis long-temps, était regardée bien différemment par la cour et par le peuple. Si l'on en croyait la voix de tous les ministres et de la cour,

le parlement de Paris était une cour de justice faite pour juger les causes des citoyens : il tenait cette prérogative de la seule volonté des rois ; il n'avait sur les autres parlemens du royaume d'autre prééminence que celle de l'ancienneté et d'un ressort plus considérable ; il n'était la cour des pairs que parce que la cour résidait à Paris ; il n'avait pas plus de droit de faire des remontrances que les autres corps, et ce droit était encore une pure grâce : il avait succédé à ces parlemens qui représentaient autrefois la nation française ; mais il n'avait de ces anciennes assemblées rien que le seul nom ; et pour preuve incontestable, c'est qu'en effet les états-généraux étaient substitués à la place des assemblées de la nation ; et le parlement de Paris ne ressemblait pas plus aux parlemens tenus par nos premiers rois qu'un consul de Smyrne ou d'Alep ne ressemble à un consul romain.

Cette seule erreur de nom était le prétexte des prétentions ambitieuses d'une compagnie d'hommes de loi, qui tous, pour avoir acheté leurs offices de robe, pensaient tenir la place des conquérans des Gaules, et des seigneurs des fiefs de la couronne. Ce corps, en tous les temps, avait abusé du pouvoir que s'arroge nécessairement un premier tribunal, toujours subsistant dans une capitale. Il avait osé donner un arrêt contre Charles VII, et le bannir du royaume ; il avait commencé un procès criminel contre Henri III (*a*) : il avait, en tous les temps, résisté, autant qu'il l'avait pu, à ses souverains ; et dans cette minorité de Louis XIV, sous le plus doux des gouvernemens, et sous la plus indulgente des reines, il voulait faire la guerre civile à son prince, à l'exemple de ce parlement d'Angleterre qui tenait alors son roi prisonnier, et qui lui fit trancher

(*a*) *Voyez l'Histoire du parlement.*

la tête. Tels étaient les discours et les pensées du cabinet.

Mais les citoyens de Paris, et tout ce qui tenait à la robe, voyaient dans le parlement un corps auguste qui avait rendu la justice avec une intégrité respectable, qui n'aimait que le bien de l'état, et qui l'aimait au péril de sa fortune, qui bornait son ambition à la gloire de réprimer l'ambition des favoris, et qui marchait d'un pas égal entre le roi et le peuple; et, sans examiner l'origine de ses droits et de son pouvoir, on lui supposait les droits les plus sacrés et le pouvoir le plus incontestable : quand on le voyait soutenir la cause du peuple contre des ministres détestés, on l'appelait *le père de l'état;* et on fesait peu de différence entre le droit qui donne la couronne aux rois, et celui qui donnait au parlement le pouvoir de modérer les volontés des rois.

Entre ces deux extrémités un milieu juste était impossible à trouver : car enfin il n'y avait de loi bien reconnue que celle de l'occasion et du temps. Sous un gouvernement vigoureux le parlement n'était rien; il était tout sous un roi faible; et l'on pouvait lui appliquer ce que dit M. de Guéméné, quand cette compagnie se plaignit, sous Louis XIII, d'avoir été précédée par les députés de la noblesse : *Messieurs, vous prendrez bien votre revanche dans la minorité.*

On ne veut point répéter ici tout ce qui a été écrit sur ces troubles, et copier des livres pour remettre sous les yeux tant de détails alors si chers et si importans, et aujoud'hui presque oubliés; mais on doit dire ce qui caractérise l'esprit de la nation, et moins ce qui appartient à toutes les guerres civiles que ce qui distingue celle de la fronde.

Deux pouvoirs établis chez les hommes uniquement pour le maintien de la paix, un archevêque et

un parlement de Paris, ayant commencé les troubles, le peuple crut tous ses emportemens justifiés. La reine ne pouvait paraître en public sans être outragée; on ne l'appelait que *dame Anne*, et si l'on y ajoutait quelque titre, c'était un opprobre. Le peuple lui reprochait avec fureur de sacrifier l'état à son amitié pour Mazarin; et ce qu'il y avait de plus insupportable, elle entendait de tous côtés ces chansons et ces vaudevilles, monumens de plaisanterie et de malignité, qui semblaient devoir éterniser le doute où l'on affectait d'être de sa vertu. Madame de Motteville dit, avec sa noble et sincère naïveté, que *ces insolences fesaient horreur à la reine, et que les Parisiens trompés lui fesaient pitié.*

(6 *janvier* 1649.) Elle s'enfuit de Paris avec ses enfans, son ministre, le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, le grand Condé lui-même, et alla à Saint-Germain, où presque toute la cour coucha sur la paille. On fut obligé de mettre en gage chez les usuriers les pierreries de la couronne.

Le roi manqua souvent du nécessaire. Les pages de sa chambre furent congédiés, parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir. En ce temps-là même, la tante de Louis XIV, fille de Henri-le-Grand, femme du roi d'Angleterre, réfugiée à Paris, y était réduite aux extrémités de la pauvreté; et sa fille, depuis mariée au frère de Louis XIV, restait au lit, n'ayant pas de quoi se chauffer, sans que le peuple de Paris, enivré de ses fureurs, fît seulement attention aux afflictions de tant de personnes royales.

Anne d'Autriche, dont on vantait l'esprit, les grâces, la bonté, n'avait presque jamais été en France que malheureuse. Long-temps traitée comme une criminelle par son époux, persécutée par le cardinal de Richelieu, elle avait vu ses papiers saisis au Val-de-

Grâce; elle avait été obligée de signer en plein conseil qu'elle était coupable envers le roi son mari. Quand elle accoucha de Louis XIV, ce même mari ne voulut jamais l'embrasser selon l'usage, et cet affront altéra sa santé au point de mettre en danger sa vie. Enfin, dans sa régence, après avoir comblé de grâces tous ceux qui l'avaient implorée, elle se voyait chassée de la capitale par un peuple volage et furieux. Elle et la reine d'Angleterre, sa belle-sœur, étaient toutes deux un mémorable exemple des révolutions que peuvent éprouver les têtes couronnées; et sa belle-mère, Marie de Médicis, avait été encore plus malheureuse.

La reine, les larmes aux yeux, pressa le prince de Condé de servir de protecteur au roi. Le vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Lens et de Nordlingue, ne put démentir tant de services passés : il fut flatté de l'honneur de défendre une cour qu'il croyait ingrate contre la fronde qui recherchait son appui. Le parlement eut donc le grand Condé à combattre, et il osa soutenir la guerre.

Le prince de Conti, frère du grand Condé, aussi jaloux de son aîné qu'incapable de l'égaler, le duc de Longueville, le duc de Beaufort, le duc de Bouillon, animés par l'esprit remuant du coadjuteur, et avides de nouveautés, se flattant d'élever leur grandeur sur les ruines de l'état, et de faire servir à leurs desseins particuliers les mouvemens aveugles du parlement, vinrent lui offrir leurs services. On nomma dans la grand'chambre les généraux d'une armée qu'on n'avait pas. Chacun se taxa pour lever des troupes. Il y avait vingt conseillers pourvus de charges nouvelles, créées par le cardinal de Richelieu : leurs confrères, par une petitesse d'esprit dont toute société est susceptible, semblaient poursuivre sur eux la mémoire de Richelieu; ils les accablaient de dégoûts, et ne les re-

gardaient pas comme membres du parlement; il fallut qu'ils donnassent chacun quinze mille livres pour les frais de la guerre, et pour acheter la tolérance de leurs confrères.

La grand'chambre, les enquêtes, les requêtes, la chambre des comptes, la cour des aides, qui avaient tant crié contre les impôts faibles et nécessaires, et surtout contre l'augmentation du tarif, laquelle n'allait qu'à deux cent mille livres, fournirent une somme de près de dix millions de notre monnaie d'aujourd'hui pour la subversion de la patrie. On rendit un arrêt (15 février 1649) par lequel il fut ordonné de se saisir de tout l'argent des partisans de la cour. On en prit pour douze cent mille de nos livres. On leva douze mille hommes par arrêt du parlement; chaque porte cochère fournit un homme et un cheval. Cette cavalerie fut appelée *la cavalerie des portes cochères*. Le coadjuteur avait un régiment qu'on nommait *le régiment de Corinthe*, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe.

Sans les noms de roi de France, de grand Condé, de capitale du royaume, cette guerre de la fronde eût été aussi ridicule que celle des *barberins;* on ne savait pourquoi on était en armes. Le prince de Condé assiégea cent mille bourgeois avec huit mille soldats. Les Parisiens sortaient en campagne ornés de plumes et de rubans; leurs évolutions étaient le sujet de plaisanterie des gens du métier. Ils fuyaient dès qu'ils rencontraient deux cents hommes de l'armée royale. Tout se tournait en raillerie; le régiment de Corinthe ayant été battu par un petit parti, on appela cet échec *la première aux Corinthiens*. Ces vingt conseillers, qui avaient fourni chacun quinze mille livres, n'eurent d'autre honneur que d'être appelés *les quinze-vingts*.

Le duc de Beaufort-Vendôme, petit-fils de Henri IV, l'idole du peuple, et l'instrument dont on se servit pour le soulever, prince populaire, mais d'un esprit borné, était publiquement l'objet des railleries de la cour, et de la fronde même. On ne parlait jamais de lui que sous le nom de *roi des halles*. Une balle lui ayant fait une contusion au bras, il disait que ce n'était qu'une confusion.

La duchesse de Nemours rapporte dans ses mémoires que le prince de Condé présenta à la reine un petit nain bossu, armé de pied en cap : « Voilà, dit-il, le généralissime de l'armée parisienne. » Il voulait par là désigner son frère, le prince de Conti, qui était en effet bossu, et que les Parisiens avaient choisi pour leur général. Cependant ce même Condé fut ensuite général des mêmes troupes; et madame de Nemours ajoute qu'il disait que toute cette guerre ne méritait d'être écrite qu'en vers burlesques. Il l'appelait aussi la guerre des pots de chambre.

Les troupes parisiennes, qui sortaient de Paris et revenaient toujours battues, étaient reçues avec des huées et des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs que par des couplets et des épigrammes. Les cabarets et les autres maisons de débauche étaient les tentes où l'on tenait les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des chansons et de la gaîté la plus dissolue. La licence était si effrénée, qu'une nuit les principaux officiers de la fronde, ayant rencontré le saint-sacrement qu'on portait dans les rues à un homme qu'on soupçonnait d'être *Mazarin*, reconduisirent les prêtres à coups de plat d'épée.

Enfin on vit le coadjuteur, archevêque de Paris, venir prendre séance au parlement avec un poignard dans sa poche, dont on apercevait la poignée, et on criait : *Voilà le bréviaire de notre archevêque !*

(1649.) Il vint un héraut d'armes à la porte Saint-Antoine, accompagné d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour signifier des propositions. Le parlement ne voulut point le recevoir; mais il admit dans la grand'chambre un envoyé de l'archiduc Léopold, qui fesait alors la guerre à la France.

Au milieu de tous ces troubles, la noblesse s'assembla en corps aux Augustins, nomma des syndics, tint publiquement des séances réglées. On eût cru que c'était pour réformer la France et pour assembler les états-généraux; c'était pour un tabouret que la reine avait accordé à madame de Pons: peut-être n'y a-t-il jamais eu une preuve plus sensible de la légèreté d'esprit qu'on reprochait aux Français.

Les discordes civiles qui désolaient l'Angleterre précisément en même temps, servent bien à faire voir les caractères des deux nations. Les Anglais avaient mis dans leurs troubles civils un acharnement mélancolique et une fureur raisonnée: ils donnaient de sanglantes batailles; le fer décidait tout; les échafauds étaient dressés pour les vaincus; leur roi, pris en combattant, fut amené devant une cour de justice, interrogé sur l'abus qu'on lui reprochait d'avoir fait de son pouvoir, condamné à perdre la tête (9 février 1649), et exécuté devant tout son peuple, avec autant d'ordre et avec le même appareil de justice que si on avait condamné un citoyen criminel, sans que, dans le cours de ces troubles horribles, Londres se fût ressentie un moment des calamités attachées aux guerres civiles.

Les Français, au contraire, se précipitaient dans les séditions par caprice, et en riant: les femmes étaient à la tête des factions; l'amour fesait et rompait les cabales. La duchesse de Longueville engagea Turenne, à peine maréchal de France, à faire révolter l'armée qu'il commandait pour le roi.

C'était la même armée que le célèbre duc de Saxe-Weimar avait rassemblée. Elle était commandée, après la mort du duc de Weimar, par le comte d'Erlach, d'une ancienne maison du canton de Berne. Ce fut ce comte d'Erlach qui donna cette armée à la France, et qui lui valut la possession de l'Alsace. Le vicomte de Turenne voulut le séduire ; l'Alsace eût été perdue pour Louis XIV ; mais il fut inébranlable ; il contint les troupes weimariennes dans la fidélité qu'elles devaient à leur serment. Il fut même chargé par le cardinal Mazarin d'arrêter le vicomte. Ce grand homme, infidèle alors par faiblesse, fut obligé de quitter en fugitif l'armée dont il était général pour plaire à une femme qui se moquait de sa passion : il devint, de général du roi de France, lieutenant de don Estevan de Gammare, avec lequel il fut battu à Réthel par le maréchal du Plessis-Praslin.

On connaît ce billet du maréchal d'Hocquincourt à la duchesse de Montbazon : *Péronne est à la belle des belles.* On sait ces vers du duc de la Rochefoucauld pour la duchesse de Longueville, lorsqu'il reçut, au combat de Saint-Antoine, un coup de mousquet qui lui fit perdre quelque temps la vue :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois ; je l'aurais faite aux dieux (1).

On voit dans les mémoires de Mademoiselle une

(1) Ces vers sont tirés d'une tragédie de du Ryer ; le duc de la Rochefoucauld les écrivit au-dessous d'un portrait de madame de Longueville : s'étant aperçu qu'elle le trompait, il en parodia les deux derniers hémistiches :

Pour mériter son cœur, qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois ; j'en ai perdu les yeux.

lettre de Gaston, duc d'Orléans, son père, dont l'adresse est : *A mesdames les comtesses, maréchales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.*

La guerre finit, et recommença à plusieurs reprises; il n'y eut personne qui ne changeât souvent de parti. Le prince de Condé, ayant ramené dans Paris la cour triomphante, se livra au plaisir de la mépriser après l'avoir défendue; et, ne trouvant pas qu'on lui donnât des récompenses proportionnées à sa gloire et à ses services, il fut le premier à tourner Mazarin en ridicule, à braver la reine, et à insulter le gouvernement qu'il dédaignait. Il écrivit, à ce qu'on prétend, au cardinal, *all'illustrissimo signor Faquino.* Il lui dit un jour : *adieu, Mars.* Il encouragea un marquis de Jarsai à faire une déclaration d'amour à la reine, et trouva mauvais qu'elle osât s'en offenser. Il se ligua avec le prince de Conti, son frère, et le duc de Longueville, qui abandonnèrent le parti de la fronde. On avait appelé la cabale du duc de Beaufort, au commencement de la régence, celle des *importans*; on appelait celle de Condé, *le parti des petits-maîtres*, parce qu'ils voulaient être les maîtres de l'état. Il n'est resté de tous ces troubles d'autres traces que ce nom de *petits-maîtres*, qu'on applique aujourd'hui à la jeunesse avantageuse et mal élevée, et le nom de *frondeurs*, qu'on donne aux censeurs du gouvernement.

On employa de tous côtés des moyens aussi bas qu'odieux. Joly, conseiller au Châtelet, depuis secrétaire du cardinal de Retz, imagina de se faire une incision au bras, et de se faire tirer un coup de pistolet dans son carrosse pour faire accroire que la cour avait voulu l'assassiner.

Quelques jours après, pour diviser le parti du prince de Condé et les frondeurs, et pour les rendre irréconciliables, on tire des coups de fusil dans les carrosses du

grand Condé, et on tue un de ses valets de pied, ce qui s'appelait *une joliade renforcée*. Qui fit cette étrange entreprise? est-ce le parti du cardinal Mazarin? Il en fut très-soupçonné. On en accusa le cardinal de Retz, le duc de Beaufort et le vieux Broussel en plein parlement, et ils furent justifiés.

Tous les partis se choquaient, négociaient, se trahissaient tour à tour. Chaque homme important, ou qui voulait l'être, prétendait établir sa fortune sur la ruine publique; et le bien public était dans la bouche de tout le monde. Gaston était jaloux de la gloire du grand Condé et du crédit de Mazarin. Condé ne les aimait ni ne les estimait. Le coadjuteur de l'archevêché de Paris voulait être cardinal par la nomination de la reine, et il se dévouait alors à elle pour obtenir cette dignité étrangère, qui ne donnait aucune autorité, mais un grand relief. Telle était alors la force du préjugé, que le prince de Conti, frère du grand Condé, voulait aussi couvrir sa couronne de prince d'un chapeau rouge; et tel était en même temps le pouvoir des intrigues, qu'un abbé sans naissance et sans mérite, nommé la Rivière, disputait ce chapeau romain au prince : ils ne l'eurent ni l'un ni l'autre; le prince, parce qu'enfin il sut le mépriser, la Rivière, parce qu'on se moqua de son ambition; mais le coadjuteur l'obtint pour avoir abandonné le prince de Condé aux ressentimens de la reine.

Ces ressentimens n'avaient d'autre fondement que de petites querelles d'intérêt entre le grand Condé et Mazarin. Nul crime d'état ne pouvait être imputé à Condé; cependant on l'arrêta dans le Louvre, lui, son frère de Conti, et son beau-frère de Longueville, sans aucune formalité, et uniquement parce que Mazarin le craignait (18 janvier 1650). Cette démarche était, à la vérité, contre toutes les lois;

mais on ne connaissait les lois dans aucun des partis (1).

Le cardinal, pour se rendre maître de ces princes, usa d'une fourberie qu'on appela *politique*. Les frondeurs étaient accusés d'avoir tenté d'assassiner le prince de Condé; Mazarin lui fait accroire qu'il s'agit d'arrêter un des conjurés, et de tromper les frondeurs; que c'est à son altesse à signer l'ordre aux gens-d'armes de la garde de se tenir prêts au Louvre. Condé signe lui-même l'ordre de sa détention. On ne vit jamais mieux que la politique consiste souvent dans le mensonge, et que l'habileté est de pénétrer le menteur.

On lit dans la vie de la duchesse de Longueville que la reine-mère se retira dans son petit oratoire pendant qu'on se saisissait des princes; qu'elle fit mettre à genoux le roi son fils, âgé de onze ans, et qu'ils prièrent Dieu dévotement ensemble pour l'heureux succès de cette expédition. Si Mazarin en avait usé ainsi, c'eût

(1) Le prince de Condé fut d'abord conduit à Vincennes avec une escorte commandée par le comte de Miossens. L'abbé de Choisi rapporte, dans ses mémoires, que la voiture du prince ayant cassé, Condé dit à Miossens : *Voilà une belle occasion pour un cadet de Gascogne*; mais que Miossens fut fidèle à la reine. Cette anecdote ne peut être vraie. Miossens était d'Albret, du même nom que la mère de Henri IV, et ce n'était pas du prince de Condé qu'il pouvait attendre sa fortune. C'est le même que le maréchal d'Albret, qui fut depuis un des premiers protecteurs de madame de Maintenon.

Le comte d'Harcourt, de la maison de Lorraine, conduisit ensuite Condé au Havre; le prince, étant avec lui dans la même voiture, lui fit cette chanson.

Cet homme gros et court,
Si fameux dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt,
Tout rayonnant de gloire,
Qui secourut Casal, et qui reprit Turin,
Est devenu recors de Jules Mazarin.

été une momerie atroce ; ce n'était dans Anne d'Autriche qu'une faiblesse ordinaire aux femmes : la dévotion, chez elles, s'allie avec l'amour, avec la politique, avec la cruauté même. Les femmes fortes sont au-dessus de ces petitesses.

Le prince de Condé eût pu gouverner l'état, s'il avait seulement voulu plaire ; mais il se contentait d'être admiré. Le peuple de Paris, qui avait fait des barricades pour un conseiller clerc presque imbécille, fit des feux de joie lorsqu'on mena au donjon de Vincennes le défenseur et le héros de la France.

Ce qui montre encore combien les événemens trompent les hommes, c'est que cette prison des trois princes, qui semblait devoir assoupir les factions, fut ce qui les releva. La mère du prince de Condé, exilée, resta dans Paris malgré la cour, et porta sa requête au parlement (1649). Sa femme, après mille périls, se réfugia dans la ville de Bordeaux ; aidée des ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld, elle souleva cette ville, et arma l'Espagne.

Toute la France redemandait le grand Condé. S'il avait paru alors, la cour était perdue. Gourville, qui de simple valet de chambre du duc de la Rochefoucauld était devenu un homme considérable par son caractère hardi et prudent, imagina un moyen sûr de délivrer les princes enfermés alors à Vincennes. Un des conjurés eut la bêtise de se confesser à un prêtre de la fronde. Ce malheureux prêtre avertit le coadjuteur, persécuteur en ce temps-là du grand Condé. L'entreprise échoua par la révélation de la confession, si ordinaire dans les guerres civiles.

On voit par les mémoires du conseiller d'état Lenet, plus curieux que connus, combien, dans ces temps de licence effrénée, de troubles, d'iniquités, et même d'impiétés, les prêtres avaient encore de pouvoir sur

les esprits. Il rapporte qu'en Bourgogne, le doyen de la Sainte-Chapelle, attaché au prince de Condé, offrit pour tout secours de faire parler en sa faveur tous les prédicateurs en chaire, et de faire manœuvrer tous les prêtres dans la confession.

Pour mieux faire connaître encore les mœurs du temps, il dit que, lorsque la femme du grand Condé alla se réfugier dans Bordeaux ; les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld allèrent au-devant d'elle, à la tête d'une foule de jeunes gentilshommes, qui crièrent à ses oreilles, *vive Condé!* ajoutant un mot obscène pour Mazarin, et la priant de joindre sa voix aux leurs.

(13 *février* 1651.) Un an après, les mêmes frondeurs qui avaient vendu le grand Condé et les princes à la vengeance timide de Mazarin, forcèrent la reine à ouvrir leurs prisons, et à chasser du royaume son premier ministre. Mazarin alla lui-même au Havre, où ils étaient détenus; il leur rendit leur liberté, et ne fut reçu d'eux qu'avec le mépris qu'il en devait attendre ; après quoi il se retira à Liége. Condé revint dans Paris aux acclamations de ce même peuple qui l'avait tant haï. Sa présence renouvela les cabales, les dissensions et les meurtres.

Le royaume resta dans cette combustion encore quelques années. Le gouvernement ne prit presque jamais que des partis faibles et incertains : il semblait devoir succomber; mais les révoltés furent toujours, désunis et c'est ce qui sauva la cour. Le coadjuteur, tantôt ami, tantôt ennemi du prince de Condé, suscita contre lui une partie du parlement et du peuple; il osa en même temps servir la reine en tenant tête à ce prince, et l'outrager en la forçant d'éloigner le cardinal Mazarin, qui se retira à Cologne. La reine, par une contradiction trop ordinaire aux gou-

vernemens faibles, fut obligée de recevoir à la fois ses services et ses offenses, et de nommer au cardinalat ce même coadjuteur, l'auteur des barricades, qui avait contraint la famille royale à sortir de la capitale, et à l'assiéger.

CHAPITRE V.

Suite de la guerre civile jusqu'à la fin de la rébellion en 1654.

Enfin le prince de Condé se résolut à une guerre qu'il eût dû commencer du temps de la fronde, s'il avait voulu être le maître de l'état, ou qu'il n'aurait dû jamais faire, s'il avait été citoyen. Il part de Paris; il va soulever la Guienne, le Poitou et l'Anjou, et mendier contre la France le secours des Espagnols, dont il avait été le fléau le plus terrible.

Rien ne marque mieux la manie de ce temps, et le dérèglement qui déterminait toutes les démarches, que ce qui arriva alors à ce prince. La reine lui envoya un courrier de Paris avec des propositions qui devaient l'engager au retour et à la paix. Le courrier se trompa; et au lieu d'aller à Angerville, où était le prince, il alla à Augerville. La lettre vint trop tard. Condé dit que, s'il l'avait reçue plus tôt, il aurait accepté les propositions de paix; mais que, puisqu'il était déjà assez loin de Paris, ce n'était pas la peine d'y retourner. Ainsi la méprise d'un courrier et le pur caprice de ce prince replongèrent la France dans la guerre civile.

Alors le cardinal Mazarin, qui, du fond de son exil à Cologne, avait gouverné la cour, rentra dans le royaume, moins en ministre qui venait reprendre son poste, qu'en souverain qui se remettait en possession de ses états (décembre 1651) ; il était conduit par une petite armée de sept mille hommes levés à ses dépens, c'est-à-dire avec l'argent du royaume qu'il s'était approprié.

On fait dire au roi, dans une déclaration de ce temps-là, que le cardinal avait en effet levé ces troupes de son argent ; ce qui doit confondre l'opinion de ceux qui ont écrit qu'à sa première sortie du royaume, Mazarin s'était trouvé dans l'indigence. Il donna le commandement de sa petite armée au maréchal d'Hocquincourt. Tous les officiers portaient des écharpes vertes ; c'était la couleur des livrées du cardinal. Chaque parti avait alors son écharpe. La blanche était celle du roi, l'isabelle, celle du prince de Condé. Il était étonnant que le cardinal Mazarin, qui avait jusqu'alors affecté tant de modestie, eût la hardiesse de faire porter ses livrées à une armée, comme s'il avait un parti différent de celui de son maître ; mais il ne put résister à cette vanité. C'était précisément ce qu'avait fait le maréchal d'Ancre, et ce qui contribua beaucoup à sa perte. La même témérité réussit au cardinal Mazarin : la reine l'approuva. Le roi, déjà majeur, et son frère, allèrent au-devant de lui.

Aux premières nouvelles de son retour, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, qui avait demandé l'éloignement du cardinal, leva des troupes dans Paris, sans savoir à quoi elles seraient employées. Le parlement renouvela ses arrêts ; il proscrivit Mazarin et mit sa tête à prix (décembre 1651). Il fallut chercher dans les registres quel était le prix d'une tête ennemie du royaume. On trouva que, sous Char-

les IX, on avait promis, par arrêt, cinquante mille écus à celui qui représenterait l'amiral Coligni mort ou vif. On crut très-sérieusement procéder en règle en mettant ce même prix à l'assassinat d'un cardinal premier ministre.

Cette proscription ne donna à personne la tentation de mériter les cinquante mille écus, qui, après tout, n'eussent point été payés. Chez une autre nation et dans un autre temps, un tel arrêt eût trouvé des exécuteurs; mais il ne servit qu'à faire de nouvelles plaisanteries. Les Blot et les Marigny, beaux esprits, qui portaient la gaîté dans les tumultes de ces troubles, firent afficher dans Paris une répartition des cent cinquante mille livres : tant pour qui couperait le nez au cardinal, tant pour une oreille, tant pour un œil, tant pour le faire eunuque. Ce ridicule fut tout l'effet de la proscrition contre la personne du ministre; mais ses meubles et sa bibliothèque furent vendus par un second arrêt : cet argent était destiné à payer un assassin; il fut dissipé par les dépositaires, comme tout l'argent qu'on levait alors. Le cardinal, de son côté, n'employait contre ses ennemis ni le poison ni l'assassinat; et malgré l'aigreur et la manie de tant de partis et de tant de haines, on ne commit pas autant de grands crimes; les chefs de parti furent moins cruels, et les peuples moins furieux que du temps de la ligue : car ce n'était pas une guerre de religion.

L'esprit de vertige qui régnait en ce temps posséda si bien tout le corps du parlement de Paris, qu'après avoir solennellement ordonné un assassinat dont on se moquait, il rendit un arrêt (décembre 1651) par lequel plusieurs conseillers devaient se transporter sur la frontière pour informer contre l'armée du cardinal Mazarin, c'est-à-dire contre l'armée royale.

Deux conseillers furent assez imprudens pour aller avec quelques paysans faire rompre les ponts par où le cardinal devait passer; l'un d'eux, nommé Bitaut, fut fait prisonnier par les troupes du roi, relâché avec indulgence, et moqué de tous les partis.

(6 *auguste* 1652.) Cependant le roi, majeur, interdit le parlement de Paris, et le transfère à Pontoise. Quatorze membres attachés à la cour obéissent, les autres résistent. Voilà deux parlemens qui, pour mettre le comble à la confusion, se foudroient par des arrêts réciproques, comme du temps de Henri IV et de Charles VI.

Précisément dans le temps que cette compagnie s'abandonnait à ces extrémités contre le ministre du roi, elle déclarait criminelle de lèse-majesté le prince de Condé, qui n'était armé que contre ce ministre; et, par un renversement d'esprit que toutes les démarches précédentes rendent croyable, elle ordonna que les nouvelles troupes de Gaston, duc d'Orléans, marcheraient contre Mazarin; et elle défendit en même temps qu'on prît aucuns deniers dans les recettes publiques pour les soudoyer.

On ne pouvait attendre autre chose d'une compagnie de magistrats qui, jetée hors de sa sphère, et ne connaissant ni ses droits, ni son pouvoir réel, ni les affaires politiques, ni la guerre, s'assemblant et décidant en tumulte, prenait des partis auxquels elle n'avait pas pensé le jour d'auparavant, et dont elle-même s'étonnait ensuite.

Le parlement de Bordeaux servait alors le prince de Condé; mais il tint une conduite un peu plus uniforme, parce qu'étant plus éloigné de la cour, il était moins agité par des factions opposées. Des objets plus considérables intéressaient toute la France.

Condé, ligué avec les Espagnols, était en campa-

gne contre le roi ; et Turenne, ayant quitté ces mêmes Espagnols, avec lesquels il avait été battu à Réthel, venait de faire sa paix avec la cour, et commandait l'armée royale. L'épuisement des finances ne permettait ni à l'un ni à l'autre des deux partis d'avoir de grandes armées ; mais de petites ne décidaient pas moins du sort de l'état. Il y a des temps où cent mille hommes en campagne peuvent à peine prendre deux villes ; il y en a d'autres où une bataille entre sept ou huit mille hommes peut renverser un trône ou l'affermir.

Louis XIV, élevé dans l'adversité, allait, avec sa mère, son frère et le cardinal Mazarin, de province en province, n'ayant pas autant de troupes autour de sa personne, à beaucoup près, qu'il en eut depuis en temps de paix pour sa seule garde. Cinq à six mille hommes, les uns envoyés d'Espagne, les autres levés par les partisans du prince de Condé, le poursuivaient au cœur de son royaume.

Le prince de Condé courait cependant de Bordeaux à Montauban, prenait des villes, et grossissait partout son parti.

Toute l'espérance de la cour était dans le maréchal de Turenne. L'armée royale se trouvait auprès de Gien sur la Loire ; celle du prince de Condé était à quelques lieues sous les ordres du duc de Nemours et du duc de Beaufort. Les divisions de ces deux généraux allaient être funestes au parti du prince. Le duc de Beaufort était incapable du moindre commandement ; le duc de Nemours passait pour être plus brave et plus aimable qu'habile : tous deux ensemble ruinaient leur armée. Les soldats savaient que le grand Condé était à cent lieues de là, et se croyaient perdus lorsqu'au milieu de la nuit un courrier se présenta dans la forêt d'Orléans devant les grandes gardes. Les sentinelles re-

connurent dans ce courrier le prince de Condé lui-même, qui venait d'Agen à travers mille aventures, et toujours déguisé, se mettre à la tête de son armée.

Sa présence fesait beaucoup, et cette arrivée imprévue encore davantage. Il savait que tout ce qui est soudain et inespéré transporte les hommes. Il profita à l'instant de la confiance et de l'audace qu'il venait d'inspirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre était de prendre en un instant les résolutions les plus hardies, et de les exécuter avec non moins de conduite que de promptitude.

(7 *avril* 1652.) L'armée royale était séparée en deux corps. Condé fondit sur celui qui était à Blenau, commandé par le maréchal d'Hocquincourt, et ce corps fut dissipé en même temps qu'attaqué. Turenne n'en put être averti. Le cardinal Mazarin, effrayé, courut à Gien, au milieu de la nuit, réveiller le roi qui dormait, pour lui apprendre cette nouvelle. Sa petite cour fut consternée; on proposa de sauver le roi par la fuite, et de le conduire secrètement à Bourges. Le prince de Condé, victorieux, approchait de Gien; la désolation et la crainte augmentaient. Turenne, par sa fermeté, rassura les esprits, et sauva la cour par son habileté : il fit, avec le peu qui lui restait de troupes, des mouvemens si heureux, profita si bien du terrain et du temps, qu'il empêcha Condé de poursuivre son avantage. Il fut difficile alors de décider lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de Condé victorieux, ou de Turenne qui lui avait arraché le fruit de sa victoire. Il est vrai que dans ce combat de Blenau, si long-temps célèbre en France, il n'y avait pas eu quatre cents hommes de tués; mais le prince de Condé n'en fut pas moins sur le point de se rendre maître de toute la famille royale, et d'avoir entre ses mains son en-

nemi, le cardinal Mazarin. On ne pouvait guère voir un plus petit combat, de plus grands intérêts, et un danger plus pressant.

Condé, qui ne se flattait pas de surprendre Turenne comme il avait surpris d'Hocquincourt, fit marcher son armée vers Paris : il se hâta d'aller dans cette ville jouir de sa gloire et des dispositions favorables d'un peuple aveugle. L'admiration qu'on avait pour ce dernier combat, dont on exagérait encore toutes les circonstances, la haine qu'on portait à Mazarin, le nom et la présence du grand Condé, semblaient d'abord le rendre maître absolu de la capitale ; mais, dans le fond, tous les esprits étaient divisés ; chaque parti était subdivisé en factions, comme il arrive dans tous les troubles. Le coadjuteur, devenu cardinal de Retz, raccommodé en apparence avec la cour, qui le craignait, et dont il se défiait, n'était plus le maître du peuple, et ne jouait plus le principal rôle. Il gouvernait le duc d'Orléans, et était opposé à Condé. Le parlement flottait entre la cour, le duc d'Orléans et le prince : quoique tout le monde s'accordât à crier contre Mazarin, chacun ménageait en secret des intérêts particuliers ; le peuple était une mer orageuse dont les vagues étaient poussées au hasard par tant de vents contraires. On fit promener dans Paris la châsse de Sainte-Geneviève pour obtenir l'expulsion du cardinal ministre ; et la populace ne douta pas que cette sainte n'opérât ce miracle comme elle donne de la pluie.

On ne voyait que négociations entre les chefs de parti, députations du parlement, assemblées de chambres, séditions dans la populace, gens de guerre dans la campagne. On montait la garde à la porte des monastères. Le prince avait appelé les Espagnols à son secours. Charles IV, ce duc de Lorraine chassé de ses états, et à qui il restait pour tout bien une armée de

huit mille hommes, qu'il vendait tous les ans au roi d'Espagne, vint auprès de Paris avec cette armée. Le cardinal Mazarin lui offrit plus d'argent pour s'en retourner que le prince de Condé ne lui en avait donné pour venir. Le duc de Lorraine quitta bientôt la France, après l'avoir désolée sur son passage, emportant l'argent des deux partis.

Condé resta donc dans Paris avec un pouvoir qui diminua tous les jours, et une armée plus faible encore. Turenne mena le roi et sa cour vers Paris. Le roi, à l'âge de quinze ans, vit de la hauteur de Charonne la bataille de Saint-Antoine (juillet 1652), où ces deux généraux firent avec si peu de troupes de si grandes choses, que la réputation de l'un et de l'autre, qui semblait ne pouvoir plus croître, en fut augmentée.

Le prince de Condé, avec un petit nombre de seigneurs de son parti, suivi de peu de soldats, soutint et repoussa l'effort de l'armée royale. Le duc d'Orléans, incertain du parti qu'il devait prendre, restait dans son palais du Luxembourg. Le cardinal de Retz était cantonné dans son archevêché. Le parlement attendait l'issue de la bataille pour donner quelque arrêt. La reine, en larmes, était prosternée dans une chapelle aux Carmélites. Le peuple, qui craignait alors également et les troupes du roi et celles de monsieur le prince, avait fermé les portes de la ville, et ne laissait plus entrer ni sortir personne, pendant que ce qu'il y avait de plus grand en France s'acharnait au combat, et versait son sang dans le faubourg. Ce fut là que le duc de la Rochefoucauld, si illustre par son courage et par son esprit, reçut un coup au-dessus des yeux, qui lui fit perdre la vue pour quelque temps. Un neveu du cardinal Mazarin y fut tué, et le peuple se crut vengé. On ne voyait que jeunes seigneurs tués ou

blessés qu'on rapportait à la porte Sainte-Antoine, qui ne s'ouvrait point.

Enfin Mademoiselle, fille de Gaston, prenant le parti de Condé, que son père n'osa secourir, fit ouvrir les portes aux blessés, et eut la hardiesse de faire tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. L'armée royale se retira : Condé n'acquit que de la gloire; mais Mademoiselle se perdit pour jamais dans l'esprit du roi, son cousin, par cette action violente; et le cardinal Mazarin, qui savait l'extrême envie qu'avait Mademoiselle d'épouser une tête couronnée, dit alors : *Ce canon-là vient de tuer son mari.*

La plupart de nos historiens n'étalent à leurs lecteurs que ces combats et ces prodiges de courage et de politique; mais qui saurait quels ressorts honteux il fallait faire jouer, dans quelles misères on était obligé de plonger les peuples, et à quelles bassesses on était réduit, verrait la gloire des héros de ce temps-là avec plus de pitié que d'admiration. On en peut juger par les seuls traits que rapporte Gourville, homme attaché à monsieur le prince : il avoue que lui-même, pour lui procurer de l'argent, vola celui d'une recette, et qu'il alla prendre dans son logis un directeur des postes, à qui il fit payer une rançon; et il rapporte ces violences comme des choses ordinaires.

La livre de pain valait alors à Paris vingt-quatre de nos sous. Le peuple souffrait; les aumônes ne suffisaient pas; plusieurs provinces étaient dans la disette.

Y a-t-il rien de plus funeste que ce qui se passa dans cette guerre devant Bordeaux? Un gentilhomme est pris par les troupes royales, on lui tranche la tête. Le duc de la Rochefoucauld fait pendre par représailles un gentilhomme du parti du roi; et ce duc de la Rochefoucauld passe pourtant pour un philosophe. Toutes

ces horreurs étaient bientôt oubliées pour les grands intérêts des chefs de parti.

Mais en même temps y a-t-il rien de plus ridicule que de voir le grand Condé baiser la châsse de sainte Geneviève dans une procession, y frotter son chapelet, le montrer au peuple, et prouver par cette facétie que les héros sacrifient souvent à la canaille?

Nulle décence, nulle bienséance, ni dans les procédés, ni dans les paroles. Omer Talon rapporte qu'il entendit des conseillers appeler, en opinant, le cardinal premier ministre, *faquin*. Un conseiller, nommé Quatre-sous, apostropha rudement le grand Condé en plein parlement; on se donna des gourmades dans le sanctuaire de la justice.

Il y avait eu des coups donnés à Notre-Dame pour une place que les présidens des enquêtes disputaient au doyen de la grand'chambre, en 1644. On laissa entrer dans le parquet des gens du roi, en 1645, des femmes du peuple qui demandèrent à genoux que le parlement fît révoquer les impôts.

Ce désordre en tout genre continua depuis 1644 jusqu'en 1653, d'abord sans trouble, enfin dans des séditions continuelles d'un bout du royaume à l'autre.

(1652.) Le grand Condé s'oublia jusqu'à donner un soufflet au comte de Rieux, fils du prince d'Elbœuf, chez le duc d'Orléans ; ce n'était pas le moyen de regagner le cœur des Parisiens. Le comte de Rieux rendit le soufflet au vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Nordlingue et de Lens. Cette étrange aventure ne produisit rien ; Monsieur fit mettre pour quelques jours le fils du duc d'Elbœuf à la Bastille, et il n'en fut plus parlé (1).

(1) Des hommes très-instruits des anecdoctes de ce temps prétendent que le prince de Condé n'avait insulté Rieux que

La querelle du duc de Beaufort et du duc de Nemours, son beau-frère, fut sérieuse. Ils s'appelèrent en duel, ayant chacun quatre seconds. Le duc de Nemours fut tué par le duc de Beaufort, et le marquis de Villars (1), surnommé *Orondate*, qui secondait Nemours, tua son adversaire Héricourt, qu'il n'avait jamais vu auparavant. De justice, il n'y en avait pas l'ombre. Les duels étaient fréquens, les déprédations continuelles, les débauches poussées jusqu'à l'impudence publique; mais au milieu de ces désordres il régna toujours une gaîté qui les rendit moins funestes.

Après le sanglant et inutile combat de Saint-Antoine, le roi ne put rentrer dans Paris, et le prince n'y put demeurer long-temps. Une émotion populaire, et le meurtre de plusieurs citoyens dont on le crut l'auteur, le rendirent odieux au peuple. Cependant il avait encore sa brigue au parlement. Ce corps, peu intimidé alors par une cour errante et chassée en quelque façon de la capitale, pressé par les cabales du duc d'Orléans et du prince, déclara par un arrêt (20 juillet 1652) le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume, quoique le roi fût majeur : c'était le même titre qu'on avait donné au duc de Mayenne du temps de la ligue. Le prince de Condé fut nommé généralissime des armées. Les deux parlemens de Paris et de Pontoise, se contestant l'un à l'autre leur autorité,

de paroles ou de gestes : celui-ci donna le premier coup, que les amis du prince lui rendirent avec usure. Les deux avocats-généraux du parlement, Omer Talon et Jérôme Bignon, furent consultés : Talon voulait poursuivre le comte de Rieux; Bignon, plus sage, s'y opposa, et fit revenir son collègue à son avis.

(1) C'est le père du maréchal de Villars, à qui Louis XIV, dans ses malheurs, a dû la victoire et la paix.

donnant des arrêts contraires, et qui par là se seraient rendus le mépris du peuple, s'accordaient à demander l'expulsion de Mazarin : tant la haine contre ce ministre semblait alors le devoir essentiel d'un Français !

Il ne se trouva dans ce temps aucun parti qui ne fût faible ; celui de la cour l'était autant que les autres ; l'argent et les forces manquaient à tous : les factions se multipliaient ; les combats n'avaient produit de chaque côté que des pertes et des regrets. La cour se vit obligée de sacrifier encore Mazarin, que tout le monde appelait la cause des troubles, et qui n'en était que le prétexte. Il sortit une seconde fois du royaume (12 auguste 1652) ; pour surcroît de honte, il fallut que le roi donnât une déclaration publique par laquelle il renvoyait son ministre, en vantant ses services et en se plaignant de son exil (1).

Charles I[er], roi d'Angleterre, venait de perdre la tête sur un échafaud pour avoir, dans le commencement des troubles, abandonné le sang de Straffort, son ami, à son parlement ; Louis XIV, au contraire, devint le maître paisible de son royaume en souffrant l'exil de Mazarin. Ainsi les mêmes faiblesses eurent des succès bien différens. Le roi d'Angleterre, en abandonnant son favori, enhardit un peuple qui respirait la guerre et qui haïssait les rois ; et Louis XIV, ou plutôt la reine-mère, en renvoyant le cardinal, ôta tout prétexte de révolte à un peuple las de la guerre et qui aimait la royauté.

Le cardinal à peine parti pour aller à Bouillon, lieu de sa nouvelle retraite, les citoyens de Paris, de leur

(1) Ce fut pendant cet exil que le cardinal écrivait au roi : *Il ne me reste pas un asile dans un royaume dont j'ai reculé toutes les frontières.*

seul mouvement, députèrent au roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. Il y rentra (20 octobre 1652); et tout y fut si paisible, qu'il eût été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confusion. Gaston d'Orléans, malheureux dans ses entreprises, qu'il ne sut jamais soutenir, fut relégué à Blois, où il passa le reste de sa vie dans le repentir; et il fut le deuxième fils de Henri-le-Grand qui mourut sans beaucoup de gloire. Le cardinal de Retz, aussi imprudent qu'audacieux, fut arrêté dans le Louvre; et après avoir été conduit de prison en prison, il mena long-temps une vie errante, qu'il finit enfin dans la retraite, où il acquit des vertus que son grand courage n'avait pu connaître dans les agitations de sa fortune.

Quelques conseillers, qui avaient le plus abusé de leur ministère, payèrent leurs démarches par l'exil; les autres se renfermèrent dans les bornes de la magistrature, et quelques-uns s'attachèrent à leur devoir par une gratification annuelle de cinq cents écus, que Fouquet, procureur-général et surintendant des finances, leur fit donner sous main (*a*).

Le prince de Condé cependant, abandonné en France de presque tous ses partisans, et mal secouru des Espagnols, continuait sur les frontières de la Champagne une guerre malheureuse. Il restait encore des factions dans Bordeaux, mais elles furent bientôt apaisées.

Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal Mazarin; cependant à peine fut-il chassé par le cri général des Français, et par une déclaration du roi, que le roi le fit revenir (mars 1653). Il fut étonné de rentrer dans Paris tout-puissant et tranquille.

(*a*) Mémoires de Gourville.

Louis XIV le reçut comme un père, et le peuple comme un maître. On lui fit un festin à l'Hôtel-de-ville, au milieu des acclamations des citoyens : il jeta de l'argent à la populace ; mais on dit que, dans la joie d'un si heureux changement, il marqua du mépris pour l'inconstance, ou plutôt pour la folie des Parisiens. Les officiers du parlement, après avoir mis sa tête à prix comme celle d'un voleur public, briguèrent presque tous l'honneur de venir lui demander sa protection ; et ce même parlement, peu de temps après, condamna par contumace le prince de Condé à perdre la vie (27 mars 1653) ; changement ordinaire dans de pareils temps, et d'autant plus humiliant, que l'on condamnait par des arrêts celui dont on avait si long-temps partagé les fautes.

On vit le cardinal, qui pressait cette condamnation de Condé, marier au prince de Conti, son frère, l'une de ses nièces : preuve que le pouvoir de ce ministre allait être sans bornes.

Le roi réunit les parlemens de Paris et de Pontoise ; il défendit les assemblées des chambres. Le parlement voulut remontrer ; on mit en prison un conseiller, on en exila quelques autres ; le parlement se tut : tout était déjà changé.

CHAPITRE VI.

État de la France jusqu'à la mort du cardinal Mazarin, en 1661.

PENDANT que l'état avait été ainsi déchiré au-dedans, il avait été attaqué et affaibli au-dehors. Tout le fruit des batailles de Rocroi, de Lens et de Nordlingue fut perdu. La place importante de Dunkerque fut reprise par les Espagnols (1651) ; ils chassèrent les Français de Barcelone ; ils reprirent Casal en Italie.

Cependant, malgré les tumultes d'une guerre civile, et le poids d'une guerre étrangère, le cardinal Mazarin avait été assez habile et assez heureux pour conclure cette célèbre paix de Westphalie (1648) par laquelle l'empereur et l'Empire vendirent au roi et à la couronne de France la souveraineté de l'Alsace pour trois millions de livres, payables à l'archiduc, c'est-à-dire, pour environ six millions d'aujourd'hui. Par ce traité, devenu pour l'avenir la base de tous les traités, un nouvel électorat fut créé pour la maison de Bavière. Les droits de tous les princes et des villes impériales, les priviléges des moindres gentilshommes allemands furent confirmés. Le pouvoir de l'empereur fut restreint dans des bornes étroites, et les Français, joints aux Suédois, devinrent les législateurs de l'Empire. Cette gloire de la France était due, au moins en partie, aux armes de la Suède. Gustave-Adolphe avait commencé d'ébranler l'Empire. Ses généraux avaient encore poussé assez loin leurs conquêtes sous le gou-

vernement de sa fille Christine. Son général Vrangel était près d'entrer en Autriche. Le comte de Kœnigsmarck était maître de la moitié de la ville de Prague, et assiégeait l'autre, lorsque cette paix fut conclue. Pour accabler ainsi l'empereur, il n'en coûta guère à la France qu'environ un million par an donné aux Suédois.

Aussi la Suède obtint par ces traités de plus grands avantages que la France; elle eut la Poméranie, beaucoup de places et de l'argent. Elle força l'empereur de faire passer entre les mains des luthériens des bénéfices qui appartenaient aux catholiques romains. Rome cria à l'impiété, et dit que la cause de Dieu était trahie. Les protestans se vantèrent qu'ils avaient sanctifié l'ouvrage de la paix en dépouillant des papistes. L'intérêt seul fit parler tout le monde.

L'Espagne n'entra point dans cette paix, et avec assez de raison : car, voyant la France plongée dans les guerres civiles, le ministère espagnol espéra profiter des divisions de la France. Les troupes allemandes licenciées devinrent aux Espagnols un nouveau secours. L'empereur, depuis la paix de Munster, fit passer en Flandre, en quatre ans de temps, près de trente mille hommes. C'était une violation manifeste des traités; mais ils ne sont presque jamais exécutés autrement.

Les ministres de Madrid eurent, dans le commencement de ces négociations de Westphalie, l'adresse de faire une paix particulière avec la Hollande. La monarchie espagnole fut enfin trop heureuse de n'avoir plus pour ennemis et de reconnaître pour souverains ceux qu'elle avait traités si long-temps de rebelles indignes de pardon. Ces républicains augmentèrent leurs richesses, et affermirent leur grandeur et leur tranquillité en traitant avec l'Espagne (1653), sans rompre avec la France.

Ils étaient si puissans, que, dans une guerre qu'ils eurent quelque temps après avec l'Angleterre, ils mirent en mer cent vaisseaux de ligne; et la victoire demeura souvent indécise entre Black, l'amiral anglais, et Tromp, l'amiral de Hollande, qui étaient tous deux sur mer ce que les Condé et les Turenne étaient sur terre. La France n'avait pas en ce temps dix vaisseaux de cinquante pièces de canon qu'elle pût mettre en mer; sa marine s'anéantissait de jour en jour.

Louis XIV se trouva donc, en 1653, maître absolu d'un royaume encore ébranlé des secousses qu'il avait reçues, rempli de désordres en tout genre d'administration, mais plein de ressources; n'ayant aucun allié, excepté la Savoie, pour faire une guerre offensive, et n'ayant plus d'ennemis étrangers que l'Espagne, qui était alors en plus mauvais état que la France. Tous les Français qui avaient fait la guerre civile étaient soumis, hors le prince de Condé et quelques-uns de ses partisans, dont un ou deux lui étaient demeurés fidèles par amitié et par grandeur d'âme, comme le comte de Coligni et Bouteville, et les autres, parce que la cour ne voulut pas les acheter assez chèrement.

Condé, devenu général des armées espagnoles, ne put relever un parti qu'il avait affaibli lui-même par la destruction de leur infanterie aux journées de Rocroi et de Lens. Il combattait avec des troupes nouvelles, dont il n'était pas le maître, contre les vieux régimens français qui avaient appris à vaincre sous lui, et qui étaient commandés par Turenne.

Le sort de Turenne et de Condé fut d'être toujours vainqueurs quand ils combattirent ensemble à la tête des Français, et d'être battus quand ils commandèrent les Espagnols.

Turenne avait à peine sauvé les débris de l'armée d'Espagne à la bataille de Réthel lorsque de général

du roi de France il s'était fait le lieutenant d'un général espagnol; le prince de Condé eut le même sort devant Arras. L'archiduc et lui assiégeaient cette ville. Turenne les assiégea dans leur camp, et força leurs lignes (25 auguste 1654); les troupes de l'archiduc furent mises en fuite. Condé, avec deux régimens de Français et de Lorrains, soutint seul les efforts de l'armée de Turenne; et tandis que l'archiduc fuyait, il battit le maréchal d'Hocquincourt; il repoussa le maréchal de la Ferté, et se retira victorieux en couvrant la retraite des Espagnols vaincus. Aussi le roi d'Espagne lui écrivit ces propres paroles : *J'ai su que tout était perdu, et que vous avez tout conservé.*

Il est difficile de dire ce qui fait perdre ou gagner les batailles; mais il est certain que le prince de Condé était un des grands hommes de guerre qui eussent jamais paru, et que l'archiduc et son conseil ne voulurent rien faire dans cette journée de ce que Condé avait proposé.

Arras sauvé, les lignes forcées, et l'archiduc mis en fuite, comblèrent Turenne de gloire; et on observa que, dans la lettre écrite au nom du roi au parlement (*a*) sur cette victoire, on y attribua le succès de toute la campagne au cardinal Mazarin, et qu'on ne fit pas même mention du nom de Turenne. Le cardinal s'était trouvé en effet à quelques lieues d'Arras avec le roi. Il était même entré dans le camp au siége de Stenay, que Turenne avait pris avant de secourir Arras. On avait tenu devant le cardinal des conseils de guerre. Sur ce fondement il s'attribua l'honneur des événemens; et cette vanité lui donna un ridicule que toute l'autorité du ministère ne put effacer.

Le roi ne se trouva point à la bataille d'Arras, et

(*a*) Datée de Vincennes, du 11 septembre 1654.

aurait pu y être : il était allé à la tranchée au siége de Stenay; mais le cardinal Mazarin ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, à laquelle le repos de l'état et la puissance du ministre semblaient attachés.

D'un côté, Mazarin, maître absolu de la France et du jeune roi; de l'autre, don Louis de Haro, qui gouvernait l'Espagne et Philippe IV, continuaient, sous le nom de leurs maîtres, cette guerre peu vivement soutenue. Il n'était pas encore question dans le monde du nom de Louis XIV, et jamais on n'avait parlé du roi d'Espagne. Il n'y avait alors qu'une tête couronnée en Europe qui eût une gloire personnelle : la seule Christine, reine de Suède, gouvernait par elle-même, et soutenait l'honneur du trône, abandonné ou flétri, ou inconnu dans les autres états.

Charles II, roi d'Angleterre, fugitif en France avec sa mère et son frère, y traînait ses malheurs et ses espérances. Un simple citoyen avait subjugué l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande. Cromwell, cet usurpateur digne de régner, avait pris le nom de *protecteur*, et non celui de roi, parce que les Anglais savaient jusqu'où les droits de leurs rois devaient s'étendre, et ne connaissaient pas quelles étaient les bornes de l'autorité d'un protecteur.

Il affermit son pouvoir en sachant le réprimer à propos : il n'entreprit point sur les priviléges dont le peuple était jaloux; il ne logea jamais de gens de guerre dans la cité de Londres; il ne mit aucun impôt dont on pût murmurer; il n'offensa point les yeux par trop de faste; il ne se permit aucun plaisir; il n'accumula point de trésors; il eut soin que la justice fût observée avec cette impartialité impitoyable qui ne distingue point les grands des petits.

Le frère de Pantaléon Sâ, ambassadeur de Portugal en Angleterre, ayant cru que sa licence serait impu-

nie, parce que la personne de son frère était sacrée, insulta des citoyens de Londres, et en fit assassiner un pour se venger de la résistance des autres; il fut condamné à être pendu. Cromwell, qui pouvait lui faire grâce, le laissa exécuter, et signa ensuite un traité avec l'ambassadeur.

Jamais le commerce ne fut si libre ni si florissant, jamais l'Angleterre n'avait été si riche. Ses flottes victorieuses fesaient respecter son nom sur toutes les mers, tandis que Mazarin, uniquement occupé de dominer et de s'enrichir, laissait languir dans la France la justice, le commerce, la marine, et même les finances. Maître de la France comme Cromwell l'était de l'Angleterre, après une guerre civile, il eût pu faire pour le pays qu'il gouvernait ce que Cromwell avait fait pour le sien; mais il était étranger, et l'âme de Mazarin, qui n'avait pas la barbarie de celle de Cromwell, n'en avait pas aussi la grandeur.

Toutes les nations de l'Europe, qui avaient négligé l'alliance de l'Angleterre sous Jacques Ier et sous Charles Ier, la briguèrent sous le protecteur. La reine Christine elle-même, quoiqu'elle eût détesté le meurtre de Charles Ier, entra dans l'alliance d'un tyran qu'elle estimait.

Mazarin et don Louis de Haro prodiguèrent à l'envi leur politique pour s'unir avec le protecteur. Il goûta quelque temps la satisfaction de se voir courtisé par les deux plus puissans royaumes de la chrétienté.

Le ministre espagnol lui offrait de l'aider à prendre Calais; Mazarin lui proposait d'assiéger Dunkerque, et de lui remettre cette ville. Cromwell avait à choisir entre les clefs de la France et celles de la Flandre. Il fut beaucoup sollicité aussi par Condé; mais il ne voulut point négocier avec un prince qui

n'avait plus pour lui que son nom, et qui était sans parti en France et sans pouvoir chez les Espagnols.

Le protecteur se détermina pour la France, mais sans faire de traité particulier, et sans partager des conquêtes par avance : il voulait illustrer son usurpation par de plus grandes entreprises. Son dessein était d'enlever le Mexique aux Espagnols; mais ils furent avertis à temps. Les amiraux de Cromwell leur prirent du moins la Jamaïque (mai 1655), île que les Anglais possèdent encore, et qui assure leur commerce dans le Nouveau-Monde. Ce ne fut qu'après l'expédition de la Jamaïque que Cromwell signa son traité avec le roi de France, mais sans faire encore mention de Dunkerque. Le protecteur traita d'égal à égal; il força le roi à lui donner le titre de frère dans ses lettres (1655). Son secrétaire signa avant le plénipotentiaire de France dans la minute du traité qui resta en Angleterre; mais il traita véritablement en supérieur, en obligeant le roi de France de faire sortir de ses états Charles II et le duc d'York, petits-fils de Henri IV, à qui la France devait un asile. On ne pouvait faire un plus grand sacrifice de l'honneur à la fortune.

Tandis que Mazarin fesait ce traité, Charles II lui demandait une de ses nièces en mariage. Le mauvais état de ses affaires, qui obligeait ce prince à cette démarche, fut ce qui lui attira un refus. On a même soupçonné le cardinal d'avoir voulu marier au fils de Cromwell celle qu'il refusait au roi d'Angleterre. Ce qui est sûr, c'est que, lorsqu'il vit ensuite le chemin du trône moins fermé à Charles II, il voulut renouer ce mariage; mais il fut refusé à son tour.

La mère de ces deux princes, Henriette de France, fille de Henri-le-Grand, demeurée en France sans secours, fut réduite à conjurer le cardinal d'obtenir au

moins de Cromwell qu'on lui payât son douaire. C'était le comble des humiliations les plus douloureuses de demander une subsistance à celui qui avait versé le sang de son mari sur un échafaud. Mazarin fit de faibles instances en Angleterre au nom de cette reine, et lui annonça qu'il n'avait rien obtenu. Elle resta dans la pauvreté, et dans la honte d'avoir imploré la pitié de Cromwell, tandis que ses enfans allaient, dans l'armée de Condé et de don Juan d'Autriche, apprendre le métier de la guerre contre la France qui les abandonnait.

Les enfans de Charles Ier, chassés de France, se réfugièrent en Espagne; les ministres espagnols éclatèrent dans toutes les cours, et surtout à Rome, de vive voix et par écrit, contre un cardinal qui sacrifiait, disaient-ils, les lois divines et humaines, l'honneur et la religion, au meurtrier d'un roi, et qui chassait de France Charles II et le duc d'York, cousins de Louis XIV, pour plaire au bourreau de leur père. Pour toute réponse aux cris des Espagnols, on produisit les offres qu'ils avaient faites eux-mêmes au protecteur.

La guerre continuait toujours en Flandre avec des succès divers. Turenne, ayant assiégé Valenciennes avec le maréchal de la Ferté, éprouva le même revers que Condé avait essuyé devant Arras. Le prince, secondé alors de don Juan d'Autriche, plus digne de combattre à ses côtés que n'était l'archiduc, força les lignes du maréchal de la Ferté, le prit prisonnier, et délivra Valenciennes. Turenne fit ce que Condé avait fait dans une déroute pareille. Il sauva l'armée battue (17 juillet 1656), et fit tête partout à l'ennemi; il alla même, un mois après, assiéger et prendre la petite ville de la Capelle. C'était peut-être la première fois qu'une armée battue avait osé faire un siége.

Cette marche de Turenne, si estimée, après laquelle il prit la Capelle, fut éclipsée par une marche plus belle encore du prince de Condé. Turenne assiégeait à peine Cambrai, que Condé (30 mai 1658), suivi de deux mille chevaux, perça à travers l'armée des assiégeans, et, ayant renversé tout ce qui voulait l'arrêter, il se jeta dans la ville. Les citoyens reçurent à genoux leur libérateur. Ainsi ces deux hommes opposés l'un à l'autre déployaient les ressources de leur génie. On les admirait dans leurs retraites comme dans leurs victoires, dans leur bonne conduite et dans leurs fautes mêmes, qu'ils savaient toujours réparer. Leurs talens arrêtaient tour à tour les progrès de l'une et de l'autre monarchie ; mais le désordre des finances en Espagne et en France était encore un plus grand obstacle à leurs succès.

La ligue faite avec Cromwell donna enfin à la France une supériorité plus marquée : d'un côté, l'amiral Black alla brûler les galions d'Espagne auprès des îles Canaries, et leur fit perdre les seuls trésors avec lesquels la guerre pouvait se soutenir ; de l'autre, vingt vaisseaux anglais vinrent bloquer le port de Dunkerque, et six mille vieux soldats, qui avaient fait la révolution d'Angleterre, renforcèrent l'armée de Turenne.

Alors Dunkerque, la plus importante place de la Flandre, fut assiégée par mer et par terre. Condé et don Juan d'Autriche, ayant ramassé toutes leurs forces, se présentèrent pour la secourir. L'Europe avait les yeux sur cet événement. Le cardinal Mazarin mena Louis XIV auprès du théâtre de la guerre, sans lui permettre d'y monter, quoiqu'il eût près de vingt ans. Ce prince se tint dans Calais. Ce fut là que Cromwell lui envoya une ambassade fastueuse, à la tête de laquelle était son gendre, le lord Falcom-

bridge. Le roi lui envoya le duc de Créqui et Mancini, duc de Nevers, neveu du cardinal, suivis de deux cents gentilshommes. Mancini présenta au protecteur une lettre du cardinal. Cette lettre est remarquable, Mazarin lui dit *qu'il est affligé de ne pouvoir lui rendre en personne les respects dus au plus grand homme du monde*. C'est ainsi qu'il parlait à l'assassin du gendre de Henri IV, et de l'oncle de Louis XIV, son maître.

Cependant le prince maréchal de Turenne attaqua l'armée d'Espagne, ou plutôt l'armée de Flandre, près des Dunes. Elle était commandée par don Juan d'Autriche, fils de Philippe IV et d'une comédienne, et qui devint deux ans après beau-frère de Louis XIV. Le prince de Condé était dans cette armée, mais il ne commandait pas : ainsi il ne fut pas difficile à Turenne de vaincre (14 juin 1658). Les six mille Anglais contribuèrent à la victoire; elle fut complète. Les deux princes d'Angleterre, qui furent depuis rois, virent leurs malheurs augmentés dans cette journée par l'ascendant de Cromwell.

Le génie du grand Condé ne put rien contre les meilleures troupes de France et d'Angleterre. L'armée espagnole fut détruite. Dunkerque se rendit bientôt après. Le roi accourut avec son ministre pour voir passer la garnison. Le cardinal ne laissa paraître Louis XIV ni comme guerrier ni comme roi; il n'avait point d'argent à distribuer aux soldats; à peine était-il servi : il allait manger chez Mazarin ou chez le maréchal de Turenne quand il était à l'armée. Cet oubli de la dignité royale n'était pas dans Louis XIV l'effet du mépris pour le faste, mais celui du dérangement de ses affaires, et du soin que le cardinal avait de réunir pour soi-même la splendeur et l'autorité.

Louis n'entra dans Dunkerque que pour la rendre

au lord Lockhart, ambassadeur de Cromwell. Mazarin essaya si par quelque finesse il pourrait éluder le traité, et ne pas remettre la place; mais Lockhart menaça, et la fermeté anglaise l'emporta sur l'habileté italienne.

Plusieurs personnes ont assuré que le cardinal, qui s'était attribué l'événement d'Arras, voulut engager Turenne à lui céder encore l'honneur de la bataille des Dunes : du Bec-Crépin, comte de Moret, vint, dit-on, de la part du ministre proposer au général d'écrire une lettre par laquelle il parût que le cardinal avait arrangé lui-même tout le plan des opérations. Turenne reçut avec mépris ces insinuations, et ne voulut point donner un aveu qui eût produit la honte d'un général d'armée et le ridicule d'un homme d'église. Mazarin, qui avait eu cette faiblesse, eut celle de rester brouillé jusqu'à sa mort avec Turenne.

Au milieu de ce premier triomphe, le roi tomba malade à Calais, et fut plusieurs jours à la mort. Aussitôt tous les courtisans se tournèrent vers son frère Monsieur. Mazarin prodigua les ménagemens, les flatteries et les promesses au maréchal du Plessis-Praslin, ancien gouverneur de ce jeune prince, et au comte de Guiche, son favori. Il se forma dans Paris une cabale assez hardie pour écrire à Calais contre le cardinal. Il prit ses mesures pour sortir du royaume, et pour mettre à couvert ses richesses immenses. Un empirique d'Abbeville guérit le roi avec du vin émétique que les médecins de la cour regardaient comme un poison. Ce bonhomme s'asseyait sur le lit du roi, et disait : Voilà un garçon bien malade, mais il n'en mourra pas. Dès qu'il fut convalescent, le cardinal exila tous ceux qui avaient cabalé contre lui.

Peu de mois après mourut Cromwell (13 septembre 1658), à l'âge de cinquante-cinq ans, au milieu

des projets qu'il fesait pour l'affermissement de sa puissance et pour la gloire de sa nation. Il avait humilié la Hollande, imposé les conditions d'un traité au Portugal, vaincu l'Espagne, et forcé la France à briguer son alliance. Il avait dit, depuis peu, en apprenant avec quelle hauteur ses amiraux s'étaient conduits à Lisbonne : « Je veux qu'on respecte la république anglaise autant qu'on a respecté autrefois la république romaine. » Les médecins lui annoncèrent la mort. Je ne sais s'il est vrai qu'il fit en ce moment l'enthousiaste et le prophète, et s'il leur répondit que Dieu ferait un miracle en sa faveur. Thurlo, son secrétaire, prétend qu'il leur dit : *La nature peut plus que les médecins.* Ces mots ne sont point d'un prophète, mais d'un homme très-sensé. Il se peut qu'étant convaincu que les médecins pouvaient se tromper, il voulût, en cas qu'il en réchappât, se donner auprès du peuple la gloire d'avoir prédit sa guérison, et rendre par là sa personne plus respectable, et même plus sacrée.

Il fut enterré en monarque légitime, et laissa dans l'Europe la réputation d'un homme intrépide, tantôt fanatique, tantôt fourbe, et d'un usurpateur qui avait su régner.

Le chevalier Temple prétend que Cromwell avait voulu avant sa mort s'unir avec l'Espagne contre la France, et se faire donner Calais, avec le secours des Espagnols, comme il avait eu Dunkerque par les mains des Français. Rien n'était plus dans son caractère et dans sa politique. Il eût été l'idole du peuple anglais en dépouillant ainsi, l'une après l'autre, deux nations que la sienne haïssait également. La mort renversa ses grands desseins, sa tyrannie et la grandeur de l'Angleterre.

Il est à remarquer qu'on porta le deuil de Cromwell à la cour de France, et que Mademoiselle fut la seule

qui ne rendit point cet hommage à la mémoire du meurtrier d'un roi son parent.

Nous avons vu déjà (*a*) que Richard Cromwell succéda paisiblement et sans contradiction au protectorat de son père comme un prince de Galles aurait succédé à un roi d'Angleterre. Richard fit voir que du caractère d'un seul homme dépend souvent la destinée de l'état. Il avait un génie bien contraire à celui d'Olivier Cromwell, toute la douceur des vertus civiles, et rien de cette intrépidité féroce qui sacrifie tout à ses intérêts. Il eût conservé l'héritage acquis par les travaux de son père, s'il eût voulu faire tuer trois ou quatre principaux officiers de l'armée qui s'opposaient à son élévation. Il aima mieux se démettre du gouvernement que de régner par des assassinats; il vécut particulier, et même ignoré, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, dans le pays dont il avait été quelques jours le souverain. Après sa démission du protectorat, il voyagea en France : on sait qu'à Montpellier, le prince de Conti, frère du grand Condé, en lui parlant sans le connaître, lui dit un jour : « Olivier Cromwell était un grand homme, mais son fils Richard est un misérable de n'avoir pas su jouir du fruit des crimes de son père. » Cependant ce Richard vécut heureux, et son père n'avait jamais connu le bonheur.

Quelque temps auparavant la France vit un autre exemple bien plus mémorable du mépris d'une couronne. Christine, reine de Suède, vint à Paris. On admira en elle une jeune reine qui, à vingt-sept ans, avait renoncé à la souveraineté dont elle était digne pour vivre libre et tranquille. Il est honteux aux écrivains protestans d'avoir osé dire, sans la moindre preuve, qu'elle ne quitta sa couronne que parce qu'elle

(*a*) Dans l'*Essai sur les mœurs, etc.*

ne pouvait plus la garder. Elle avait formé ce dessein dès l'âge de vingt ans, et l'avait laissé mûrir sept années. Cette résolution, si supérieure aux idées vulgaires, et si long-temps méditée, devait fermer la bouche à ceux qui lui reprochaient de la légèreté et une abdication involontaire. L'un de ces deux reproches détruisait l'autre; mais il faut toujours que ce qui est grand soit attaqué par les petits esprits.

Pour connaître le génie unique de cette reine, on n'a qu'à lire ses lettres. Elle dit dans celle qu'elle écrivit à Chanut, autrefois ambassadeur de France auprès d'elle : « J'ai possédé sans faste, je quitte avec facilité. Après cela ne craignez pas pour moi; mon bien n'est pas au pouvoir de la fortune. » Elle écrivit au prince de Condé : « Je me tiens autant honorée par votre estime que par la couronne que j'ai portée. Si, après l'avoir quittée, vous m'en jugez moins digne, j'avouerai que le repos que j'ai tant souhaité me coûte cher; mais je ne me repentirai pourtant point de l'avoir acheté au prix d'une couronne, et je ne noircirai jamais une action qui m'a semblé belle par un lâche repentir; et s'il arrive que vous condamniez cette action, je vous dirai pour toute excuse que je n'aurais pas quitté les biens que la fortune m'a donnés, si je les eusse crus nécessaires à ma félicité, et que j'aurais prétendu à l'empire du monde, si j'eusse été aussi assurée d'y réussir ou de mourir que le serait le grand Condé. »

Telle était l'âme de cette personne si singulière; tel était son style dans notre langue, qu'elle avait parlée rarement. Elle savait huit langues; elle avait été disciple et amie de Descartes, qui mourut à Stockholm, dans son palais, après n'avoir pu obtenir une pension en France, où ses ouvrages furent même proscrits pour les seules bonnes choses qui y fussent. Elle avait attiré en Suède tous ceux qui pouvaient l'éclairer. Le chagrin

de n'en trouver aucun parmi ses sujets l'avait dégoûtée de ne régner sur un peuple qui n'était que soldat. Elle crut qu'il valait mieux vivre avec des hommes qui pensent que de commander à des hommes sans lettres ou sans génie. Elle avait cultivé tous les arts dans un climat où ils étaient alors inconnus. Son dessein était d'aller se retirer au milieu d'eux en Italie. Elle ne vint en France que pour y passer, parce que ces arts ne commençaient qu'à y naître. Son goût la fixait à Rome. Dans cette vue elle avait quitté la religion luthérienne pour la catholique ; indifférente pour l'une et pour l'autre, elle ne fit point scrupule de se conformer en apparence aux sentimens du peuple chez qui elle voulut passer sa vie. Elle avait quitté son royaume en 1654, et fait publiquement, à Inspruck, la cérémonie de son abjuration. Elle plut à la cour de France, quoiqu'il ne se trouvât pas une femme dont le génie pût atteindre au sien. Le roi la vit, et lui rendit de grands honneurs ; mais à peine lui parla-t-il ; élevé dans l'ignorance, le bon sens avec lequel il était né le rendait timide.

La plupart des femmes et des courtisans n'observèrent autre chose dans cette reine philosophe, sinon qu'elle n'était pas coiffée à la française, et qu'elle dansait mal. Les sages ne condamnèrent dans elle que le meurtre de Monaldeschi, son écuyer, qu'elle fit assassiner à Fontainebleau dans un second voyage. De quelque faute qu'il fût coupable envers elle, ayant renoncé à la royauté, elle devait demander justice, et non se la faire. Ce n'était pas une reine qui punissait un sujet ; c'était une femme qui terminait une galanterie par un meurtre ; c'était un Italien qui en fesait assassiner un autre par l'ordre d'une Suédoise, dans un palais du roi de France. Nul ne doit être mis à mort que par les lois. Christine, en Suède, n'aurait eu le droit de faire assassiner personne ; et certes ce qui eût été un crime à

Stockholm n'était pas permis à Fontainebleau. Ceux qui ont justifié cette action méritent de servir de pareils maîtres. Cette honte et cette cruauté ternirent la philosophie de Christine qui lui avait fait quitter un trône. Elle eût été punie en Angleterre, et dans tous les pays où les lois règnent; mais la France ferma les yeux à cet attentat contre l'autorité du roi, contre le droit des nations, et contre l'humanité (*a*).

Après la mort de Cromwell et la déposition de son fils, l'Angleterre resta un an dans la confusion de l'anarchie. Charles-Gustave, à qui la reine Christine avait donné le royaume de Suède, se fesait redouter

(*a*) Un nommé la Beaumelle, qui falsifia le *Siècle de Louis XIV*, et qui le fit imprimer à Francfort, avec des notes aussi scandaleuses que fausses, dit à ce sujet que Christine était en droit de faire assassiner Monaldeschi, parce qu'elle ne voyageait pas incognito; et il ajoute que Pierre-le-Grand, entrant dans un café à Londres, tout écumant de colère, parce que, disait-il, un de ses généraux lui avait menti, s'écria qu'il avait été tenté de le fendre en deux d'un coup de sabre; qu'alors un marchand anglais avait dit au czar qu'on aurait condamné sa majesté à être pendue.

On est obligé de relever ici l'insolence absurde d'un pareil conte. Peut-on imaginer que le czar Pierre aille dire, dans un café, qu'un de ses généraux lui a menti? Fend-on aujourd'hui un homme en deux d'un coup de sabre? Un empereur va-t-il se plaindre à un marchand anglais de ce qu'un général lui a menti? En quelle langue parlait-il à ce marchand, lui qui ne savait pas l'anglais? Comment ce feseur de notes peut-il dire que Christine, après son abdication, était en droit de faire assassiner un Italien à Fontainebleau, et ajouter, pour le prouver, qu'on aurait pendu Pierre-le-Grand à Londres? On sera forcé de remarquer quelquefois les absurdités de ce même éditeur. En fait d'histoire, il ne faut pas dédaigner de répondre; il n'y a que trop de lecteurs qui se laissent séduire par les mensonges d'un écrivain sans pudeur, sans retenue, sans science et sans raison.

dans le Nord et dans l'Allemagne. L'empereur Ferdinand III était mort en 1657 ; son fils Léopold, âgé de dix-sept ans, déjà roi de Hongrie et de Bohème, n'avait point été élu roi des Romains du vivant de son père. Mazarin voulut essayer de faire Louis XIV empereur. Ce dessein était chimérique ; il eût fallu ou forcer les électeurs ou les séduire. La France n'était ni assez forte pour ravir l'Empire, ni assez riche pour l'acheter : aussi les premières ouvertures faites à Francfort par le maréchal de Grammont et par Lionne furent-elles abandonnées aussitôt que proposées. Léopold fut élu. Tout ce que put la politique de Mazarin (auguste 1658), ce fut de faire une ligue avec des princes allemands pour l'observation des traités de Munster, et pour donner un frein à l'autorité de l'empereur sur l'Empire.

La France, après la bataille des Dunes, était puissante au dehors par la gloire de ses armes, et par l'état où étaient réduites les autres nations ; mais le dedans souffrait ; il était épuisé d'argent ; on avait besoin de la paix.

Les nations, dans les monarchies chrétiennes, n'ont presque jamais d'intérêt aux guerres de leurs souverains. Les armées mercenaires, levées par ordre d'un ministre, et conduites par un général qui obéit en aveugle à ce ministre, font plusieurs campagnes ruineuses sans que les rois au nom desquels elles combattent aient l'espérance ou même le dessein de ravir tout le patrimoine l'un de l'autre. Le peuple vainqueur ne profite jamais des dépouilles du peuple vaincu : il paie tout ; il souffre dans la prospérité des armes comme dans l'adversité, et la paix lui est presque aussi nécessaire après la plus grande victoire que quand les ennemis ont pris ses places frontières.

Il fallait deux choses au cardinal pour consommer

heureusement son ministère ; faire la paix, et assurer le repos de l'état par le mariage du roi. Les cabales pendant sa maladie lui fesaient sentir combien un héritier du trône était nécessaire à la grandeur du ministre. Toutes ces considérations le déterminèrent à marier Louis XIV promptement. Deux partis se présentaient, la fille du roi d'Espagne et la princesse de Savoie. Le cœur du roi avait pris un autre engagement ; il aimait éperdument mademoiselle Mancini, l'une des nièces du cardinal : né avec un cœur tendre et de la fermeté dans ses volontés, plein de passion et sans expérience, il aurait pu se résoudre à épouser sa maîtresse.

Madame de Motteville, favorite de la reine-mère, dont les mémoires ont un grand air de vérité, prétend que Mazarin fut tenté de laisser agir l'amour du roi et de mettre sa nièce sur le trône. Il avait déjà marié une autre nièce au prince de Conti, une au duc de Mercœur ; celle que Louis XIV aimait avait été demandée en mariage par le roi d'Angleterre : c'étaient autant de titres qui pouvaient justifier son ambition. Il pressentit adroitement la reine-mère : *Je crains bien*, lui dit-il, *que le roi ne veuille trop fortement épouser ma nièce*. La reine, qui connaissait le ministre, comprit qu'il souhaitait ce qu'il feignait de craindre. Elle lui répondit avec la hauteur d'une princesse du sang d'Autriche, fille, femme et mère de rois, et avec l'aigreur que lui inspirait depuis quelque temps un ministre qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Elle lui dit : « Si le roi était capable de cette indignité, je me mettrais avec mon second fils à la tête de toute la nation contre le roi et contre vous. »

Mazarin ne pardonna jamais, dit-on, cette réponse à la reine : mais il prit le parti sage de penser comme elle ; il se fit lui-même un honneur et un mérite de

s'opposer à la passion de Louis XIV. Son pouvoir n'avait pas besoin d'une reine de son sang pour appui : il craignait même le caractère de sa nièce; et il crut affermir encore la puissance de son ministère en fuyant la gloire dangereuse d'élever trop sa maison.

Dès l'année 1656, il avait envoyé Lionne en Espagne solliciter la paix, et demander l'infante; mais don Louis de Haro, persuadé que, quelque faible que fût l'Espagne, la France ne l'était pas moins, avait rejeté les offres du cardinal. L'infante, fille du premier lit, était destinée au jeune Léopold. Le roi d'Espagne, Philippe IV, n'avait alors de son second mariage qu'un fils dont l'enfance malsaine fesait craindre pour sa vie. On voulait que l'infante, qui pouvait être héritière de tant d'états, portât ses droits dans la maison d'Autriche, et non dans une maison ennemie; mais enfin Philippe IV ayant eu un autre fils, don Philippe Prosper, et sa femme étant encore enceinte, le danger de donner l'infante au roi de France lui parut moins grand, et la bataille des Dunes lui rendit la paix nécessaire.

Les Espagnols promirent l'infante, et demandèrent une suspension d'armes. Mazarin et don Louis se rendirent sur les frontières d'Espagne et de France (1659) dans l'île des Faisans. Quoique le mariage d'un roi de France et la paix générale fussent l'objet de leurs conférences, cependant plus d'un mois se passa à arranger les difficultés sur la préséance, et à régler des cérémonies. Les cardinaux se disaient égaux aux rois, et supérieurs aux autres souverains. La France prétendait avec plus de justice la prééminence sur les autres puissances. Cependant don Louis de Haro mit une égalité parfaite entre Mazarin et lui, entre la France et l'Espagne.

Les conférences durèrent quatre mois. Mazarin et

don Louis y déployèrent toute leur politique : celle du cardinal était la finesse, celle de don Louis la lenteur. Celui-ci ne donnait jamais de paroles, et celui-là en donnait toujours d'équivoques. Le génie du ministre italien était de vouloir surprendre, celui de l'Espagnol était de s'empêcher d'être surpris. On prétend qu'il disait du cardinal : « Il a un grand défaut en politique, c'est qu'il veut toujours tromper. »

Telle est la vicissitude des choses humaines, que de ce fameux traité des Pyrénées il n'y a pas deux articles qui subsistent aujourd'hui. Le roi de France garda le Roussillon, qu'il aurait toujours conservé sans cette paix ; mais à l'égard de la Flandre, la monarchie espagnole n'y a plus rien. La France était alors l'amie nécessaire du Portugal ; elle ne l'est plus : tout est changé. Mais si don Louis de Haro avait dit que le cardinal Mazarin savait tromper, on a dit depuis qu'il savait prévoir. Il méditait dès long-temps l'alliance des maisons de France et d'Espagne. On cite cette fameuse lettre de lui, écrite pendant les négociations de Munster : « Si le roi très-chrétien pouvait avoir les Pays-Bas et la Franche-Comté en dot, en épousant l'infante, alors nous pourrions aspirer à la succession d'Espagne, quelque renonciation qu'on fît faire à l'infante ; et ce ne serait pas une attente fort éloignée, puisqu'il n'y a que la vie du prince son frère qui l'en pût exclure. » Ce prince était alors Balthazar, qui mourut en 1649.

Le cardinal se trompait évidemment en pensant qu'on pourrait donner les Pays-Bas et la Franche-Comté en mariage à l'infante. On ne stipula pas une seule ville pour sa dot. Au contraire, on rendit à la monarchie espagnole des villes considérables qu'on avait conquises, comme Saint-Omer, Ypres, Menin, Oudenarde et d'autres places. On en garda quelques-

unes. Le cardinal ne se trompa point en croyant que la renonciation serait un jour inutile; mais ceux qui lui font l'honneur de cette prédiction lui font donc prévoir que le prince don Balthazar mourrait en 1649; qu'ensuite les trois enfans du second mariage seraient enlevés au berceau; que Charles, le cinquième de tous ces enfans mâles, mourrait sans postérité; et que ce roi autrichien ferait un jour un testament en faveur d'un petit-fils de Louis XIV. Mais enfin le cardinal Mazarin prévit ce que vaudraient des renonciations, en cas que la postérité mâle de Philippe IV s'éteignît; et des événemens étranges l'ont justifié après plus de cinquante années (1).

Marie-Thérèse, pouvant avoir pour dot les villes que la France rendait, n'apporta, par son contrat de mariage, que cinq cent mille écus d'or au soleil; il en coûta davantage au roi pour l'aller recevoir sur la frontière. Ces cinq cent mille écus, valant alors deux millions cinq cent mille livres, furent pourtant le sujet de beaucoup de contestations entre les deux ministres. Enfin la France n'en reçut jamais que cent mille francs.

Loin que ce mariage apportât aucun autre avantage présent et réel que celui de la paix, l'infante renonça à tous les droits qu'elle pourrait jamais avoir sur aucune terre de son père; et Louis XIV ratifia cette renonciation de la manière la plus solennelle, et la fit ensuite enregistrer au parlement.

(1) La renonciation d'Anne d'Autriche avait été présentée aux états de Castille et d'Aragon, et acceptée par eux. Celle de Marie-Thérèse ne leur fut pas présentée; et c'est une des principales raisons sur lesquelles les casuistes et les jurisconsultes auxquels Charles II s'adressa se fondèrent pour décider que les descendans de Marie-Thérèse étaient les héritiers légitimes de la couronne d'Espagne.

Ces renonciations et ces cinq cent mille écus de dot semblaient être les clauses ordinaires des mariages des infantes d'Espagne avec les rois de France. La reine Anne d'Autriche, fille de Philippe III, avait été mariée à Louis XIII à ces mêmes conditions; et quand on avait donné Isabelle, fille de Henri-le-Grand, à Philippe IV, roi d'Espagne, on n'avait pas stipulé plus de cinq cent mille écus d'or pour sa dot, dont même on ne lui paya jamais rien; de sorte qu'il ne paraissait pas qu'il y eût alors aucun avantage dans ces grands mariages : on n'y voyait que des filles de rois mariées à des rois, ayant à peine un présent de noces.

Le duc de Lorraine, Charles IV, de qui la France et l'Espagne avaient beaucoup à se plaindre, ou plutôt qui avait beaucoup à se plaindre d'elles, fut compris dans le traité, mais en prince malheureux qu'on punissait parce qu'il ne pouvait se faire craindre. La France lui rendit ses états en démolissant Nanci, et en lui défendant d'avoir des troupes. Don Louis de Haro obligea le cardinal Mazarin à faire recevoir en grâce le prince de Condé, en menaçant de lui laisser en souveraineté Rocroi, le Câtelet, et d'autres places dont il était en possession. Ainsi la France gagna à la fois ces villes et le grand Condé. Il perdit sa charge de grand-maître de la maison du roi, qu'on donna ensuite à son fils, et ne revint presque qu'avec sa gloire.

Charles II, roi titulaire d'Angleterre, plus malheureux alors que le duc de Lorraine, vint près des Pyrénées, où l'on traitait cette paix. Il implora le secours de don Louis et de Mazarin. Il se flattait que leurs rois, ses cousins germains réunis, oseraient enfin venger une cause commune à tous les souverains, puisqu'enfin Cromwell n'était plus; il ne put seulement obtenir une entrevue ni avec Mazarin ni avec

don Louis. Lockhart, cet ambassadeur de la république d'Angleterre, était à Saint-Jean-de-Luz ; il se fesait respecter encore, même après la mort du protecteur; et les deux ministres, dans la crainte de choquer cet Anglais, refusèrent de voir Charles II. Ils pensaient que son rétablissement était impossible; et toutes les factions anglaises, quoique divisées entre elles, conspiraient également à ne jamais reconnaître de rois. Ils se trompèrent tous deux : la fortune fit peu de mois après ce que ces deux ministres auraient pu avoir la gloire d'entreprendre. Charles fut rappelé dans ses états par les Anglais sans qu'un seul potentat de l'Europe se fût jamais mis en devoir ni d'empêcher le meurtre du père, ni de servir au rétablissement du fils. Il fut reçu dans les plaines de Douvres par vingt mille citoyens qui se jetèrent à genoux devant lui. Des vieillards, qui étaient de ce nombre, m'ont dit que presque tout le monde fondait en larmes. Il n'y eut peut-être jamais de spectacle plus touchant, ni de révolution plus subite. Ce changement se fit en bien moins de temps que le traité des Pyrénées ne fut conclu; et Charles II était déjà paisible possesseur de l'Angleterre que Louis XIV n'était pas encore marié par procureur.

(*Auguste* 1660.) Enfin le cardinal Mazarin ramena le roi et la nouvelle reine à Paris. Un père qui aurait marié son fils sans lui donner l'administration de son bien n'en eût pas usé autrement que Mazarin ; il revint plus puissant et plus jaloux de sa puissance, et même des honneurs, que jamais. Il exigea et il obtint que le parlement vînt le haranguer par députés. C'était une chose sans exemple dans la monarchie ; mais ce n'était pas une trop grande réparation du mal que le parlement lui avait fait. Il ne donna plus la main aux princes du sang, en lieu tiers, comme autrefois. Celui qui avait

traité don Louis de Haro en égal voulut traiter le grand Condé en inférieur. Il marchait alors avec un faste royal, ayant, outre ses gardes, une compagnie de mousquetaires, qui a été depuis la seconde compagnie des mousquetaires du roi. On n'eut plus auprès de lui un accès libre : si quelqu'un était assez mauvais courtisan pour demander une grâce au roi, il était perdu. La reine-mère, si long-temps protectrice obstinée de Mazarin contre la France, resta sans crédit dès qu'il n'eut plus besoin d'elle. Le roi, son fils, élevé dans une soumission aveugle pour ce ministre, ne pouvait secouer le joug qu'elle lui avait imposé aussi bien qu'à elle-même; elle respectait son ouvrage, et Louis XIV n'osait pas encore régner du vivant de Mazarin.

Un ministre est excusable du mal qu'il fait, lorsque le gouvernail de l'état est forcé dans sa main par les tempêtes; mais, dans le calme, il est coupable de tout le bien qu'il ne fait pas. Mazarin ne fit de bien qu'à lui et à sa famille, par rapport à lui. Huit années de puissance absolue et tranquille, depuis son dernier retour jusqu'à sa mort, ne furent marquées par aucun établissement glorieux ou utile : car le collége des Quatre-Nations ne fut que l'effet de son testament.

Il gouvernait les finances comme l'intendant d'un seigneur obéré. Le roi demandait quelquefois de l'argent à Fouquet, qui lui répondait : « Sire, il n'y a rien dans les coffres de votre majesté, mais monsieur le cardinal vous en prêtera. » Mazarin était riche d'environ deux cents millions, à compter comme on fait aujourd'hui. Plusieurs mémoires disent qu'il en amassa une partie par des moyens trop au-dessous de la grandeur de sa place. Ils rapportent qu'il partageait avec les armateurs les profits de leurs courses : c'est ce qui ne fut jamais prouvé; mais les Hollandais l'en soupçon-

nèrent, et ils n'auraient pas soupçonné le cardinal de Richelieu.

On dit qu'en mourant il eut des scrupules, quoique au-dehors il montrât du courage. Du moins il craignit pour ses biens, et il en fit au roi une donation entière, croyant que le roi les lui rendrait. Il ne se trompa point; le roi lui remit la donation au bout de trois jours. Enfin il mourut (6 mars 1661): et il n'y eut que le roi qui semblât le regretter, car ce prince savait déjà dissimuler. Le joug commençait à lui peser; il était impatient de régner. Cependant il voulut paraître sensible à une mort qui le mettait en possession de son trône.

Louis XIV et la cour portèrent le deuil du cardinal Mazarin; honneur peu ordinaire, et que Henri IV avait fait à la mémoire de Gabrielle d'Estrées.

On n'entreprendra pas ici d'examiner si le cardinal Mazarin a été un grand ministre ou non: c'est à ses actions de parler, et à la postérité de juger. Le vulgaire suppose quelquefois une étendue d'esprit prodigieuse, et un génie presque divin dans ceux qui ont gouverné des empires avec quelque succès. Ce n'est point une pénétration supérieure qui fait les hommes d'état, c'est leur caractère. Les hommes, pour peu qu'ils aient de bon sens, voient tous à peu près leurs intérêts. Un bourgeois d'Amsterdam ou de Berne en sait, sur ce point, autant que Séjan, Ximénès, Buckingham, Richelieu ou Mazarin; mais notre conduite et nos entreprises dépendent uniquement de la trempe de notre âme, et nos succès dépendent de la fortune.

Par exemple, si un génie tel que le pape Alexandre VI, ou Borgia, son fils, avait eu la Rochelle à prendre, il aurait invité dans son camp les principaux chefs sous un serment sacré, et se serait défait d'eux;

Mazarin serait entré dans la ville deux ou trois ans plus tard en gagnant et en divisant les bourgeois. Don Louis de Haro n'eût pas hasardé l'entreprise. Richelieu fit une digue sur la mer, à l'exemple d'Alexandre, et entra dans la Rochelle en conquérant; mais une marée un peu forte, ou un peu plus de diligence de la part des Anglais, délivraient la Rochelle, et fesaient passer Richelieu pour un téméraire.

On peut juger du caractère des hommes par leurs entreprises. On peut bien assurer que l'âme de Richelieu respirait la hauteur et la vengeance; que Mazarin était sage, souple et avide de biens. Mais pour connaître à quel point un ministre a de l'esprit, il faut ou l'entendre souvent parler, ou lire ce qu'il a écrit. Il arrive souvent parmi les hommes d'état ce qu'on voit tous les jours parmi les courtisans; celui qui a le plus d'esprit échoue, et celui qui a dans le caractère plus de patience, de force, de souplesse et de suite, réussit.

En lisant les lettres du cardinal Mazarin et les mémoires du cardinal de Retz, on voit aisément que Retz était le génie supérieur. Cependant Mazarin fut tout-puissant, et Retz fut accablé. Enfin il est très-vrai que, pour faire un puissant ministre, il ne faut souvent qu'un esprit médiocre, du bon sens et de la fortune; mais, pour être un bon ministre, il faut avoir pour passion dominante l'amour du bien public. Le grand homme d'état est celui dont il reste de grands monumens utiles à la patrie.

Le monument qui immortalise le cardinal Mazarin est l'acquisition de l'Alsace. Il donna cette province à la France dans le temps que la France était déchaînée contre lui; et, par une fatalité singulière, il fit plus de bien au royaume lorsqu'il y était per-

sécuté, que dans la tranquillité d'une puissance absolue (1).

CHAPITRE VII.

Louis XIV gouverne par lui-même. Il force la branche d'Autriche-espagnole à lui céder partout la preséance, et la cour de Rome à lui faire satisfaction. Il achète Dunkerque. Il donne des secours à l'empereur, au Portugal, aux états-généraux, et rend son royaume florissant et redoutable.

Jamais il n'y eut dans une cour plus d'intrigues et d'espérances que durant l'agonie du cardinal Mazarin. Les femmes qui prétendaient à la beauté se flattaient de gouverner un prince de vingt-deux ans, que l'amour avait déjà séduit jusqu'à lui faire offrir sa couronne à sa maîtresse. Les jeunes courtisans croyaient renouveler le règne des favoris; chaque ministre espérait la première place : aucun d'eux ne pensait qu'un roi élevé dans l'éloignement des af-

(1) C'est que Mazarin avait des talens pour la politique extérieure, et qu'il n'avait ni talens ni lumières pour l'administration : c'est qu'un ministre ne peut guère avoir, dans les négociations, d'autres intérêts que ceux du peuple qu'il gouverne, au lieu que, dans le gouvernement intérieur, il peut en avoir de tout opposés; c'est enfin que l'art de négocier ne suppose que certaines qualités de l'esprit et du caractère, communes à tous les pays et à tous les siècles, au lieu que la science de l'administration suppose des principes qui n'existaient pas encore dans le siècle de Mazarin.

faires osât prendre sur lui le fardeau du gouvernement. Mazarin avait prolongé l'enfance de ce monarque autant qu'il l'avait pu. Il ne l'instruisait que depuis fort peu de temps, et parce que le roi avait voulu être instruit.

On était si loin d'espérer d'être gouverné par son souverain, que, de tous ceux qui avaient travaillé jusqu'alors avec le premier ministre, il n'y en eut aucun qui demandât au roi quand il voudrait les entendre. Ils lui demandèrent tous : *A qui nous adresserons-nous ?* et Louis XIV leur répondit : *A moi.*

On fut encore plus surpris de le voir persévérer. Il y avait quelque temps qu'il consultait ses forces, et qu'il essayait en secret son génie pour régner. Sa résolution prise une fois, il la maintint jusqu'au dernier moment de sa vie. Il fixa à chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se fesant rendre compte de tout par eux, à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il fallait pour accréditer leur ministère, et veillant sur eux pour les empêcher d'en trop abuser.

Madame de Motteville nous apprend que la réputation de Charles II, roi d'Angleterre, qui passait alors pour gouverner par lui-même, inspira de l'émulation à Louis XIV. Si cela est, il surpassa beaucoup son rival, et il mérita toute sa vie ce qu'on avait dit d'abord de Charles.

Il commença par mettre de l'ordre dans les finances dérangées par un long brigandage. La discipline fut rétablie dans les troupes, comme l'ordre dans les finances. La magnificence et la décence embellirent sa cour. Les plaisirs mêmes eurent de l'éclat et de la grandeur. Tous les arts furent encouragés, et tous employés à la gloire du roi et de la France.

Ce n'est pas ici le lieu de le représenter dans sa

vie privée, ni dans l'intérieur de son gouvernement; c'est ce que nous ferons à part. Il suffit de dire que ses peuples qui, depuis la mort de Henri-le-Grand, n'avaient point vu de véritable roi, et qui détestaient l'empire d'un premier ministre, furent remplis d'admiration et d'espérance quand ils virent Louis XIV faire à vingt-deux ans ce que Henri avait fait à cinquante. Si Henri IV avait eu un premier ministre, il eût été perdu, parce que la haine contre un particulier eût ranimé vingt factions trop puissantes. Si Louis XIII n'en avait pas eu, ce prince, dont un corps faible et malade énervait l'âme, eût succombé sous le poids. Louis XIV pouvait sans péril avoir ou n'avoir pas de premier ministre. Il ne restait pas la moindre trace des anciennes factions; il n'y avait plus en France qu'un maître et des sujets. Il montra d'abord qu'il ambitionnait toute sorte de gloire, et qu'il voulait être aussi considéré au-dehors qu'absolu au-dedans.

Les anciens rois de l'Europe prétendent entre eux une entière égalité, ce qui est très-naturel; mais les rois de France ont toujours réclamé la préséance que mérite l'antiquité de leur race et de leur royaume; et s'ils ont cédé aux empereurs, c'est parce que les hommes ne sont presque jamais assez hardis pour renverser un long usage. Le chef de la république d'Allemagne, prince électif et peu puissant par lui-même, a le pas, sans contredit, sur tous les souverains, à cause de ce titre de césar et d'héritier de Charlemagne. Sa chancellerie allemande ne traitait pas même alors les autres rois de majesté. Les rois de France pouvaient disputer la préséance aux empereurs, puisque la France avait fondé le véritable empire d'Occident, dont le nom seul subsiste en Allemagne. Ils avaient pour eux non seulement la su-

périorité d'une couronne héréditaire sur une dignité élective, mais l'avantage d'être issus, par une suite non interrompue, de souverains qui régnaient sur une grande monarchie plusieurs siècles avant que, dans le monde entier, aucune des maisons qui possèdent aujourd'hui des couronnes fût parvenue à quelque élévation. Ils voulaient au moins précéder les autres puissances de l'Europe. On alléguait en leur faveur le nom de *très-chrétien*. Les rois d'Espagne opposaient le titre de *catholique*; et depuis que Charles-Quint avait eu un roi de France prisonnier à Madrid, la fierté espagnole était bien loin de céder ce rang. Les Anglais et les Suédois, qui n'allèguent aujourd'hui aucun de ces surnoms, reconnaissent le moins qu'ils peuvent cette supériorité.

C'était à Rome que ces prétentions étaient autrefois débattues. Les papes, qui donnaient les états avec une bulle, se croyaient, à plus forte raison, en droit de décider du rang entre les couronnes. Cette cour, où tout se passe en cérémonies, était le tribunal où se jugeaient ces vanités de la grandeur. La France y avait toujours eu la supériorité quand elle était plus puissante que l'Espagne; mais, depuis le règne de Charles Quint, l'Espagne n'avait négligé aucune occasion de se donner l'égalité. La dispute restait indécise; un pas de plus ou de moins dans une procession, un fauteuil placé près d'un autel, ou vis-à-vis la chaire d'un prédicateur, étaient des triomphes, et établissaient des titres pour cette prééminence. La chimère du point d'honneur était extrême alors, sur cet article, entre les couronnes, comme la fureur des duels entre les particuliers.

Il arriva qu'à l'entrée d'un ambassadeur de Suède à Londres, le comte d'Estrade, ambassadeur de France, et le baron de Vatteville, ambassadeur d'Espagne,

se disputèrent le pas. L'Espagnol, avec plus d'argent et une plus nombreuse suite, avait gagné la populace anglaise : il fait d'abord tuer les chevaux des carrosses français; et bientôt les gens du comte d'Estrade, blessés et dispersés, laissèrent les Espagnols marcher l'épée nue comme en triomphe.

(24 *mars* 1662.) Louis XIV, informé de cette insulte, rappela l'ambassadeur qu'il avait à Madrid, fit sortir de France celui d'Espagne, rompit les conférences qui se tenaient encore en Flandre au sujet des limites, et fit dire au roi Philippe IV, son beau-père, que, s'il ne reconnaissait la supériorité de la couronne de France, et ne réparait cet affront par une satisfaction solennelle, la guerre allait recommencer. Philippe IV ne voulut pas replonger son royaume dans une guerre nouvelle pour la préséance d'un ambassadeur : il envoya le comte de Fuentes déclarer au roi, à Fontainebleau, en présence de tous les ministres étrangers qui étaient en France, *que les ministres espagnols ne concourraient plus dorénavant avec ceux de France.* Ce n'en était pas assez pour reconnaître nettement la prééminence du roi; mais c'en était assez pour un aveu authentique de la faiblesse espagnole. Cette cour, encore fière, murmura long-temps de son humiliation. Depuis, plusieurs ministres espagnols ont renouvelé leurs anciennes prétentions; ils ont obtenu l'égalité à Nimègue; mais Louis XIV acquit alors par sa fermeté une supériorité réelle dans l'Europe, en fesant voir combien il était à craindre.

A peine sorti de cette petite affaire avec tant de grandeur, il en marqua encore davantage dans une occasion où sa gloire semblait moins intéressée. Les jeunes Français, dans les guerres faites depuis long-temps en Italie contre l'Espagne, avaient donné aux Italiens circonspects et jaloux l'idée d'une nation im-

pétueuse. L'Italie regardait toutes les nations dont elle était inondée comme des barbares, et les Français comme des barbares plus gais que les autres, mais plus dangereux, qui portaient dans toutes les maisons les plaisirs avec le mépris, et la débauche avec l'insulte. Ils étaient craints partout, et surtout à Rome.

Le duc de Créqui, ambassadeur auprès du pape, avait révolté les Romains par sa hauteur; ses domestiques, gens qui poussent toujours à l'extrême les défauts de leur maître, commettaient dans Rome les mêmes désordres que la jeunesse indisciplinable de Paris, qui se fesait alors un honneur d'attaquer toutes les nuits le guet qui veille à la garde de la ville.

(20 *auguste* 1662.) Quelques laquais du duc de Créqui s'avisèrent de charger l'épée à la main une escouade des Corses (ce sont des gardes du pape qui appuient les exécutions de la justice). Tout le corps des Corses offensé, et secrètement animé par don Mario Chigi, frère du pape Alexandre VII, qui haïssait le duc de Créqui, vint en armes assiéger la maison de l'ambassadeur. Ils tirèrent sur le carrosse de l'ambassadrice, qui rentrait alors dans son palais; ils lui tuèrent un page, et blessèrent plusieurs domestiques. Le duc de Créqui sortit de Rome, accusant les parens du pape, et le pape lui-même, d'avoir favorisé cet assassinat. Le pape différa tant qu'il put la réparation, persuadé qu'avec les Français il n'y a qu'à temporiser, et que tout s'oublie. Il fit pendre un Corse et un sbire au bout de quatre mois; et il fit sortir de Rome le gouverneur, soupçonné d'avoir autorisé l'attentat; mais il fut consterné d'apprendre que le roi menaçait de faire assiéger Rome; qu'il fesait déjà passer des troupes en Italie, et que le maréchal du Plessis-Praslin était nommé pour les commander: l'affaire était devenue une querelle de nation à nation, et le roi

voulait faire respecter la sienne. Le pape, avant de faire la satisfaction qu'on demandait, implora la médiation de tous les princes catholiques; il fit ce qu'il put pour les animer contre Louis XIV; mais les circonstances n'étaient pas favorables au pape : l'Empire était attaqué par les Turcs, l'Espagne était embarrassée dans une guerre peu heureuse contre le Portugal.

La cour romaine ne fit qu'irriter le roi sans pouvoir lui nuire. Le parlement de Provence cita le pape, et fit saisir le comtat d'Avignon. Dans d'autres temps, les excommunications de Rome auraient suivi ces outrages; mais c'étaient des armes usées et devenues ridicules : il fallut que le pape pliât; il fut forcé d'exiler de Rome son propre frère; d'envoyer son neveu, le cardinal Chigi, en qualité de légat *à latere*, faire satisfaction au roi; de casser la garde-corse, et d'élever dans Rome une pyramide avec une inscription qui contenait l'injure et la réparation. Le cardinal Chigi fut le premier légat de la cour romaine qui fût jamais envoyé pour demander pardon. Les légats, auparavant, venaient donner des lois, et imposer des décimes. Le roi ne s'en tint pas à faire réparer un outrage par des cérémonies passagères, et par des monumens qui le sont aussi (car il permit, quelques années après, la destruction de la pyramide); mais il força la cour de Rome à promettre de rendre Castro et Ronciglione au duc de Parme, à dédommager le duc de Modène de ses droits sur Commachio; et il tira ainsi d'une insulte l'honneur solide d'être le protecteur des princes d'Italie.

En soutenant sa dignité, il n'oubliait pas d'augmenter son pouvoir. Ses finances, bien administrées par Colbert, le mirent en état d'acheter Dunkerque et Mardik, du roi d'Angleterre (27 octobre 1662), pour cinq millions de livres, à vingt-six livres dix sous le

marc. Charles II, prodigue et pauvre, eut la honte de vendre le prix du sang des Anglais. Son chancelier Hyde, accusé d'avoir conseillé ou souffert cette faiblesse, fut banni depuis par le parlement d'Angleterre, qui punit souvent les fautes des favoris, et qui quelquefois même juge ses rois.

(1663.) Louis fit travailler trente mille hommes à fortifier Dunkerque du côté de la terre et de la mer. On creusa entre la ville et la citadelle un bassin capable de contenir trente vaisseaux de guerre; de sorte qu'à peine les Anglais eurent vendu cette ville, qu'elle devint l'objet de leur terreur.

(30 *auguste* 1663.) Quelque temps après, le roi força le duc de Lorraine à lui donner la forte ville de Marsal. Ce malheureux Charles IV, guerrier assez illustre, mais prince faible, inconstant et imprudent, venait de faire un traité par lequel il donnait la Lorraine à la France après sa mort, à condition que le roi lui permettrait de lever un million sur l'état qu'il abandonnait, et que les princes du sang de Lorraine seraient réputés princes du sang de France. Ce traité, vainement vérifié au parlement de Paris, ne servit qu'à produire de nouvelles inconstances dans le duc de Lorraine; trop heureux ensuite de donner Marsal et de se remettre à la clémence du roi.

Louis augmentait ses états mêmes pendant la paix, et se tenait toujours prêt pour la guerre, fesant fortifier ses frontières, tenant ses troupes dans la discipline, augmentant leur nombre, fesant des revues fréquentes.

Les Turcs étaient alors très-redoutables en Europe; ils attaquaient à la fois l'empereur d'Allemagne et les Vénitiens. La politique des rois de France a toujours été, depuis François Ier, d'être alliés des empereurs turcs, non seulement pour les avantages du commerce

mais pour empêcher la maison d'Autriche de trop prévaloir. Cependant un roi chrétien ne pouvait refuser du secours à l'empereur, trop en danger ; et l'intérêt de la France était bien que les Turcs inquiétassent la Hongrie, mais non pas qu'ils l'envahissent ; enfin ses traités avec l'Empire lui fesaient un devoir de cette démarche honorable. Il envoya donc six mille hommes en Hongrie sous les ordres du comte de Coligni, seul reste de la maison de ce Coligni autrefois si célèbre dans nos guerres civiles, et qui mérite peut-être une aussi grande renommée que cet amiral par son courage et par sa vertu. L'amitié l'avait attaché au grand Condé, et toutes les offres du cardinal Mazarin n'avaient jamais pu l'engager à manquer à son ami. Il mena avec lui l'élite de la noblesse de France, et entre autres le jeune la Feuillade, homme entreprenant, avide de gloire et de fortune. (1664). Ces Français allèrent servir en Hongrie sous le général Montecuculi, qui tenait tête alors au grand-vizir Kiuperli ou Kouprougli, et qui depuis, en servant contre la France, balança la réputation de Turenne. Il y eut un grand combat à Saint-Gothard, au bord du Raab, entre les Turcs et l'armée de l'empereur. Les Français y firent des prodiges de valeur ; les Allemands mêmes, qui ne les aimaient point, furent obligés de leur rendre justice ; mais ce n'est pas la rendre aux Allemands de dire, comme on a fait dans tant de livres, que les Français eurent seuls l'honneur de la victoire.

Le roi, en mettant sa grandeur à secourir ouvertement l'empereur, et à donner de l'éclat aux armes françaises, mettait sa politique à soutenir secrètement le Portugal contre l'Espagne. Le cardinal Mazarin avait abandonné formellement les Portugais par le traité des Pyrénées ; mais l'Espagnol avait fait plusieurs petites infractions tacites à la paix. Le Français en fit une

hardie et décisive : le maréchal de Schomberg, étranger et huguenot, passa en Portugal avec quatre mille soldats français, qu'il payait de l'argent de Louis XIV, et qu'il feignait de soudoyer au nom du roi de Portugal. Ces quatre mille soldats français, joints aux troupes portugaises, remportèrent à Villa-Viciosa une victoire complète (17 juin 1665), qui affermit le trône dans la maison de Bragance. Ainsi Louis XIV passait déjà pour un prince guerrier et politique, et l'Europe le redoutait, même avant qu'il eût encore fait la guerre.

Ce fut par cette politique qu'il évita, malgré ses promesses, de joindre le peu de vaisseaux qu'il avait alors aux flottes hollandaises. Il s'était allié avec la Hollande en 1667. Cette république, environ vers ce temps-là, recommença la guerre contre l'Angleterre au sujet du vain et bizarre honneur du pavillon, et des intérêts réels de son commerce dans les Indes. Louis voyait avec plaisir ces deux puissances maritimes mettre en mer tous les ans, l'une contre l'autre, des flottes de plus de cent vaisseaux, et se détruire mutuellement par les batailles les plus opiniâtres qui se soient jamais données, dont tout le fruit était l'affaiblissement des deux partis. Il s'en donna une qui dura trois jours entiers (11, 12 et 13 juin 1666). Ce fut dans ces combats que le Hollandais Ruyter acquit la réputation du plus grand homme de mer qu'on eût vu encore. Ce fut lui qui alla brûler les plus beaux vaisseaux d'Angleterre jusque dans ses ports, à quatre lieues de Londres. Il fit triompher la Hollande sur les mers, dont les Anglais avaient toujours eu l'empire, et où Louis XIV n'était rien encore.

La domination de l'Océan était partagée depuis quelque temps entre ces deux nations. L'art de construire les vaisseaux, et de s'en servir pour le commerce et pour la guerre, n'était bien connu que d'elles. La

France, sous le ministère de Richelieu, se croyait puissante sur mer, parce que, d'environ soixante vaisseaux ronds que l'on comptait dans ses ports, elle pouvait en mettre en mer environ trente, dont un seul portait soixante et dix canons. Sous Mazarin, on acheta des Hollandais le peu de vaisseaux que l'on avait. On manquait de matelots, d'officiers, de manufactures pour la construction et pour l'équipement. Le roi entreprit de réparer les ruines de la marine, et de donner à la France tout ce qui lui manquait, avec une diligence incroyable; mais en 1664 et 1665, tandis que les Anglais et les Hollandais couvraient l'Océan de près de trois cents gros vaisseaux de guerre, il n'en avait encore que quinze ou seize du dernier rang, que le duc de Beaufort occupait contre les pirates de Barbarie; et lorsque les états-généraux pressèrent Louis XIV de joindre sa flotte à la leur, il ne se trouva, dans le port de Brest, qu'un seul brûlot qu'on eut honte de faire partir, et qu'il fallut pourtant leur envoyer sur leurs instances réitérées. Ce fut une honte que Louis XIV s'empressa bien vite d'effacer.

(1665.) Il donna aux états un secours de ses forces de terre plus essentiel et plus honorable. Il leur envoya six mille Français pour les défendre contre l'évêque de Munster, Christophe-Bernard de Galen, prélat guerrier, et ennemi implacable, soudoyé par l'Angleterre pour désoler la Hollande; mais il leur fit payer chèrement ce secours, et les traita comme un homme puissant qui vend sa protection à des marchands opulens. Colbert mit sur leur compte, non seulement la solde de ses troupes, mais jusqu'aux frais d'une ambassade envoyée en Angleterre pour conclure leur paix avec Charles II. Jamais secours ne fut donné de si mauvaise grâce, ni reçu avec moins de reconnaissance.

Le roi, ayant ainsi aguerri ses troupes, et formé de

nouveaux officiers en Hongrie, en Hollande, en Portugal, respecté et vengé dans Rome, ne voyait pas un seul potentat qu'il dût craindre. L'Angleterre ravagée par la peste; Londres réduite en cendres par un incendie attribué injustement aux catholiques; la prodigalité et l'indigence continuelle de Charles II, aussi dangereuses pour ses affaires que la contagion et l'incendie, mettaient la France en sûreté du côté des Anglais. L'empereur réparait à peine l'épuisement d'une guerre contre les Turcs. Le roi d'Espagne, Philippe IV, mourant, et sa monarchie aussi faible que lui, laissaient Louis XIV le seul puissant et le seul redoutable. Il était jeune, riche, bien servi, obéi aveuglément, et marquait l'impatience de se signaler et d'être conquérant.

CHAPITRE VIII.

Conquête de la Flandre.

L'OCCASION se présenta bientôt à un roi qui la cherchait. Philippe IV, son beau-père, mourut : il avait eu de sa première femme, sœur de Louis XIII, cette princesse Marie-Thérèse, mariée à son cousin Louis XIV; mariage par lequel la monarchie espagnole est enfin tombée dans la maison de Bourbon, si long-temps son ennemie. De son second mariage avec Marie-Anne d'Autriche était né Charles II, enfant faible et malsain, héritier de la couronne, et seul reste de trois enfans mâles, dont deux étaient morts en bas âge. Louis XIV prétendit que la Flandre, le Brabant et

la Franche-Comté, provinces du royaume d'Espagne, devaient, selon la jurisprudence de ces provinces, revenir à sa femme, malgré sa renonciation. Si les causes des rois pouvaient se juger, par les lois des nations, à un tribunal désintéressé, l'affaire eût été un peu douteuse.

Louis fit examiner ses droits par son conseil, et par des théologiens, qui les jugèrent incontestables ; mais le conseil et le confesseur de la veuve de Philippe IV les trouvaient bien mauvais. Elle avait pour elle une puissante raison, la loi expresse de Charles-Quint ; mais les lois de Charles-Quint n'étaient guère suivies par la cour de France.

Un des prétextes que prenait le conseil du roi était que les cinq cent mille écus donnés en dot à sa femme n'avaient point été payés ; mais on oubliait que la dot de la fille de Henri IV ne l'avait pas été davantage. La France et l'Espagne combattirent d'abord par des écrits, où l'on étala des calculs de banquier et des raisons d'avocat ; mais la seule raison d'état était écoutée. Cette raison d'état fut bien extraordinaire : Louis XIV allait attaquer un enfant dont il devait être naturellement le protecteur, puisqu'il avait épousé la sœur de cet enfant. Comment pouvait-il croire que l'empereur Léopold, regardé comme le chef de la maison d'Autriche, le laisserait opprimer cette maison et s'agrandir dans la Flandre ? Qui croirait que l'empereur et le roi de France eussent déjà partagé en idée les dépouilles du jeune Charles d'Autriche, roi d'Espagne ? On trouve quelques traces de cette triste vérité dans les mémoires du marquis de Torcy (*a*) ; mais elles sont peu démêlées. Le temps a enfin dévoilé ce mystère, qui prouve qu'entre les rois la convenance

(*a*) Tome I, page 16, édition supposée de la Haye.

et le droit du plus fort tiennent lieu de justice, surtout quand cette justice semble douteuse.

Tous les frères de Charles II, roi d'Espagne, étaient morts. Charles était d'une complexion faible et malsaine. Louis XIV et Léopold firent dans son enfance à peu près le même traité de partage qu'ils entamèrent depuis à sa mort. Par ce traité, qui est actuellement dans le dépôt du Louvre, Léopold devait laisser Louis XIV se mettre déjà en possession de la Flandre, à condition qu'à la mort de Charles, l'Espagne passerait sous la domination de l'empereur. Il n'est pas dit s'il en coûta de l'argent pour cette étrange négociation. D'ordinaire ce principal article de tant de traités demeure secret.

Léopold n'eut pas sitôt signé l'acte qu'il s'en repentit. Il exigea au moins qu'aucune cour n'en eût connaissance, qu'on n'en fît point une double copie selon l'usage, et que le seul instrument qui devait subsister fût enfermé dans une cassette de métal, dont l'empereur aurait une clef et le roi de France l'autre. Cette cassette dut être déposée entre les mains du grand-duc de Florence. L'empereur la remit pour cet effet entre les mains de l'ambassadeur de France à Vienne, et le roi envoya seize de ses gardes-du-corps aux portes de Vienne pour accompagner le courrier, de peur que l'empereur ne changeât d'avis, et ne fît enlever la cassette sur la route. Elle fut portée à Versailles, et non à Florence; ce qui laisse soupçonner que Léopold avait reçu de l'argent, puisqu'il n'osa se plaindre.

Voilà comment l'empereur laissa dépouiller le roi d'Espagne.

(1667.) Le roi, comptant encore plus sur ses forces que sur ses raisons, marcha en Flandre à des conquêtes assurées. Il était à la tête de trente-cinq mille

hommes; un autre corps de huit mille fut envoyé vers Dunkerque; un de quatre mille vers Luxembourg. Turenne était, sous lui, le général de cette armée. Colbert avait multiplié les ressources de l'état pour fournir à ces dépenses. Louvois, nouveau ministre de la guerre, avait fait des préparatifs immenses pour la campagne. Des magasins de toute espèce étaient distribués sur la frontière. Il introduisit le premier cette méthode avantageuse, que la faiblesse du gouvernement avait jusqu'alors rendue impraticable, de faire subsister les armées par magasins : quelque siége que le roi voulût faire, de quelque côté qu'il tournât ses armes, les secours en tout genre étaient prêts, les logemens des troupes marqués, leurs marches réglées. La discipline, rendue plus sévère de jour en jour par l'austérité inflexible du ministre, enchaînait tous les officiers à leur devoir. La présence d'un jeune roi, l'idole de son armée, leur rendait la dureté de ce devoir aisée et chère. Le grade militaire commença dès lors à être un droit beaucoup au-dessus de celui de la naissance. Les services et non les aïeux furent comptés, ce qui ne s'était guère vu encore. Par là l'officier de la plus médiocre naissance fut encouragé, sans que ceux de la plus haute eussent à se plaindre. L'infanterie, sur qui tombait tout le poids de la guerre depuis l'inutilité reconnue des lances, partagea les récompenses dont la cavalerie était en possession. Des maximes nouvelles dans le gouvernement inspiraient un nouveau courage.

Le roi, entre un chef et un ministre également habiles, tous deux jaloux l'un de l'autre, et cependant ne l'en servant que mieux, suivi des meilleures troupes de l'Europe, enfin ligué de nouveau avec le Portugal, attaquait avec tous ces avantages une province mal défendue d'un royaume ruiné et déchiré.

Il n'avait affaire qu'à sa belle-mère, femme faible, gouvernée par un jésuite, dont l'administration méprisée et malheureuse laissait la monarchie espagnole sans défense. Le roi de France avait tout ce qui manquait à l'Espagne.

L'art d'attaquer les places n'était pas encore perfectionné comme aujourd'hui, parce que celui de les bien fortifier et de les bien défendre était plus ignoré. Les frontières de la Flandre espagnole étaient presque sans fortifications et sans garnisons.

Louis n'eut qu'à se présenter devant elles. Il entra dans Charleroi comme dans Paris ; Ath, Tournai furent prises en deux jours (6 juillet 1667); Furnes, Armentières, Courtrai ne tinrent pas davantage. Il descendit dans la tranchée devant Douai, qui se rendit le lendemain. Lille, la plus florissante ville de ces pays, la seule bien fortifiée, et qui avait une garnison de six mille hommes (27 auguste), capitula après neuf jours de siége. Les Espagnols n'avaient que huit mille hommes à opposer à l'armée victorieuse ; encore l'arrière-garde de cette petite armée fut-elle taillée en pièces (31 auguste) par le marquis, depuis maréchal de Créqui. Le reste se cacha sous Bruxelles et sous Mons, laissant le roi vaincre sans combattre.

Cette campagne, faite au milieu de la plus grande abondance, parmi des succès si faciles, parut le voyage d'une cour. La bonne chère, le luxe et les plaisirs s'introduisirent alors dans les armées, dans le temps même que la discipline s'affermissait. Les officiers fesaient le devoir militaire beaucoup plus exactement, mais avec des commodités plus recherchées. Le maréchal de Turenne n'avait eu long-temps que des assiettes de fer en campagne. Le marquis d'Humières fut le premier, au siége d'Arras en 1658, qui se fit servir en vaisselle d'argent à la tranchée, et qui fit

manger des ragoûts et des entremets. Mais dans cette campagne de 1667, où un jeune roi, aimant la magnificence, étalait celle de sa cour dans les fatigues de la guerre, tout le monde se piqua de somptuosité et de goût dans la bonne chère, dans les habits, dans les équipages. Ce luxe, la marque certaine de la richesse d'un grand état, et souvent la cause de la décadence d'un petit, était cependant encore très-peu de chose auprès de celui qu'on a vu depuis. Le roi, ses généraux et ses ministres allaient au rendez-vous de l'armée à cheval; au lieu qu'aujourd'hui il n'y a point de capitaine de cavalerie, ni de secrétaire d'un officier-général qui ne fasse ce voyage en chaise de poste avec des glaces et des ressorts, plus commodément et plus tranquillement qu'on ne fesait alors une visite dans Paris, d'un quartier à un autre.

La délicatesse des officiers ne les empêchait point alors d'aller à la tranchée avec le pot en tête et la cuirasse sur le dos. Le roi en donnait l'exemple : il alla ainsi à la tranchée devant Douai et devant Lille. Cette conduite sage conserva plus d'un grand homme. Elle a été trop négligée depuis par des jeunes gens peu robustes, pleins de valeur, mais de mollesse, qui semblent plus craindre la fatigue que le danger.

La rapidité de ces conquêtes remplit d'alarmes Bruxelles; les citoyens transportaient déjà leurs effets dans Anvers. La conquête de la Flandre entière pouvait être l'ouvrage d'une campagne. Il ne manquait au roi que des troupes assez nombreuses pour garder les places, prêtes à s'ouvrir à ses armes. Louvois lui conseilla de mettre de grosses garnisons dans les villes prises, et de les fortifier. Vauban, l'un de ces grands hommes et de ces génies qui parurent dans ce siècle pour le service de Louis XIV, fut chargé de ces fortifications. Il les fit suivant sa nouvelle méthode, de-

venue aujourd'hui la règle de tous les bons ingénieurs. On fut étonné de ne plus voir les places revêtues que d'ouvrages presqu'au niveau de la campagne. Les fortifications hautes et menaçantes n'en étaient que plus exposées à être foudroyées par l'artillerie : plus il les rendit rasantes, moins elles étaient en prise. Il construisit la citadelle de Lille sur ces principes (1668). On n'avait point encore en France détaché le gouvernement d'une ville de celui de la forteresse : l'exemple commença en faveur de Vauban ; il fut le premier gouverneur d'une citadelle. On peut encore observer que le premier de ces plans en relief, qu'on voit dans la galerie du Louvre (1), fut celui des fortifications de Lille.

Le roi se hâta de venir jouir des acclamations des peuples, des adorations de ses courtisans et de ses maîtresses, et des fêtes qu'il donna à sa cour.

CHAPITRE IX.

Conquête de la Franche-Comté. Paix d'Aix-la-Chapelle.

(1668.) On était plongé dans les divertissemens à Saint-Germain, lorsqu'au cœur de l'hiver, au mois de janvier, on fut étonné de voir les troupes marcher de tous côtés, aller et revenir sur les chemins de la Champagne, dans les trois évêchés : des trains d'ar-

(1) Ces plans ont été depuis transportés aux Invalides.

tillerie, des chariots de munitions s'arrêtaient, sous divers prétextes, dans la route qui mène de Champagne en Bourgogne. Cette partie de la France était remplie de mouvemens dont on ignorait la cause. Les étrangers, par intérêt, et les courtisans, par curiosité, s'épuisaient en conjectures : l'Allemagne était alarmée ; l'objet de ces préparatifs et de ces marches irrégulières était inconnu à tout le monde. Le secret dans les conspirations n'a jamais été mieux gardé qu'il le fut dans cette entreprise de Louis XIV. Enfin, le 2 février, il part de Saint-Germain avec le jeune duc d'Enghien, fils du grand Condé, et quelques courtisans : les autres officiers étaient au rendez-vous des troupes. Il va à cheval à grandes journées, et arrive à Dijon. Vingt mille hommes, assemblés de vingt routes différentes, se trouvent le même jour en Franche-Comté, à quelques lieues de Besançon, et le grand Condé paraît à leur tête, ayant pour son principal lieutenant-général Montmorenci-Bouteville, son ami, devenu duc de Luxembourg, toujours attaché à lui dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Luxembourg était l'élève de Condé dans l'art de la guerre ; et il obligea, à force de mérite, le roi, qui ne l'aimait pas, à l'employer.

Des intrigues eurent part à cette entreprise imprévue : le prince de Condé était jaloux de la gloire de Turenne, et Louvois de sa faveur auprès du roi ; Condé était jaloux en héros, et Louvois en ministre. Le prince, gouverneur de la Bourgogne, qui touche à la Franche-Comté, avait formé le dessein de s'en rendre maître en hiver, en moins de temps que Turenne n'en avait mis l'été précédent à conquérir la Flandre française. Il communiqua d'abord son projet à Louvois, qui l'embrassa avidement pour éloigner et rendre inutile Turenne, et pour servir en même temps son maître.

Cette province, assez pauvre alors en argent, mais très-fertile, bien peuplée, étendue en long de quarante lieues, et large de vingt, avait le nom de *Franche*, et l'était en effet. Les rois d'Espagne en étaient plutôt les protecteurs que les maîtres. Quoique ce pays fût du gouvernement de la Flandre, il n'en dépendait que peu. Toute l'administration était partagée et disputée entre le parlement et le gouverneur de la Franche-Comté. Le peuple jouissait de grands priviléges, toujours respectés par la cour de Madrid, qui ménageait une province jalouse de ses droits et voisine de la France. Besançon même se gouvernait comme une ville impériale. Jamais peuple ne vécut sous une administration plus douce, et ne fut si attaché à ses souverains. Leur amour pour la maison d'Autriche s'est conservé pendant deux générations; mais cet amour était au fond celui de leur liberté. Enfin la Franche-Comté était heureuse, mais pauvre; et puisqu'elle était une espèce de république, il y avait des factions. Quoi qu'en dise Pélisson, on ne se borna pas à employer la force.

On gagna d'abord quelques citoyens par des présens et des espérances. On s'assura de l'abbé Jean de Vatteville, frère de celui qui, ayant insulté à Londres l'ambassadeur de France, avait procuré par cet outrage l'humiliation de la branche d'Autriche-espagnole. Cet abbé, autrefois officier, puis chartreux, puis long-temps musulman chez les Turcs, et enfin ecclésiastique, eut parole d'être grand-doyen, et d'avoir d'autres bénéfices. On acheta peu cher quelques magistrats, quelques officiers, et, à la fin même, le marquis d'Yenne, gouverneur-général, devint si traitable, qu'il accepta publiquement, après la guerre, une gosse pension et le grade de lieutenant-général en France. Ces intrigues secrètes, à peine commen-

cées, furent soutenues par vingt mille hommes. Besançon, la capitale de la province, est investie par le prince de Condé : Luxembourg court à Salins : le lendemain Besançon et Salins se rendirent. Besançon ne demanda pour capitulation que la conservation d'un saint-suaire fort révéré dans cette ville ; ce qu'on lui accorda très-aisément. Le roi arrivait à Dijon. Louvois, qui avait volé sur la frontière pour diriger toutes ces marches, vient lui apprendre que ces deux villes sont assiégées et prises. Le roi courut aussitôt se montrer à la fortune qui fesait tout pour lui.

Il alla assiéger Dole en personne. Cette place était réputée forte; elle avait pour commandant le comte de Montrevel, homme d'un grand courage, fidèle par grandeur d'âme aux Espagnols qu'il haïssait, et au parlement qu'il méprisait. Il n'avait pour garnison que quatre cents soldats et les citoyens, et il osa se défendre. La tranchée ne fut point poussée dans les formes. A peine l'eut-on ouverte, qu'une foule de jeunes volontaires qui suivaient le roi, courut attaquer la contrescarpe, et s'y logea. Le prince de Condé, à qui l'âge et l'expérience avaient donné un courage tranquille, les fit soutenir à propos, et partagea leur péril pour les en tirer. Ce prince était partout avec son fils, et venait ensuite rendre compte de tout au roi, comme un officier qui aurait eu sa fortune à faire. Le roi, dans son quartier, montrait plutôt la dignité d'un monarque dans sa cour qu'une ardeur impétueuse qui n'était pas nécessaire. Tout le cérémoniale de Saint-Germain était observé. Il avait son petit coucher, ses grandes, ses petites entrées, une salle des audiences dans sa tente. Il ne tempérait le faste du trône qu'en fesant manger à sa table ses officiers-généraux et ses aides-de-camp. On ne lui

voyait point, dans les travaux de la guerre, ce courage emporté de François Ier et de Henri IV, qui cherchaient toutes les espèces de dangers. Il se contentait de ne pas les craindre, et d'engager tout le monde à s'y précipiter pour lui avec ardeur. (24 février 1668). Il entra dans Dole au bout de quatre jours de siége, douze jours après son départ de Saint-Germain; et enfin, en moins de trois semaines, toute la Franche-Comté lui fut soumise. Le conseil d'Espagne, étonné et indigné du peu de résistance, écrivit au gouverneur « que le roi de France aurait dû envoyer ses laquais prendre possession de ce pays au lieu d'y aller en personne. »

Tant de fortune et tant d'ambition réveillèrent l'Europe assoupie; l'Empire commença à se remuer, et l'empereur à lever des troupes. Les Suisses, voisins des Francs-Comtois, et qui n'avaient guère alors d'autre bien que leur liberté, tremblèrent pour elle. Le reste de la Flandre pouvait être envahi au printemps prochain. Les Hollandais, à qui il avait toujours importé d'avoir des Français pour amis, frémissaient de les avoir pour voisins. L'Espagne alors eut recours à ces mêmes Hollandais, et fut en effet protégée par cette petite nation, qui ne lui paraissait auparavant que méprisable et rebelle.

La Hollande était gouvernée par Jean de Witt, qui, dès l'âge de vingt-huit ans, avait été élu grand-pensionnaire; homme amoureux de la liberté de son pays autant que de sa grandeur personnelle; assujetti à la frugalité et à la modestie de sa république, il n'avait qu'un laquais et une servante, et allait à pied dans la Haye, tandis que dans les négociations de l'Europe son nom était compté avec les noms des plus puissans rois: homme infatigable dans le travail, plein d'ordre, de sagesse, d'industrie dans les affaires, ex-

cellent citoyen, grand politique, et qui cependant fut depuis très-malheureux (1).

Il avait contracté avec le chevalier Temple, ambassadeur d'Angleterre à la Haye, une amitié bien rare entre des ministres. Temple était un philosophe qui joignait les lettres aux affaires; homme de bien, malgré les reproches que l'évêque Burnet lui a fait d'athéisme; né avec le génie d'un sage républicain, aimant la Hollande comme son propre pays, parce qu'elle était libre, et aussi jaloux de cette liberté que le grand-pensionnaire lui-même. Ces deux citoyens s'unirent avec le comte de Dhona, ambassadeur de Suède, pour arrêter les progrès du roi de France.

Ce temps était marqué pour les événemens rapides. La Flandre, qu'on nomme *Flandre française*, avait été prise en trois mois, la Franche-Comté en trois semaines. Le traité entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe, et réprimer l'ambition de Louis XIV, fut proposé et conclu en cinq jours. Le conseil de l'empereur Léopold n'osa entrer dans cette intrigue. Il était lié par le traité secret qu'il avait signé avec le roi de France pour dépouiller le jeune roi d'Espagne. Il encourageait secrètement l'union de l'Angleterre, de la Suède et de la Hollande; mais il ne prenait aucune mesure ouverte.

Louis XIV fut indigné qu'un petit état tel que la

(1) Jean de Witt avait été en Hollande un des premiers et un des meilleurs disciples de Descartes. On a de lui un traité des courbes, ouvrage de sa première jeunesse, rempli de choses ingénieuses et nouvelles, qui annonçaient un véritable géomètre. Il paraît être le premier qui ait imaginé de calculer la probabilité de la vie humaine, et d'employer ce calcul pour déterminer quel denier des rentes viagères répond à un intérêt donné en rentes perpétuelles.

Hollande conçût l'idée de borner ses conquêtes, et d'être l'arbitre des rois, et plus encore qu'elle en fût capable. Cette entreprise des Provinces-Unies lui fut un outrage sensible qu'il fallut dévorer, et dont il médita dès lors la vengeance.

Tout ambitieux, tout puissant et tout irrité qu'il était, il détourna l'orage qui allait s'élever de tous les côtés de l'Europe. Il proposa lui-même la paix. La France et l'Espagne choisirent Aix-la-Chapelle pour le lieu des conférences, et le nouveau pape, Rospigliosi, Clément IX, pour médiateur.

La cour de Rome, pour décorer sa faiblesse d'un crédit apparent, rechercha par toute sorte de moyens l'honneur d'être l'arbitre entre les couronnes. Elle n'avait pû l'obtenir au traité des Pyrénées : elle parut l'avoir au moins à la paix d'Aix-la-Chapelle. Un nonce fut envoyé à ce congrès pour être un fantôme d'arbitre entre des fantômes de plénipotentiaires. Les Hollandais, déjà jaloux de la gloire, ne voulurent point partager celle de conclure ce qu'ils avaient commencé. Tout se traitait en effet à Saint-Germain par le ministère de leur ambassadeur van Beuning. Ce qui avait été accordé en secret par lui était envoyé à Aix-la-Chapelle pour être signé avec appareil par les ministres assemblés au congrès. Qui eût dit, trente ans auparavant, qu'un bourgeois de Hollande obligerait la France et l'Espagne à recevoir sa médiation ?

Ce van Beuning, échevin d'Amsterdam, avait la vivacité d'un Français et la fierté d'un Espagnol. Il se plaisait à choquer dans toutes les occasions la hauteur impérieuse du roi, et opposait une inflexibilité républicaine au ton de supériorité que les ministres de France commençaient à prendre. *Ne vous fiez-vous pas à la parole du roi?* lui disait M. de Lionne dans une conférence. *J'ignore ce que veut le roi,* dit van

Beuning; *je considère ce qu'il peut.* Enfin, à la cour du plus superbe monarque du monde, un bourgmestre conclut avec autorité une paix (2 mai 1668) par laquelle le roi fut obligé de rendre la Franche-Comté. Les Hollandais eussent bien mieux aimé qu'il eût rendu la Flandre, et être délivrés d'un voisin si redoutable; mais toutes les nations trouvèrent que le roi marquait assez de modération en se privant de la Franche-Comté. Cependant il gagnait davantage en retenant les villes de Flandre; et il s'ouvrait les portes de la Hollande, qu'il songeait à détruire dans le temps qu'il lui cédait.

CHAPITRE X.

Travaux et magnificence de Louis XIV. Aventure singulière en Portugal. Casimir en France. Secours en Candie. Conquête de la Hollande.

Louis XIV, forcé de rester quelque temps en paix, continua, comme il avait commencé, à régler, à fortifier et embellir son royaume. Il fit voir qu'un roi absolu, qui veut le bien, vient à bout de tout sans peine. Il n'avait qu'à commander, et les succès dans l'administration étaient aussi rapides que l'avaient été ses conquêtes. C'était une chose véritablement admirable de voir les ports de mer, auparavant déserts, ruinés, maintenant entourés d'ouvrages qui fesaient leur ornement et leur défense, couverts de navires et de matelots, et contenant déjà près de soixante grands vaisseaux qui pouvaient armer en guerre. De nouvelles

colonies, protégées par son pavillon, partaient de tous côtés pour l'Amérique, pour les Indes orientales, pour les côtes de l'Afrique. Cependant en France, et sous ses yeux, des édifices immenses occupaient des milliers d'hommes avec tous les arts que l'architecture entraîne après elle; et dans l'intérieur de sa cour et de sa capitale, des arts plus nobles et plus ingénieux donnaient à la France des plaisirs et une gloire dont les siècles précédens n'avaient pas eu même l'idée. Les lettres florissaient; le bon goût et la raison pénétraient dans les écoles de la barbarie. Tous ces détails de la gloire et de la félicité de la nation trouveront leur véritable place dans cette histoire; il ne s'agit ici que des affaires générales et militaires.

Le Portugal donnait en ce temps un spectacle étrange à l'Europe. Don Alphonse, fils indigne de l'heureux don Jean de Bragance, y régnait : il était furieux et imbécille. Sa femme, fille du duc de Nemours, amoureuse de don Pèdre, frère d'Alphonse, osa concevoir le projet de détrôner son mari, et d'épouser son amant. L'abrutissement du mari justifia l'audace de la reine. Il était d'une force de corps au-dessus de l'ordinaire; il avait eu publiquement d'une courtisanne un enfant qu'il avait reconnu; enfin il avait couché très-long-temps avec la reine. Malgré tout cela, elle l'accusa d'impuissance; et, ayant acquis dans le royaume, par son habileté, l'autorité que son mari avait perdu par ses fureurs, elle le fit enfermer (novembre 1667). Elle obtint bientôt de Rome une bulle pour épouser son beau-frère. Il n'est pas étonnant que Rome ait accordé cette bulle; mais il l'est que des personnes toutes-puissantes en aient besoin. Ce que Jules II avait accordé sans difficulté au roi d'Angleterre Henri VIII, Clément IX l'accorda à l'épouse d'un roi de Portugal. La plus petite intrigue fait dans un temps ce que les

plus grands ressorts ne peuvent opérer dans un autre. Il y a toujours deux poids et deux mesures pour tous les droits des rois et des peuples, et ces deux mesures étaient au Vatican depuis que les papes influèrent sur les affaires de l'Europe. Il serait impossible de comprendre comment tant de nations avaient laissé une si étrange autorité au pontife de Rome, si l'on ne savait combien l'usage a de force.

Cet événement, qui ne fut une révolution que dans la famille royale, et non dans le royaune de Portugal, n'ayant rien changé aux affaires de l'Europe, ne mérite d'attention que par sa singularité.

(*Septembre* 1658.) La France reçut bientôt après un roi qui descendait du trône d'une autre manière. Jean Casimir, roi de Pologne, renouvela l'exemple de la reine Christine. Fatigué des embarras du gouvernement, et voulant vivre heureux, il choisit sa retraite à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain, dont il fut abbé. Paris, devenu depuis quelques années le séjour de tous les arts, était une demeure délicieuse pour un roi qui cherchait les douceurs de la société et qui aimait les lettres. Il avait été jésuite et cardinal avant d'être roi; et, dégoûté également de la royauté et de l'église, il ne cherchait qu'à vivre en particulier et en sage, et ne voulut jamais souffrir qu'on lui donnât à Paris le titre de *majesté* (1).

Mais une affaire plus intéressante tenait tous les princes chrétiens attentifs.

(1) Il avait épousé Marie de Gonzague, veuve de son frère, avec toutes les dispenses dont pouvait avoir besoin un jésuite cardinal pour se marier avec sa belle-sœur, et on a prétendu qu'en France il épousa secrètement Marie Mignot, fille d'une blanchisseuse, mais déjà veuve d'un conseiller au parlement de Grenoble et du second maréchal de l'Hospital. Cette anecdote n'est rien moins que certaine.

Les Turcs, moins formidables, à la vérité, que du temps des Mahomet, des Sélim et des Soliman, mais dangereux encore, et forts de nos divisions, après avoir bloqué Candie pendant huit années, l'assiégeaient régulièrement avec toutes les forces de leur empire. On ne sait s'il était plus étonnant que les Vénitiens se fussent défendus si long-temps, ou que les rois de l'Europe les eussent abandonnés.

Les temps sont bien changés. Autrefois, lorsque l'Europe chrétienne était barbare, un pape, ou même un moine, envoyait des millions de chrétiens combattre les mahométans dans leur empire; nos états s'épuisaient d'hommes et d'argent pour aller conquérir la misérable et stérile province de Judée : et maintenant que l'île de Candie, réputée le boulevard de la chrétienté, était inondée de soixante mille Turcs, les rois chrétiens regardaient cette perte avec indifférence. Quelques galères de Malte et du pape étaient le seul secours qui défendait cette république contre l'empire ottoman. Le sénat de Venise, aussi impuissant que sage, ne pouvait avec ses soldats mercenaires et des secours si faibles résister au grand-vizir Kiuperli, bon ministre, meilleur général, maître de l'empire de la Turquie, suivi de troupes formidables, et qui même avait de bons ingénieurs.

Le roi donna inutilement aux autres princes l'exemple de secourir Candie. Ses galères, et les vaisseaux nouvellement construits dans le port de Toulon, y portèrent sept mille hommes commandés par le duc de Beaufort; secours devenu trop faible dans un si grand danger, parce que la générosité française ne fut imitée de personne.

(*Septembre* 1669.) La Feuillade, simple gentilhomme français, fit une action qui n'avait d'exemple que dans les anciens temps de la chevalerie. Il mena

près de trois cents gentilshommes à Candie, à ses dépens, quoiqu'il ne fût pas riche. Si quelque autre nation avait fait pour les Vénitiens à proportion de la Feuillade, il est à croire que Candie eût été délivrée. Ce secours ne servit qu'à retarder la prise de quelques jours, et à verser du sang inutilement. Le duc de beaufort périt dans une sortie ; et Kiuperli entra enfin par capitulation dans cette ville, qui n'était plus qu'un monceau de ruines.

Les Turcs, dans ce siége, s'étaient montrés supérieurs aux chrétiens, même dans la connaissance de l'art militaire. Les plus gros canons qu'on eût vus encore en Europe furent fondus dans leur camp. Ils firent, pour la première fois, des lignes parallèles dans les tranchées. C'est d'eux que nous avons appris cet usage ; mais ils ne le tinrent que d'un ingénieur italien. Il est certain que des vainqueurs tels que les Turcs, avec de l'expérience, du courage, des richesses, et cette constance dans le travail, qui fesait alors leur caractère, devaient conquérir l'Italie et prendre Rome en bien peu de temps ; mais les lâches empereurs qu'ils ont eus depuis, leurs mauvais généraux, et le vice de leur gouvernement ont été le salut de la chrétienté.

Le roi, peu touché de ces événemens éloignés, laissait mûrir son grand dessein de conquérir tous les Pays-Bas, et de commencer par la Hollande. L'occasion devenait tous les jours plus favorable. Cette petite république dominait sur les mers; mais sur la terre rien n'était plus faible. Liée avec l'Espagne et l'Angleterre, en paix avec la France, elle se reposait avec trop de sécurité sur les traités et sur les avantages d'un commerce immense. Autant que ses armées navales étaient disciplinées et invincibles, autant ses troupes de terre étaient mal tenues et méprisables. Leur cavalerie n'était composée que de bourgeois, qui ne sor-

taient jamais de leurs maisons, et qui payaient des gens de la lie du peuple pour faire le service en leur place. L'infanterie était à peu près sur le même pied; les officiers, les commandans même des places de guerre étaient les enfans ou les parens des bourgmestres, nourris dans l'inexpérience et dans l'oisiveté, regardant leurs emplois comme des prêtres regardent leurs bénéfices. Le pensionnaire Jean de Witt avait voulu corriger cet abus; mais il ne l'avait pas assez voulu; et ce fut une des grandes fautes de ce républicain.

(1670.) Il fallait d'abord détacher l'Angleterre de la Hollande. Cet appui venant à manquer aux Provinces-Unies, leur ruine paraissait inévitable. Il ne fut pas difficile à Louis XIV d'engager Charles dans ses desseins. Le monarque anglais n'était pas, à la vérité, fort sensible à la honte que son règne et sa nation avaient reçue lorsque ses vaisseaux furent brûlés jusque dans la rivière de la Tamise par la flotte hollandaise. Il ne respirait ni la vengeance ni les conquêtes. Il voulait vivre dans les plaisirs, et régner avec un pouvoir moins gêné; c'est par là qu'on le pouvait séduire. Louis, qui n'avait qu'à parler alors pour avoir de l'argent, en promit beaucoup au roi Charles, qui n'en pouvait avoir sans son parlement. Cette liaison secrète entre les deux rois ne fut confiée en France qu'à Madame, sœur de Charles II, et épouse de Monsieur, frère unique du roi, à Turenne et à Louvois.

Une princesse de vingt-six ans fut le plénipotentiaire qui devait consommer ce traité avec le roi Charles. On prit pour prétexte du passage de Madame en Angleterre un voyage que le roi voulut faire dans ses conquêtes nouvelles vers Dunkerque et vers Lille. La pompe et la grandeur des anciens rois de l'Asie n'approchaient pas de l'éclat de ce voyage. Trente mille hommes précédèrent ou suivirent la marche du roi;

les uns destinés à renforcer les garnisons des pays conquis, les autres à travailler aux fortifications, quelques-uns à aplanir les chemins. Le roi menait avec lui la reine sa femme, toutes les princesses et les plus belles femmes de sa cour. Madame brillait au milieu d'elles, et goûtait dans le fond de son cœur le plaisir et la gloire de tout cet appareil qui couvrait son voyage. Ce fut une fête continuelle depuis Saint-Germain jusqu'à Lille.

Le roi, qui voulait gagner les cœurs de ses nouveaux sujets, et éblouir ses voisins, répandait partout ses libéralités avec profusion; l'or et les pierreries étaient prodigués à quiconque avait le moindre prétexte pour lui parler. La princesse Henriette s'embarqua à Calais pour voir son frère, qui s'était avancé jusqu'à Cantorbery. Charles, séduit par son amitié pour sa sœur et par l'argent de la France, signa tout ce que Louis XIV voulait, et prépara la ruine de la Hollande au milieu des plaisirs et des fêtes.

La perte de Madame, morte, à son retour, d'une manière soudaine et affreuse, jeta des soupçons injustes sur Monsieur (1), et ne changea rien aux résolutions des deux rois (2). Les dépouilles de la répu-

(1) *Voyez* les anecdotes du *Siècle de Louis XIV*.

(2) On trouve des anecdotes curieuses sur toutes ces négociations dans les pièces justificatives des mémoires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, par le chevalier d'Alrymple. On y voit comment l'argent de Louis XIV gouverna l'Angleterre depuis 1669 jusqu'en 1677; comment il servait à déterminer Charles II à se convertir, et puis à l'engager à différer sa conversion, et qu'il était le contre-poids des autres intérêts qui conduisaient ce roi et ses ministres. Ces détails de corruption sont honteux; mais il est utile que les peuples les connaissent, et que les princes apprennent que ces mystères de la politique sont toujours révélés. Au reste, ces mémoires prouvent qu'à cette époque Louis XIV avait beaucoup plus de politique que

blique qu'on devait détruire étaient déjà partagées par le traité secret entre les cours de France et d'Angleterre, comme en 1635 on avait partagé la Flandre avec les Hollandais. Ainsi on change de vues, d'alliés et d'ennemis, et on est souvent trompé dans tous ses projets. Les bruits de cette entreprise prochaine commençaient à se répandre; mais l'Europe les écoutait en silence. L'empereur, occupé des séditions de la Hongrie, la Suède endormie par des négociations, l'Espagne toujours faible, toujours irrésolue et toujours lente, laissaient une libre carrière à l'ambition de Louis XIV.

La Hollande, pour comble de malheur, était divisée en deux factions; l'une, de républicains rigides, à qui toute ombre d'autorité despotique semblait un monstre contraire aux lois de l'humanité; l'autre, de républicains mitigés, qui voulaient établir dans les charges de ses ancêtres le jeune prince d'Orange, si célèbre depuis sous le nom de Guillaume III. Le grand-pensionnaire Jean de Witt et Corneille, son frère, étaient à la tête des partisans austères de la liberté; mais le parti du jeune prince commençait à prévaloir. La république, plus occupée de ses dissensions do-

de zèle pour la religion. Après avoir acheté la nation anglaise de Charles II, Louis XIV, mécontent de lui, se lia avec les mécontens, et leur fournit également de l'argent contre Charles, et contre ce même Jacques qu'il protégea depuis avec tant d'opiniâtreté. D'Alrymple a imprimé la liste de ces pensionnaires du roi de France avec les sommes données à chacun. On y trouve le nom d'Algernon Sidney, avec une somme qui n'aurait pas suffi pour séduire son secrétaire. Il est vraisemblable, ou que Barillon trompait Louis XIV avec ces listes, comme d'autres gens le trompèrent depuis avec des listes de conversions, ou (ce qui est plus probable encore) que quelque intrigant subalterne trompa Barillon, et garda pour lui-même l'argent qu'il prétendait avoir fait accepter à Sidney.

mestiques que de son danger, contribuait elle-même à sa ruine.

Des mœurs étonnantes, introduites depuis plus de sept cents ans chez les chrétiens, permettaient que des prêtres fussent seigneurs temporels et guerriers. Louis soudoya l'archevêque de Cologne, Maximilien de Bavière, et ce même van Galen, évêque de Munster, abbé de Corbie en Westphalie, comme il soudoyait le roi d'Angleterre Charles II. Il avait précédemment secouru les Hollandais contre cet évêque, et maintenant il le paie pour les écraser. C'était un homme singulier que l'histoire ne doit point négliger de faire connaître. Fils d'un meurtrier, et né dans la prison où son père fut enfermé quatorze ans, il était parvenu à l'évêché de Munster par des intrigues secondées de la fortune. A peine élu évêque, il avait voulu dépouiller la ville de ses priviléges. Elle résista, il l'assiégea; il mit à feu et à sang le pays qui l'avait choisi pour son pasteur. Il traita de même son abbaye de Corbie. On le regardait comme un brigand à gages, qui tantôt recevait de l'argent des Hollandais pour faire la guerre à ses voisins, tantôt en recevait de la France contre la république.

La Suède n'attaqua pas les Provinces-Unies; mais elle les abandonna dès qu'elle les vit menacées, et rentra dans ses anciennes liaisons avec la France, moyennant quelques subsides. Tout conspirait à la destruction de la Hollande.

Il est singulier et digne de remarque que, de tous les ennemis qui allaient fondre sur ce petit état, il n'y en eut pas un qui pût alléguer un prétexte de guerre. C'était une entreprise à peu près semblable à cette ligue de Louis XII, de l'empereur Maximilien et du roi d'Espagne, qui avaient autrefois conjuré la perte de la république de Venise parce qu'elle était riche et fière.

Les états-généraux, consternés, écrivent au roi, lui demandant humblement si les grands préparatifs qu'il fesait étaient en effet destinés contre eux, ses anciens et fidèles alliés; en quoi ils l'avaient offensé; quelle réparation il exigeait; il répondit « qu'il ferait de ses troupes l'usage que demanderait sa dignité, dont il ne devait compte à personne. » Ses ministres alléguaient pour toute raison que le gazetier de Hollande avait été trop insolent, et qu'on disait que van Beuning avait fait frapper une médaille injurieuse à Louis XIV. Le goût des devises régnait alors en France. On avait donné à Louis XIV la devise du soleil, avec cette légende, *nec pluribus impar.* On prétendait que van Beuning s'était fait représenter avec un soleil, et ces mots pour âme, *In conspectu meo stetit sol; à mon aspect le soleil s'est arrêté* (a). Cette médaille n'exista jamais. Il est vrai que les états avaient fait frapper une médaille dans laquelle ils avaient exprimé tout ce que la république avait fait de glorieux : *Assertis legibus emendatis sacris, adjutis, defensis, conciliatis regibus, vindicatâ marium libertate, stabilitâ orbis Europæ quiete.* « Les lois affermies, la religion épurée, les rois secourus, défendus et réunis, la liberté des mers vengée, l'Europe pacifiée. »

(a) Il est vrai que, depuis, on a frappé en Hollande une médaille qu'on a crue être celle de van Beuning; mais elle ne porte point de date. Elle représente un combat avec un soleil qui culmine sur la tête des combattans. La légende est, *stetit sol in medio cœli.* Cette médaille, que des particuliers ont fabriquée, n'a été faite que pour la bataille d'Hochstet, en 1709, à l'occasion de ces deux vers qui coururent alors :

Alter in egregio nuper certamine Josue
Clamavit: Sta, sol gallice; solque stetit.

Van Beuning ne s'appelait point Josué, mais Conrad.

Ils ne se vantaient en effet de rien qu'ils n'eussent fait : cependant ils firent briser le coin de cette médaille pour apaiser Louis XIV.

Le roi d'Angleterre, de son côté, leur reprochait que leur flotte n'avait pas baissé son pavillon devant un bateau anglais, et alléguait encore un certain tableau où Corneille de Witt, frère du pensionnaire, était peint avec les attributs d'un vainqueur. On voyait des vaisseaux pris et brûlés dans le fond du tableau. Ce Corneille de Witt, qui en effet avait eu beaucoup de part aux exploits maritimes contre l'Angleterre, avait souffert ce faible monument de sa gloire; mais ce tableau presque ignoré était dans une chambre où l'on n'entrait presque jamais. Les ministres anglais, qui mirent par écrit les griefs de leur roi contre la Hollande, y spécifièrent des tableaux injurieux, *abusive pictures*. Les états, qui traduisaient toujours les mémoires des ministres en français, ayant traduit *abusive* par le mot *fautifs*, *trompeurs*, répondirent qu'ils ne savaient ce que c'était que ces *tableaux trompeurs*. En effet, ils ne devinèrent jamais qu'il était question de ce portrait d'un de leurs concitoyens, et ils ne purent imaginer ce prétexte de la guerre.

Tout ce que les efforts de l'ambition et de la prudence humaine peuvent préparer pour détruire une nation, Louis XIV l'avait fait. Il n'y a pas chez les hommes d'exemple d'une petite entreprise formée avec des préparatifs plus formidables. De tous les conquérans qui ont envahi une partie du monde, il n'y en a pas un qui ait commencé ses conquêtes avec autant de troupes réglées et autant d'argent que Louis en employa pour subjuguer le petit état des Provinces-Unies. Cinquante millions, qui en feraient aujourd'hui quatre-vingt-sept, furent consommés à cet appareil. Trente vaisseaux de cinquante pièces de canon joi-

gnirent la flotte anglaise, forte de cent voiles. Le roi avec son frère alla sur les frontières de la Flandre espagnole et de la Hollande, vers Maestricht et Charleroi, avec plus de cent douze mille hommes. L'évêque de Munster et l'électeur de Cologne en avaient environ vingt mille. Les généraux de l'armée du roi étaient Condé et Turenne. Luxembourg commandait sous eux. Vauban devait conduire les siéges. Louvois était partout avec sa vigilance ordinaire. Jamais on a vu une armée si magnifique, et en même temps mieux disciplinée. C'était surtout un spectacle imposant que la maison du roi nouvellement réformée. On y voyait quatre compagnies des gardes-du-corps, chacune composée de trois cents gentilshommes, entre lesquels il y avait beaucoup de jeunes cadets sans paie, assujettis comme les autres à la régularité du service; deux cents gendarmes de la garde, deux cents chevau-légers, cinq cents mousquetaires, tous gentilshommes choisis, parés de leur jeunesse et de leur bonne mine; douze compagnies de la gendarmerie, depuis augmentées jusqu'au nombre de seize; les cent-suisses mêmes accompagnaient le roi, et ses régimens des gardes-françaises et suisses montaient la garde devant sa maison, ou devant sa tente. Ces troupes, pour la plupart couvertes d'or et d'argent, étaient en même temps un objet de terreur et d'admiration pour des peuples chez qui toute espèce de magnificence était inconnue. Une discipline, devenue encore plus exacte, avait mis dans l'armée un nouvel ordre. Il n'y avait point encore d'inspecteurs de cavalerie et d'infanterie, comme nous en avons vu depuis; mais deux hommes uniques chacun dans leur genre en fesaient les fonctions. Martinet mettait alors l'infanterie sur le pied de discipline où elle est aujourd'hui. Le chevalier de Fourilles fesait la même chose dans la cavalerie. Il y avait un an que

Martinet avait mis la baïonnette en usage dans quelques régimens. Avant lui on ne s'en servait pas d'une manière constante et uniforme. Ce dernier effort peut-être de ce que l'art militaire a inventé de plus terrible, était connu, mais peu pratiqué, parce que les piques prévalaient. Il avait imaginé des pontons de cuivre, qu'on portait aisément sur des charrettes. Le roi, avec tant d'avantages, sûr de sa fortune et de sa gloire, menait avec lui un historien qui devait écrire ses victoires; c'était Pélisson, homme dont il sera parlé dans l'article des beaux-arts, plus capable de bien écrire que de ne pas flatter.

Ce qui avançait encore la chute des Hollandais, c'est que le marquis de Louvois avait fait acheter chez eux par le comte de Bentheim, secrètement gagné, une grande partie des munitions qui allaient servir à les détruire, et avait ainsi dégarni beaucoup leurs magasins. Il n'est point du tout étonnant que des marchands eussent vendu ces provisions avant la déclaration de la guerre, eux qui en vendent tous les jours à leurs ennemis pendant les plus vives campagnes. On sait qu'un négociant de ce pays avait autrefois répondu au prince Maurice qui le réprimandait sur un tel négoce : « Monseigneur, si on pouvait par mer faire quelque commerce avantageux avec l'enfer, je hasarderais d'y aller brûler mes voiles. » Mais ce qui est surprenant, c'est qu'on a imprimé que le marquis de Louvois alla lui-même, déguisé, conclure ses marchés en Hollande. Comment peut-on avoir imaginé une aventure si déplacée, si dangereuse et si inutile?

Contre Turenne, Condé, Luxembourg, Vauban, cent trente mille combattans, une artillerie prodigieuse, et de l'argent avec lequel on attaquait encore la fidélité des commandans des places ennemies, la Hollande n'avait à opposer qu'un jeune prince d'une

constitution faible, qui n'avait vu ni siéges ni combats, et environ vingt-cinq mille mauvais soldats, en quoi consistait alors toute la garde du pays. Le prince Guillaume d'Orange, âgé de vingt-deux ans, venait d'être élu capitaine-général des forces de terre par les vœux de la nation : Jean de Witt, le grand-pensionnaire, y avait consenti par nécessité. Ce prince nourrissait sous le flegme hollandais une ardeur d'ambition et de gloire qui éclata toujours depuis dans sa conduite, sans s'échapper jamais dans ses discours. Son humeur était froide et sévère; son génie actif et perçant; son courage, qui ne se rebutait jamais, fit supporter à son corps faible et languissant des fatigues au-dessus de ses forces. Il était valeureux sans ostentation, ambitieux, mais ennemi du faste; né avec une opiniâtreté flegmatique faite pour combattre l'adversité, aimant les affaires et la guerre, ne connaissant ni les plaisirs attachés à la grandeur, ni ceux de l'humanité, enfin presqu'en tout l'opposé de Louis XIV.

Il ne put d'abord arrêter le torrent qui se débordait sur sa patrie. Ses forces étaient trop peu de chose, son pouvoir était limité par les états. Les armes françaises venaient fondre tout à coup sur la Hollande, que rien ne secourait. L'imprudent duc de Lorraine, qui avait voulu lever des troupes pour joindre sa fortune à celle de cette république, venait de voir toute la Lorraine saisie par les troupes françaises avec la même facilité qu'on s'empare d'Avignon quand on est mécontent du pape.

Cependant le roi fesait avancer ses armées vers le Rhin, dans ces pays qui confinent à la Hollande, à Cologne et à la Flandre. Il fesait distribuer de l'argent dans tous les villages pour payer le dommage que ses troupes y pouvaient faire. Si quelque gentilhomme

des environs venait se plaindre, il était sûr d'avoir un présent. Un envoyé du gouverneur des Pays-Bas, étant venu faire une représentation au roi sur quelques dégâts commis par les troupes, reçut de la main du roi son portrait enrichi de diamans, estimé plus de douze mille francs. Cette conduite attirait l'admiration des peuples, et augmentait la crainte de sa puissance.

Le roi était à la tête de sa maison et de ses plus belles troupes, qui composaient trente mille hommes : Turenne les commandait sous lui. Le prince de Condé avait une armée aussi forte. Les autres corps, conduits tantôt par Luxembourg, tantôt par Chamilli, fesaient dans l'occasion des armées séparées, ou se rejoignaient selon le besoin. On commença par assiéger à la fois quatre villes, dont le nom ne mérite de place dans l'histoire que par cet événement : Rhinberg, Orsoy, Wesel, Burick. Elles furent prises presque aussitôt qu'elles furent investies. Celle de Rhinberg, que le roi voulut assiéger en personne, n'essuya pas un coup de canon; et, pour assurer encore mieux sa prise, on eut soin de corrompre le lieutenant de la place, Irlandais de nation, nommé Dosseri, qui eut la lâcheté de se vendre, et l'imprudence de se retirer ensuite à Maestricht, où le prince d'Orange le fit punir de mort.

Toutes les places qui bordent le Rhin et l'Issel se rendirent. Quelques gouverneurs envoyèrent leurs clefs dès qu'ils virent seulement passer de loin un ou deux escadrons français : plusieurs officiers s'enfuirent des villes où ils étaient en garnison avant que l'ennemi fût dans leur territoire; la consternation était générale. Le prince d'Orange n'avait point encore assez de troupes pour paraître en campagne. Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug dès que le roi serait au-

delà du Rhin. Le prince d'Orange fit faire à la hâte des lignes au-delà de ce fleuve, et, après les avoir faites, il connut l'impuissance de les garder. Il ne s'agissait plus que de savoir en quel endroit les Français voudraient faire un pont de bateaux, et de s'opposer, si on pouvait, à ce passage. En effet, l'intention du roi était de passer le fleuve sur un pont de ces petits bateaux inventés par Martinet. Des gens du pays informèrent alors le prince de Condé que la sécheresse de la saison avait formé un gué sur un bras du Rhin, auprès d'une vieille tourelle qui sert de bureau de péage, qu'on nomme *Toll-huys*, la maison du péage, dans laquelle il y avait dix-sept soldats. Le roi fit sonder ce gué par le comte de Guiche. Il n'y avait qu'environ vingt pas à nager au milieu de ce bras du fleuve, selon ce que dit dans ses lettres Pélisson, témoin oculaire, et ce que m'ont confirmé les habitans. Cet espace n'était rien, parce que plusieurs chevaux de front rompaient le fil de l'eau très-peu rapide. L'abord était aisé : il n'y avait de l'autre côté de l'eau que quatre à cinq cents cavaliers, et deux faibles régimens d'infanterie sans canon. L'artillerie française les foudroyait en flanc. (12 juin 1672) Tandis que la maison du roi et les meilleures troupes de cavalerie passèrent sans risque, au nombre d'environ quinze mille hommes, le prince de Condé les côtoyait dans un bateau de cuivre. A peine quelques cavaliers hollandais entrèrent dans la rivière pour faire semblant de combattre; ils s'enfuirent, l'instant d'après, devant la multitude qui venait à eux. Leur infanterie mit aussitôt bas les armes, et demanda la vie. On ne perdit dans le passage que le comte de Nogent et quelques cavaliers, qui, s'étant écartés du gué, se noyèrent; et il n'y aurait eu personne de tué dans cette journée, sans l'imprudence du jeune duc de Longueville. On dit qu'ayant la tête pleine des fumées

du vin, il tira un coup de pistolet sur les ennemis qui demandaient la vie à genoux, en leur criant *point de quartier pour cette canaille!* Il tua du coup un de leurs officiers. L'infanterie hollandaise, désespérée, reprit à l'instant ses armes, et fit une décharge dont le duc de Longueville fut tué. Un capitaine de cavalerie, nommé Ossembrœk (*a*), qui ne s'était point enfui avec les autres, court au prince de Condé, qui montait alors à cheval, en sortant de la rivière, et lui appuie son pistolet à la tête. Le prince, par un mouvement, détourna le coup, qui lui fracassa le poignet. Condé ne reçut jamais que cette blessure dans toutes ses campagnes. Les Français, irrités, firent main-basse sur cette infanterie, qui se mit à fuir de tous côtés. Louis XIV passa sur un pont de bateaux avec l'infanterie après avoir dirigé lui-même toute la marche.

Tel fut ce passage du Rhin, action éclatante et unique, célébrée alors comme un des grands événemens qui dussent occuper la mémoire des hommes. Cet air de grandeur dont le roi relevait toutes ses actions, le bonheur rapide de ses conquêtes, la splendeur de son règne, l'idolâtrie de ses courtisans, enfin le goût que le peuple, et surtout les Parisiens, ont pour l'exagération, joint à l'ignorance de la guerre où l'on est dans l'oisiveté des grandes villes, tout cela fit regarder à Paris le passage du Rhin comme un prodige qu'on exagérait encore. L'opinion commune était que toute l'armée avait passé ce fleuve à la nage, en présence d'une armée retranchée, et malgré l'artillerie d'une forteresse imprenable, appelée *le Tholus*. Il était très-vrai que rien n'était plus imposant pour les ennemis que ce passage, et que, s'ils avaient eu un corps de

(*a*) On prononce *Ossembrouck*, l'*œ* fait *ou* chez les Hollandais.

bonnes troupes à l'autre bord, l'entreprise était très-périlleuse.

Dès qu'on eut passé le Rhin, on prit Doesbourg, Zutphen, Arnheim, Nosembourg, Nimègue, Shenk, Bommel, Crèvecœur, etc. Il n'y avait guère d'heures dans la journée où le roi ne reçût la nouvelle de quelque conquête. Un officier nommé Mazel mandait à M. de Turenne : « Si vous voulez m'envoyer cinquante chevaux, je pourrai prendre avec cela deux ou trois places. »

(20 *juin* 1672.) Utrecht envoya ses clefs, et capitula avec toute la province qui porte son nom. Louis fit son entrée triomphale dans cette ville, menant avec lui son grand-aumônier, son confesseur et l'archevêque titulaire d'Utrecht. On rendit avec solennité la grande église aux catholiques. L'archevêque, qui n'en portait que le vain nom, fut, pour quelque temps, établi dans une dignité réelle (1). La religion de Louis XIV fesait des conquêtes comme ses armes. C'était un droit qu'il acquérait sur la Hollande, dans l'esprit des catholiques.

Les provinces d'Utrecht, d'Overissel, de Gueldre, étaient soumises; Amsterdam n'attendait plus que le moment de son esclavage ou de sa ruine. Les Juifs qui y sont établis s'empressèrent d'offrir à Gourville, intendant et ami du prince de Condé, deux millions de florins pour se racheter du pillage.

(1) Peu de temps après, un de ces achevêques titulaires d'Utrecht, se trouvant par hasard ce qu'on appelait *janséniste*, se retira dans son diocèse, où les jansénistes sont tolérés comme toutes les autres communions chrétiennes. Il se fit élire un successeur par le clergé et le peuple de son église, suivant l'usage des premiers siècles, ensuite il le sacra. Au moyen de cette précaution, il s'est établi en Hollande une succession d'évêques jansénistes qui ne sont, à la vérité, reconnus que dans leur église.

Déjà Naërden, voisine d'Amsterdam, était prise. Quatre cavaliers allant en maraude s'avancèrent jusqu'aux portes de Muiden, où sont les écluses qui peuvent inonder le pays, et qui n'est qu'à une lieue d'Amsterdam. Les magistrats de Muiden, éperdus de frayeur, vinrent présenter leurs clefs à ces quatre soldats; mais enfin, voyant que les troupes ne s'avançaient point, ils reprirent leurs clefs, et fermèrent les portes. Un instant de diligence eût mis Amsterdam dans les mains du roi. Cette capitale une fois prise, non seulement la république périssait, mais il n'y avait plus de nation hollandaise, et bientôt la terre même de ce pays allait disparaître. Les plus riches familles, les plus ardentes pour la liberté, se préparaient à fuir aux extrémités du monde, et à s'embarquer pour Batavia. On fit le dénombrement de tous les vaisseaux qui pouvaient faire ce voyage, et le calcul de ce qu'on pouvait embarquer. On trouva que cinquante mille familles pouvaient se réfugier dans leur nouvelle patrie. La Hollande n'eût plus existé qu'au bout des Indes orientales : ces provinces d'Europe, qui n'achètent leur blé qu'avec leurs richesses d'Asie, qui ne vivent que de leur commerce, et, si on l'ose dire, de leur liberté, auraient été presque tout à coup ruinées et dépeuplées. Amsterdam, l'entrepôt et le magasin de l'Europe, où deux cent mille hommes cultivent le commerce et les arts, serait devenue bientôt un vaste marais. Toutes les terres voisines demandent des frais immenses, et des milliers d'hommes pour élever leurs digues : elles eussent probablement à la fois manqué d'habitans comme de richesses, et auraient été enfin submergées, ne laissant à Louis XIV que la gloire déplorable d'avoir détruit le plus singulier et le plus beau monument de l'industrie humaine.

La désolation de l'état était augmentée par les di-

visions ordinaires aux malheureux, qui s'imputent les uns aux autres les calamités publiques. Le grand-pensionnaire de Witt ne croyait pouvoir sauver ce qui restait de sa patrie qu'en demandant la paix au vainqueur. Son esprit, à la fois tout républicain et jaloux de son autorité particulière, craignait toujours l'élévation du prince d'Orange encore plus que les conquêtes du roi de France; il avait fait jurer à ce prince même l'observation d'un édit perpétuel, par lequel le prince était exclus de la charge de stathouder. L'honneur, l'autorité, l'esprit de parti, l'intérêt, lièrent de Witt à ce serment. Il aimait mieux voir sa république subjuguée par un roi vainqueur que soumise à un stathouder.

Le prince d'Orange, de son côté, plus ambitieux que de Witt, aussi attaché à sa patrie, plus patient dans les malheurs publics, attendant tout du temps et de l'opiniâtreté de sa constance, briguait le stathoudérat, et s'opposait à la paix avec la même ardeur. Les états résolurent qu'on demanderait la paix malgré le prince; mais le prince fut élevé au stathoudérat (*a*) malgré les de Witt.

Quatre députés vinrent au camp du roi implorer sa clémence au nom d'une république qui, six mois auparavant, se croyait l'arbitre des rois. Les députés ne furent point reçus des ministres de Louis XIV avec cette politesse française (*b*), qui mêle la douceur de la civilité aux rigueurs mêmes du gouvernement. Louvois, dur et altier, né pour bien servir plutôt que

(*a*) Il fut stathouder le 1er juillet. Comment la Beaumelle, dans son édition subreptice du *Siècle de Louis XIV*, a-t-il pu dire dans ses notes qu'il ne fut déclaré que capitaine et amiral?

(*b*) La Beaumelle, dans ses notes, dit : *C'est un être de raison que cette politesse*. Comment cet écrivain ose-t-il ainsi démentir l'Europe?

pour faire aimer son maître, reçut les supplians avec hauteur, et même avec l'insulte de la raillerie. On les obligea de revenir plusieurs fois. Enfin le roi leur fit déclarer ses volontés. Il voulait que les états lui cédassent tout ce qu'ils avaient au-delà du Rhin, Nimègue, des villes et des forts dans le sein de leur pays; qu'on lui payât vingt millions; que les Français fussent les maîtres de tous les grands chemins de la Hollande par terre et par eau, sans qu'ils payassent jamais aucun droit; que la religion catholique fût partout rétablie; que la république lui envoyât tous les ans une ambassade extraordinaire, avec une médaille d'or sur laquelle il fût gravé qu'ils tenaient leur liberté de Louis XIV; enfin qu'à ces satisfactions ils joignissent celles qu'ils devaient au roi d'Angleterre et aux princes de l'Empire, tels que ceux de Cologne et de Munster, par qui la Hollande était encore désolée.

Ces conditions d'une paix qui tenait tant de la servitude parurent intolérables, et la fierté du vainqueur inspira un courage de désespoir aux vaincus. On résolut de périr les armes à la main. Tous les cœurs et toutes les espérances se tournèrent vers le prince d'Orange. Le peuple, en fureur, éclata contre le grand-pensionnaire qui avait demandé la paix. A ces séditions se joignirent la politique du prince et l'animosité de son parti. On attente d'abord à la vie du grand-pensionnaire Jean de Witt; ensuite on accuse Corneille, son frère, d'avoir attenté à celle du prince. Corneille est appliqué à la question. Il récita dans les tourmens le commencement de cette ode d'Horace, *justum et tenacem*, convenable à son état et à son courage, et qu'on peut traduire ainsi pour ceux qui ignorent le latin :

Les torrens impétueux,
La mer qui gronde et s'élance,

La fureur et l'insolence
D'un peuple tumultueux,
Des fiers tyrans la vengeance,
N'ébranlent pas la constance
D'un cœur ferme et vertueux.

(20 *auguste* 1672.) Enfin la populace effrénée massacra dans la Haye les deux frères de Witt; l'un qui avait gouverné l'état pendant dix-neuf ans avec vertu, et l'autre qui l'avait servi de son épée (1). On exerça sur leurs corps sanglans toutes les fureurs dont le peuple est capable : horreurs communes à toutes les nations, et que les Français avaient fait éprouver au maréchal d'Ancre, à l'amiral Coligni, etc. : car la populace est presque partout la même. On poursuivit les amis du pensionnaire. Ruyter même, l'amiral de la république, qui seul combattait pour elle avec succès, se vit environné d'assassins dans Amsterdam.

Au milieu de ces désordres et de ces désolations, les magistrats montrèrent des vertus qu'on ne voit guère que dans les républiques. Les particuliers qui avaient des billets de banque coururent en foule à la banque d'Amsterdam; on craignait que l'on n'eût touché au trésor public. Chacun s'empressait de se faire payer du peu d'argent qu'on croyait pouvoir y être encore. Les magistrats firent ouvrir les caves où le trésor se conserve. On le trouva tout entier, tel qu'il

(1) On avait d'abord tenté d'assassiner le grand-pensionnaire dans la Haye; mais il échappa, et il eut le crédit de faire punir l'assassin. On n'osa condamner son frère à la mort, parce que les tourmens n'avaient pu lui arracher l'aveu d'aucun des crimes qu'on lui avait imputés; on se contenta de le bannir. Ce fut dans le moment où le grand-pensionnaire allait délivrer son frère de la prison après ce jugement que tous deux furent massacrés. Cette mort a répandu sur le nom de Guillaume III un opprobre ineffaçable.

avait été déposé depuis soixante ans; l'argent même était encore noirci de l'impression du feu qui avait, quelques années auparavant, consumé l'hôtel-de-ville. Les billets de banque s'étaient toujours négociés jusqu'à ce temps sans que jamais on eût touché au trésor. On paya alors avec cet argent tous ceux qui voulurent l'être. Tant de bonne foi et tant de ressources étaient d'autant plus admirables, que Charles II, roi d'Angleterre, pour avoir de quoi faire la guerre aux Hollandais et fournir à ses plaisirs, non content de l'argent de la France, venait de faire banqueroute à ses sujets. Autant il était honteux à ce roi de violer ainsi la foi publique, autant il était glorieux aux magistrats d'Amsterdam de la garder dans un temps où il semblait permis d'y manquer.

A cette vertu républicaine ils joignirent ce courage d'esprit qui prend les partis extrêmes dans les maux sans remède. Ils firent percer les digues qui retiennent les eaux de la mer. Les maisons de campagne, qui sont innombrables autour d'Amsterdam, les villages, les villes voisines, Leide, Delft, furent inondées. Le paysan ne murmura pas de voir ses troupeaux noyés dans les campagnes. Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des eaux, entourée de vaisseaux de guerre, qui eurent assez d'eau pour se ranger autour de la ville. La disette fut grande chez ces peuples; ils manquèrent surtout d'eau douce : elle se vendit six sous la pinte : mais ces extrémités parurent moindres que l'esclavage. C'est une chose digne de l'observation de la postérité, que la Hollande, ainsi accablée sur terre, et n'étant plus un état, demeura encore redoutable sur la mer. C'était l'élément véritable de ces peuples.

Tandis que Louis XIV passait le Rhin, et prenait trois provinces, l'amiral Ruyter, avec environ cent

vaisseaux de guerre et plus de cinquante brûlots, alla chercher, près des côtes d'Angleterre, les flottes des deux rois. Leurs puissances réunies n'avaient pu mettre en mer une armée navale plus forte que celle de la république. Les Anglais et les Hollandais combattirent comme des nations accoutumées à se disputer l'empire de l'Océan (7 juin 1672). Cette bataille, qu'on nomme de Solbaie, dura un jour entier. Ruyter, qui en donna le signal, attaqua le vaisseau amiral d'Angleterre, où était le duc d'York, frère du roi. La gloire de ce combat particulier demeura à Ruyter. Le duc d'York, obligé de changer de vaisseau, ne reparut plus devant l'amiral hollandais. Les trente vaisseaux français eurent peu de part à l'action; et tel fut le sort de cette journée, que les côtes de la Hollande furent en sûreté.

Après cette bataille, Ruyter, malgré les craintes et les contradictions de ses compatriotes, fit entrer la flotte marchande des Indes dans le Texel, défendant ainsi et enrichissant sa patrie d'un côté lorsqu'elle périssait de l'autre. Le commerce même des Hollandais se soutenait; on ne voyait que leurs pavillons sur les mers des Indes. Un jour qu'un consul de France disait au roi de Perse que Louis XIV avait conquis presque toute la Hollande : *Comment cela peut-il être,* répondit ce monarque persan, *puisqu'il y a toujours au port d'Ormus vingt vaisseaux hollandais pour un français?*

Le prince d'Orange cependant avait l'ambition d'être bon citoyen. Il offrit à l'état le revenu de ses charges, et tout son bien pour soutenir la liberté. Il couvrit d'inondations les passages par où les Français pouvaient pénétrer dans le reste du pays. Ses négociations promptes et secrètes réveillèrent de leur assoupissement l'empereur, l'Empire, le conseil d'Espagne, le gouverneur de Flandre. Il disposa même l'Angleterre

à la paix. Enfin le roi était entré au mois de mai en Hollande; et, dès le mois de juillet, l'Europe commençait à être conjurée contre lui.

Monterey, gouverneur de la Flandre, fit passer secrètement quelques régimens au secours des Provinces-Unies. Le conseil de l'empereur Léopold envoya Montecuculi à la tête de près de vingt mille hommes. L'électeur de Brandebourg, qui avait à sa solde vingt-cinq mille soldats, se mit en marche.

(*Juillet* 1672.) Alors le roi quitta son armée. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. La garde des provinces conquises devenait difficile. Louis voulait une gloire sûre; mais, en ne voulant pas l'acheter par un travail infatigable, il la perdit. Satisfait d'avoir pris tant de villes en deux mois, il revint à Saint-Germain, au milieu de l'été; et, laissant Turenne et Luxembourg achever la guerre, il jouit du triomphe. On éleva des monumens de sa conquête tandis que les puissances de l'Europe travaillaient à la lui ravir.

CHAPITRE XI.

Évacuation de la Hollande. Seconde conquête de la Franche-Comté.

On croit nécessaire de dire à ceux qui pourront lire cet ouvrage qu'ils doivent se souvenir que ce n'est point ici une simple relation de campagnes, mais plutôt une histoire des mœurs des hommes. Assez de livres sont pleins de toutes les minuties des actions de

guerre, et de ces détails de la fureur et de la misère humaine. Le dessein de cet essai est de peindre les principaux caractères de ces révolutions, et d'écarter la multitude des petits faits pour laisser voir les seuls considérables, et, s'il se peut, l'esprit qui les a conduits.

La France fut alors au comble de sa gloire. Le nom de ses généraux imprimait la vénération. Ses ministres étaient regardés comme des génies supérieurs aux conseillers des autres princes; et Louis était en Europe comme le seul roi. En effet, l'empereur Léopold ne paraissait pas dans ses armées; Charles II, roi d'Espagne, fils de Philippe IV, sortait à peine de l'enfance : celui d'Angleterre ne mettait d'activité dans sa vie que celle des plaisirs.

Tous ces princes et leurs ministres firent de grandes fautes. L'Angleterre agit contre les principes de la raison d'état en s'unissant avec la France pour élever une puissance que son intérêt était d'affaiblir. L'empereur, l'Empire, le conseil espagnol firent encore plus mal de ne pas s'opposer d'abord à ce torrent. Enfin Louis lui-même commit une aussi grande faute qu'eux tous en ne poursuivant pas avec assez de rapidité des conquêtes si faciles. Condé et Turenne voulaient qu'on démolît la plupart des places hollandaises : ils disaient que ce n'était point avec des garnisons que l'on prend des états, mais avec des armées, et qu'en conservant une ou deux places de guerre pour la retraite, on devait marcher rapidement à la conquête entière. Louvois, au contraire, voulait que tout fût place et garnison; c'était là son génie, c'était aussi le goût du roi. Louvois avait par là plus d'emplois à sa disposition; il étendait le pouvoir de son ministère; il s'applaudissait de contredire les deux plus grands capitaines du siècle. Louis le crut, et se trompa,

comme il l'avoua depuis; il manqua le moment d'entrer dans la capitale de la Hollande; il affaiblit son armée en la divisant dans trop de places; il laissa à son ennemi le temps de respirer. L'histoire des plus grands princes est souvent le récit des fautes des hommes.

Après le départ du roi, les affaires changèrent de face. Turenne fut obligé de marcher vers la Westphalie pour s'opposer aux Impériaux. Le gouverneur de Flandre, Monterey, sans être avoué du conseil timide d'Espagne, renforça la petite armée du prince d'Orange d'environ dix mille hommes. Alors ce prince fit tête aux Français jusqu'à l'hiver. C'était déjà beaucoup de balancer la fortune. Enfin l'hiver vint; les glaces couvrirent les inondations de la Hollande. Luxembourg, qui commandait dans Utrecht, fit un nouveau genre de guerre inconnu aux Français, et mit la Hollande dans un nouveau danger, aussi terrible que les précédens.

Il assemble, une nuit, près de douze mille fantassins tirés des garnisons voisines. On arme leurs souliers de crampons. Il se met à leur tête, et marche sur la glace vers Leide et vers la Haye. Un dégel survint: la Haye fut sauvée. Son armée, entourée d'eau, n'ayant plus de chemins ni de vivres, était près de périr. Il fallait, pour s'en retourner à Utrecht, marcher sur une digue étroite et fangeuse, où l'on pouvait à peine se traîner quatre de front. On ne pouvait arriver à cette digue qu'en attaquant un fort qui semblait imprenable sans artillerie. Quand ce fort n'eût arrêté l'armée qu'un seul jour, elle serait morte de faim et de fatigue. Luxembourg était sans ressource; mais la fortune, qui avait sauvé la Haye, sauva son armée par la lâcheté du commandant du fort, qui abandonna son poste sans aucune raison. Il y a mille événemens dans la guerre, comme dans la vie civile, qui sont in-

compréhensibles : celui-là est de ce nombre. Tout le fruit de cette entreprise fut une cruauté qui acheva de rendre le nom français odieux dans ce pays. Bodegrave et Svammerdam, deux bourgs considérables, riches et bien peuplés, semblables à nos villes de la grandeur médiocre, furent abandonnés au pillage des soldats pour le prix de leur fatigue. Ils mirent le feu à ces deux bourgs ; et, à la lueur des flammes, ils se livrèrent à la débauche et à la cruauté. Il est étonnant que le soldat français soit si barbare, étant commandé par ce prodigieux nombre d'officiers qui ont avec justice la réputation d'être aussi humains que courageux. Ce pillage laissa une impression si profonde, que, plus de quarante années après, j'ai vu les livres hollandais, dans lesquels on apprenait à lire aux enfans, retracer cette aventure, et inspirer la haine contre les Français à des générations nouvelles.

(1673.) Cependant le roi agitait les cabinets de tous les princes par ses négociations. Il gagna le duc de Hanovre. L'électeur de Brandebourg, en commençant la guerre, fit un traité, mais qui fut bientôt rompu. Il n'y avait pas une cour en Allemagne où Louis n'eût des pensionnaires. Ses émissaires fomentaient en Hongrie les troubles de cette province, sévèrement traités par le conseil de Vienne. L'argent fut prodigué au roi d'Angleterre pour faire encore la guerre à la Hollande, malgré les cris de toute la nation anglaise, indignée de servir la grandeur de Louis XIV, qu'elle eût voulu abaisser. L'Europe était troublée par les armes et par les négociations de Louis. Enfin il ne put empêcher que l'empereur, l'Empire et l'Espagne ne s'alliassent avec la Hollande, et ne lui déclarassent solennellement la guerre. Il avait tellement changé le cours des choses, que les Hollandais, ses alliés naturels, étaient devenus les amis de la maison d'Au-

triche. L'empereur Léopold envoyait des secours lents, mais il montrait une grande animosité. Il est rapporté qu'allant à Egra voir les troupes qu'il y rassemblait, il communia en chemin, et qu'après la communion il prit en main un crucifix, et appela Dieu à témoin de la justice de sa cause. Cette action eût été à sa place du temps des croisades; et la prière de Léopold n'empêcha point le progrès des armes du roi de France.

Il parut d'abord combien sa marine était déjà perfectionnée. Au lieu de trente vaisseaux qu'on avait joints, l'année d'auparavant, à la flotte anglaise, on en joignit quarante, sans compter les brûlots. Les officiers avaient appris les manœuvres savantes des Anglais, avec lesquels ils avaient combattu celles des Hollandais leurs ennemis. C'était le duc d'York, depuis Jacques II, qui avait inventé l'art de faire entendre les ordres sur mer par les mouvemens divers des pavillons. Avant ce temps, les Français ne savaient pas ranger une armée navale en bataille. Leur expérience consistait à faire battre un vaisseau contre un vaisseau, non à en faire mouvoir plusieurs de concert, et à imiter sur la mer les évolutions des armées de terre, dont les corps séparés se soutiennent et se secourent mutuellement. Ils firent à peu près comme les Romains, qui, en une année, apprirent des Carthaginois l'art de combattre sur mer, et égalèrent leurs maîtres.

Le vice-amiral d'Estrées et son lieutenant Martel firent honneur à l'industrie militaire de la nation française dans trois batailles navales consécutives (les 7, 14 et 21 du mois de juin 1673) entre la flotte hollandaise et celle de France et d'Angleterre. L'amiral Ruyter fut plus admiré que jamais dans ces trois actions. D'Estrées écrivit à Colbert: « Je voudrais avoir payé de ma vie la gloire que Ruyter vient d'acquérir. » D'Estrées méritait que Ruyter eût ainsi parlé de lui.

La valeur et la conduite furent si égales de tous côtés, que la victoire resta toujours indécise.

Louis, ayant fait des hommes de mer de ses Français par les soins de Colbert, perfectionna encore l'art de la guerre sur terre par l'industrie de Vauban. Il vint en personne assiéger Maestricht dans le même temps que ces trois batailles navales se donnaient. Maestricht était pour lui une clef des Pays-Bas et des Provinces-Unies; c'était une place forte défendue par un gouverneur intrépide, nommé Fariaux, né Français, qui avait passé au service d'Espagne, et depuis à celui de Hollande. La garnison était de cinq mille hommes. Vauban, qui conduisit ce siége, se servit pour la première fois des parallèles inventées par des ingénieurs italiens, au service des Turcs devant Candie. Il y ajouta les places d'armes que l'on fait dans les tranchées pour y mettre les troupes en bataille, et pour les mieux rallier en cas de sorties. Louis se montra dans ce siége plus exact et plus laborieux qu'il ne l'avait été encore. Il accoutumait, par son exemple à la patience dans le travail, sa nation accusée jusqu'alors de n'avoir qu'un courage bouillant que la fatigue épuise bientôt. (29 juin 1673). Maestricht se rendit au bout de huit jours.

Pour mieux affermir encore la discipline militaire, il usa d'une sévérité qui parut même trop grande. Le prince d'Orange, qui n'avait eu, pour opposer à ces conquêtes rapides, que des officiers sans émulation, et des soldats sans courage, les avait formés à force de rigueurs, en fesant passer par la main du bourreau ceux qui avaient abandonné leur poste. Le roi employa aussi les châtimens la première fois qu'il perdit une place. Un très-brave officier, nommé Du-Pas, rendit Naërden au prince d'Orange (14 septembre 1673). Il ne tint, à la vérité, que quatre jours; mais il ne

remit la ville qu'après un combat de cinq heures, donné sur de mauvais ouvrages, et pour éviter un assaut général, qu'une garnison faible et rebutée n'aurait point soutenu. Le roi, irrité du premier affront que recevaient ses armes, fit condamner Du-Pas (*a*) à être traîné dans Utrecht une pelle à la main, et son épée fut rompue : ignominie inutile pour les officiers français, qui sont assez sensibles à la gloire pour qu'on ne les gouverne point par la crainte de la honte. Il faut savoir qu'à la vérité les provisions des commandans des places les obligent à soutenir trois assauts; mais ce sont de ces lois qui ne sont jamais exécutées (1). Du-Pas se fit tuer, un an après, au siége de la petite ville de Grave, où il servit volontaire. Son courage et sa mort dûrent laisser des regrets au marquis de Louvois, qui l'avait fait punir si durement. La puissance souveraine peut maltraiter un brave homme, mais non pas le déshonorer.

Les soins du roi, le génie de Vauban, la vigilance sévère de Louvois, l'expérience et le grand art de Turenne, l'active intrépidité du prince de Condé, tout cela ne put réparer la faute qu'on avait faite de

(*a*) La Beaumelle dit qu'il fut condamné à une prison perpétuelle. Comment cela pourrait-il être, puisque l'année suivante il fut tué au siége de Grave ?

(1) Cet usage, qui n'a point été réformé, est ancien, et n'a pu avoir pour origine qu'un enthousiasme exagéré de valeur, et une grande indifférence pour le sort des malheureux bourgeois qu'il dévouait à toutes les horreurs du pillage. Mais depuis que l'art des siéges s'est perfectionné, et qu'on a la précaution de détruire toutes les défenses d'une place avant d'y donner l'assaut, cette condition imposée aux gouverneurs n'est plus regardée que comme une chose de forme ; et de nos jours, un officier qui, prenant une ville d'assaut, la livrerait au pillage, serait aussi déshonoré qu'il l'aurait été dans le siècle dernier pour avoir refusé de servir de second dans un duel.

garder trop de places, d'affaiblir l'armée, et de manquer Amsterdam.

Le prince de Condé voulut en vain percer dans le cœur de la Hollande inondée. Turenne ne put ni mettre obstacle à la jonction de Montecuculi et du prince d'Orange, ni empêcher le prince d'Orange de prendre Bonn. L'évêque de Munster, qui avait juré la ruine des états-généraux, fut attaqué lui-même par les Hollandais.

Le parlement d'Angleterre força son roi d'entrer sérieusement dans des négociations de paix, et de cesser d'être l'instrument mercenaire de la grandeur de la France. Alors il fallut abandonner les trois provinces hollandaises avec autant de promptitude qu'on les avait conquises. Ce ne fut pas sans les avoir rançonnées : l'intendant Robert tira de la seule province d'Utrecht, en un an, seize cent soixante et huit mille florins. On était si pressé d'évacuer un pays conquis avec tant de rapidité, que vingt-huit mille prisonniers hollandais furent rendus pour un écu par soldat. L'arc de triomphe de la porte Saint-Denis, et les autres monumens de la conquête, étaient à peine achevés, que la conquête était déjà abandonnée. Les Hollandais, dans le cours de cette invasion, eurent la gloire de disputer l'empire de la mer, et l'adresse de transporter sur terre le théâtre de la guerre hors de leur pays. Louis XIV passa dans l'Europe pour avoir joui avec trop de précipitation et trop de fierté de l'éclat d'un triomphe passager. Le fruit de cette entreprise fut d'avoir une guerre sanglante à soutenir contre l'Espagne, l'Empire et la Hollande réunis, d'être abandonné de l'Angleterre, et enfin de Munster, de Cologne même, et de laisser dans les pays qu'il avait envahis et quittés plus de haine que d'admiration pour lui.

Le roi tint seul contre tous les ennemis qu'il s'était faits. La prévoyance de son gouvernement et la force de son état parurent bien davantage encore lorsqu'il fallut se défendre contre tant de puissances liguées, et contre de grands généraux, que quand il avait pris, en voyageant, la Flandre française, la Franche-Comté, et la moitié de la Hollande, sur des ennemis sans défense.

On vit surtout quel avantage un roi absolu, dont les finances sont bien administrées, a sur les autres rois. Il fournit à la fois une armée d'environ vingt-trois mille hommes à Turenne contre les Impériaux, une de quarante mille à Condé contre le prince d'Orange : un corps de troupes était sur la frontière du Roussillon : une flotte chargée de soldats alla porter la guerre aux Espagnols jusque dans Messine : lui-même marcha pour se rendre maître une seconde fois de la Franche-Comté. Il se défendait et il attaquait partout en même temps.

D'abord, dans sa nouvelle entreprise sur la Franche-Comté, la supériorité de son gouvernement parut tout entière. Il s'agissait de mettre dans son parti, ou du moins d'endormir les Suisses, nation aussi redoutable que pauvre, toujours armée, toujours jalouse à l'excès de sa liberté, invincible sur ses frontières, murmurant déjà, et s'effarouchant de voir Louis XIV une seconde fois dans leur voisinage. L'empereur et l'Espagne sollicitaient les treize cantons de permettre au moins un passage libre à leurs troupes pour secourir la Franche-Comté, demeurée sans défense par la négligence du ministère espagnol. Le roi, de son côté, pressait les Suisses de refuser ce passage ; mais l'Empire et l'Espagne ne prodiguaient que des raisons et des prières : le roi, avec de l'argent comptant, détermina les Suisses à ce qu'il voulut ; et le passage fut refusé.

Louis, accompagné de son frère et du fils du grand Condé, assiégea Besançon. Il aimait la guerre de siége, et pouvait croire l'entendre aussi bien que les Condé et les Turenne; mais, tout jaloux qu'il était de sa gloire, il avouait que ces deux grands hommes entendaient mieux que lui la guerre de campagne. D'ailleurs il n'assiégea jamais une ville sans être moralement sûr de la prendre. Louvois fesait si bien les préparatifs, les troupes étaient si bien fournies, Vauban, qui conduisit presque tous les siéges, était un si grand maître dans l'art de prendre les villes, que la gloire du roi était en sûreté. Vauban dirigea les attaques de Besançon : elle fut prise en neuf jours (15 mai 1674); et au bout de six semaines, toute la Franche-Comté fut soumise au roi. Elle est restée à la France, et semble y être pour jamais annexée : monument de la faiblesse du ministère autrichien-espagnol, et de la force de celui de Louis XIV.

CHAPITRE XII.

Belle campagne, et mort du maréchal de Turenne. Dernière bataille du grand Condé à Senef.

Tandis que le roi prenait rapidement la Franche-Comté avec cette facilité et cet éclat attaché encore à sa destinée, Turenne, qui ne fesait que défendre les frontières du côté du Rhin, déployait ce que l'art de la guerre peut avoir de plus grand et de plus habile. L'estime des hommes se mesure par les difficultés surmontées; et c'est ce qui a donné une si grande réputation à cette campagne de Turenne.

(*Juin* 1674.) D'abord il fait une marche longue et vive, passe le Rhin à Philipsbourg, marche toute la nuit à Sintzheim, force cette ville; et en même temps il attaque et met en fuite Caprara, général de l'empereur, et le vieux duc de Lorraine, Charles IV, ce prince qui passa toute sa vie à perdre ses états et à lever des troupes, et qui venait de réunir sa petite armée avec une partie de celle de l'empereur. Turenne, après l'avoir battu, le poursuit, et bat encore sa cavalerie à Ladenbourg (juillet); de là il court à un autre général des Impériaux, le prince de Bournonville, qui n'attendait que de nouvelles troupes pour s'ouvrir le chemin de l'Alsace; il prévient la jonction de ces troupes (octobre), l'attaque, et lui fait quitter le champ de bataille.

L'Empire rassemble contre lui toutes ses forces; soixante et dix mille Allemands sont dans l'Alsace : Brisach et Philipsbourg étaient bloqués par eux. Turenne n'avait plus que vingt mille hommes effectifs tout au plus. Le prince de Condé lui envoya de Flandre quelque secours de cavalerie ; alors il traverse (décembre), par Tanne et par Béfort, des montagnes couvertes de neige; il se trouve tout d'un coup dans la Haute-Alsace, au milieu des quartiers des ennemis, qui le croyaient en repos en Lorraine, et qui pensaient que la compagne était finie. Il bat à Mulhausen les quartiers qui résistent ; il en fait deux prisonniers. Il marche à Colmar, où l'électeur de Brandebourg, qu'on appelle le grand-électeur, alors général des armées de l'Empire, avait son quartier. Il arrive dans le temps que ces princes et les autres généraux se mettaient à table; ils n'eurent que le temps de s'échapper; la campagne était couverte de fuyards.

(5 *janvier* 1675.) Turenne, croyant n'avoir rien fait tant qu'il restait quelque chose à faire, attend

encore auprès de Turckheim une partie de l'infanterie ennemie. L'avantage du poste qu'il avait choisi rendait sa victoire sûre : il défait cette infanterie. Enfin une armée de soixante et dix mille hommes se trouve vaincue et dispersée presque sans grand combat. L'Alsace reste au roi, et les généraux de l'Empire sont obligés de repasser le Rhin.

Toutes ces actions consécutives, conduites avec tant d'art, si patiemmemt digérées, exécutées avec tant de promptitude, furent également admirées des Français et des ennemis. La gloire de Turenne reçut un nouvel accroissement quand on sut que tout ce qu'il avait fait dans cette campagne, il l'avait fait malgré la cour, et malgré les ordres réitérés de Louvois, donnés au nom du roi. Résister à Louvois tout-puissant, et se charger de l'événement malgré les cris de la cour, les ordres de Louis XIV, et la haine du ministre, ne fut pas la moindre marque du courage de Turenne, ni le moindre exploit de la campagne.

Il faut avouer que ceux qui ont plus d'humanité que d'estime pour les exploits de guerre gémirent de cette campagne si glorieuse. Elle fut célèbre par les malheurs des peuples autant que par les expéditions de Turenne. Après la bataille de Sintzheim, il mit à feu et à sang le Palatinat, pays uni et fertile, couvert de villes et de bourgs opulens. L'électeur palatin vit, du haut de son château de Manheim, deux villes et vingt-cinq villages embrasés. Ce prince, désespéré, défia Turenne à un combat singulier par une lettre pleine de reproches (*a*). Turenne, ayant envoyé la lettre

(*a*) Pendant le cours de cette édition, M. Colini, secrétaire intime et historiographe de l'électeur palatin aujourd'hui régnant, a révoqué en doute l'histoire du cartel par des raisons

au roi, qui lui défendit d'accepter le cartel, ne répondit aux plaintes et au défi de l'électeur que par un compliment vague, et qui ne signifiait rien. C'était assez le style et l'usage de Turenne de s'exprimer toujours avec modération et ambiguité.

Il brûla avec le même sang-froid les fours et une partie des campagnes de l'Alsace, pour empêcher les ennemis de subsister. Il permit ensuite à sa cavalerie

très-spécieuses, énoncées avec beaucoup d'esprit et de sagacité. Il montre très-judicieusement que l'électeur, Charles-Louis, ne put écrire les lettres que Sandras de Courtilz et Ramsay ont imputées à ce prince. Plus d'un historien en effet attribue souvent à ses héros des écrits et des harangues de son imagination.

On n'a jamais vu la véritable lettre de l'électeur Charles-Louis, ni la réponse du maréchal de Turenne. Il a seulement toujours passé pour constant que l'électeur, justement outré des ravages et des incendies que Turenne commettait dans son pays, lui proposa un duel par un trompette, nommé Petit-Jean. J'ai vu la maison de Bouillon persuadée de cette anecdote. Le grand-prieur de Vendôme et le maréchal de Villars n'en doutaient pas. Les mémoires du marquis de Beauveau, contemporain, l'affirment. Cependant il se peut que le duel n'ait pas été expressément proposé dans la lettre *amère* que l'électeur dit lui-même avoir écrite au prince maréchal de Turenne. Plût à Dieu qu'il fût douteux que le Palatinat ait été embrasé deux fois ! Voilà ce qui n'est que trop constant, ce qui est essentiel, et ce qu'on reproche à la mémoire de Louis XIV.

M. Colini reproche à M. le président Hénaut d'avoir dit, dans son abrégé chronologique, que le prince de Turenne répondit à ce cartel *avec une modération qui fit honte à l'électeur de cette bravade*. La honte était dans l'incendie lorsqu'on n'était pas encore en guerre ouverte avec le Palatinat ; et ce n'était point une bravade dans un prince justement irrité, de vouloir se battre contre l'auteur de ces cruels excès. L'électeur était très-vif; l'esprit de chevalerie n'était pas encore éteint. On voit, dans les lettres de Pélisson, que Louis XIV lui-même demanda s'il pouvait en conscience se battre contre l'empereur Léopold.

de ravager la Lorraine. On y fit tant de désordre, que l'intendant, qui, de son côté, désolait la Lorraine avec sa plume, lui écrivit et lui parla souvent pour arrêter ces excès. Il répondait froidement : *Je le ferai dire à l'ordre.* Il aimait mieux être appelé le père des soldats qui lui étaient confiés que des peuples, qui, selon les lois de la guerre, sont toujours sacrifiés. Tout le mal qu'il fesait paraissait nécessaire ; sa gloire couvrait tout : d'ailleurs les soixante et dix mille Allemands qu'il empêcha de pénétrer en France y auraient fait beaucoup plus de mal qu'il n'en fit à l'Alsace, à la Lorraine et au Palatinat.

Telle a été depuis le commencement du seizième siècle la situation de la France, que, toutes les fois qu'elle a été en guerre, il a fallu combattre à la fois vers l'Allemagne, la Flandre, l'Espagne et l'Italie. Le prince de Condé fesait tête en Flandre au jeune prince d'Orange tandis que Turenne chassait les Allemands de l'Alsace. La campagne du maréchal de Turenne fut heureuse, et celle du prince de Condé sanglante. Les petits combats de Sintzheim et de Turckheim furent décisifs : la grande et célèbre bataille de Senef ne fut qu'un carnage. Le grand Condé, qui la donna pendant les marches sourdes de Turenne en Alsace, n'en tira aucun succès, soit que les circonstances des lieux lui fussent moins favorables, soit qu'il eût pris des mesures moins justes, soit plutôt qu'il eût des généraux plus habiles et de meilleures troupes à combattre. Le marquis de Feuquières veut qu'on ne donne à la bataille de Senef que le nom de *combat*, parce que l'action ne se passa pas entre deux armées rangées, et que tous les corps n'agirent point ; mais il paraît qu'on s'accorde à nommer *bataille* cette journée si vive et si meurtrière. Le choc de trois mille hommes rangés, dont tous les petits corps agiraient,

ne serait qu'un combat. C'est toujours l'importance qui décide du nom.

Le prince de Condé avait à tenir la campagne, avec environ quarante-cinq mille hommes, contre le prince d'Orange, qui en avait, dit-on, soixante mille. Il attendit que l'armée ennemie passât un défilé à Senef, près de Mons (11 auguste 1674). Il attaqua une partie de l'arrière-garde, composée d'Espagnols, et y eut un grand avantage. On blâma le prince d'Orange de n'avoir pas pris assez de précaution dans le passage du défilé ; mais on admira la manière dont il rétablit le désordre, et on n'approuva pas que Condé voulût ensuite recommencer le combat contre des ennemis trop bien retranchés. On se battit à trois reprises. Les deux généraux, dans ce mélange de fautes et de grandes actions, signalèrent également leur présence d'esprit et leur courage. De tous les combats que donna le grand Condé, ce fut celui où il prodigua le plus sa vie et celle de ses soldats. Il eut trois chevaux tués sous lui. Il voulait, après trois attaques meurtrières, en hasarder encore une quatrième. Il parut, dit un officier qui y était, qu'il n'y avait plus que le prince de Condé *qui eût envie de se battre.* Ce que cette action eut de plus singulier, c'est que les troupes de part et d'autre, après les mêlées les plus sanglantes et les plus acharnées, prirent la fuite, le soir, par une terreur panique. Le lendemain, les deux armées se retirèrent chacune de son côté, aucune n'ayant ni le champ de bataille, ni la victoire, toutes deux plutôt également affaiblies et vaincues. Il y eut près de sept mille morts et cinq mille prisonniers du côté des Français ; les ennemis firent une perte égale. Tant de sang inutilement répandu empêcha l'une et l'autre armée de rien entreprendre de considérable. Il importe tant de donner de la réputation à ses armes, que le prince d'Orange,

pour faire croire qu'il avait eu la victoire, assiégea Oudenarde ; mais le prince de Condé prouva qu'il n'avait pas perdu la bataille, en fesant aussitôt lever le siége, et en poursuivant le prince d'Orange.

On observa également en France et chez les alliés la vaine cérémonie de rendre grâces à Dieu d'une victoire qu'on n'avait point remportée : usage établi pour encourager les peuples, qu'il faut toujours tromper.

Turenne, en Allemagne, avec une petite armée, continua des progrès qui étaient le fruit de son génie. Le conseil de Vienne, n'osant plus confier la fortune de l'Empire à des princes qui l'avaient mal défendu, remit à la tête de ses armées le général Montecuculi, celui qui avait vaincu les Turcs à la journée de Saint-Gothard, et qui, malgré Turenne et Condé, avait joint le prince d'Orange, et avait arrêté la fortune de Louis XIV après la conquête de trois provinces de Hollande.

On a remarqué que les plus grands généraux de l'Empire ont souvent été tirés d'Italie. Ce pays, dans sa décadence et dans son esclavage, porte encore des hommes qui font souvenir de ce qu'il était autrefois. Montecuculi était seul digne d'être opposé à Turenne. Tous deux avaient réduit la guerre en art. Ils passèrent quatre mois à se suivre, à s'observer dans des marches et dans des campemens plus estimés que des victoires par les officiers allemands et français. L'un et l'autre jugeaient de ce que son adversaire allait tenter par les démarches que lui-même eût voulu faire à sa place, et ils ne se trompèrent jamais. Ils opposaient l'un à l'autre la patience, la ruse et l'activité ; enfin ils étaient près d'en venir aux mains, et de commettre leur réputation au sort d'une bataille, auprès du village de Saltzbach, lorsque Turenne, en allant choisir une place pour dresser une batterie, fut

tué d'un coup de canon (27 juillet 1675). Il n'y a personne qui ne sache les circonstances de cette mort; mais on ne peut se défendre d'en retracer les principales, par le même esprit qui fait qu'on en parle encore tous les jours.

Il semble qu'on ne puisse trop redire que le même boulet qui le tua, ayant emporté le bras de Saint-Hilaire, lieutenant-général de l'artillerie, son fils, se jetant en larmes auprès de lui, *ce n'est pas moi*, lui dit Saint-Hilaire, *c'est ce grand homme qu'il faut pleurer* : paroles comparables à tout ce que l'histoire a consacré de plus héroïque, et le plus digne éloge de Turenne. Il est très-rare que sous un gouvernement monarchique, où les hommes ne sont occupés que de leur intérêt particulier, ceux qui ont servi la patrie meurent regrettés du public. Cependant Turenne fut pleuré des soldats et des peuples. Louvois fut le seul qui ne le regretta pas; la voix publique l'accusa même lui et son frère, l'archevêque de Reims, de s'être réjouis indécemment de la perte de ce grand homme. On sait les honneurs que le roi fit rendre à sa mémoire, et qu'il fut enterré à Saint-Denis, comme le connétable du Guesclin, au-dessus duquel l'opinion générale l'élève autant que le siècle de Turenne est supérieur au siècle du connétable.

Turenne n'avait pas eu toujours des succès heureux à la guerre; il avait été battu à Mariendal, à Réthel, à Cambrai : aussi disait-il qu'il avait fait des fautes, et il était assez grand pour l'avouer. Il ne fit jamais de conquêtes éclatantes, et ne donna point de ces grandes batailles rangées dont la décision rend quelquefois une nation maîtresse de l'autre; mais, ayant toujours réparé ses défaites, et fait beaucoup avec peu, il passa pour le plus habile capitaine de l'Europe dans un temps où l'art de la guerre était plus appro-

fondi que jamais. De même, quoiqu'on lui eût reproché sa défection dans les guerres de la fronde; quoiqu'à l'âge de près de soixante ans l'amour lui eût fait révéler le secret de l'état ; quoiqu'il eût exercé dans le Palatinat des cruautés qui ne semblaient pas nécessaires, il conserva la réputation d'un homme de bien, sage et modéré, parce que ses vertus et ses grands talens, qui n'étaient qu'à lui, devaient faire oublier des faiblesses et des fautes qui lui étaient communes avec tant d'autres hommes. Si on pouvait le comparer à quelqu'un, on oserait dire que, de tous les généraux des siècles passés, Gonsalve de Cordoue, surnommé *le grand capitaine*, est celui auquel il ressemblait davantage.

Né calviniste, il s'était fait catholique l'an 1668. Aucun protestant, et même aucun philosophe ne pensa que la persuasion seule eût fait ce changement dans un homme de guerre, dans un politique âgé de cinquante années, qui avait encore des maîtresses. On sait que Louis XIV, en le créant maréchal-général de ses armées, lui avait dit ces propres paroles, rapportées par les lettres de Pélisson et ailleurs : « Je voudrais que vous m'obligeassiez à faire quelque chose de plus pour vous. » Ces paroles (selon eux) pouvaient, avec le temps, opérer une conversion : la place de connétable pouvait tenter un cœur ambitieux. Il était possible aussi que cette conversion fût sincère. Le cœur humain rassemble souvent la politique, l'ambition, les faiblesses de l'amour, les sentimens de la religion. Enfin il était très-vraisemblable que Turenne ne quitta la religion de ses pères que par politique; mais les catholiques, qui triomphèrent de ce changement, ne voulurent pas croire l'âme de Turenne capable de feindre.

Ce qui arriva en Alsace immédiatement après la

mort de Turenne rendit sa perte encore plus sensible. Montecuculi, retenu par l'habileté du général français trois mois entiers au-delà du Rhin, passa ce fleuve dès qu'il sut qu'il n'avait plus Turenne à craindre. Il tomba sur une partie de l'armée, qui demeurait éperdue entre les mains de Lorges et de Vaubrun, deux lieutenans-généraux désunis et incertains. Cette armée, se défendant avec courage, ne put empêcher les Impériaux de pénétrer dans l'Alsace, dont Turenne les avait tenus écartés. Elle avait besoin d'un chef, non seulement pour la conduire, mais pour réparer la défaite récente du maréchal de Créqui, homme d'un courage entreprenant, capable des actions les plus belles et les plus téméraires, dangereux à sa patrie autant qu'aux ennemis.

Créqui venait d'être vaincu, par sa faute, à Consarbruck (11 auguste 1675). Un corps de vingt mille Allemands, qui assiégeait Trèves, tailla en pièces et mit en fuite sa petite armée. Il échappa à peine, lui quatrième. Il court, à travers de nouveaux périls, se jeter dans Trèves, qu'il aurait dû secourir avec prudence, et qu'il défendit avec courage. Il voulait s'ensevelir sous les ruines de la place : la brèche était praticable ; il s'obstine à tenir encore. La garnison murmure. Le capitaine Bois-Jourdain, à la tête des séditieux, va capituler sur la brèche. On n'a point vu commettre une lâcheté avec tant d'audace : il menace le maréchal de le tuer, s'il ne signe. Créqui se retire, avec quelques officiers fidèles, dans une église ; il aima mieux être pris à discrétion que de capituler (*a*).

(*a*) Reboulet dit que le marquis de Créqui eut la faiblesse de signer la capitulation ; rien n'est plus faux. Il aima mieux se laisser prendre à discrétion, et il eut ensuite le bonheur d'échapper. Qu'on lise tous les mémoires du temps ; que l'on con-

Pour remplacer les hommes que la France avait perdus dans tant de siéges et de combats, Louis XIV fut conseillé de ne se point tenir aux recrues de milice, comme à l'ordinaire, mais de faire marcher le ban et l'arrière-ban. Par une ancienne coutume, aujourd'hui hors d'usage, les possesseurs des fiefs étaient dans l'obligation d'aller à leurs dépens à la guerre pour le service de leur seigneur suzerain, et de rester armés un certain nombre de jours. Ce service composait la plus grande partie des lois de nos nations barbares. Tout est changé aujourd'hui en Europe; il n'y a aucun état qui ne lève des soldats, qu'on retient toujours sous le drapeau, et qui forment des corps disciplinés.

Louis XIII convoqua une fois la noblesse de son royaume; Louis XIV suivit alors cet exemple. Le corps de la noblesse marcha, sous les ordres du marquis depuis maréchal de Rochefort, sur les frontières de Flandre, et après sur celles d'Allemagne; mais ce corps ne fut ni considérable ni utile, et ne pouvait l'être. Les gentilshommes, aimant la guerre, et capables de bien servir, étaient officiers dans les troupes: ceux que l'âge ou le mécontentement tenait renfermés chez eux n'en sortirent point; les autres, qui s'occupaient à cultiver leurs héritages, vinrent avec répugnance, au nombre d'environ quatre mille. Rien ne ressemblait moins à une troupe guerrière. Tous montés et armés inégalement, sans expérience et sans exercice, ne pouvant ni ne voulant faire un service régulier, ils ne causèrent que de l'embarras, et on fut dégoûté d'eux pour jamais. Ce fut la dernière trace, dans nos armées réglées, qu'on ait vue de l'ancienne

sulte l'*Abrégé chronologique* du président Hénaut : « Bois-Jourdain, dit-il, fit la capitulation à l'insu du maréchal, etc. »

chevalerie, qui composait autrefois ces armées, et qui, avec le courage naturel à la nation, ne fit jamais bien la guerre.

(*Auguste et septembre* 1675.) Turenne mort, Créqui battu et prisonnier, Trèves prise, Montecuculi fesant contribuer l'Alsace, le roi crut que le prince de Condé pouvait seul ranimer la confiance des troupes que décourageait la mort de Turenne. Condé laissa le maréchal de Luxembourg soutenir en Flandre la fortune de la France, et alla arrêter les progrès de Montecuculi. Autant il venait de montrer d'impétuosité à Senef, autant il eut alors de patience. Son génie, qui se pliait à tout, déploya le même art que Turenne. Deux seuls campemens arrêtèrent les progrès de l'armée allemande, et firent lever à Montecuculi les siéges d'Haguenau et de Saverne. Après cette campagne, moins éclatante que celle de Senef, et plus estimée, ce prince cessa de paraître à la guerre. Il eût voulu que son fils commandât ; il offrait de lui servir de conseil; mais le roi ne voulait pour généraux ni de jeunes gens ni de princes : c'était avec peine qu'il s'était servi même du prince de Condé; la jalousie de Louvois contre Turenne avait contribué autant que le nom de Condé à le mettre à la tête des armées.

Ce prince se retira à Chantilly, d'où il vint très-rarement à Versailles voir sa gloire éclipsée dans un lieu où le courtisan ne considère que la faveur. Il passa le reste de sa vie tourmenté de la goutte, se consolant de ses douleurs et de sa retraite dans la conversation des hommes de génie en tout genre dont la France était alors remplie. Il était digne de les entendre, et n'était étranger dans aucune des sciences ni des arts où ils brillaient. Il fut admiré encore dans sa retraite ; mais enfin ce feu dévorant qui en avait fait dans sa jeunesse un héros impétueux et plein de pas-

sions, ayant consumé les forces de son corps, né plus agile que robuste, il ne resta rien du grand Condé les deux dernières années de sa vie : il mourut en 1686. Montecuculi se retira du service de l'empereur en même temps que le prince de Condé cessa de commander les armées de France.

C'est un conte bien répandu et bien méprisable que Montecuculi renonça au commandement des armées après la mort de Turenne, parce qu'il n'avait, disait-il, plus d'émule digne de lui. Il aurait dit une sottise, quand même il ne fût pas resté un Condé. Loin de dire cette sottise, dont on lui fait honneur, il combattit contre les Français, et leur fit repasser le Rhin cette année. D'ailleurs quel général d'armée aurait jamais dit à son maître : « Je ne veux plus vous servir, parce que vos ennemis sont trop faibles, et que j'ai un mérite trop supérieur? »

CHAPITRE XIII.

Depuis la mort de Turenne jusqu'à la paix de Nimègue, en 1678.

Après la mort de Turenne et la retraite du prince de Condé, le roi n'en continua pas la guerre avec moins d'avantage contre l'Empire, l'Espagne et la Hollande. Il avait des officiers formés par ces deux grands hommes. Il avait Louvois, qui lui valait plus qu'un général, parce que sa prévoyance mettait les généraux en état d'entreprendre tout ce qu'ils voulaient. Les

troupes, long-temps victorieuses, étaient animées du même esprit qu'excitait encore la présence d'un roi toujours heureux.

Il prit en personne, dans le cours de cette guerre, (26 avril 1676) Condé, (17 mars 1676) Bouchain, (17 mars 1677) Valenciennes, (5 avril 1677) Cambrai. On l'accusa, au siége de Bouchain, d'avoir craint de combattre le prince d'Orange, qui vint se présenter devant lui avec cinquante mille hommes pour tenter de jeter du secours dans la place. On reprocha aussi au prince d'Orange d'avoir pu livrer bataille à Louis XIV, et de ne l'avoir pas fait. Car tel est le sort des rois et des généraux, qu'on les blâme toujours de ce qu'ils font et de ce qu'ils ne ſont pas; mais ni lui ni le prince d'Orange n'étaient blâmables. Le prince ne donna point la bataille quoiqu'il le voulût, parce que Monterey, gouverneur des Pays-Bas, qui était dans son armée, ne voulut point exposer son gouvernement au hasard d'un événement décisif; et la gloire de la campagne demeura au roi, puisqu'il fit ce qu'il voulut et qu'il prit une ville en présence de son ennemi.

A l'égard de Valenciennes, elle fut prise d'assaut par un de ces événemens singuliers qui caractérisent le courage impétueux de la nation.

Le roi fesait ce siége, ayant avec lui son frère, et cinq maréchaux de France, d'Humières, Schomberg, la Feuillade, Luxembourg et de Lorges. Les maréchaux commandaient, chacun leur jour, l'un après l'autre. Vauban dirigeait toutes les opérations.

On n'avait pris encore aucun des dehors de la place. Il fallait d'abord attaquer deux demi-lunes. Derrière ces demi-lunes était un grand ouvrage à corne, palissadé et fraisé, entouré d'un fossé coupé de plusieurs traverses. Dans cet ouvrage à corne était encore un autre ouvrage, entouré d'un autre fossé. Il fallait, après

s'être rendu maître de tous ces retranchemens, franchir un bras de l'Escaut. Ce bras franchi, on trouvait encore un autre ouvrage, qu'on nomme *pâté*. Derrière ce pâté coulait le grand cours de l'Escaut, profond et rapide, qui sert de fossé à la muraille. Enfin la muraille était soutenue par de larges remparts. Tous ces ouvrages étaient couverts de canon. Une garnison de trois mille hommes préparait une longue résistance.

Le roi tint conseil de guerre pour attaquer les ouvrages du dehors. C'était l'usage que ces attaques se fissent toujours pendant la nuit, afin de marcher aux ennemis sans être aperçu, et d'épargner le sang du soldat. Vauban proposa de faire l'attaque en plein jour. Tous les maréchaux de France se récrièrent contre cette proposition; Louvois la condamna. Vauban tint ferme, avec la confiance d'un homme certain de ce qu'il avance. « Vous voulez, dit-il, ménager le sang du soldat : vous l'épargnerez bien davantage quand il combattra de jour, sans confusion et sans tumulte, sans craindre qu'une partie de nos gens tire sur l'autre, comme il n'arrive que trop souvent. Il s'agit de surprendre l'ennemi ; il s'attend toujours aux attaques de nuit : nous le surprendrons en effet, lorsqu'il faudra qu'épuisé des fatigues d'une veille, il soutienne les efforts de nos troupes fraîches. Ajoutez à cette raison que, s'il y a dans cette armée des soldats de peu de courage, la nuit favorise leur timidité; mais que pendant le jour l'œil du général inspire la valeur, et élève les hommes au-dessus d'eux-mêmes. »

Le roi se rendit aux raisons de Vauban malgré Louvois et cinq maréchaux de France.

(17 *mars* 1677.) A neuf heures du matin les deux compagnies de mousquetaires, une centaine de grenadiers, un bataillon des gardes, un du régiment de

Picardie, montent de tous côtés sur grand ouvrage à corne. L'ordre était simplement de s'y loger, et c'était beaucoup ; mais quelques mousquetaires noirs ayant pénétré par un petit sentier jusqu'au retranchement intérieur qui était dans cette fortification, ils s'en rendent d'abord les maîtres. Dans le même temps, les mousquetaires gris y abordent par un autre endroit. Les bataillons des gardes les suivent : on tue et on poursuit les assiégés : les mousquetaires baissent le pont-levis qui joint cet ouvrage aux autres ; ils suivent l'ennemi de retranchement en retranchement, sur le petit bras de l'Escaut et sur le grand. Les gardes s'avancent en foule. Les mousquetaires sont déjà dans la ville avant que le roi sache que le premier ouvrage attaqué est emporté.

Ce n'était pas encore ce qu'il y eut de plus étrange dans cette action. Il était vraisemblable que de jeunes mousquetaires, emportés par l'ardeur du succès, se jetteraient aveuglément sur les troupes et sur les bourgeois qui venaient à eux dans la rue ; qu'ils y périraient, ou que la ville allait être pillée : mais ces jeunes gens, conduits par un cornette nommé Moissac, se mirent en bataille derrière des charrettes ; et tandis que les troupes qui venaient se formaient sans précipitation, d'autres mousquetaires s'emparaient des maisons voisines pour protéger par leur feu ceux qui étaient dans la rue. On donnait des otages de part et d'autre ; le conseil de ville s'assemblait ; on députait vers le roi : tout cela se fesait sans qu'il y eût rien de pillé, sans confusion, sans faire de fautes d'aucune espèce. Le roi fit la garnison prisonnière de guerre, et entra dans Valenciennes, étonné d'en être le maître. La singularité de l'action a engagé à entrer dans ce détail.

Il eut encore la gloire de prendre Gand (9 mars

1678) en quatre jours, et Ypres (25 mars) en sept. Voilà ce qu'il fit par lui-même. Ses succès furent encore plus grands par ses généraux.

(*Septembre* 1676.) Du côté de l'Allemagne, le maréchal duc de Luxembourg laissa d'abord, à la vérité, prendre Philipsbourg à sa vue, essayant en vain de la secourir avec une armée de cinquante mille hommes. Le général qui prit Philipsbourg était Charles V, nouveau duc de Lorraine, héritier de son oncle Charles IV, et dépouillé comme lui de ses états. Il avait toutes les qualités de son malheureux oncle sans en avoir les défauts. Il commanda long-temps les armées de l'Empire avec gloire; mais, malgré la prise de Philipsbourg, et quoiqu'il fût à la tête de soixante mille combattans, il ne put jamais rentrer dans ses états. En vain il mit sur ses étendards *aut nunc, aut nunquam*, « ou maintenant ou jamais. »

Le maréchal de Créqui, racheté de sa prison, et devenu plus prudent par sa défaite de Consarbruck, lui ferma toujours l'entrée de la Lorraine. (7 octobre 1777). Il le battit dans le petit combat de Kokersberg en Alsace. Il le harcela et le fatigua sans relâche. (14 novembre 1677). Il prit Fribourg à sa vue; et quelque temps après il battit encore un détachement de son armée à Rhinfeld. Il passa la rivière de Kins en sa présence, le poursuivit vers Offenbourg, le chargea dans sa retraite (juillet 1678); et ayant immédiatement après emporté le fort de Kehl l'épée à la main, il alla brûler le pont de Strasbourg, par lequel cette ville, qui était libre encore, avait donné tant de fois passage aux armées impériales. Ainsi le maréchal de Créqui répara un jour de témérité par une suite de succès dus à sa prudence, et il eût peut-être acquis une réputation égale à celle de Turenne, s'il eût vécu.

Le prince d'Orange ne fut pas plus heureux en Flan-

dre que le duc de Lorraine en Allemagne : non seulement il fut obligé de lever le siége de Maestricht et de Charleroi, mais, après avoir laissé tomber Condé, Bouchain et Valenciennes sous la puissance de Louis XIV, il perdit la bataille de Mont-Cassel contre Monsieur en voulant secourir Saint-Omer. Les maréchaux de Luxembourg et d'Humières commandaient l'armée sous Monsieur. On prétend qu'une faute du prince d'Orange et un mouvement habile de Luxembourg décidèrent du gain de la bataille. Monsieur chargea avec une valeur et une présence d'esprit qu'on n'attendait pas d'un prince efféminé. Jamais on ne vit un plus grand exemple que le courage n'est point incompatible avec la mollesse. Ce prince, qui s'habillait souvent en femme, qui en avait les inclinations, agit en capitaine et en soldat (11 mars 1677). Le roi son frère parut jaloux de sa gloire. Il parla peu à Monsieur de sa victoire ; il n'alla pas même voir le champ de bataille, quoiqu'il se trouvât tout auprès. Quelques serviteurs de Monsieur, plus pénétrans que les autres, lui prédirent alors qu'il ne commanderait plus d'armée, et ils ne se trompèrent pas.

Tant de villes prises, tant de combats gagnés en Flandre et en Allemagne, n'étaient pas les seuls succès de Louis XIV dans cette guerre. Le comte de Schomberg et le maréchal de Navailles battaient les Espagnols dans le Lampourdan, au pied des Pyrénées. On les attaquait jusque dans la Sicile.

La Sicile, depuis le temps des tyrans de Syracuse, sous lesquels au moins elle avait été comptée pour quelque chose dans le monde, a toujours été subjuguée par des étrangers ; asservie successivement aux Romains, aux Vandales, aux Arabes, aux Normands, sous le vasselage des papes, aux Français, aux Allemands, aux Espagnols ; haïssant presque toujours ses maîtres,

se révoltant contre eux, sans faire de véritables efforts dignes de la liberté, et excitant continuellement des séditions pour changer de chaînes.

Les magistrats de Messine venaient d'allumer une guerre civile contre leurs gouverneurs, et d'appeler la France à leur secours. Une flotte espagnole bloquait leur port; ils étaient réduits aux extrémités de la famine.

D'abord le chevalier de Valbelle vint avec quelques frégates à travers la flotte espagnole. Il rapporte à Messine des vivres, des armes et des soldats. Ensuite le duc de Vivonne arrive avec sept vaisseaux de guerre de soixante pièces de canon, deux de quatre-vingts et plusieurs brûlots; il bat la flotte ennemie, et rentre victorieux dans Messine (9 février 1675).

L'Espagne est obligée d'implorer, pour la défense de la Sicile, les Hollandais, ses anciens ennemis, qu'on regardait toujours comme les maîtres de la mer. Ruyter vient à son secours du fond du Zuyderzée, passe le détroit, et joint à vingt vaisseaux espagnols vingt-trois grands vaisseaux de guerre.

Alors les Français, qui, joints avec les Anglais, n'avaient pu battre les flottes de la Hollande, l'emportèrent seuls sur les Hollandais et les Espagnols réunis. Le duc de Vivonne, obligé de rester dans Messine pour contenir le peuple déjà mécontent de ses défenseurs, laissa donner cette bataille (8 janvier 1676) par Du Quêne, lieutenant-général des armées navales, homme aussi singulier que Ruyter, parvenu comme lui au commandement par son seul mérite, mais n'ayant encore jamais commandé d'armée navale, et plus signalé jusqu'à ce moment dans l'art d'un armateur que dans celui d'un général. Mais quiconque a le génie de son art et du commandement passe bien vite et sans effort du petit au grand. Du Quêne se montra grand

général de mer contre Ruyter. C'était l'être que de remporter sur ce Hollandais un faible avantage. Il livra encore une seconde bataille navale aux deux flottes ennemies près d'Agouste. Ruyter, blessé dans cette bataille, y termina sa glorieuse vie (21 mars 1676). C'est un des hommes dont la mémoire est encore dans la plus grande vénération en Hollande. Il avait commencé par être valet et mousse de vaisseau; il n'en fut que plus respectable. Le nom des princes de Nassau n'est pas au-dessus du sien. Le conseil d'Espagne lui donna le titre et les patentes de duc; dignité étrangère et frivole pour un républicain. Ces patentes ne vinrent qu'après sa mort. Les enfans de Ruyter, dignes de leur père, refusèrent ce titre si brigué dans nos monarchies, mais qui n'est pas préférable au nom de bon citoyen.

Louis XIV eut assez de grandeur d'âme pour être affligé de sa mort. On lui représenta qu'il était défait d'un ennemi dangereux. Il répondit *qu'on ne pouvait s'empêcher d'être sensible à la mort d'un grand homme.*

Du Quêne, le Ruyter de la France, attaqua une troisième fois les deux flottes après la mort du général hollandais. Il leur coula à fond, brûla et prit plusieurs vaisseaux. Le maréchal duc de Vivonne avait le commandement en chef dans cette bataille; mais ce n'en fut pas moins Du Quêne qui emporta la victoire (1). L'Europe était étonnée que la France fût

(1) Du Quêne fut mal récompensé, parce qu'il était protestant. Louis XIV le lui fit sentir un jour : « Sire, lui répondit Du Quêne, quand j'ai combattu pour votre majesté, je n'ai pas songé si elle était d'une autre religion que moi. » Son fils, forcé de s'expatrier après la révocation de l'édit de Nantes, se retira en Suisse, où il acheta la terre d'Eaubonne. Il y porta le

devenue en si peu de temps aussi redoutable sur mer que sur terre. Il est vrai que ces armemens et ces batailles gagnées ne servirent qu'à répandre l'alarme dans tous les états. Le roi d'Angleterre, ayant commencé la guerre pour l'intérêt de la France, était près enfin de se liguer avec le prince d'Orange, qui venait d'épouser sa nièce. De plus, la gloire acquise en Sicile coûtait trop de trésors. Enfin les Français évacuèrent Messine (8 avril 1678) dans le temps qu'on croyait qu'ils se rendraient maîtres de toute l'île. On blâma beaucoup Louis XIV d'avoir fait dans cette guerre des entreprises qu'il ne soutint pas, d'avoir abandonné Messine, ainsi que la Hollande, après des victoires inutiles.

Cependant c'était être bien redoutable de n'avoir d'autre malheur que de ne pas conserver toutes ses conquêtes. Il pressait ses ennemis d'un bout de l'Europe à l'autre. La guerre de Sicile lui avait coûté beaucoup moins qu'à l'Espagne épuisée et battue en tous lieux. Il suscitait encore de nouveaux ennemis à la maison d'Autriche. Il fomentait les troubles de Hongrie; et ses ambassadeurs à la Porte ottomane la pressaient de porter la guerre dans l'Allemagne, dût-il envoyer encore, par bienséance, quelques secours contre les Turcs appelés par sa politique. Il accablait seul tous ses ennemis; car alors la Suède, son unique alliée, ne fesait qu'une guerre malheureuse contre l'électeur de Brandebourg. Cet électeur, père du premier roi de Prusse, commençait à donner à son pays

corps de son père, qu'il avait été obligé de faire enterrer en secret.

On lit sur son tombeau :

La Hollande a fait ériger un mausolée à Ruyter, et la France a refusé un peu de cendre à son vainqueur.

une considération qui s'est bien augmentée depuis : il enlevait alors la Poméranie aux Suédois.

Il est remarquable que dans le cours de cette guerre il y eut presque toujours des conférences ouvertes pour la paix; d'abord à Cologne, par la médiation inutile de la Suède; ensuite à Nimègue, par celle de l'Angleterre. La médiation anglaise fut une cérémonie presque aussi vaine que l'avait été l'arbitrage du pape au traité d'Aix-la-Chapelle. Louis XIV fut en effet le seul arbitre. Il fit ses propositions, le 9 d'avril 1678, au milieu de ses conquêtes, et donna à ses ennemis jusqu'au 10 de mai pour les accepter. Il accorda ensuite un délai de six semaines aux états-généraux qui le demandèrent avec soumission.

Son ambition ne se tournait plus alors du côté de la Hollande. Cette république avait été assez heureuse ou assez adroite pour ne paraître plus qu'auxiliaire dans une guerre entreprise pour sa ruine. L'Empire et l'Espagne, d'abord auxiliaires, étaient devenus les principales parties.

Le roi, dans les conditions qu'il imposa, favorisait le commerce des Hollandais; il leur rendait Maestricht, et remettait aux Espagnols quelques villes qui devaient servir de barrières aux Provinces-Unies, comme Charleroi, Courtrai, Oudenarde, Ath, Gand, Limbourg; mais il se réservait Bouchain, Condé, Ypres, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Aire, Saint-Omer, Cassel, Charlemont, Popering, Bailleul, etc., ce qui fesait une bonne partie de la Flandre. Il y ajoutait la Franche-Comté, qu'il avait deux fois conquise; et ces deux provinces étaient un assez digne fruit de la guerre.

Il ne voulait dans l'Allemagne que Fribourg ou Philipsbourg, et laissait le choix à l'empereur. Il rétablissait dans l'évêché de Strasbourg et dans leurs terres

les deux frères Furstemberg, que l'empereur avait dépouillés, et dont l'un était en prison.

Il fut hautement le protecteur de la Suède, son alliée, et alliée malheureuse, contre le roi de Danemarck et l'électeur de Brandebourg. Il exigea que le Danemarck rendît tout ce qu'il avait pris sur la Suède, qu'il modérât les droits de passage dans la mer Baltique, que le duc de Holstein fût rétabli dans ses états, que le Brandebourg cédât la Poméranie qu'il avait conquise, que les traités de Westphalie fussent rétablis de point en point. Sa volonté était une loi d'un bout de l'Europe à l'autre. En vain l'électeur de Brandebourg lui écrivit la lettre la plus soumise, l'appelant *monseigneur*, selon l'usage, le conjurant de lui laisser ce qu'il avait acquis, l'assurant de son zèle et de son service; ses soumissions furent aussi inutiles que sa résistance, et il fallut que le vainqueur des Suédois rendît toutes ses conquêtes.

Alors les ambassadeurs de France prétendaient la main sur les électeurs. Celui de Brandebourg offrit tous les tempéramens pour traiter, à Clèves, avec le comte, depuis maréchal d'Estrade, ambassadeur auprès des états-généraux. Le roi ne voulut jamais permettre qu'un homme qui le représentait cédât à un électeur; et le comte d'Estrade ne put traiter.

Charles-Quint avait mis l'égalité entre les grands d'Espagne et les électeurs : les pairs de France, par conséquent, la prétendaient. On voit aujourd'hui à quel point les choses sont changées, puisqu'aux diètes de l'Empire les ambassadeurs des électeurs sont traités comme ceux des rois.

Quant à la Lorraine, il offrait de rétablir le nouveau duc Charles V; mais il voulait rester maître de Nanci et de tous les grands chemins.

Ces conditions furent fixées avec la hauteur d'un con-

quérant; cependant elles n'étaient pas si outrées qu'elles dussent désespérer ses ennemis et les obliger à se réunir contre lui par un dernier effort : il parlait à l'Europe en maître, et agissait en même temps en politique.

Il sut, aux conférences de Nimègue, semer la jalousie parmi les alliés. Les Hollandais s'empressèrent de signer, malgré le prince d'Orange, qui, à quelque prix que ce fût, voulait faire la guerre; ils disaient que les Espagnols étaient trop faibles pour les secourir, s'ils ne signaient pas.

Les Espagnols voyant que les Hollandais avaient accepté la paix, la reçurent aussi, disant que l'Empire ne fesait pas assez d'efforts pour la cause commune.

Enfin les Allemands, abandonnés de la Hollande et de l'Espagne, signèrent les derniers, en laissant Fribourg au roi, et confirmant les traités de Westphalie.

Rien ne fut changé aux conditions prescrites par Louis XIV. Ses ennemis eurent beau faire des propositions outrées pour colorer leur faiblesse, l'Europe reçut de lui des lois et la paix. Il n'y eut que le duc de Lorraine qui osa refuser l'acceptation d'un traité qui lui semblait trop odieux. Il aima mieux être un prince errant dans l'Empire qu'un souverain sans pouvoir et sans considération dans ses états : il attendit sa fortune du temps et de son courage.

(*Auguste* 1678.) Dans le temps des conférences de Nimègue, et quatre jours après que les plénipotentiaires de France et de Hollande avaient signé la paix, le prince d'Orange fit voir combien Louis XIV avait en lui un ennemi dangereux. Le maréchal de Luxembourg, qui bloquait Mons, venait de recevoir la nouvelle de la paix. Il était tranquille dans le village de Saint-Denis, et dînait chez l'intendant de l'armée. Le

prince d'Orange, avec toutes ses troupes, fond sur le quartier du maréchal (14 auguste), le force, et engage un combat sanglant, long et opiniâtre, dont il espérait avec raison une victoire signalée : car non seulement il attaquait, ce qui est un avantage, mais il attaquait des troupes qui se reposaient sur la foi du traité. Le maréchal de Luxembourg eut beaucoup de peine à résister; et s'il y eut quelque avantage dans ce combat, il fut du côté du prince d'Orange, puisque son infanterie demeura maîtresse du terrain où elle avait combattu.

Si les hommes ambitieux comptaient pour quelque chose le sang des autres hommes, le prince d'Orange n'eût point donné ce combat. Il savait certainement que la paix était signée; il savait que cette paix était avantageuse à son pays; cependant il prodiguait sa vie et celle de plusieurs milliers d'hommes pour prémices d'une paix générale, qu'il n'aurait pu empêcher, même en battant les Français. Cette action, pleine d'inhumanité non moins que de grandeur, et plus admirée alors que blâmée, ne produisit pas un nouvel article de paix, et coûta, sans aucun fruit, la vie à deux mille Français et à autant d'ennemis. On vit dans cette paix combien les événemens contredisent les projets. La Hollande, contre qui seule la guerre avait été entreprise, et qui aurait dû être détruite, n'y perdit rien : au contraire, elle y gagna une barrière, et toutes les autres puissances qui l'avaient garantie de la destruction y perdirent.

Le roi fut en ce temps au comble de la grandeur : victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, supérieur en tout genre à ses ennemis réunis, la terreur de l'Europe pendant six années de suite, enfin son arbitre et son pacificateur, ajoutant à ses états la Franche-Comté, Dunker-

que, et la moitié de la Flandre; et, ce qu'il devait compter pour le plus grand de ses avantages, roi d'une nation alors heureuse, et alors le modèle des autres nations. (1680) L'hôtel-de-ville de Paris lui déféra, quelque temps après, le nom de *Grand* avec solennité, et ordonna que dorénavant ce titre seul serait employé dans tous les monumens publics. On avait, dès 1673, frappé quelques médailles chargées de ce surnom. L'Europe, quoique jalouse, ne réclama pas contre ces honneurs. Cependant le nom de Louis XIV a prévalu dans le public sur celui de *Grand*. L'usage est le maître de tout. Henri, qui fut surnommé *le grand* à si juste titre, après sa mort, est appelé communément *Henri IV*, et ce nom seul en dit assez. Monsieur le prince est toujours appelé *le grand Condé*, non seulement à cause de ses actions héroïques, mais par la facilité qui se trouve à le distinguer, par ce surnom, des autres princes de Condé. Si on l'avait nommé *Condé le grand*, ce titre ne lui fût pas demeuré. On dit *le grand Corneille*, pour le distinguer de son frère; on ne dit pas *le grand Virgile*, ni *le grand Homère*, ni *le grand Tasse*. Alexandre-le-Grand n'est plus connu que sous le nom d'*Alexandre*. On ne dit point *César-le-Grand*. Charles-Quint, dont la fortune fut plus éclatante que celle de Louis XIV, n'a jamais eu le nom de *grand*; il n'est resté à Charlemagne que comme un nom propre. Les titres ne servent de rien pour la postérité: le nom d'un homme qui a fait de grandes choses impose plus de respect que toutes les épithètes.

CHAPITRE XIV.

Prise de Strasbourg. Bombardement d'Alger. Soumission de Gênes. Ambassade de Siam. Le pape bravé dans Rome. Electorat de Cologne disputé.

L'AMBITION de Louis XIV ne fut point retenue par cette paix générale. L'Empire, l'Espagne, la Hollande, licencièrent leurs troupes extraordinaires. Il garda toutes les siennes. Il fit de la paix un temps de conquêtes. Il était même si sûr alors de son pouvoir, qu'il établit (1680) dans Metz et dans Brisach (*a*) des juridictions pour réunir à sa couronne toutes les terres qui pouvaient avoir été autrefois de la dépendance de l'Alsace ou des Trois-Evêchés, mais qui depuis un temps immémorial avaient passé sous d'autres maîtres. Beaucoup de souverains de l'Empire, l'électeur palatin, le roi d'Espagne même, qui avait

(*a*) Dans la compilation intitulée *Mémoires de madame de Maintenon*, on trouve, tome III, page 23, ces mots, *les réunions des chambres de Metz et de Besançon.* Nous avons cru d'abord qu'il y avait eu une chambre de Besançon réunie à celle de Metz. Nous avons consulté tous les auteurs; nous avons trouvé que jamais il n'y eut à Besançon de chambre instituée pour juger quelles terres voisines pouvaient appartenir à la France. Il n'y eut, en 1680, que le conseil de Brisach et celui de Metz chargés de réunir à la France les terres qu'on croyait démembrées de l'Alsace et des Trois-Evêchés. Ce fut le parlement de Besançon qui réunit pour quelque temps Montbelliard à la France.

quelques bailliages dans ces pays, le roi de Suède, comme duc des Deux-Ponts, furent cités devant ces chambres pour rendre hommage au roi de France, ou pour subir la confiscation de leurs biens. Depuis Charlemagne, on n'avait vu aucun prince agir ainsi en maître et en juge des souverains, et conquérir des pays par des arrêts.

L'électeur palatin et celui de Trèves furent dépouillés des seigneuries de Falkenbourg, de Germersheim, de Veldentz, etc. Ils portèrent en vain leurs plaintes à l'Empire assemblé à Ratisbone, qui se contenta de faire des protestations.

Ce n'était pas assez au roi d'avoir la préfecture des dix villes libres de l'Alsace au même titre que l'avaient eue les empereurs. Déjà dans aucune de ces villes on n'osait plus parler de liberté. Restait Strasbourg, ville grande et riche, maîtresse du Rhin par le pont qu'elle avait sur ce fleuve : elle formait seule une puissante république, fameuse par son arsenal, qui renfermait neuf cents pièces d'artillerie.

Louvois avait formé dès long-temps le dessein de la donner à son maître. L'or, l'intrigue et la terreur, qui lui avaient ouvert les portes de tant de villes, préparèrent l'entrée de Louvois dans Strasbourg (30 septembre 1681). Les magistrats furent gagnés. Le peuple fut consterné de voir à la fois vingt mille Français autour de ses remparts; les forts qui les défendaient près du Rhin insultés et pris dans un moment; Louvois aux portes et les bourgmestres parlant de se rendre. Les pleurs et le désespoir des citoyens amoureux de la liberté n'empêchèrent point qu'en un même jour le traité de reddition ne fût proposé par les magistrats, et que Louvois ne prît possession de la ville. Vauban en a fait depuis, par les fortifications qui l'entourent, la barrière la plus forte de la France.

Le roi ne ménageait pas plus l'Espagne : il demandait dans les Pays-Bas la ville d'Alost, et tout son bailliage, que les ministres avaient oublié, disait-il, d'insérer dans les conditions de la paix ; et, sur les délais de l'Espagne, il fit bloquer la ville de Luxembourg. (1682). En même temps il achetait la forte ville de Casal d'un petit prince, duc de Mantoue, qui aurait vendu tout son état pour fournir à ses plaisirs.

En voyant cette puissance qui s'étendait ainsi de tous côtés, et qui acquérait pendant la paix plus que dix rois prédécesseurs de Louis XIV n'avaient acquis par leurs guerres, les alarmes de l'Europe recommencèrent. L'Empire, la Hollande, la Suède même, mécontente du roi, firent un traité d'association. Les Anglais menacèrent ; les Espagnols voulurent la guerre ; le prince d'Orange remua tout pour la faire commencer ; mais aucune puissance n'osait alors porter les premiers coups (*a*).

Le roi, craint partout, ne songea qu'à se faire craindre davantage. Il portait enfin sa marine au-delà des espérances des Français et des craintes de l'Eu-

(*a*) On a prétendu que ce fut alors que le prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre, dit publiquement : *je n'ai pu avoir son amitié, je mériterai son estime.* Ce mot a été recueilli par plusieurs personnes, et l'abbé de Choisy le place vers l'année 1672. Il peut mériter quelque attention, parce qu'il annonçait de loin les ligues que forma Guillaume contre Louis XIV ; mais il n'est pas vrai que ce fut à la paix de Nimègue que le prince d'Orange ait parlé ainsi ; il est encore moins vrai que Louis XIV eût écrit à ce prince : « Vous me demandez mon amitié, je vous l'accorderai quand vous en serez digne. » On ne s'exprime ainsi qu'avec son vassal : on ne se sert point d'expressions si insultantes envers un prince avec qui on fait un traité. Cette lettre ne se trouve que dans la compilation des menoires de Maintenon ; et nous apprenons que ces mémoires sont décriés par le grand nombre d'infidélités qu'ils renferment.

rope. (1680, 1681, 1682). Il eut soixante mille matelots. Des lois aussi sévères que celles de la discipline des armées de terre retenaient tous ces hommes grossiers dans le devoir. L'Angleterre et la Hollande, ces puissances maritimes, n'avaient ni tant d'hommes de mer ni de si bonnes lois. Des compagnies de cadets dans les places frontières, et des gardes-marines dans les ports, furent instituées et composées de jeunes gens, qui apprenaient tous les arts convenables à leur profession sous des maîtres payés du trésor public.

Le port de Toulon, sur la Méditerranée, fut construit à frais immenses pour contenir cent vaisseaux de guerre, avec un arsenal et des magasins magnifiques. Sur l'Océan, le port de Brest se formait avec la même grandeur. Dunkerque, le Havre-de-Grâce se remplissaient de vaisseaux. La nature était forcée à Rochefort.

Enfin le roi avait plus de cent vaisseaux de ligne, dont plusieurs portaient cent canons, et quelques-uns davantage. Ils ne restaient pas oisifs dans les ports. Ses escadres, sous le commandement de Du Quêne, nettoyaient les mers infestées par les corsaires de Tripoli et d'Alger. Il se vengea d'Alger avec le secours d'un art nouveau, dont la découverte fut due à cette intention qu'il avait d'exciter tous les génies de son siècle. Cet art funeste, mais admirable, est celui des galiotes à bombes, avec lesquelles on peut réduire des villes maritimes en cendres. Il y avait un jeune homme, nommé Bernard Renaud, connu sous le nom de *petit Renaud*, qui, sans avoir jamais servi sur les vaisseaux, était un excellent marin à force de génie. Colbert, qui déterrait le mérite dans l'obscurité, l'avait souvent appelé au conseil de marine, même en présence du roi. C'était par les soins et sur les lumières de Renaud que l'on suivait depuis peu une

méthode plus régulière et plus facile pour la construction des vaisseaux. Il osa proposer dans le conseil de bombarder Alger avec une flotte. On n'avait pas d'idée que les mortiers à bombes pussent n'être pas posés sur un terrain solide. La proposition révolta. Il essuya les contradictions et les railleries que tout inventeur doit attendre; mais la fermeté, et cette éloquence qu'ont d'ordinaire les hommes vivement frappés de leurs inventions, déterminèrent le roi à permettre l'essai de cette nouveauté.

Renaud fit construire cinq vaisseaux plus petits que les vaisseaux ordinaires, mais plus forts de bois, sans ponts, avec un faux tillac à fond de cale, sur lequel on maçonna des creux où l'on mit les mortiers. Il partit avec cet équipage sous les ordres du vieux Du Quêne, qui était chargé de l'entreprise, et n'en attendait aucun succès. Du Quêne et les Algériens furent étonnés de l'effet des bombes. Une partie de la ville fut écrasée et consumée (28 octobre 1681); mais cet art, porté bientôt chez les autres nations, ne servit qu'à multiplier les calamités humaines, et fut plus d'une fois redoutable à la France où il fut inventé (1).

La marine, ainsi perfectionnée en peu d'années, était le fruit des soins de Colbert. Louvois fesait à l'envi fortifier plus de cent citadelles. De plus, on bâtissait Huningue, Sare-Louis, les forteresses de Strasbourg, Montroyal, etc.; et pendant que le royaume

(1) Cet appareil est plus effrayant que l'effet n'en est terrible. Les bombes sont mal ajustées; les bâtimens qui les portent manœuvrent mal, sont aisément désemparés, le feu y prend fréquemment, et les frais de ces armemens excèdent de beaucoup le dommage qu'ils peuvent causer. On prétend que le dey d'Alger ayant su ce que l'expédition de Du Quêne avait coûté à Louis XIV : « il n'avait qu'à m'en donner la moitié, dit-il, j'aurais brûlé la ville tout entière. »

acquérait tant de force au-dehors, on ne voyait au-dedans que les arts en honneur, l'abondance, les plaisirs. Les étrangers venaient en foule admirer la cour de Louis XIV; son nom pénétrait chez tous les peuples du monde.

Son bonheur et sa gloire étaient encore relevés par la faiblesse de la plupart des autres rois, et par le malheur de leurs peuples. L'empereur Léopold avait alors à craindre les Hongrois révoltés, et surtout les Turcs, qui, appelés par les Hongrois, venaient inonder l'Allemagne. La politique de Louis persécutait les protestans en France parce qu'il croyait devoir les mettre hors d'état de lui nuire, mais protégeait sous main les protestans et les révoltés de Hongrie, qui pouvaient le servir. Son ambassadeur à la Porte avait pressé l'armement des Turcs avant la paix de Nimègue. Le divan, par une singularité bizarre, a presque toujours attendu que l'empereur fût en paix pour se déclarer contre lui. Il ne lui fit la guerre en Hongrie qu'en 1682; et, l'année d'après, l'armée ottomane, forte, dit-on, de plus de deux cent mille combattans, augmentée encore des troupes hongroises, ne trouvant sur son passage ni villes fortifiées, telles que la France en avait, ni corps d'armée capables de l'arrêter, pénétra jusqu'aux portes de Vienne, après avoir tout renversé sur son passage.

L'empereur Léopold quitta d'abord Vienne avec précipitation, et se retira jusqu'à Lintz à l'approche des Turcs; et quand il sut qu'ils avaient investi Vienne, il ne prit d'autre parti que d'aller encore plus loin jusqu'à Passau, laissant le duc de Lorraine à la tête d'une petite armée déjà entamée en chemin par les Turcs, soutenir comme il pourrait la fortune de l'Empire (*a*).

(*a*) *Voyez* les étranges particularités du siége de Vienne dans l'*Essai sur les mœurs*, etc., et dans les *Annales de l'Empire*.

Personne ne doutait que le grand-vizir Kara-Mustapha, qui commandait l'armée ottomane, ne se rendît bientôt maître de Vienne, ville mal fortifiée, abandonnée de son maître, défendue, à la vérité, par une garnison dont le fonds devait être de seize mille hommes, mais dont l'effectif n'était pas de plus de huit mille. On touchait au moment de la plus terrible révolution.

Louis XIV espéra, avec beaucoup de vraisemblance, que l'Allemagne, désolée par les Turcs, et n'ayant contre eux qu'un chef dont la fuite augmentait la terreur commune, serait obligée de recourir à la protection de la France. Il avait une armée sur les frontières de l'Empire prête à le défendre contre ces mêmes Turcs que ses précédentes négociations y avaient amenés. Il pouvait ainsi devenir le protecteur de l'Empire, et faire son fils roi des Romains.

Il avait joint d'abord les démarches généreuses à ses desseins politiques dès que les Turcs avaient menacé l'Autriche; non qu'il eût envoyé une seconde fois des secours à l'empereur, mais il avait déclaré qu'il n'attaquerait point les Pays-Bas, et qu'il laisserait ainsi à la branche d'Autriche espagnole le pouvoir d'aider la branche allemande près de succomber : il voulait, pour prix de son inaction, qu'on le satisfît sur plusieurs points équivoques du traité de Nimègue, et principalement sur ce bailliage d'Alost qu'on avait oublié d'insérer dans le traité. Il fit lever le blocus de Luxembourg, en 1682, sans attendre qu'on le satisfît, et il s'abstint de toute hostilité une année entière. Cette générosité se démentit enfin pendant le siége de Vienne. Le conseil d'Espagne, au lieu de l'apaiser, l'aigrit; et Louis XIV reprit les armes dans les Pays-Bas précisément lorsque Vienne était près de succomber : c'était au commencement de septembre; mais, contre toute

attente, Vienne fut délivrée. La présomption du grand-vizir, sa mollesse, son mépris brutal pour les chrétiens, son ignorance, sa lenteur le perdirent : il fallait l'excès de toutes ces fautes pour que Vienne ne fût pas prise. Le roi de Pologne, Jean Sobieski, eut le temps d'arriver ; et avec le secours du duc de Lorraine, il n'eut qu'à se présenter devant la multitude ottomane pour la mettre en déroute (12 septembre 1683.) L'empereur revint dans sa capitale avec la douleur de l'avoir quittée. Il y rentra lorsque son libérateur sortait de l'église (1) où l'on avait chanté le *te Deum*, et où le prédicateur avait pris pour son texte : *Il fut un homme envoyé de Dieu nommé Jean* (*a*). Vous avez déjà vu que le pape Pie V avait appliqué ces paroles à don Juan d'Autriche après la victoire de Lépante (3 octobre 1571). Vous savez que ce qui paraît neuf n'est souvent qu'une redite. L'empereur Léopold fut à la fois triomphant et humilié (auguste 1684). Le roi de France, n'ayant plus rien à ménager, fit bombarder Luxembourg. Il se saisit de Courtrai, de Dixmude en Flandre. Il s'empara de Trèves, et en démolit les fortifications ; tout cela pour remplir, disait-on, l'esprit des traités de Nimègue. Les Impériaux et les Espagnols négociaient avec lui à Ratisbone pendant qu'il prenait leurs villes; et la paix de Nimègue enfreinte fut changée en une trêve de vingt ans, par laquelle le roi garda la ville de Luxembourg et sa principauté, qu'il venait de prendre.

(1) Léopold ne vit Sobieski qu'à cheval, et en pleine campagne. Il avait délibéré sur l'étiquette qu'il devait observer avec son libérateur ; et ayant assemblé son conseil, il demanda comment un empereur devait recevoir un roi électif : *A bras bras ouverts, s'il a sauvé l'Empire*, répondit le duc de Lorraine. Il fut le seul de son avis.

(*a*) *Voyez* l'*Essai sur les mœurs*, *etc.*, t. IV, p. 409.

(*Avril* 1684.) Il était encore plus redouté sur les côtes de l'Afrique, où les Français n'étaient connus avant lui que par les esclaves que fesaient les barbares.

Alger, deux fois bombardée, envoya des députés lui demander pardon et recevoir la paix; ils rendirent tous les esclaves chrétiens, et payèrent encore de l'argent, ce qui est la plus grande punition des corsaires.

Tunis, Tripoli, firent les mêmes soumissions. Il n'est pas inutile de dire que, lorsque Damfreville, capitaine de vaisseau, vint délivrer dans Alger tous les esclaves chrétiens au nom du roi de France, il se trouva parmi eux beaucoup d'Anglais qui, étant déjà à bord, soutinrent à Damfreville que c'était en considération du roi d'Angleterre qu'ils étaient mis en liberté. Alors le capitaine français fit appeler les Algériens, et remettant les Anglais à terre : « Ces gens-ci, dit-il, prétendent n'être délivrés qu'au nom de leur roi; le mien ne prend pas la liberté de leur offrir sa protection; je vous les remets; c'est à vous à montrer ce que vous devez au roi d'Angleterre. » Tous les Anglais furent remis aux fers. La fierté anglaise, la faiblesse du gouvernement de Charles II, et le respect des nations pour Louis XIV se font connaître par ce trait.

Tel était ce respect universel, qu'on accordait de nouveaux honneurs à son ambassadeur à la Porte ottomane, tels que celui du sofa, tandis qu'il humiliait les peuples d'Afrique qui sont sous la protection du grand-seigneur.

La république de Gênes s'abaissa encore plus devant lui que celle d'Alger. Gênes avait vendu de la poudre et des bombes aux Algériens ; elle construisait quatre galères pour le service de l'Espagne. Le roi lui défen-

dit, par son envoyé Saint-Olon, l'un de ses gentilshommes ordinaires, de lancer à l'eau les galères, et la menaça d'un châtiment prompt, si elle ne se soumettait à ses volontés. Les Génois, irrités de cette entreprise sur leur liberté, et comptant trop sur le secours de l'Espagne, ne firent aucune satisfaction. (17 mars 1684) Aussitôt quatorze gros vaisseaux, vingt galères, dix galiotes à bombes, plusieurs frégates sortent du port de Toulon. Seignelai, nouveau secrétaire de la marine, et à qui le fameux Colbert, son père, avait déjà fait exercer cet emploi avant sa mort, était lui-même sur la flotte. Ce jeune homme, plein d'ambition, de courage, d'esprit, d'activité, voulait être à la fois guerrier et ministre; avide de toute espèce de gloire, ardent à tout ce qu'il entreprenait, et mêlant les plaisirs aux affaires sans qu'elles en souffrissent. Le vieux Du Quêne commandait les vaisseaux, le duc de Mortemar les galères; mais tous deux étaient les courtisans du secrétaire d'état. On arrive devant Gênes; les dix galiotes y jettent quatorze mille bombes, et réduisent en cendres une partie de ces édifices de marbre qui ont fait donner à la ville le nom de *Gênes la superbe*. Quatorze mille soldats débarqués s'avancent jusqu'aux portes, et brûlent le faubourg de Saint-Pierre d'Arène. Alors il fallut s'humilier pour prévenir une ruine totale. Le roi exigea que le doge de Gênes et quatre principaux sénateurs vinssent implorer sa clémence dans son palais de Versailles (22 février 1685); et de peur que les Génois n'éludassent la satisfaction, et ne dérobassent quelque chose à sa gloire, il voulut que le doge qui viendrait lui demander pardon fût continué dans sa principauté, malgré la loi perpétuelle de Gênes qui ôte cette dignité à tout doge absent un moment de la ville.

Imperiale Lescaro, doge de Gênes, avec les séna-

teurs Lomellino, Garibaldi, Durazzo et Salvago, vinrent à Versailles faire tout ce que le roi exigeait d'eux. Le doge, en habit de cérémonie, parla couvert d'un bonnet de velours rouge qu'il ôtait souvent : son discours et ses marques de soumission étaient dictés par Seignelai. Le roi l'écouta assis et couvert; mais, comme dans toutes les actions de sa vie il joignait la politesse à la dignité, il traita Lescaro et les sénateurs avec autant de bonté que de faste. Les ministres Louvois, Croissy et Seignelai lui firent sentir plus de fierté. Aussi le doge disait : « Le roi ôte à nos cœurs la liberté par la manière dont il nous reçoit; mais ses ministres nous la rendent. » Ce doge était un homme de beaucoup d'esprit. Tout le monde sait que le marquis de Seignelai lui ayant demandé ce qu'il trouvait de plus singulier à Versailles, il répondit : *C'est de m'y voir.*

(1684.) L'extrême goût que Louis XIV avait pour les choses d'éclat fut encore bien plus flatté par l'ambassade qu'il reçut de Siam, pays où l'on avait ignoré jusqu'alors que la France existât. Il était arrivé, par une de ces singularités qui prouvent la supériorité des Européans sur les autres nations, qu'un Grec, fils d'un cabaretier de Céphalonie, nommé Phalk Constance, était devenu barcalon, c'est-à-dire, premier ministre ou grand-vizir du royaume de Siam. Cet homme, dans le dessein de s'affermir et de s'élever encore, et dans le besoin qu'il avait de secours étrangers, n'avait osé se confier ni aux Anglais ni aux Hollandais; ce sont des voisins trop dangereux dans les Indes. Les Français venaient d'établir des comptoirs sur les côtes de Coromandel, et avaient porté dans ces extrémités de l'Asie la réputation de leur roi. Constance crut Louis XIV propre à être flatté par un hommage qui viendrait de si loin sans être attendu. La religion, dont la politique

du monde fait jouer les ressorts depuis Siam jusqu'à Paris, servit encore à ses desseins. Il envoya, au nom du roi de Siam son maître, une solennelle ambassade avec de grands présens à Louis XIV, pour lui faire entendre que ce roi indien, charmé de sa gloire, ne voulait faire de traité de commerce qu'avec la nation française, et qu'il n'était pas même éloigné de se faire chrétien. La grandeur du roi flattée, et sa religion trompée l'engagèrent à envoyer au roi de Siam deux ambassadeurs et six jésuites; et depuis il y joignit des officiers avec huit cents soldats; mais l'éclat de cette ambassade siamoise fut le seul fruit qu'on en retira. Constance périt, quatre ans après, victime de son ambition : quelque peu des Français qui restèrent auprès de lui furent massacrés, d'autres obligés de fuir; et sa veuve, après avoir été sur le point d'être reine, fut condamnée, par le successeur du roi de Siam, à servir dans la cuisine, emploi pour lequel elle était née.

Cette soif de gloire, qui portait Louis XIV à se distinguer en tout des autres rois, paraissait encore dans la hauteur qu'il affectait avec la cour de Rome. Odescalchi, Innocent XI, fils d'un banquier du Milanais, était sur le trône de l'Eglise. C'était un homme vertueux, un pontife sage, peu théologien, prince courageux, ferme et magnifique. Il secourut contre les Turcs l'Empire et la Pologne de son argent, et les Vénitiens de ses galères. Il condamnait avec hauteur la conduite de Louis XIV uni contre des chrétiens avec les Turcs. On s'étonnait qu'un pape prît si vivement le parti des empereurs, qui se disent rois des Romains, et qui, s'ils le pouvaient, régneraient dans Rome; mais Odescalchi était né sous la domination autrichienne; il avait fait deux campagnes dans les troupes du Milanais. L'habitude et l'humeur gouvernent les hommes. Sa fierté s'irritait contre celle du

roi, qui, de son côté, lui donnait toutes les mortifications qu'un roi de France peut donner à un pape, sans rompre de communion avec lui. Il y avait depuis long-temps dans Rome un abus difficile à déraciner, parce qu'il était fondé sur un point d'honneur dont se piquaient tous les rois catholiques. Leurs ambassadeurs à Rome étendaient le droit de franchise et d'asile, affecté à leur maison, jusqu'à une très-grande distance qu'on nomme *quartier*. Ces prétentions, toujours soutenues, rendaient la moitié de Rome un asile sûr à tous les crimes. Par un autre abus, ce qui entrait dans Rome sous le nom des ambassadeurs ne payait jamais d'entrée. Le commerce en souffrait, et le fisc en était appauvri.

Le pape Innocent XI obtint enfin de l'empereur, du roi d'Espagne, de celui de Pologne, et du nouveau roi d'Angleterre, Jacques II, prince catholique, qu'ils renonçassent à ces droits odieux. Le nonce Ranucci proposa à Louis XIV de concourir, comme les autres rois, à la tranquillité et au bon ordre de Rome. Louis, très-mécontent du pape, répondit « qu'il ne s'était jamais réglé sur l'exemple d'autrui, et que c'était à lui de servir d'exemple (1). » Il envoya à Rome le marquis de Lavardin en ambassade, pour braver le pape (novembre 1685). Lavardin entra dans Rome, malgré les défenses du pontife, escorté de quatre cents gardes de la marine, de quatre cents officiers volontaires, et de deux cents hommes de livrée, tous armés. Il prit possession de son palais, de ses quar-

(1) Il est singulier que des ministres osent porter leur mépris pour leur maître jusqu'à lui faire dire que *c'est à lui de servir d'exemple*; et cet exemple était celui de favoriser chez un de ses voisins la contrebande qu'il réprimait dans ses états par un code barbare, et de protéger contre les lois les voleurs et les assassins.

tiers, et de l'église de Saint-Louis, autour desquels il fit poster des sentinelles, et faire la ronde comme dans une place de guerre. Le pape est le seul souverain à qui on pût envoyer une telle ambassade : car la supériorité qu'il affecte sur les têtes couronnées leur donne toujours envie de l'humilier, et la faiblesse de son état fait qu'on l'outrage toujours impunément. Tout ce qu'Innocent XI put faire, fut de se servir contre le marquis de Lavardin des armes usées de l'excommunication; armes dont on ne fait pas même à Rome plus de cas qu'ailleurs, mais qu'on ne laisse pas d'employer comme une ancienne formule, ainsi que les soldats du pape sont armés seulement pour la forme.

Le cardinal d'Estrées, homme d'esprit, mais négociateur souvent malheureux, était alors chargé des affaires de France à Rome. D'Estrées, ayant été obligé de voir souvent le marquis de Lavardin, ne put être ensuite admis à l'audience du pape sans recevoir l'absolution; en vain il s'en défendait : Innocent XI s'obstinait à la lui donner, pour conserver toujours cette autorité imaginaire par les usages sur lesquels elle est fondée.

Louis, avec la même hauteur, mais toujours soutenue par les souterrains de la politique, voulut donner un électeur à Cologne. Occupé du soin de diviser ou de combattre l'Empire, il prétendait élever à cet électorat le cardinal de Furstemberg, évêque de Strasbourg, sa créature et la victime de ses intérêts, ennemi irréconciliable de l'empereur, qui l'avait fait emprisonner dans la dernière guerre comme un Allemand vendu à la France.

Le chapitre de Cologne, comme tous les autres chapitres d'Allemagne, a le droit de nommer son évêque, qui par là devient électeur. Celui qui remplis-

sait ce siége était Ferdinand de Bavière, autrefois l'allié, et depuis l'ennemi du roi comme tant d'autres princes. Il était malade à l'extrémité. L'argent du roi répandu à propos parmi les chanoines, les intrigues et les promesses firent élire le cardinal de Furstemberg comme coadjuteur; et après la mort du prince, il fut élu une seconde fois par la pluralité des suffrages. Le pape, par le concordat germanique, a le droit de conférer l'évêché à l'élu, et l'empereur a celui de confirmer l'électorat. L'empereur et le pape Innocent XI, persuadés que c'était presque la même chose de laisser Furstemberg sur ce trône électoral, et d'y mettre Louis XIV, s'unirent pour donner cette principauté au jeune Bavière, frère du dernier mort (octobre 1688). Le roi se vengea du pape en lui ôtant Avignon, et prépara la guerre à l'empereur. Il inquiétait en même temps l'électeur palatin au sujet des droits de la princesse palatine, Madame, seconde femme de Monsieur; droits auxquels elle avait renoncé par son contrat de mariage. La guerre faite à l'Espagne, en 1667, pour les droits de Marie-Thérèse, malgré une pareille renonciation, prouve bien que les contrats sont faits pour les particuliers. Voilà comme le roi, au comble de sa grandeur, indisposa, ou dépouilla, ou humilia presque tous les princes; mais aussi presque tous se réunissaient contre lui.

CHAPITRE XV.

Le roi Jacques détrôné par son gendre Guillaume III, et protégé par Louis XIV.

Le prince d'Orange, plus ambitieux que Louis XIV, avait conçu des projets vastes qui pouvaient paraître chimériques dans un stathouder de Hollande, mais qu'il justifia par son habileté et par son courage. Il voulait abaisser le roi de France et détrôner le roi d'Angleterre. Il n'eut pas de peine à liguer petit à petit l'Europe contre la France. L'empereur, une partie de l'Empire, la Hollande, le duc de Lorraine s'étaient d'abord secrètement ligués à Augsbourg; ensuite l'Espagne et la Savoie s'unirent à ces puissances: le pape, sans être expressément un des confédérés, les animait tous par ses intrigues; Venise les favorisait sans se déclarer ouvertement: tous les princes d'Italie étaient pour eux. Dans le Nord, la Suède était alors du parti des Impériaux, et le Danemarck était un allié inutile de la France. Plus de cinq cent mille protestans, fuyant la persécution de Louis, et emportant avec eux hors de France leur industrie et leur haine contre le roi, étaient de nouveaux ennemis qui allaient dans toute l'Europe exciter les puissances déjà animées à la guerre. (On parlera de cette fuite dans le chapitre de la religion.) Le roi était de tous côtés entouré d'ennemis, et n'avait d'amis que le roi Jacques.

Jacques, roi d'Angleterre, successeur de Charles II, son frère, était catholique comme lui; mais Charles

n'avait bien voulu souffrir qu'on le fît catholique, sur la fin de sa vie, que par complaisance pour ses maîtresses et pour son frère; il n'avait en effet d'autre religion qu'un pur déisme. Son extrême indifférence sur toutes les disputes qui partagent les hommes n'avait pas peu contribué à le faire régner paisiblement en Angleterre. Jacques, au contraire, attaché depuis sa jeunesse à la communion romaine par persuasion, joignait à sa créance l'esprit de parti et de zèle. S'il eût été mahométan, ou de la religion de Confucius, les Anglais n'eussent jamais troublé son règne; mais il avait formé le dessein de rétablir dans son royaume (a)

(a) On trouve dans la compilation des mémoires de Maintenon, au tome III, chapitre IV, intitulé *du roi et de la reine d'Angleterre*, un tissu étrange de faussetés. Il y est dit que les jurisconsultes proposèrent cette question : « Un peuple a-t-il le droit de se révolter contre l'autorité qui veut le forcer à croire? ». Ce fut précisément le contraire. On s'opposa en Angleterre à la tolérance du roi pour la communion romaine. On agita cette question : *Si le roi pouvait dispenser du serment du* test *ceux qu'il admettait aux emplois?*

Le même auteur dit que le pape Innocent XI donna au prince d'Orange deux cent mille ducats pour aller détruire la religion catholique en Angleterre.

Le même auteur, avec la même témérité, prétend qu'Innocent XI fit dire *des milliers* de messes pour l'heureux succès du prince d'Orange. Il est reconnu que ce pape favorisa la ligue d'Augsbourg; mais il ne fit jamais de démarches si ridicules et si contraires aux bienséances de sa dignité. L'envoyé d'Espagne à la Haye fit des prières publiques pour l'heureux succès de la flotte hollandaise, M. d'Avaux le manda au roi.

Le même auteur fait entendre que le comte d'Avaux corrompait des membres de l'état. Il se trompe; c'est le comte d'Estrade. Il se trompe encore sur le temps : c'était vingt-quatre ans auparavant. Voyez la lettre de M. d'Estrade à M. de Lionne, du 17 septembre 1665.

Le même auteur ose citer l'évêque Burnet, et lui fait dire;

le catholicisme, regardé avec horreur par ces royalistes républicains comme la religion de l'esclavage. C'est une entreprise quelquefois très-aisée de rendre une religion dominante dans un pays. Constantin, Clovis, Gustave Wasa, la reine Elisabeth firent recevoir sans danger, chacun par des moyens différens, une religion nouvelle; mais pour de pareils changemens deux choses sont absolument nécessaires, une profonde politique et des circonstances heureuses : l'une et l'autre manquaient à Jacques.

Il était indigné de voir que tant de rois dans l'Europe étaient despotiques ; que ceux de Suède et de Danemarck le devenaient alors ; qu'enfin il ne restait plus dans le monde que la Pologne et l'Angleterre, où la liberté des peuples subsistât avec la royauté. Louis XIV l'encourageait à devenir absolu chez lui, et les jésuites le pressaient de rétablir leur religion avec leur crédit. Il s'y prit si malheureusement, qu'il ne fit que révolter tous les esprits. Il agit d'abord comme s'il fût venu à bout de ce qu'il avait envie de faire ; ayant publiquement à sa cour un nonce du pape, des jésuites, des capucins ; mettant en prison sept évêques anglicans, qu'il eût pu gagner; ôtant les priviléges à la ville de Londres, à laquelle il devait plutôt en accorder de nouveaux ; renversant avec hauteur des lois qu'il fallait saper en silence; enfin se conduisant avec si peu de ménagement, que les cardinaux de Rome

pour exprimer un vice du prince d'Orange, que ce prince *n'aimait que les portes de derrière*. Il n'y a pas un mot dans toute l'histoire de Burnet qui ait le moindre rapport à cette expression si basse et si indigne de l'histoire. Et si quelque feseur d'anecdotes avait jamais prétendu que l'évêque Burnet eût laissé échapper dans la conversation un mot aussi indécent, ce témoignage obscur ne pourrait prévaloir contre une histoire authentique.

disaient en plaisantant « qu'il fallait l'excommunier comme un homme qui allait perdre le peu de catholicisme qui restait en Angleterre. » Le pape Innocent XI n'espérait rien des entreprises de Jacques, et refusait constamment un chapeau de cardinal que ce roi demandait pour son confesseur le jésuite Peters. Ce jésuite était un intrigant impétueux, qui, dévoré de l'ambition d'être cardinal et primat d'Angleterre, poussait son maître au précipice. Les principales têtes de l'état se réunirent en secret contre les desseins du roi. Ils députèrent vers le prince d'Orange. Leur conspiration fut tramée avec une prudence et un secret qui endormirent la confiance de la cour.

Le prince d'Orange équipa une flotte (*a*) qui devait porter quatorze à quinze mille hommes. Ce prince n'était rien autre chose qu'un particulier illustre, qui jouissait à peine de cinq cent mille florins de rente; mais telle était sa politique heureuse, que l'argent, la flotte, les cœurs des états-généraux étaient à lui. Il était roi véritablement en Hollande par sa conduite habile, et Jacques cessait de l'être en Angleterre par sa précipitation. On publia d'abord que cet armement était destiné contre la France. Le secret fut gardé par plus de deux cent personnes. Barillon,

(*a*) L'auteur des mémoires de Maintenon avance que le prince d'Orange, voyant que les états-généraux refusaient des fonds, entra dans l'assemblée, et dit ces mots : « Messieurs, il y aura une guerre au printemps prochain; et je demande qu'on enregistre cette prédiction. » Il cite le comte d'Avaux.

Il dit que ce ministre pénétrait toutes les mesures du prince d'Orange. Il est difficile d'entasser plus mal plus de faussetés. Les neuf mille matelots étaient prêts dès l'an 1687. Le comte d'Avaux ne dit pas un mot du prétendu discours du prince d'Orange; il ne soupçonna le dessein de ce prince que le 20 mai 1688. Voyez sa lettre au roi, du 20 mai.

ambassadenr de France à Londres, homme de plaisir, plus instruit des intrigues des maîtresses de Jacques que de celles de l'Europe, fut trompé le premier. Louis XI ne le fut pas : il offrit des secours à son allié, qui les refusa d'abord avec sécurité, et qui les demanda ensuite lorsqu'il n'était plus temps, et que la flotte du prince son gendre était à la voile. Tout lui manqua à la fois, comme il se manqua lui-même. (Octobre 1688) Il écrivit en vain à l'empereur Léopold, qui lui répondit : « Il ne vous est arrivé que ce que nous vous avions prédit. » Il comptait sur sa flotte ; mais ses vaisseaux laissèrent passer ceux de son ennemi. Il pouvait au moins se défendre sur terre : il avait une armée de vingt mille hommes ; et s'il les avait menés au combat sans leur donner le temps de la réflexion, il est à croire qu'ils eussent combattu ; mais il leur laissa le loisir de se déterminer. Plusieurs officiers-généraux l'abandonnèrent : entre autres, ce fameux Churchill, aussi fatal depuis à Louis qu'à Jacques, et si illustre sous le nom de duc de Marlborough. Il était favori de Jacques, sa créature, le frère de sa maîtresse, son lieutenant-général dans l'armée ; cependant il le quitta, et passa dans le camp du prince d'Orange. Le prince de Danemarck, gendre de Jacques, enfin sa propre fille, la princesse Anne, l'abandonnèrent.

Alors, se voyant et attaqué et poursuivi par un de ses gendres, quitté par l'autre, ayant contre lui ses deux filles, ses propres amis, haï des sujets mêmes qui étaient encore dans son parti, il désespéra de sa fortune : la fuite, dernière ressource d'un prince vaincu, fut le parti qu'il prit sans combattre. Enfin, après avoir été arrêté dans sa fuite par la populace, maltraité par elle, reconduit à Londres ; après avoir reçu paisiblement les ordres du prince d'Orange dans son

propre palais ; après avoir vu sa garde relevée, sans coup férir, par celle du prince, chassé de sa maison, prisonnier à Rochester, il profita de la liberté qu'on lui donnait d'abandonner son royaume ; il alla chercher un asile en France (1).

Ce fut là l'époque de la vraie liberté de l'Angleterre. La nation, représentée par son parlement, fixa les bornes, si long-temps contestées, des droits du roi et de ceux du peuple ; et, ayant prescrit au prince d'Orange les conditions auxquelles il devait régner, elle le choisit pour son roi, conjointement avec sa femme Marie, fille du roi Jacques. Dès lors ce prince ne fut plus connu, dans la plus grande partie de l'Europe, que sous le nom de Guillaume III, roi légitime d'Angleterre, et libérateur de la nation. Mais en France, il ne fut regardé que comme le prince d'Orange, usurpateur des états de son beau-père.

(*Janvier* 1689.) Le roi fugitif vint avec sa femme, fille d'un duc de Modène, et le prince de Galles encore enfant, implorer la protection de Louis XIV. La reine d'Angleterre, arrivée avant son mari, fut étonnée de la splendeur qui environnait le roi de France, de cette profusion de magnificence qu'on voyait à Versailles, et surtout de la manière dont elle fut reçue. Le roi alla au-devant d'elle jusqu'à Chatou (*a*) : « Je vous rends, madame, lui dit-il, un

(1) On peut consulter sur ces détails les mémoires du chevalier d'Alrymple déjà cités. Nous n'en rapporterons ici qu'une anecdote. Jacques, qui sous le règne de son frère l'avait empêché de faire grâce au lord Russel, appela auprès de lui le vieux comte de Bedfort, père de Russel, et le conjura d'employer en sa faveur son crédit sur les pairs. « Sire, j'avais un fils, répondit le comte ; il aurait pu vous servir. »

(*a*) *Voyez* les lettres de madame de Sévigné, et les mémoires de madame de La Fayette, etc.

triste service; mais j'espère vous en rendre bientôt de plus grands et de plus heureux. » Ce furent ses propres paroles. Il la conduisit au château de Saint-Germain, où elle trouva le même service qu'aurait eu la reine de France; tout ce qui sert à la commodité et au luxe, des présens de toute espèce, en argent, en or, en vaisselle, en bijoux, en étoffes.

Il y avait parmi tous ces présens une bourse de dix mille louis d'or sur sa toilette. Les mêmes attentions furent observées pour son mari, qui arriva un jour après elle. On lui régla six cent mille francs pour l'entretien de sa maison, outre les présens sans nombre qu'on lui fit. Il eut les officiers du roi et ses gardes. Toute cette réception était bien peu de chose auprès des préparatifs qu'on fesait pour le rétablir sur son trône. Jamais le roi ne parut si grand; mais Jacques parut petit. Ceux qui, à la cour et à la ville, décident de la réputation des hommes conçurent pour lui peu d'estime. Il ne voyait guère que des jésuites. Il alla descendre chez eux à Paris, dans la rue Saint-Antoine. Il leur dit qu'il était jésuite lui-même; et ce qui est de plus singulier, c'est que la chose était vraie. Il s'était fait associer à cet ordre, avec de certaines cérémonies, par quatre jésuites anglais, étant encore duc d'York. Cette pusillanimité dans un prince, jointe à la manière dont il avait perdu sa couronne, l'avilit au point que les courtisans s'égayaient tous les jours à faire des chansons sur lui. Chassé d'Angleterre, on s'en moquait en France. On ne lui savait nul gré d'être catholique. L'archevêque de Reims, frère de Louvois, dit tout haut à Saint-Germain, dans son antichambre : « Voilà un bon homme qui a quitté trois royaumes pour une messe. » (1) Il ne recevait de

(1) On attribue le même propos à Charles II : « Mon

Rome que des indulgences et des pasquinades. Enfin, dans toute cette révolution, sa religion lui rendit si peu de services, que, lorsque le prince d'Orange, le chef du calvinisme, avait mis à la voile pour aller détrôner le roi son beau-père, le ministre du roi catholique à la Haye avait fait dire des messes pour l'heureux succès de ce voyage.

Au milieu des humiliations de ce roi fugitif, et des libéralités de Louis XIV envers lui, c'était un spectacle digne de quelque attention de voir Jacques toucher les écrouelles au petit couvent des Anglaises, soit que les rois anglais se soient attribué ce singulier privilége, comme prétendant à la couronne de la France, soit que cette cérémonie soit établie chez eux depuis le temps du premier Edouard.

Le roi le fit bientôt conduire en Irlande, où les catholiques formaient encore un parti qui paraissait considérable. Une escadre de treize vaisseaux du premier rang était à la rade de Brest pour le transport. Tous les officiers, les courtisans, les prêtres mêmes qui étaient venus trouver Jacques à Saint-Germain furent défrayés jusqu'à Brest aux dépens du roi de France. Le jésuite Innès, recteur du collége des Écossais à Paris, était son secrétaire d'état. Un ambassadeur (c'était M. d'Avaux) était nommé auprès du roi détrôné, et le suivit avec pompe. Des armes, des munitions de toute espèce furent embarquées sur la flotte;

frère, disait-il, perdra trois royaumes pour une messe, et le paradis pour une fille. On fit cette chanson attribuée à Fontenelle :

Quand je veux rimer à Guillaume,
Je trouve aisément un royaume
Qu'il a su mettre sous ses lois;
Mais quand je veux rimer à Jacques,
J'ai beau rêver, mordre mes doigts,
Je trouve qu'il a fait ses pâques.

on y porta jusqu'aux meubles les plus vils et jusqu'aux plus recherchés. Le roi lui alla dire adieu à Saint-Germain. Là, pour dernier présent, il lui donna sa cuirasse, et lui dit en l'embrassant : « Tout ce que je peux vous souhaiter de mieux est de ne nous jamais revoir » (12 mai 1689). A peine le roi Jacques était-il débarqué en Irlande avec cet appareil, que vingt-trois autres grands vaisseaux de guerre, sous les ordres de Château-Renaud, et une infinité de navires de transport le suivirent. Cette flotte, ayant mis en fuite et dispersé la flotte anglaise qui s'opposait à son passage, débarqua heureusement; et, ayant pris dans son retour sept vaisseaux marchands hollandais, revint à Brest, victorieuse de l'Angleterre, et chargée des dépouilles de la Hollande.

Bientôt après, un troisième secours partit encore de Brest, de Toulon, de Rochefort. Les ports d'Irlande et la mer de la Manche étaient couverts de vaisseaux français.

Enfin Tourville, vice-amiral de France, avec soixante et douze grands vaisseaux, rencontra une flotte anglaise et hollandaise d'environ soixante voiles. On se battit pendant dix heures : Tourville, Château-Renaud, d'Estrées, Nemond, signalèrent leur courage et une habileté qui donnèrent à la France un honneur auquel elle n'était pas accoutumée. Les Anglais et les Hollandais, jusqu'alors maîtres de l'Océan, et de qui les Français avaient appris depuis si peu de temps à donner des batailles rangées, furent entièrement vaincus. Dix-sept de leurs vaisseaux brisés et démâtés allèrent échouer et se brûler sur leurs côtes. Le reste alla se cacher vers la Tamise, ou entre les bancs de la Hollande (mars et juillet 1690). Il n'en coûta pas une seule chaloupe aux Français. Alors ce que Louis XIV souhaitait depuis vingt années, et ce

qui avait paru si peu vraisemblable, arriva; il eut l'empire de la mer, empire qui fut, à la vérité, de peu de durée. Les vaisseaux de guerre ennemis se cachaient devant ses flottes. Seignelai, qui osait tout, fit venir les galères de Marseille sur l'Océan. Les côtes d'Angleterre virent des galères pour la première fois. On fit par leur moyen une descente aisée à Tingmouth.

On brûla dans cette baie plus de trente vaisseaux marchands. Les armateurs de Saint-Malo et du nouveau port de Dunkerque s'enrichissaient, eux et l'état, de prises continuelles. Enfin, pendant près de deux années, on ne connaissait plus sur les mers que les vaisseaux français.

Le roi Jacques ne seconda pas en Irlande ces secours de Louis XIV. Il avait avec lui près de six mille Français et quinze mille Irlandais. Les trois quarts de ce royaume se déclaraient en sa faveur. Son concurrent Guillaume était absent; cependant il ne profita d'aucun de ses avantages. Sa fortune échoua d'abord devant la petite ville de Londonderi; il la pressa par un siége opiniâtre, mais mal dirigé pendant quatre mois. Cette ville ne fut défendue que par un prêtre presbytérien nommé Valker. Ce prédicant s'était mis à la tête de la milice bourgeoise. Il la menait au prêche et au combat. Il fesait braver aux habitans la famine et la mort. Enfin le prêtre contraignit le roi de lever le siége.

(11 *juillet* 1690.) Cette première disgrace en Irlande fut bientôt suivie d'un plus grand malheur. Guillaume arriva et marcha à lui. La rivière de Boine était entre eux. Guillaume entreprend de la franchir à la vue de l'ennemi. Elle était à peine guéable en trois endroits. La cavalerie passa à la nage, l'infanterie était dans l'eau jusqu'aux épaules; mais à l'autre bord il fallait encore traverser un marais; ensuite on trouvait

un terrain escarpé qui formait un retranchement naturel. Le roi Guillaume fit passer son armée en trois endroits, et engagea la bataille. Les Irlandais, que nous avons vus de si bons soldats en France et en Espagne, ont toujours mal combattu chez eux. Il y a des nations dont l'une semble faite pour être soumise à l'autre. Les Anglais ont toujours eu sur les Irlandais la supériorité du génie, des richesses et des armes (1). Jamais l'Irlande n'a pu secouer le joug de l'Angleterre depuis qu'un simple seigneur anglais la subjugua. Les Français combattirent à la journée de la Boine : les Irlandais s'enfuirent. Leur roi Jacques, n'ayant paru dans l'engagement ni à la tête des Français ni à la tête des Irlandais, se retira le premier (2). Il avait toujours cependant montré beaucoup de valeur ; mais

(1) On lisait dans les premières éditions *la supériorité que les blancs ont sur les Nègres.* M. de Voltaire effaça cette expression injurieuse. L'état presque sauvage où était l'Irlande lorsqu'elle fut conquise, la superstition, l'oppression exercée par les Anglais, le fanatisme religieux qui divise les Irlandais en deux nations ennemies, telles sont les causes qui ont retenu ce peuple dans l'abaissement et dans la faiblesse. Les haines religieuses se sont assoupies, et il a repris sa liberté. Les Irlandais ne le cèdent plus aux Anglais ni en industrie, ni en lumières, ni en courage.

(2) Les nouveaux mémoires de Berwick disent le contraire ; mais plusieurs historiens, et entre autres le chevalier d'Alrymple, sont d'accord avec M. de Voltaire. Schomberg, qui avait quitté le service de France à cause de sa religion, combattit les troupes françaises à la tête des réfugiés français. Blessé mortellement, il criait aux troupes qui passaient devant lui : *A la gloire, mes amis, à la gloire!* Ces troupes ayant été mises en désordre, Callemote, qui remplaçait Schomberg, les rallia, et leur montrant les régimens français : *Messieurs, voilà vos persécuteurs.* Ainsi les dragonnades furent une des principales causes de la perte de la bataille de la Boine, et de l'oppression des catholiques dans les trois royaumes.

il y a des occasions où l'abattement d'esprit l'emporte sur le courage. Le roi Guillaume, qui avait eu l'épaule effleurée d'un coup de canon avant la bataille, passa pour mort en France. Cette fausse nouvelle fut reçue à Paris avec une joie indécente et honteuse. Quelques magistrats subalternes encouragèrent les bourgeois et le peuple à faire des illuminations; on sonna les cloches; on brûla dans plusieurs quartiers des figures d'osier qui représentaient le prince d'Orange comme on brûle le pape dans Londres; on tira le canon de la Bastille, non point par ordre du roi, mais par le zèle inconsidéré d'un commandant; on croirait, sur ces marques d'allégresse et sur la foi de tant d'écrivains, que cette joie effrénée, à la mort prétendue d'un ennemi, était l'effet de la crainte extrême qu"il inspirait. Tous ceux qui ont écrit, et Français et étrangers, ont dit que ces réjouissances étaient le plus grand éloge du roi Guillaume. Cependant, si on veut aire attention aux circonstances du temps et à l'esprit qui régnait alors, on verra bien que la crainte ne produisit pas ces transports de joie. Les bourgeois et le peuple ne savent guère craindre un ennemi que quand il menace leur ville. Loin d'avoir de la terreur au nom de Guillaume, le commun des Français avait alors l'injustice de le mépriser. Il avait presque toujours été battu par les généraux français. Le vulgaire ignorait combien ce prince avait acquis de véritable gloire, même dans ses défaites. Guillaume, vainqueur de Jacques en Irlande, ne paraissait pas encore aux yeux des Français un ennemi digne de Louis XIV. Paris, idolâtre de son roi, le croyait réellement invincible. Les réjouissances ne furent donc point le fruit de la crainte, mais de la haine. La plupart des Parisiens, nés sous le règne de Louis, et façonnés au joug despotique, regardaient alors un roi comme une divinité,

et un usurpateur comme un sacrilége. Le petit peuple qui avait vu Jacques aller tous les jours à la messe, détestait Guillaume hérétique. L'image d'un gendre et d'une fille ayant chassé leur père, d'un protestant régnant à la place d'un catholique, enfin d'un ennemi de Louis XIV, transportait les Parisiens d'une espèce de fureur; mais les gens sages pensaient modérément.

Jacques revint en France, laissant son rival gagner en Irlande de nouvelles batailles, et s'affermir sur le trône. Les flottes françaises furent occupées alors à ramener les Français qui avaient inutilement combattu, et les familles irlandaises catholiques qui, étant très-pauvres dans leur patrie, voulurent aller subsister en France des libéralités du roi.

Il est à croire que la fortune eut peu de part à toute cette révolution, depuis son commencement jusqu'à sa fin. Les caractères de Guillaume et de Jacques firent tout. Ceux qui aiment à voir dans la conduite des hommes les causes des événemens remarqueront que le roi Guillaume, après sa victoire, fit publier un pardon général; et que le roi Jacques, vaincu en passant par une petite ville nommée Galloway, fit pendre quelques citoyens qui avaient été d'avis de lui fermer les portes (1). De deux hommes qui se conduisaient ainsi, il était bien aisé de voir qui devait l'emporter.

Il restait à Jacques quelques villes en Irlande, entre autres Limerick, où il y avait plus de douze mille soldats. Le roi de France, soutenant toujours la fortune de Jacques, fit passer encore trois mille hommes

(1) On nie ce fait dans les mémoires de Berwick, et d'Alrymple n'en parle point. On peut voir dans ce dernier historien les détails de la conduite de Guillaume, qui fut politique et dur, et beaucoup plus que généreux.

de troupes réglées dans Limerick. Pour surcroît de libéralité, il envoya tout ce qui peut servir aux besoins d'un grand peuple et à ceux des soldats. Quarante vaisseaux de transport, escortés de douze vaisseaux de guerre, apportèrent tous les secours possibles en hommes, en ustensiles, en équipages; des ingénieurs, des canonniers, des bombardiers, deux cents maçons; des selles, des brides, des housses pour plus de vingt mille chevaux; des canons avec leurs affûts, des fusils, des pistolets, des épées pour armer vingt-six mille hommes; des vivres, des habits, et jusqu'à vingt-six mille paires de souliers. Limerick assiégée, mais munie de tant de secours, espérait de voir son roi combattre pour sa défense. Jacques ne vint point. Limerick se rendit : les vaisseaux français retournèrent encore vers les côtes d'Irlande, et ramenèrent en France environ vingt mille Irlandais, tant soldats que citoyens fugitifs.

Ce qu'il y a peut-être de plus étonnant, c'est que Louis XIV ne se rebuta pas. Il soutenait alors une guerre difficile contre presque toute l'Europe. Cependant il tenta encore de changer la fortune de Jacques par une entreprise décisive, et de faire une descente en Angleterre avec vingt mille hommes. (29 juillet 1692). Il comptait sur le parti que Jacques avait conservé en Angleterre. Les troupes étaient assemblées entre Cherbourg et la Hogue. Plus de trois cents navires de transport étaient prêts à Brest. Tourville, avec quarante-quatre grands vaisseaux de guerre, les attendait aux côtes de Normandie. D'Estrées arrivait du port de Toulon avec trente autres vaisseaux. S'il y a des malheurs causés par la mauvaise conduite, il en est qu'on ne peut imputer qu'à la fortune. Le vent, d'abord favorable à l'escadre de d'Estrées, changea; il ne put joindre Tourville. Ses quarante-

quatre vaisseaux furent attaqués par les flottes d'Angleterre et de Hollande, fortes de près de cent voiles. La supériorité du nombre l'emporta. Les Français cédèrent après un combat de dix heures. Russel, amiral anglais, les poursuivit deux jours. Quatorze grands vaisseaux, dont deux portaient cent quatre pièces de canon, échouèrent sur la côte, et les capitaines y firent mettre le feu pour ne les pas laisser brûler par les ennemis. Le roi Jacques, qui du rivage avait vu ce désastre, perdit toutes ses espérances (1).

(1) Tourville avait ordre de combattre, et ce fut lui qui attaqua la flotte anglaise. Seignelai lui avait reproché de n'avoir pas osé, l'année précédente, aller brûler les vaisseaux anglais dans leurs ports, après la défaite de leur flotte. Tourville parut regarder ce reproche comme un soupçon sur sa bravoure. « Vous ne m'avez pas entendu, répliqua le ministre ; il y a des hommes qui sont braves de cœur et poltrons de tête. »

Russel, qui commandait la flotte anglaise, avait une correspondance secrète avec Jacques. Lui, Marlborough, plusieurs chefs du parti populaire, avaient formé le projet de rétablir Jacques, en lui imposant des conditions encore plus dures que celles qu'ils avaient forcé le prince d'Orange d'accepter. Russel avait écrit à Jacques de remettre la descente à l'hiver, et surtout d'éviter que la flotte française n'attaquât la sienne ; qu'il le connaissait incapable de sacrifier à aucun intérêt l'honneur du pavillon britannique. Jacques avait encore d'autres intelligences dans la flotte.

On a prétendu que Russel, voyant qu'on le forçait à combattre, déconcerta ces intelligences en changeant les capitaines suspects la veille de l'action. D'Alrymple rapporte, au contraire, qu'on en donna le conseil au prince d'Orange ; mais qu'il prit le parti de faire écrire par la reine à Russel qu'on avait cherché à lui donner des soupçons sur la fidélité de plusieurs officiers, et proposé de les changer, mais qu'elle ne ferait aucun changement, regardant ces imputations comme l'ouvrage de ses ennemis et des leurs. Russel lut publiquement la lettre, et tous jurèrent de mourir pour leur reine et pour leur patrie.

On a dit que Jacques, placé sur le rivage, voyant com-

Ce fut le premier échec que reçut sur la mer la puissance de Louis XIV. Seignelai, qui, après Colbert son père, avait perfectionné la marine, était mort à la fin de 1690. Pontchartrain, élevé de la première présidence de Bretagne à l'emploi de secrétaire d'état de la marine, ne la laissa point périr. Le même, esprit régnait toujours dans le gouvernement. La France eut, dès l'année qui suivit la disgrace de la Hogue, des flottes aussi nombreuses qu'elle en avait eu déjà : car Tourville se trouva à la tête de soixante vaisseaux de ligne, et d'Estrées en avait trente, sans compter ceux qui étaient dans les ports (1696); et même quatre ans après, le roi fit encore un armement plus considérable que tous les précédens, pour conduire Jacques en Angleterre à la tête de vingt mille Français; mais cette flotte ne fit que se montrer, les mesures du parti de Jacques ayant été aussi mal concertées à Londres que celles de son protecteur avaient été bien prises en France.

Il ne resta de ressource au parti du roi détrôné que dans quelques conspirations contre la vie de son rival. Ceux qui les tramèrent périrent presque tous du dernier supplice; et il est à croire que, quand même elles eussent réussi, il n'eût jamais recouvré son royaume. Il passa le reste de ses jours à Saint-Germain, où il vécut des bienfaits de Louis, et d'une pension de soixante et dix mille francs qu'il eut la faiblesse de recevoir en secret de sa fille, Marie, par laquelle il avait été détrôné (1). Il mourut en 1700 à Saint-Germain. Quel-

battre les mêmes vaisseaux avec lesquels il avait gagné des batailles, ne pouvait s'empêcher de s'intéresser à eux contre lui-même. Cependant il avait demandé à combattre sur la flotte française.

(1) On a nié ce fait dans les mémoires de Berwick. Nous observerons que M. de Voltaire a été lié intimement avec les per-

ques jésuites irlandais prétendirent qu'il se fesait des miracles à son tombeau (*a*). On parla même de faire canoniser à Rome, après sa mort, ce roi que Rome avait abandonné pendant sa vie.

Peu de princes furent plus malheureux que lui; et il n'y a aucun exemple dans l'histoire d'une maison si long-temps infortunée. Le premier des rois d'Écosse ses aïeux, qui eut le nom de Jacques, après avoir été dix-huit ans prisonnier en Angleterre, mourut assassiné avec sa femme par la main de ses sujets; Jacques II, son fils, fut tué à vingt-neuf ans en combattant contre les Anglais; Jacques III, mis en prison par son peuple, fut tué ensuite par les révoltés dans une bataille; Jacques IV périt dans un combat qu'il perdit; Marie Stuart, sa petite-fille, chassée de son trône, fugitive en Angleterre, ayant langui dix-huit ans en prison, se vit condamnée à mort par des juges anglais, et eut la tête tranchée; Charles I[er], petit-fils de Marie, roi d'Ecosse et d'Angleterre, vendu par les Ecossais, et jugé à mort par les Anglais, mourut sur un échafaud dans la place publique; Jacques son fils, septième du nom et deuxième en Angleterre, dont il est ici question, fut chassé de ses trois royaumes; et, pour comble de malheur, on contesta à son fils jusqu'à sa naissance. Ce fils ne tenta de remonter sur le trône de ses pères que pour faire périr ses amis par des bourreaux; et nous avons vu le prince Charles-Edouard, réunissant en vain les vertus de ses pères et le courage du roi Jean Sobieski, son aïeul maternel, exécuter les exploits, et essuyer les malheurs les plus

sonnes qui connaissaient le mieux les petits détails de la cour de Saint-Germain.

(*a*) On a poussé le ridicule jusqu'à dire que ses reliques avaient guéri un évêque d'Autun de la fistule.

incroyables. Si quelque chose justifie ceux qui croient une fatalité à laquelle rien ne peut se soustraire, c'est cette suite continuelle de malheurs qui a persécuté la maison de Stuart pendant plus de trois cents années.

CHAPITRE XVI.

De ce qui se passait dans le continent tandis que Guillaume III envahissait l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, jusqu'en 1697. Nouvel embrasement du Palatinat. Victoire des maréchaux de Catinat et de Luxembourg, etc.

N'AYANT pas voulu rompre le fil des affaires d'Angleterre, je me ramène à ce qui se passait dans le continent.

Le roi, en formant ainsi une puissance maritime, telle qu'aucun état n'en a jamais eu de supérieure, avait à combattre l'empereur et l'Empire, l'Espagne, les deux puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande, devenues toutes deux plus terribles sous un seul chef, la Savoie et presque toute l'Italie. Un seul de ces ennemis, tel que l'Anglais et l'Espagnol, avait suffi autrefois pour désoler la France, et tous ensemble ne purent alors l'entamer. Louis XIV eut presque toujours cinq corps d'armée dans le cours de cette guerre, quelquefois six, jamais moins de quatre. Les armées en Allemagne et en Flandre se montèrent plus d'une fois à cent mille combattans. Les places frontières ne furent pas cependant dégarnies. Le roi avait quatre cent cinquante mille hommes en armes, en comptant

les troupes de la marine. L'empire turc, si puissant en Europe, en Asie et en Afrique, n'en a jamais eu autant; et l'empire romain n'en eut jamais davantage, et n'eut en aucun temps autant de guerres à soutenir à la fois. Ceux qui blâmaient Louis XIV de s'être fait tant d'ennemis l'admiraient d'avoir pris tant de mesures pour s'en défendre, et même pour les prévenir.

Ils n'étaient encore ni entièrement déclarés ni tous réunis : le prince d'Orange n'était pas encore sorti du Texel pour aller chercher le roi son beau-père, et déjà la France avait des armées sur les frontières de la Hollande et sur le Rhin (22 septembre 1688). Le roi avait envoyé en Allemagne, à la tête d'une armée de cent mille hommes, son fils le dauphin, qu'on nommait Monseigneur, prince doux dans ses mœurs, modeste dans sa conduite, qui paraissait tenir en tout de sa mère. Il était âgé de vingt-sept ans. C'était pour la première fois qu'on lui confiait un commandement, après s'être bien assuré, par son caractère, qu'il n'en abuserait pas. Le roi lui dit publiquement à son départ : « Mon fils, en vous envoyant commander mes armées, je vous donne les occasions de faire connaître votre mérite : allez le montrer à toute l'Europe, afin que, quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi soit mort. »

Ce prince eut une commission spéciale pour commander, comme s'il eût été simplement l'un des généraux que le roi eût choisis. Son père lui écrivait : *A mon fils le dauphin, mon lieutenant-général, commandant mes armées en Allemagne.*

On avait tout prévu et tout disposé pour que le fils de Louis XIV, contribuant à cette expédition de son nom et de sa présence, ne reçût pas un affront. Le maréchal de Duras commandait réellement l'armée. Boufflers avait un corps de troupes en-deçà du Rhin;

le maréchal d'Humières, un autre vers Cologne, pour observer les ennemis. Heidelberg, Mayence étaient pris. Le siége de Philipsbourg, préalable toujours nécessaire quand la France fait la guerre à l'Allemagne, était commencé; Vauban conduisait le siége. Tous les détails qui n'étaient point de son ressort roulaient sur Catinat, alors lieutenant-général, homme capable de tout, et fait pour tous les emplois. Monseigneur arriva après six jours de tranchée ouverte. Il imitait la conduite de son père, s'exposant autant qu'il le fallait, jamais en téméraire, affable à tout le monde, libéral envers les soldats. Le roi goûtait une joie pure d'avoir un fils qui l'imitait sans l'effacer, et qui se fesait aimer de tout le monde sans se faire craindre de son père.

(11 *novembre* 1688.) Philipsbourg fut pris en dix-neuf jours; on prit Manheim en trois jours, Franckendal en deux: (15 novembre 1688) Spire, Trèves, Worms et Oppenheim se rendirent dès que les Français furent à leurs portes.

(*Février* 1689.) Le roi avait résolu de faire un désert du Palatinat dès que ces villes seraient prises. Il avait la vue d'empêcher les ennemis d'y subsister, plus que celle de se venger de l'électeur palatin, qui n'avait d'autre crime que d'avoir fait son devoir en s'unissant au reste de l'Allemagne contre la France. Il vint à l'armée un ordre de Louis, signé *Louvois*, de tout réduire en cendres. Les généraux français, qui ne pouvaient qu'obéir, firent donc signifier, dans le cœur de l'hiver, aux citoyens de toutes ces villes si florissantes et si bien réparées, aux habitans des villages, aux maîtres de plus de cinquante châteaux, qu'il fallait quitter leurs demeures, et qu'on allait les détruire par le fer et par les flammes. Hommes, femmes, vieillards, enfans sortirent en hâte. Une partie fut errante dans les campagnes; une autre se réfugia dans

les pays voisins, pendant que le soldat, qui passe toujours les ordres de rigueur, et qui n'exécute jamais ceux de clémence, brûlait et saccageait leur patrie. On commença par Manheim et par Heidelberg, séjour des électeurs; leurs palais furent détruits comme les maisons des citoyens; leurs tombeaux furent ouverts par la rapacité du soldat, qui croyait y trouver des trésors; leurs cendres furent dispersées. C'était pour la seconde fois que ce beau pays était désolé sous Louis XIV; mais les flammes dont Turenne avait brûlé deux villes et vingt villages du Palatinat n'étaient que des étincelles en comparaison de ce dernier incendie. L'Europe en eut horreur. Les officiers qui l'exécutèrent étaient honteux d'être les instrumens de ces duretés. On les rejetait sur le marquis de Louvois, devenu plus inhumain par cet endurcissement de cœur que produit un long ministère. Il avait en effet donné ces conseils; mais Louis avait été le maître de ne les pas suivre. Si le roi avait été témoin de ce spectacle, il aurait lui-même éteint les flammes. Il signa, du fond de son palais de Versailles et au milieu des plaisirs, la destruction de tout un pays, parce qu'il ne voyait dans cet ordre que son pouvoir et le malheureux droit de la guerre; mais, de plus près, il n'en eût vu que l'horreur. Les nations, qui jusque-là n'avaient blâmé que son ambition en l'admirant, crièrent alors contre sa dureté, et blâmèrent même sa politique: car si les ennemis avaient pénétré dans ses états, comme lui chez les ennemis, ils eussent mis ses villes en cendres.

Ce danger était à craindre: Louis, en couvrant ses frontières de cent mille soldats, avait appris à l'Allemagne à faire de pareils efforts. Cette contrée, plus peuplée que la France, peut aussi fournir de plus grandes armées. On les lève, on les assemble, on les paie plus difficilement: elles paraissent plus tard en cam-

pagne; mais la discipline, la patience dans les fatigues les rendent, sur la fin d'une campagne, aussi redoutables que les Français le sont au commencement. Le duc de Lorraine, Charles V, les commandait. Ce prince, toujours dépouillé de son état par Louis XIV, ne pouvant y rentrer, avait conservé l'Empire à l'empereur Léopold; il l'avait rendu vainqueur des Turcs et des Hongrois. Il vint, avec l'électeur de Brandebourg, balancer la fortune du roi de France. Il reprit Bonn et Mayence, très-mal fortifiées, mais défendues d'une manière qui fut regardée comme un modèle de défense de places (12 octobre 1689). Bonn ne se rendit qu'au bout de trois mois et demi de siége, après que le baron d'Asfeld, qui y commandait, eut été blessé à mort dans un assaut général.

Le marquis d'Uxelles, depuis maréchal de France, l'un des hommes les plus sages et les plus prévoyans, fit, pour défendre Mayence, des dispositions si bien entendues, que sa garnison n'était presque point fatiguée en servant beaucoup. Outre les soins qu'il eut au-dedans, il fit vingt et une sorties sur les ennemis, et leur tua plus de cinq mille hommes. Il fit même quelquefois deux sorties en plein jour; enfin il fallut se rendre, faute de poudre, au bout de sept semaines. Cette défense mérite place dans l'histoire, et par elle-même et par la manière dont elle fut reçue dans le public. Paris, cette ville immense, pleine d'un peuple oisif qui veut juger de tout, et qui a tant d'oreilles et tant de langues avec si peu d'yeux, regarda d'Uxelles comme un homme timide et sans jugement. Cet homme, à qui tous les bons officiers donnaient de justes éloges, étant au retour de la campagne, à la comédie, sur le théâtre, reçut des huées du public : on lui cria *Mayence !* Il fut obligé de se retirer, non sans mépriser, avec les gens sages, un peuple si mauvais esti-

mateur du mérite, et dont cependant on ambitionne les louanges.

(*Juin* 1689.) Environ dans le même temps, le maréchal d'Humières fut battu à Valcour sur la Sambre, aux Pays-bas, par le prince de Valdeck; mais cet échec, qui fit tort à sa réputation, en fit peu aux armes de la France. Louvois, dont il était la créature et l'ami, fut obligé de lui ôter le commandement de cette armée. Il fallait le remplacer.

Le roi choisit le maréchal de Luxembourg, malgré son ministre qui le haïssait, comme il avait haï Turenne. « Je vous promets, lui dit le roi, que j'aurai soin que Louvois aille droit. Je l'obligerai de sacrifier au bien de mon service la haine qu'il a pour vous (*a*) : vous n'écrirez qu'à moi, vos lettres ne passeront point par lui. » Luxembourg commanda donc en Flandre, et Catinat en Italie. On se défendit bien en Allemagne sous le maréchal de Lorges. Le duc de Noailles avait quelques succès en Catalogne; mais en Flandre, sous Luxembourg, et en Italie, sous Catinat, ce ne fut qu'une suite continuelle de victoires. Ces deux généraux étaient alors les plus estimés en Europe.

Le maréchal duc de Luxembourg avait dans le caractère des traits du grand Condé, dont il était l'élève; un génie ardent, une exécution prompte, un coup d'œil juste, un esprit avide de connaissances, mais vaste et peu réglé; plongé dans les intrigues des femmes; toujours amoureux, et même souvent aimé, quoique contrefait et d'un visage peu agréable, ayant plus de qualités d'un héros que d'un sage (*b*).

(*a*) Mémoires du maréchal de Luxembourg.

(*b*) Voyez les anecdotes à l'article de la *Chambre ardente*. Il est aujourd'hui généralement regardé par les militaires comme le premier homme de guerre qui ait connu l'art de faire manœuvrer et combattre de grandes armées.

Catinat avait dans l'esprit une application et une agilité qui le rendaient capable de tout (*a*) sans qu'il se piquât jamais de rien. Il eût été bon ministre, bon chancelier comme bon général. Il avait commencé par être avocat, et avait quitté cette profession à vingt-trois ans pour avoir perdu une cause qui était juste. Il prit le parti des armes, et fut d'abord enseigne aux gardes-françaises. En 1667, il fit, aux yeux du roi, à l'attaque de la contrescarpe de Lille, une action qui demandait de la tête et du courage. Le roi le remarqua, et ce fut le commencement de sa fortune. Il s'éleva par degrés sans aucune brigue; philosophe au milieu de la grandeur et de la guerre, les deux plus grands écueils de la modération; libre de tous préjugés, et n'ayant pas l'affectation de paraître trop les mépriser. La galanterie et le métier de courtisan furent ignorés de lui; il en cultiva plus l'amitié, et en fut plus honnête homme. Il vécut aussi ennemi de l'intérêt que du faste; philosophe en tout, à sa mort comme dans sa vie.

Catinat commandait alors en Italie. Il avait en tête le duc de Savoie, Victor-Amédée, prince alors sage, politique, et encore plus malheureux; guerrier plein de courage, conduisant lui-même ses armées, s'exposant en soldat, entendant aussi bien que personne cette guerre de chicane qui se fait sur des terrains coupés et montagneux, tels que son pays; actif, vigilant, aimant l'ordre, mais fesant des fautes et comme prince et comme général. Il en fit une, à ce qu'on pré-

(*a*) On voit, par les lettres de madame de Maintenon, qu'elle n'aimait pas le maréchal de Catinat. Elle n'espère rien de lui; elle appelle sa modestie *orgueil*. Il paraît que le peu de connaissance qu'avait cette dame des affaires et des hommes, et les mauvais choix qu'elle fit, contribuèrent depuis aux malheurs de la France.

tend, en disposant mal son armée devant celle de Catinat (10 auguste 1690). Le général français en profita, et gagna une pleine victoire à la vue de Saluces, auprès de l'abbaye de Stafarde, dont cette bataille a eu le nom. Lorsqu'il y a beaucoup de morts d'un côté et presque point de l'autre, c'est une preuve incontestable que l'armée battue était dans un terrain où elle devait être nécessairement accablée. L'armée française n'eut que trois cents hommes de tués; celle des alliés, commandée par le duc de Savoie, en eut quatre mille. Après cette bataille, toute la Savoie, excepté Montmélian, fut soumise au roi. (1691) Catinat passe dans le Piémont, force les lignes des ennemis, retranchés près de Suze, prend Suze, Villefrance, Montalban, Nice, réputée imprenable, Veillane, Carmagnole, et revient enfin à Montmélian, dont il se rend maître par un siége opiniâtre.

Après tant de succès, le ministère diminua l'armée qu'il commandait; et le duc de Savoie augmenta la sienne. Catinat, moins fort que l'ennemi vaincu, fut long-temps sur la défensive; mais enfin, ayant reçu des renforts, il descendit des Alpes vers la Marsaille, et là il gagna une seconde bataille rangée (4 octobre 1693), d'autant plus glorieuse, que le prince Eugène de Savoie était un des généraux ennemis.

A l'autre bout de la France, vers les Pays-Bas, le maréchal de Luxembourg gagnait la bataille de Fleurus (30 juin 1690), et, de l'aveu de tous les officiers, cette victoire était due à la supériorité de génie que le général français avait sur le prince de Valdeck, alors général de l'armée des alliés. Huit mille prisonniers, six mille morts, deux cents drapeaux ou étendards, le canon, les bagages, la fuite des ennemis, furent les marques de la victoire.

Le roi Guillaume, victorieux de son beau-père, ve-

nait de repasser la mer. Ce génie, fécond en ressources, tirait plus d'avantage d'une défaite de son parti que souvent les Français n'en tiraient de leurs victoires. Il lui fallait employer les intrigues, les négociations pour avoir des troupes et de l'argent contre un roi qui n'avait qu'à dire *je veux*. Cependant, après la défaite de Fleurus, il vint opposer au maréchal de Luxembourg une armée aussi forte que la française (19 septembre 1691).

Elles étaient composées chacune d'environ quatre-vingt mille hommes (avril 1691); mais Mons était déjà investi par le maréchal de Luxembourg; et le roi Guillaume ne croyait pas les troupes françaises sorties de leurs quartiers. Louis XIV vint au siége. Il entra dans la ville au bout de neuf jours de tranchée ouverte, en présence de l'armée ennemie. Aussitôt il reprit le chemin de Versailles, et il laissa Luxembourg disputer le terrain pendant toute la campagne, qui finit par le combat de Leuse; action très-singulière, où vingt-huit escadrons de la maison du roi et de la gendarmerie défirent soixante-quinze escadrons de l'armée ennemie (19 septembre 1691).

Le roi reparut encore au siége de Namur, la plus forte place des Pays-Bas, par sa situation au confluent de la Sambre et de la Meuse, et par une citadelle bâtie sur des rochers. (Juin 1692) Il prit la ville en huit jours, et les châteaux en vingt-deux, pendant que le duc de Luxembourg empêchait le roi Guillaume de passer la Méhaigne à la tête de quatre-vingt mille hommes, et de venir faire lever le siége. Louis retourna encore à Versailles après cette conquête, et Luxembourg tint encore tête à toutes les forces des ennemis. Ce fut alors que se donna la bataille de Steinkerque, célèbre par l'artifice et par la valeur. Un espion que le général français avait auprès du roi Guillaume est dé-

couvert. On le force, avant de le faire mourir, d'écrire un faux avis au maréchal de Luxembourg. Sur ce faux avis, Luxembourg prend avec raison des mesures qui le devaient faire battre. Son armée endormie est attaquée à la pointe du jour : une brigade est déjà mise en fuite, et le général le sait à peine. Sans un excès de diligence et de bravoure, tout était perdu.

Ce n'était pas assez d'être grand général pour n'être pas mis en déroute, il fallait avoir des troupes aguerries, capables de se rallier; des officiers-généraux assez habiles pour rétablir le désordre, et qui eussent la bonne volonté de le faire : car un seul officier supérieur, qui eût voulu profiter de la confusion pour faire battre son général le pouvait aisément sans se commettre.

Luxembourg était malade; circonstance funeste dans un moment qui demande une activité nouvelle. Le danger lui rendit ses forces : il fallait des prodiges pour n'être pas vaincu, et il en fit. (3 auguste 1692) Changer de terrain, donner un champ de bataille à son armée qui n'en avait point, rétablir la droite tout en désordre, rallier trois fois ses troupes, charger trois fois à la tête de la maison du roi, fut l'ouvrage de moins de deux heures. Il avait dans son armée Philippe, duc d'Orléans, alors duc de Chartres, depuis régent du royaume, petit-fils de France, qui n'avait pas encore quinze ans. Il ne pouvait être utile pour un coup décisif; mais c'était beaucoup, pour animer les soldats, qu'un petit-fils de France, encore enfant, chargeant avec la maison du roi, blessé dans le combat, et revenant encore à la charge malgré sa blessure.

Un petit-fils et un petit-neveu du grand Condé servaient tous deux de lieutenans-généraux : l'un était Louis de Bourbon, nommé *monsieur le Duc*; l'autre,

François-Louis, prince de Conti, rivaux de courage, d'esprit, d'ambition, de réputation; M. le Duc, d'un naturel plus austère, ayant peut-être des qualités plus solides, et le prince de Conti de plus brillantes. Appelés tous deux par la voix publique au commandement des armées, ils désiraient passionnément cette gloire; mais ils n'y parvinrent jamais, parce que Louis, qui connaissait leur ambition comme leur mérite, se souvenait toujours que le prince de Condé lui avait fait la guerre.

Le prince de Conti fut le premier qui rétablit le désordre, ralliant des brigades, en fesant avancer d'autres; M. le Duc fesant la même manœuvre, sans avoir besoin d'émulation. Le duc de Vendôme, petit-fils de Henri IV, était aussi lieutenant-général dans cette armée. Il servait depuis l'âge de douze ans; et quoiqu'il en eût alors quarante, il n'avait pas encore commandé en chef. Son frère, le grand-prieur, était auprès de lui.

Il fallut que tous ces princes se missent à la tête de la maison du roi avec le duc de Choiseul pour chasser un corps d'Anglais qui gardait un poste avantageux, dont le succès de la bataille dépendait. La maison du roi et les Anglais étaient les meilleures troupes qui fussent dans le monde. Le carnage fut grand. Les Français, encouragés par cette foule de princes et de jeunes seigneurs qui combattaient autour du général, l'emportèrent enfin. Le régiment de Champagne défit les gardes anglaises du roi Guillaume; et quand les Anglais furent vaincus, il fallut que le reste cédât.

Boufflers, depuis maréchal de France, accourait, dans ce moment même, de quelques lieues du champ de bataille, avec des dragons, et acheva la victoire. Le roi Guillaume, ayant perdu environ sept mille hom-

mes, se retira avec autant d'ordre qu'il avait attaqué; et, toujours vaincu, mais toujours à craindre, il tint encore la campagne. La victoire, due à la valeur de tous ces jeunes princes et de la plus florissante noblesse du royaume, fit à la cour, à Paris et dans les provinces, un effet qu'aucune bataille gagnée n'avait fait encore.

M. le Duc, le prince de Conti, MM. de Vendôme et leurs amis trouvaient, en s'en retournant, les chemins bordés de peuple. Les acclamations et la joie allaient jusqu'à la démence. Toutes les femmes s'empressaient d'attirer leurs regards. Les hommes portaient alors des cravates de dentelle, qu'on arrangeait avec assez de peine et de temps. Les princes s'étant habillés avec précipitation pour le combat, avaient passé négligemment ces cravates autour du cou : les femmes portèrent des ornemens faits sur ce modèle; on les appela des *steinkerques*. Toutes les bijouteries nouvelles étaient *à la steinkerque*. Un jeune homme qui s'était trouvé à cette bataille était regardé avec empressement. Le peuple s'attroupait partout autour des princes; on les aimait d'autant plus que leur faveur à la cour n'était pas égale à leur gloire.

Ce fut à cette bataille qu'on perdit le jeune prince de Turenne, neveu du héros tué en Allemagne : il donnait déjà des espérances d'égaler son oncle. Ses grâces et son esprit l'avaient rendu cher à la ville, à la cour et à l'armée.

Le général, en rendant compte au roi de cette bataille mémorable, ne daigna pas seulement l'instruire qu'il était malade quand il fut attaqué.

(29 *juillet* 1693.) Le même général, avec ces mêmes princes et ces mêmes troupes surprises et victorieuses à Steinkerque, alla surprendre, la campagne suivante, le roi Guillaume, par une marche de sept lieues, et

l'atteignit à Nervinde. Nervinde est un village près de la Guette, à quelques lieues de Bruxelles. Guillaume eut le temps de se retrancher pendant la nuit, et de se mettre en bataille. On l'attaque à la pointe du jour; on le trouve à la tête du régiment de Ruvigni, tout composé de gentilshommes français, que la fatale révocation de l'édit de Nantes et les dragonnades avaient forcés de quitter et de haïr leur patrie. Ils se vengeaient sur elle des intrigues du jésuite la Chaise et des cruautés de Louvois. Guillaume, suivit d'une troupe si animée, renversa d'abord les escadrons qui se présentèrent contre lui; mais enfin il fut renversé lui-même sous son cheval tué. Il se releva, et continua le combat avec les efforts les plus obstinés.

Luxembourg entra deux fois l'épée à la main dans le village de Nervinde. Le duc de Villeroi fut le premier qui sauta dans les retranchemens des ennemis. Deux fois le village fut emporté et repris.

Ce fut encore à Nervinde que ce même Philippe, duc de Chartres, se montra digne petit-fils de Henri IV. Il chargeait, pour la troisième fois, à la tête d'un escadron. Cette troupe étant repoussée, il se retrouva dans un terrain creux, environné de tous côtés d'hommes et de chevaux tués ou blessés. Un escadron ennemi s'avance à lui, lui crie de se rendre; on le saisit; il se défend seul; il blesse l'officier qui le retenait prisonnier; il s'en débarrasse. On revole à lui dans le moment, et on le dégage. Le prince de Condé, qu'on nommait *monsieur le Duc*, le prince de Conti, son émule, qui s'étaient tant signalés à Steinkerque, combattaient de même à Nervinde pour leur vie comme pour leur gloire, et furent obligés de tuer des ennemis de leur main; ce qui n'arrive aujourd'hui presque jamais aux officiers-généraux depuis que le feu décide tout dans les batailles.

Le maréchal de Luxembourg se signala et s'exposa plus que jamais : son fils, le duc de Montmorency, se mit au-devant de lui lorsqu'on le tirait, et reçut le coup porté à son père. Enfin le général et les princes prirent le village une troisième fois, et la bataille fut gagnée.

Peu de journées furent plus meurtrières. Il y eut environ vingt mille morts, douze mille du côté des alliés, et huit de celui des Français. C'est à cette occasion qu'on disait qu'il fallait chanter plus de *de profundis* que de *te Deum*.

Si quelque chose pouvait consoler des horreurs attachées à la guerre, ce serait ce que dit le comte de Salm, blessé et prisonnier dans Tirlemont. Le maréchal de Luxembourg lui rendait des soins assidus : « Quelle nation êtes-vous ! lui dit ce prince ; il n'y a point d'ennemis plus à craindre dans une bataille, ni d'amis plus généreux après la victoire. »

Toutes ces batailles produisaient beaucoup de gloire, mais peu de grands avantages. Les alliés, battus à Fleurus, à Steinkerque, à Nervinde, ne l'avaient jamais été d'une manière complète. Le roi Guillaume fit toujours de belles retraites ; et quinze jours après une bataille, il eût fallu lui en livrer une autre pour être le maître de la campagne. La cathédrale de Paris était remplie des drapeaux ennemis. Le prince de Conti appelait le maréchal de Luxembourg *le tapissier de Notre-Dame*. On ne parlait que de victoires. Cependant Louis XIV avait autrefois conquis la moitié de la Hollande et de la Flandre, toute la Franche-Comté, sans donner un seul combat, et maintenant, après les plus grands efforts et les victoires les plus sanglantes, on ne pouvait entamer les Provinces-Unies ; on ne pouvait même faire le siége de Bruxelles.

(1er *et* 2 *septembre* 1692.) Le maréchal de Lorges avait aussi, de son côté, gagné un grand combat près de Spirebach : il avait même pris le vieux duc de Wirtemberg; il avait pénétré dans son pays; mais, après l'avoir envahi par une victoire, il avait été contraint d'en sortir. Monseigneur vint prendre une seconde fois et saccager Heidelberg, que les ennemis avaient repris; et ensuite il fallut se tenir sur la défensive contre les Impériaux.

Le maréchal de Catinat ne put, après sa victoire de Stafarde et la conquête de la Savoie, garantir le Dauphiné d'une irruption de ce même duc de Savoie, ni, après sa victoire de la Marsaille, sauver l'importante ville de Casal.

En Espagne, le maréchal de Noailles gagna aussi une bataille sur le bord du Ter. (27 mai 1694) Il prit Gironne et quelques petites places; mais il n'avait qu'une armée faible; et il fut obligé, après sa victoire, de se retirer devant Barcelone. Les Français, vainqueurs de tous côtés, et affaiblis par leurs succès, combattaient dans les alliés une hydre toujours renaissante. Il commençait à devenir difficile en France de faire des recrues, et encore plus de trouver de l'argent. La rigueur de la saison, qui détruisit les biens de la terre en ce temps, apporta la famine. On périssait de misère au bruit des *te Deum* et parmi les réjouissances. Cet esprit de confiance et de supériorité, l'âme des troupes françaises, diminuait déjà un peu. (1691) Louis XIV cessa de paraître à leur tête. Louvois était mort; on était très-mécontent de Barbesieux, son fils. Enfin la mort du maréchal de Luxembourg (janvier 1695), sous qui les soldats se croyaient invincibles, sembla mettre un terme à la suite rapide des victoires de la France.

L'art de bombarder les villes maritimes avec des

vaisseaux retomba alors sur ses inventeurs. Ce n'est pas que la machine infernale avec laquelle les Anglais voulurent brûler Saint-Malo, et qui échoua sans faire d'effet, dût son origine à l'industrie des Français : il y avait déjà long-temps qu'on avait hasardé de pareilles machines en Europe. C'était l'art de faire partir les bombes aussi juste d'une assiette mouvante que d'un terrain solide, que les Français avaient inventé ; et ce fut par cet art que Dieppe, le Havre-de-Grâce, Saint-Malo, Dunkerque et Calais furent bombardées par les flottes anglaises (juillet 1694 et 1695). Dieppe, dont on peut approcher plus facilement, fut la seule qui souffrit un véritable dommage. Cette ville, agréable aujourd'hui par ses maisons régulières, et qui doit ses embellissemens à son malheur, fut presque toute réduite en cendres. Vingt maisons seulement au Havre-de-Grâce furent écrasées et brûlées par les bombes; mais les fortifications du port furent renversées. C'est en ce sens que la médaille frappée en Hollande est vraie, quoique tant d'auteurs français se soient récriés sur sa fausseté. On lit dans l'exergue en latin : *Le port du Havre brûlé et renversé*, etc. Cette inscription ne dit pas que la ville fut consumée, ce qui eût été faux ; mais qu'on avait brûlé le port, ce qui était vrai.

Quelque temps après, la conquête de Namur fut perdue. On avait, en France, prodigué (*a*) des éloges à Louis XIV pour l'avoir prise, et des railleries et des satires indécentes contre le roi Guillaume pour ne l'avoir pu secourir avec une armée de quatre-vingt

(*a*) *Voyez* l'ode de Boileau, et le fragment historique de Racine. « L'expérience, dit Racine, avait fait connaître au prince d'Orange combien il était inutile de s'opposer à un dessein que le roi conduisait lui-même. »

mille hommes. Guillaume s'en rendit maître de la même manière qu'il l'avait vu prendre. Il l'attaqua aux yeux d'une armée encore plus forte que n'avait été la sienne quand Louis XIV l'assiégea. Il y trouva de nouvelles fortifications que Vauban avait faites. La garnison française qui la défendit était une armée : car, dans le temps qu'il en forma l'investissement, le maréchal de Boufflers se jeta dans la place avec sept régimens de dragons. Ainsi Namur était défendue par seize mille hommes, et prête à tout moment d'être secourue par près de cent mille.

Le maréchal de Boufflers était un homme de beaucoup de mérite, un général actif et appliqué, un bon citoyen, ne songeant qu'au bien du service, ne ménageant pas plus ses soins que sa vie. Les mémoires du marquis de Feuquières lui reprochent plusieurs fautes dans la défense de la place et de la citadelle ; il lui en reproche encore dans la défense de Lille, qui lui a fait tant d'honneur. Ceux qui ont écrit l'histoire de Louis XIV ont copié servilement le marquis de Feuquières pour la guerre, ainsi que l'abbé de Choisy pour les anecdotes. Ils ne pouvaient pas savoir que Feuquières, d'ailleurs excellent officier, et connaissant la guerre par principes et par expérience, était un esprit non moins chagrin qu'éclairé, l'Aristarque et quelquefois le Zoïle des généraux : il altère des faits pour avoir le plaisir de censurer des fautes. Il se plaignait de tout le monde, et tout le monde se plaignait de lui. On disait qu'il était le plus brave homme de l'Europe, parce qu'il dormait au milieu de cent mille de ses ennemis. Sa capacité n'ayant pas été récompensée par le bâton de maréchal de France, il employa trop contre ceux qui servaient l'état des lumières qui eussent été très-utiles, s'il eût eu l'esprit aussi conciliant que pénétrant, appliqué et hardi.

Il reprocha au maréchal de Villeroi plus de fautes et de plus essentielles qu'à Boufflers. Villeroi, à la tête d'environ quatre-vingt mille hommes, devait secourir Namur; mais, quand même les maréchaux de Villeroi et de Boufflers eussent fait généralement tout ce qui se pouvait faire (ce qui est bien rare), il fallait, par la situation du terrain, que Namur ne fût point secourue, et se rendît tôt ou tard. Les bords de la Méhaigne, couverts d'une armée d'observation qui avait arrêté les secours du roi Guillaume, arrêtèrent alors nécessairement ceux du maréchal de Villeroi.

Le maréchal de Boufflers, le comte de Guiscard, gouverneur de la ville, le comte du Châtelet du Lomont, commandant de l'infanterie, tous les officiers et les soldats défendirent la ville avec une opiniâtreté et une bravoure admirables qui ne reculèrent pas la prise de deux jours. Quand une ville est assiégée par une armée supérieure, que les travaux sont bien conduits, et que la saison est favorable, on sait à peu près en combien de temps elle sera prise, quelque vigoureuse que la défense puisse être. Le roi Guillaume se rendit maître de la ville et de la citadelle, qui lui coûtèrent plus de temps qu'à Louis XIV (septembre 1695).

Le roi, pendant qu'il perdait Namur, fit bombarder Bruxelles; vengence inutile qu'il prenait, sur le roi d'Espagne, de ses villes bombardées par les Anglais. Tout cela fesait une guerre ruineuse et funeste aux deux partis.

C'est, depuis deux siècles, un des effets de l'industrie et de la fureur des hommes, que les désolations de nos guerres ne se bornent pas à notre Europe. Nous nous épuisons d'hommes et d'argent pour aller nous détruire aux extrémités de l'Asie et de l'Amérique. Les Indiens, que nous avons obligés par force et par

adresse à recevoir nos établissemens, et les Américains, dont nous avons ensanglanté et ravi le continent, nous regardent comme des ennemis de la nature humaine, qui accourent du bout du monde pour les égorger, et pour se détruire ensuite eux-mêmes.

Les Français n'avaient de colonie dans les Grandes-Indes que celle de Pondichéry, formée par les soins de Colbert avec des dépenses immenses, dont le fruit ne pouvait être recueilli qu'au bout de plusieurs années. Les Hollandais s'en saisirent aisément, et ruinèrent aux Indes le commerce de la France à peine établi.

(1695.) Les Anglais détruisirent les plantations de la France à Saint-Domingue. Un armateur de Brest ravagea celles qu'ils avaient à Gambie dans l'Afrique. Les armateurs de Saint-Malo portèrent le fer et le feu à Terre-Neuve, sur la côte orientale qu'ils possédaient. Leur île de la Jamaïque fut insultée par les escadres françaises, leurs vaisseaux pris et brûlés, leurs côtes saccagées.

Pointis, chef d'escadre, à la tête de plusieurs vaisseaux du roi, et de quelques corsaires de l'Amérique, alla surprendre, auprès de la ligne, la ville de Carthagène (mai 1697), magasin et entrepôt des trésors que l'Espagne tire du Mexique. Le dommage qu'il y causa fut estimé vingt millions de nos livres, et le gain, dix millions. Il y a toujours quelque chose à rabattre de ces calculs, mais rien des calamités extrêmes que causent ces expéditions glorieuses.

Les vaisseaux marchands de Hollande et d'Angleterte étaient tous les jours la proie des armateurs de France, et surtout de du Gué-Trouin, homme unique en son genre, auquel il ne manquait que de grandes flottes pour avoir la réputation de Dragut ou de Barberousse.

Jean Bart se fit aussi une grande réputation parmi les corsaires. De simple matelot il devint enfin chef d'escadre, ainsi que du Gué-Trouin. Leurs noms sont encore illustres.

Les ennemis prenaient moins de vaisseaux marchands français, parce qu'il y en avait moins. La mort de Colbert et la guerre avaient beaucoup diminué le commerce.

Le résultat des expéditions de terre et de mer était donc le malheur universel. Ceux qui ont plus d'humanité que de politique remarqueront que dans cette guerre Louis XIV était armé contre son beau-frère, le roi d'Espagne; contre l'électeur de Bavière, dont il avait donné la sœur à son fils le dauphin; contre l'électeur palatin, dont il brûla les états, après avoir marié Monsieur à la princesse palatine. Le roi Jacques fut chassé du trône par son gendre et par sa fille. Depuis même on a vu le duc de Savoie ligué encore contre la France, où l'une de ses filles était dauphine, et contre l'Espague, où l'autre était reine. La plupart des guerres entre les princes chrétiens sont des espèces de guerres civiles.

L'entreprise la plus criminelle de toute cette guerre, fut la seule véritablement heureuse. Guillaume réussit toujours pleinement en Angleterre et en Irlande. Ailleurs les succès furent balancés. Quand j'appelle cette entreprise criminelle, je n'examine pas si la nation, après avoir répandu le sang du père, avait tort ou raison de proscrire le fils et de défendre sa religion et ses droits: je dis seulement que, s'il y a quelque justice sur la terre, il n'appartenait pas à la fille et au gendre du roi Jacques de le chasser de sa maison. Cette action serait horrible entre des particuliers; l'intérêt des peuples semble établir une autre morale pour les princes.

CHAPITRE XVII.

Traité avec la Savoie. Mariage du duc de Bourgogne. Paix de Ryswick. Etat de la France et de l'Europe. Mort et testament de Charles II, roi d'Espagne.

La France conservait encore sa supériorité sur tous ses ennemis. Elle en avait accablé quelques-uns, comme la Savoie et le Palatinat. Elle fesait la guerre sur les frontières des autres. C'était un corps puissant et robuste, fatigué d'une longue résistance, et épuisé par ses victoires. Un coup porté à propos l'eût fait chanceler. Quiconque a plusieurs ennemis à la fois ne peut avoir, à la longue, de salut que dans leur division ou dans la paix. Louis XIV obtint bientôt l'une et l'autre.

Victor-Amédée, duc de Savoie, était celui de tous les princes qui prenait le plus tôt son parti quand il s'agissait de rompre ses engagemens pour ses intérêts. Ce fut à lui que la cour de France s'adressa. Le comte de Tessé, depuis maréchal de France, homme habile et aimable, d'un génie fait pour plaire, qui est le premier talent des négociateurs, agit d'abord sourdement à Turin. Le maréchal de Catinat, aussi propre à faire la paix que la guerre, acheva la négociation. Il n'était pas besoin de deux hommes habiles pour déterminer le duc de Savoie à recevoir ses avantages. On lui rendait son pays, on lui donnait de l'argent; on proposait le mariage de sa fille avec le jeune duc de Bourgogne,

fils de Monseigneur, héritier de la couronne de France. On fut bientôt d'accord : le duc et Catinat conclurent le traité à Notre-Dame de Lorette (juillet 1696), où ils allèrent, sous prétexte d'un pèlerinage de dévotion, qui ne fit prendre le change à personne. Le pape (c'était alors Innocent XIII) entrait ardemment dans cette négociation. Son but était de délivrer à la fois l'Italie, et des invasions des Français, et des taxes continuelles que l'empereur exigeait pour payer ses armées. On voulait que les Impériaux laissassent l'Italie neutre. Le duc de Savoie s'engageait par le traité à obtenir cette neutralité. L'empereur répondit d'abord par des refus : car la cour de Vienne ne se déterminait guère qu'à l'extrémité. Alors le duc de Savoie joignit ses troupes à l'armée française. Ce prince devint, en moins d'un mois, de généralissime de l'empereur, généralissime de Louis XIV. On amena sa fille en France pour épouser à onze ans le duc de Bourgogne qui en avait treize. Après la défection du duc de Savoie, il arriva, comme à la paix de Nimègue, que chacun des alliés prit le parti de traiter. L'empereur accepta d'abord la neutralité de l'Italie. Les Hollandais proposèrent le château de Ryswick, près de la Haye, pour les conférences d'une paix générale. Quatre armées que le roi avait sur pied servirent à hâter les conclusions. Quatre-vingt mille hommes étaient en Flandre sous Villeroi. Le maréchal de Choiseul en avait quarante mille sur les bords du Rhin ; Catinat en avait encore autant en Piémont. Le duc de Vendôme, parvenu enfin au généralat, après avoir passé par tous les degrés depuis celui de garde du roi, comme un soldat de fortune, commandait en Catalogne, où il gagna un combat, et où il prit Barcelone (auguste 1698). Ces nouveaux efforts et ces nouveaux succès firent la médiation la plus efficace. La cour de Rome offrit encore son arbi-

trage, et fut refusée comme à Nimègue. Le roi de Suède, Charles XI, fut le médiateur (septembre et octobre 1697). Enfin la paix se fit, non plus avec cette hauteur et ces conditions avantageuses qui avaient signalé la grandeur de Louis XIV, mais avec une facilité et un relâchement de ses droits, qui étonnèrent également les Français et les alliés. On a cru long-temps que cette paix avait été préparée par la plus profonde politique.

On prétendait que le grand projet du roi de France était et devait être de ne pas laisser tomber toute la succession de la vaste monarchie espagnole dans l'autre branche de la maison d'Autriche. Il espérait, disait-on, que la maison de Bourbon en arracherait au moins quelque démembrement, et que peut-être un jour elle l'aurait tout entière. Les renonciations authentiques de la femme et de la mère de Louis XIV ne paraissaient que de vaines signatures, que des conjonctures nouvelles devaient anéantir. Dans ce dessein, qui agrandissait ou la France ou la maison de Bourbon, il était nécessaire de montrer quelque modération à l'Europe pour ne pas effaroucher tant de puissances toujours soupçonneuses. La paix donnait le temps de se faire de nouveaux alliés, de rétablir les finances, de gagner ceux dont on aurait besoin, et de laisser former dans l'état de nouvelles milices. Il fallait céder quelque chose dans l'espérance d'obtenir beaucoup plus.

On pensa que c'étaient là les motifs secrets de cette paix de Ryswick, qui, en effet, procura par l'événement le trône d'Espagne au petit-fils de Louis XIV. Cette idée, si vraisemblable, n'est pas vraie : ni Louis XIV ni son conseil n'eurent ces vues, qui semblaient devoir se présenter à eux. C'est un grand exemple de cet enchaînement des révolutions de ce monde

qui entraînent les hommes par lesquels elles semblent conduites. L'intérêt visible de posséder bientôt l'Espagne, ou une partie de cette monarchie, n'influa en rien dans la paix de Ryswick. Le marquis de Torci en fait l'aveu dans ses mémoires (*a*) manuscrits. On fit la paix par lassitude de la guerre; et cette guerre avait été presque sans objet : du moins elle n'avait été, du côté des alliés, que le dessein vague d'abaisser la grandeur de Louis XIV; et dans ce monarque que la suite de cette même grandeur qui n'avait pas voulu plier. Le roi Guillaume avait entraîné dans sa cause l'empereur, l'Empire, l'Espagne, les Provinces-Unies, la Savoie. Louis XIV s'était vu trop engagé pour reculer. La plus belle partie de l'Europe avait été ravagée, parce que le roi de France avait usé avec trop de hauteur de ses avantages après la paix de Nimègue. C'était contre sa personne qu'on s'était ligué plutôt que contre la France. Le roi croyait avoir mis en sûreté la gloire que donnent les armes; il voulut avoir celle de la modération; et l'épuisement qui se fesait sentir dans les finances ne lui rendit pas cette modération difficile.

Les affaires politiques se traitaient dans le conseil; les résolutions s'y prenaient. Le marquis de Torci, encore jeune, n'était chargé que de l'exécution. Tout le conseil voulait la paix. Le duc de Beauvilliers, surtout, y représentait avec force la misère des peuples : madame de Maintenon en était touchée; le roi n'y était pas insensible. Cette misère fesait d'autant plus d'impression qu'on tombait de cet état florissant où le ministre Colbert avait mis le royaume. Les grands

(*a*) Ces mémoires de Torci ont été imprimés depuis, et confirment combien l'auteur du *Siècle de Louis XIV* était instruit de tout ce qu'il avance.

établissemens en tout genre avaient prodigieusement coûté, et l'économie ne réparait pas le dérangement de ces dépenses forcées. Ce mal intérieur étonnait parce qu'on ne l'avait jamais senti depuis que Louis XIV gouvernait par lui-même. Voilà les causes de la paix de Ryswick (*a*). Des sentimens vertueux y influèrent certainement. Ceux qui pensent que les rois et leurs ministres sacrifient sans cesse et sans mesure à l'ambition ne se trompent pas moins que celui qui penserait qu'ils sacrifient toujours au bonheur du monde.

Le roi rendit donc à la branche autrichienne d'Espagne tout ce qu'il lui avait pris vers les Pyrénées, et ce qu'il venait de lui prendre en Flandre dans cette dernière guerre, Luxembourg, Mons, Ath, Courtrai. Il reconnut pour roi légitime d'Angleterre le roi Guillaume, traité jusqu'alors de prince d'Orange, d'usurpateur et de tyran. Il promit de ne donner aucun secours à ses ennemis. Le roi Jacques, dont le nom fut omis dans le traité, resta dans Saint-Germain avec le nom inutile de roi, et des pensions de Louis XIV. Il ne fit plus que des manifestes, sacrifié par son protecteur à la nécessité, et déjà oublié de l'Europe.

Les jugemens rendus par les chambres de Brisach (*b*) et de Metz contre tant de souverains, et les réunions faites à l'Alsace, monumens d'une puissance et d'une fierté dangereuses, furent abolis, et les bailliages ju-

(*a*) «Paix précipitée par le seul motif de soulager le royaume.» Mémoires de Torci, tome I, page 50, première édition.

(*b*) Giannone, si célèbre par son utile histoire de Naples, dit que ces tribunaux étaient établis à Tournai. Il se trompe souvent sur toutes les affaires qui ne sont pas celles de son pays; il dit, par exemple, qu'à Nimègue Louis XIV fit la paix avec la Suède. Au contraire, la Suède était son alliée.

ridiquement saisis furent rendus à leurs maîtres légitimes.

Outre ces désistemens, on restitua à l'Empire Fribourg, Brisach, Kehl, Philipsbourg. On se soumit à raser les forteresses de Strasbourg sur le Rhin, le Fort-Louis, Trarbach, le Montroyal, ouvrages où Vauban avait épuisé son art, et le roi ses finances. On fut surpris en Europe, et mécontent en France que Louis XIV eût fait la paix comme s'il eût été vaincu. Harlay, Crécy et Callières, qui avaient signé cette paix, n'osaient se montrer ni à la cour ni à la ville; on les accablait de reproches et de ridicules, comme s'ils avaient fait un seul pas qui n'eût été ordonné par le ministère. La cour de Louis XIV leur reprochait d'avoir trahi l'honneur de la France, et depuis on les loua d'avoir préparé par ce traité la succession à la monarchie espagnole; mais ils ne méritèrent ni les critiques ni les louanges.

Ce fut enfin par cette paix que la France rendit la Lorraine à la maison qui la possédait depuis sept cents années. Le duc Charles V, appui de l'Empire et vainqueur des Turcs, était mort. Son fils Léopold prit, à la paix de Ryswick, possession de sa souveraineté, dépouillé, à la vérité, de ses droits réels; car il n'était pas permis au duc d'avoir des remparts à sa capitale; mais on ne put lui ôter un droit plus beau, celui de faire du bien à ses sujets; droit dont jamais aucun prince n'a si bien usé que lui.

Il est à souhaiter que la dernière postérité apprenne qu'un des moins grands souverains de l'Europe a été celui qui a fait le plus de bien à son peuple. Il trouva la Lorraine désolée et déserte : il la repeupla, il l'enrichit. Il l'a conservée toujours en paix, pendant que le reste de l'Europe a été ravagé par la guerre. Il a eu la prudence d'être toujours bien avec la France, et

d'être aimé dans l'Empire, tenant heureusement ce juste milieu qu'un prince sans pouvoir n'a presque jamais pu garder entre deux grandes puissances. Il a procuré à ses peuples l'abondance qu'ils ne connaissaient plus. Sa noblesse, réduite à la dernière misère, a été mise dans l'opulence par ses seuls bienfaits. Voyait-il la maison d'un gentilhomme en ruine, il la fesait rebâtir à ses dépens : il payait leurs dettes ; il mariait leurs filles; il prodiguait des présens avec cet art de donner qui est encore au-dessus des bienfaits : il mettait dans ses dons la magnificence d'un prince et la politesse d'un ami. Les arts, en honneur dans sa petite province, produisaient une circulation nouvelle qui fait la richesse des états. Sa cour était formée sur celle de France. On ne croyait presque pas avoir changé de lieu quand on passait de Versailles à Lunéville. A l'exemple de Louis XIV, il fesait fleurir les belles-lettres. Il a établi dans Lunéville une espèce d'université sans pédantisme, où la jeune noblesse d'Allemagne venait se former. On y apprenait de véritables sciences dans des écoles où la physique était démontrée aux yeux par des machines admirables. Il a cherché les talens jusque dans les boutiques et dans les forêts pour les mettre au jour et les encourager. Enfin, pendant tout son règne, il ne s'est occupé que du soin de procurer à sa nation de la tranquillité, des richesses, des connaissances et des plaisirs. « Je quitterais demain ma souveraineté, disait-il, si je ne pouvais faire du bien. » Aussi a-t-il goûté le bonheur d'être aimé; et j'ai vu, long-temps après sa mort, ses sujets verser des larmes en prononçant son nom. Il a laissé en mourant son exemple à suivre aux plus grands rois, et il n'a pas peu servi à préparer à son fils le chemin du trône de l'Empire.

Dans le temps que Louis XIV ménageait la paix de

Ryswick, qui devait lui valoir la succession d'Espagne, la couronne de Pologne vint à vaquer. C'était la seule couronne royale au monde qui fût alors élective. Citoyens et étrangers y peuvent prétendre. Il faut, pour y parvenir, ou un mérite assez éclatant et assez soutenu par les intrigues pour entraîner les suffrages, comme il était arrivé à Jean Sobieski, dernier roi; ou bien des trésors assez grands pour acheter ce royaume, qui est presque toujours à l'enchère.

L'abbé de Polignac, depuis cardinal, eut d'abord l'habileté de disposer les suffrages en faveur de ce prince de Conti, connu par les actions de valeur qu'il avait faites à Steinkerque et à Nervinde. Il n'avait jamais commandé en chef; il n'entrait point dans les conseils du roi; M. le Duc avait autant de réputation que lui à la guerre; M. de Vendôme en avait davantage: cependant sa renommée effaçait alors les autres noms par le grand art de plaire et de se faire valoir, que jamais on ne posséda mieux que lui. Polignac, qui avait celui de persuader, détermina d'abord les esprits en sa faveur. Il balança, avec de l'éloquence et des promesses, l'argent qu'Auguste, électeur de Saxe, prodiguait. (27 juin 1697) Louis-François, prince de Conti, fut élu roi par le plus grand parti, et proclamé par le primat du royaume. Auguste fut élu, deux heures après, par un parti beaucoup moins nombreux; mais il était prince souverain et puissant; il avait des troupes prêtes sur les frontières de Pologne. Le prince de Conti était absent, sans argent, sans troupes, sans pouvoir; il n'avait pour lui que son nom et le cardinal de Polignac. Il fallait ou que Louis XIV l'empêchât de recevoir l'offre de la couronne, ou qu'il lui donnât de quoi l'emporter sur son rival. Le ministère français passa pour en avoir fait trop en envoyant le prince de Conti, et trop peu en ne lui donnant

qu'une faible escadre et quelques lettres de change, avec lesquelles il arriva à la rade de Dantzick. On parut se conduire avec cette politique mitigée qui commence les affaires pour les abandonner. Le prince de Conti ne fut pas seulement reçu à Dantzick. Ses lettres de change y furent protestées. Les intrigues du pape, celles de l'empereur, l'argent et les troupes de Saxe assuraient déjà la couronne à son rival. Il revint avec la gloire d'avoir été élu. La France eut la mortification de faire voir qu'elle n'avait pas assez de force pour faire un roi de Pologne.

Cette disgrace du prince de Conti ne troubla point la paix du Nord entre les chrétiens. Le midi de l'Europe fut tranquille bientôt après par la paix de Ryswick. Il ne restait plus de guerre que celle que les Turcs fesaient à l'Allemagne, à la Pologne, à Venise et à la Russie. Les chrétiens, quoique mal gouvernés et divisés entre eux, avaient dans cette guerre la supériorité. (1695) La bataille de Zenta, où le prince Eugène battit le grand-seigneur en personne, fameuse par la mort d'un grand-vizir, de dix-sept bachas et de plus de vingt mille Turcs, abaissa l'orgueil ottoman, et procura la paix de Carlowitz, où les Turcs reçurent la loi. Les Vénitiens eurent la Morée; les Moscovites, Azoph; les Polonais, Kaminiek; l'empereur, la Transilvanie. (1699) La chrétienté fut alors tranquille et heureuse; on n'entendait parler de guerre ni en Asie ni en Afrique. Toute la terre était en paix vers les deux dernières années du dix-septième siècle; époque d'une trop courte durée.

Les malheurs publics recommencèrent bientôt. Le Nord fut troublé, dès l'an 1700, par les deux hommes les plus singuliers qui fussent sur la terre. L'un était le czar Pierre Alexiovitz, empereur de Russie; et l'autre, le jeune Charles XII, roi de Suède. Le czar Pierre,

supérieur à son siècle et à sa nation, a été, par son génie et par ses travaux, le réformateur, ou plutôt le fondateur de son empire. Charles XII, plus courageux, mais moins utile à ses sujets, fait pour commander à des soldats, et non à des peuples, a été le premier des héros de son temps; mais il est mort avec la réputation d'un roi imprudent. La désolation du Nord, dans une guerre de dix-huit années, a dû son origine à la politique ambitieuse du czar, du roi de Danemarck et du roi de Pologne, qui voulurent profiter de la jeunesse de Charles XII pour lui ravir une partie de ses états. (1700) Le roi Charles, à l'âge de seize ans, les vainquit tous trois. Il fut la terreur du Nord, et passa déjà pour un grand homme dans un âge où les autres hommes n'ont pas reçu encore toute leur éducation. Il fut neuf ans le roi le plus redoutable qui fût au monde, et neuf autres années le plus malheureux.

Les troubles du midi de l'Europe ont eu une autre origine. Il s'agissait de recueillir les dépouilles du roi d'Espagne, dont la mort s'approchait. Les puissances, qui dévoraient déjà en idée cette succession immense, fesaient ce que nous voyons souvent dans la maladie d'un riche vieillard sans enfans : sa femme, ses parens, des prêtres, des officiers préposés pour recevoir les dernières volontés des mourans l'assiégent de tous côtés pour arracher de lui un mot favorable; quelques héritiers consentent à partager ses dépouilles; d'autres s'apprêtent à les disputer.

Louis XIV et l'empereur Léopold étaient au même degré : tous deux descendaient de Philippe III par les femmes; mais Louis était fils de l'aînée. Le dauphin avait un plus grand avantage encore sur les enfans de l'empereur, c'est qu'il était petit-fils de Philippe IV, et les enfans de Léopold n'en descendaient pas. Tous

les droits de la nature étaient donc dans la maison de France. On n'a qu'à jeter un coup-d'œil sur la table suivante :

PHILIPPE III, ROI D'ESPAGNE.

BRANCHE FRANÇAISE.	BRANCHE ALLEMANDE.
PHILIPPE IV.	
ANNE-MARIE, l'aînée, femme de LOUIS XIII, en 1615.	MARIE-ANNE, la cadette, épouse de FERDINAND III, empereur, en 1631.
CHARLES II.	
LOUIS XIV épouse, en 1660, MARIE-THÉRÈSE, fille aînée de PHILIPPE IV.	LÉOPOLD, fils de FERDINAND III et de MARIE-ANNE, épouse, en 1666, MARGUERITE-THÉRÈSE, fille cadette de PHILIPPE IV, dont il eut
MONSEIGNEUR.	MARIE-ANTOINETTE-JOSÈPHE, mariée à l'électeur de Bavière MAXIMILIEN-EMMANUEL, qui eut d'elle
Le duc de Bourgogne.	
Le duc d'Anjou, roi d'Espagne.	
Le duc de Berri.	JOSEPH-FERDINAND-LÉOPOLD DE BAVIÈRE, nommé héritier de toute la monarchie espagnole à l'âge de quatre ans.

Mais la maison de l'empereur comptait pour ses droits, premièrement, les renonciations authentiques et ratifiées de Louis XIII et de Louis XIV à la couronne d'Espagne ; ensuite le nom d'Autriche ; le sang de Maximilien, dont Léopold et Charles II descendaient ; l'union presque toujours constante des deux branches autrichiennes ; la haine encore plus constante de ces deux branches contre les Bourbons ; l'aversion que la nation espagnole avait alors pour la nation française ; enfin les ressorts d'une politique en possession de gouverner le conseil d'Espagne.

Rien ne paraissait plus naturel alors que de perpétuer le trône d'Espagne dans la maison d'Autriche. L'Europe entière s'y attendait avant la paix de Ryswick ; mais la faiblesse de Charles II avait dérangé, dès l'année 1696, cet ordre de succession ; et le nom autrichien avait déjà été sacrifié en secret. Le roi d'Espagne avait un petit-neveu, fils de l'électeur de Bavière, Maximilien-Emmanuel. La mère du roi, qui vivait encore, était bisaïeule de ce jeune prince de Bavière, âgé alors de quatre ans ; et quoique cette reine-mère fût de la maison d'Autriche, étant fille de l'empereur Ferdinand III, elle obtint de son fils que la race impériale fût déshéritée. Elle était piquée contre la cour de Vienne. Elle jeta les yeux sur ce prince bavarois sortant du berceau, pour le destiner à la monarchie d'Espagne et du Nouveau-Monde. Charles II, alors gouverné par elle (*a*), fit un testament secret en faveur du prince électoral de Bavière, en 1696. Charles, ayant depuis perdu sa mère, fut gouverné par sa femme, Marie-Anne de Bavière Neubourg. Cette princesse bavaroise, belle-sœur de l'empereur Léopold, était aussi attachée à la maison d'Autriche que la reine-

(*a*) *Voyez* les *Mémoires de Torci*, premier volume, page. 15.

mère, Autrichienne, avait été affectionnée au sang de Bavière. Ainsi le cours naturel des choses fut toujours interverti dans cette affaire, où il s'agissait de la plus vaste monarchie du monde. Marie-Anne de Bavière fit déchirer le testament qui appelait le jeune Bavarois à la succession, et le roi promit à sa femme qu'il n'aurait jamais d'autre héritier qu'un fils de l'empereur Léopold, et qu'il ne ruinerait pas la maison d'Autriche. Les choses étaient en ces termes à la paix de Ryswick. Les maisons de France et d'Autriche se craignaient et s'observaient, et elles avaient l'Europe à craindre. L'Angleterre et la Hollande, alors puissantes, dont l'intérêt était de tenir la balance entre les souverains, ne voulaient point souffrir que la même tête pût porter avec la couronne d'Espagne celle de l'Empire, ou celle de France.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que le roi de Portugal, Pierre II, se mit au rang des prétendans. Cela était absurde : il ne pouvait tirer son droit que d'un Jean Ier, fils naturel de Pierre-le-Justicier, au quinzième siècle; mais cette prétention chimérique était soutenue par le comte d'Oropeza, de la maison de Bragance; il était membre du conseil. Il osa en parler; il fut disgracié et renvoyé.

Louis XIV ne pouvait souffrir qu'un fils de l'empereur recueillît la succession, et il ne pouvait la demander. On ne sait pas positivement quel homme imagina le premier de faire un partage prématuré et inouï de la monarchie espagnole, pendant la vie de Charles II. Il est très-vraisemblable que ce fut le ministre Torci : car ce fut lui qui en fit l'ouverture au comte de Portland-Benting, ambassadeur de Guillaume III auprès de Louis XIV (*a*).

(*a*) L'auteur du *Siècle de Louis XIV* avait écrit la plupart

(1696.) Le roi Guillaume entra vivement dans ce projet nouveau. Il disposa dans la Haye, avec le comte de Talard, de la succession d'Espagne. On donnait au jeune prince de Bavière l'Espagne et les Indes occidentales, sans savoir que Charles II lui avait déjà légué auparavant tous ses états. Le dauphin, fils de Louis XIV, devait posséder Naples, la Sicile et la province de Guipuscoa, avec quelques villes. On ne laissait à l'archiduc Charles, second fils de l'empereur Léopold, que le Milanais, et rien à l'archiduc Joseph, fils aîné de Léopold, héritier de l'Empire.

Le sort d'une partie de l'Europe et de la moitié de l'Amérique ainsi réglé, Louis promit par ce traité de partage de renoncer à la succession entière de l'Espagne. Le dauphin promit et signa la même chose. La France croyait gagner des états; l'Angleterre et la Hollande croyaient affermir le repos d'une partie de l'Europe; toute cette politique fut vaine. Le roi moribond, apprenant qu'on déchirait sa monarchie de son vivant, fut indigné. On s'attendait qu'à cette nouvelle il déclarerait pour son successeur, ou l'empereur Léopold, ou un fils de cet empereur; qu'il lui donnerait cette récompense de n'avoir point trempé dans ce partage; que la grandeur et l'intérêt de la maison d'Autriche lui dicteraient un testament. (Novembre 1698) Il en fit un en effet; mais il déclara pour la seconde fois ce même prince de Bavière unique héritier de tous ses états. La nation espagnole, qui ne craignait rien tant que le démembrement de sa monarchie, applaudissait à cette disposition : la

de ces particularités, alors aussi nouvelles qu'intéressantes, long-temps avant que les mémoires du marquis de Torci parussent, et ces mémoires ont enfin confirmé tous les faits rapportés dans cette histoire.

paix semblait devoir en être le fruit. Cette espérance fut encore aussi vaine que le traité de partage : le prince de Bavière, désigné roi, mourut à Bruxelles (*a*).

On accusa injustement de cette mort précipitée la maison d'Autriche, sur cette seule vraisemblance que ceux-là commettent le crime à qui le crime est utile. Alors recommencèrent les intrigues à la cour de Madrid, à Vienne, à Versailles, à Londres, à la Haye et à Rome.

Louis XIV, le roi Guillaume et les états-généraux disposèrent encore une fois en idée de la monarchie espagnole. Ils assignaient à l'archiduc Charles, fils puîné de l'empereur, la part qu'ils avaient auparavant donnée à l'enfant qui venait de mourir (mars 1700). Le fils de Louis XIV devait posséder Naples et la Sicile, et tout ce qu'on lui avait assigné par la première convention.

On donnait Milan au duc de Lorraine; et la Lorraine, si souvent envahie, et si souvent rendue par la France, devait y être annexée pour jamais. Ce traité, qui mit en mouvement la politique de tous les princes pour le traverser ou pour le soutenir, fut tout aussi inutile que le premier. L'Europe fut encore

(*a*) Les bruits odieux répandus sur la mort du prince électoral de Bavière ne sont plus répétés aujourd'hui que par de vils écrivains sans aveu, sans pudeur et sans connaissance du monde, qui travaillent pour des libraires, et qui se donnent pour des politiques. On trouve dans les prétendus mémoires de madame de Maintenon, tome V, page 6, ces paroles : « La cour de Vienne, de tout temps infectée des maximes de Machiavel, et soupçonnée de réparer par ses empoisonneurs les fautes de ses ministres. » Il semble, par cette phrase, que la cour de Vienne eut de tout temps des empoisonneurs en titre d'office, comme on a des huissiers et des drabans. C'est un devoir de relever des expressions si indécentes, et de combattre des idées si calomnieuses.

trompée dans son attente, comme il arrive presque toujours.

L'empereur, à qui on proposait ce traité de partage à signer, n'en voulait point, parce qu'il espérait avoir toute la succession. Le roi de France, qui en avait pressé la signature, attendait les événemens avec incertitude. Quand ce nouvel affront fut connu à la cour de Madrid, le roi fut sur le point de succomber à sa douleur; et la reine sa femme fut transportée d'une si vive colère, qu'elle brisa les meubles de son appartement, et surtout les glaces et les autres ornemens qui venaient de France : tant les passions sont les mêmes dans tous les rangs! Ces partages imaginaires, ces intrigues, ces querelles, tout cela n'était qu'un intérêt personnel. La nation espagnole était comptée pour rien; on ne la consultait pas, on ne lui demandait pas quel roi elle voulait. On proposa d'assembler *las cortes*, les états-généraux; mais Charles frémissait à ce seul nom.

Alors ce malheureux prince, qui se voyait mourir à la fleur de son âge, voulut donner tous ses états à l'archiduc Charles, neveu de sa femme, second fils de l'empereur Léopold. Il n'osait les laisser au fils aîné, tant le système de l'équilibre prévalait dans les esprits, et tant il était sûr que la crainte de voir l'Espagne, le Mexique, le Pérou, de grands établissemens dans l'Inde, l'Empire, la Hongrie, la Lombardie dans les mêmes mains, armerait le reste de l'Europe. Il demandait que l'empereur Léopold envoyât son second fils Charles à Madrid, à la tête de dix mille hommes; mais ni la France, ni l'Angleterre, ni la Hollande, ni l'Italie, ne l'auraient alors souffert : toutes voulaient le partage. L'empereur ne voulait point envoyer son fils seul à la merci du conseil d'Espagne, et ne pouvait y faire passer dix mille hommes.

Il voulait seulement faire marcher des troupes en Italie pour s'assurer cette partie des états de la monarchie autrichienne-espagnole. Il arriva pour le plus important intérêt entre deux grands rois ce qui arrive tous les jours entre des particuliers pour des affaires légères. On disputa, on s'aigrit; la fierté allemande révoltait la hauteur castillane. La comtesse de Perlipz, qui gouvernait la femme du roi mourant, aliénait les esprits qu'elle eût dû gagner à Madrid; et le conseil de Vienne les éloignait encore davantage par ses hauteurs.

Le jeune archiduc, qui fut depuis l'empereur Charles VI, appelait toujours les Espagnols d'un nom injurieux. Il apprit alors combien les princes doivent peser leurs paroles. Un évêque de Lerida, ambassadeur de Madrid à Vienne, mécontent des Allemands, releva ces discours, les envenima dans ses dépêches, et écrivit lui-même des choses plus injurieuses pour le conseil d'Autriche que l'archiduc n'en avait prononcé contre les Espagnols. « Les ministres de Léopold, écrivait-il, ont l'esprit fait comme les cornes des chèvres de mon pays, petit, dur et tortu. » Cette lettre devint publique. L'évêque de Lerida fut rappelé; et, à son retour à Madrid, il ne fit qu'accroître l'aversion des Espagnols contre les Allemands.

Autant le parti autrichien révoltait la cour de Madrid, autant le marquis, depuis duc d'Harcourt, ambassadeur de France, se conciliait tous les cœurs par la profusion de sa magnificence, par sa dextérité, et par le grand art de plaire. Reçu d'abord fort mal à la cour de Madrid, il souffrit tous les dégoûts sans se plaindre; trois mois entiers s'écoulèrent sans qu'il pût avoir audience du roi (*a*). Il employa ce temps

(*a*) Reboulet suppose que cet ambassadeur fut reçu d'abord

à gagner les esprits. Ce fut lui qui le premier fit changer en bienveillance cette antipathie que la nation espagnole nourrissait contre la française depuis Ferdinand-le-Catholique ; et sa prudence prépara les temps où la France et l'Espagne ont renoué les anciens nœuds qui les avaient unies avant ce Ferdinand, *de couronne à couronne, de peuple à peuple, et d'homme à homme.* Il accoutuma la cour espagnole à aimer la maison de France ; ses ministres à ne plus s'effrayer des renonciations de Marie-Thérèse et d'Anne d'Autriche ; et Charles II lui-même à balancer entre sa propre maison et celle de Bourbon. Il fut ainsi le premier mobile de la plus grande révolution dans le gouvernement et dans les esprits. Cependant ce changement était encore éloigné (1).

L'empereur priait, menaçait. Le roi de France représentait ses droits, mais sans oser jamais demander pour un de ses petits-fils la succession entière. Il ne

magnifiquement. Il fait un grand éloge de sa livrée, de son beau carrosse doré, et de l'accueil tout-à-fait gracieux de sa majesté. Mais le marquis, dans ses dépêches, avoue qu'on ne lui fit nulle civilité, et qu'il ne vit le roi qu'un moment dans une chambre très-sombre, éclairée de deux bougies, de peur qu'il ne s'aperçût que ce prince était moribond. Enfin les *Mémoires de Torci* démontrent qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que Reboulet, Limiers et les autres historiens ont dit de cette grande affaire.

(1) Il y avait toujours un parti français à la cour d'Espagne. Les chefs de ce parti imaginèrent de faire accroire au roi qu'il était ensorcelé ; et l'on envoya consulter en conséquence le plus habile sorcier qu'il y eût alors dans toute l'Espagne. Le sorcier répondit comme on le désirait ; mais il eut la maladresse de compromettre dans sa réponse des personnes très-considérables : ce qui fournit à la reine, contre qui cette intrigue était dirigée, et qui n'osait s'en plaindre, un prétexte pour perdre le sorcier et ses protecteurs. (*Mémoires de Saint-Philippe.*)

s'occupait qu'à flatter le malade. Les Maures assiégeaient Ceuta. Aussitôt le marquis d'Harcourt offre des vaisseaux et des troupes à Charles, qui en fut sensiblement touché; mais la reine sa femme en fut effrayée; elle craignit que son mari n'eût trop de reconnaissance, et refusa sèchement ce secours.

On ne savait encore quel parti prendre dans le conseil de Madrid, et Charles II approchait du tombeau, plus incertain que jamais. L'empereur Léopold, piqué, rappela son ambassadeur, le comte de Harrach; mais bientôt après il le renvoya à Madrid, et les espérances en faveur de la maison d'Autriche se rétablirent. Le roi d'Espagne écrivit à l'empereur qu'il choisirait l'archiduc pour son successeur. Alors le roi de France, menaçant à son tour, assembla une armée vers les frontières d'Espagne, et ce même marquis d'Harcourt fut rappelé de son ambassade pour commander cette armée. Il ne resta à Madrid qu'un officier d'infanterie, qui avait servi de secrétaire d'ambassade, et qui fut chargé des affaires, comme le dit le marquis de Torci. Ainsi le roi moribond, menacé tour à tour par ceux qui prétendaient à sa succession, voyant que le jour de sa mort serait celui de la guerre, que ses états allaient être déchirés, tendait à sa fin sans consolation, sans résolution, et au milieu des inquiétudes.

Dans cette crise violente, le cardinal Portocarrero, archevêque de Tolède, le comte de Monterey, et d'autres grands d'Espagne, voulurent sauver la patrie. Ils se réunirent pour prévenir le démembrement de la monarchie. Leur haine contre le gouvernement allemand fortifia dans leurs esprits la raison d'état, et servit la cour de France sans qu'elle le sût. Ils persuadèrent à Charles II de préférer un petit-fils de Louis XIV à un prince éloigné d'eux, hors d'état de

les défendre. Ce n'était point anéantir les renonciations solennelles de la mère et de la femme de Louis XIV à la couronne d'Espagne, puisqu'elles n'avaient été faites que pour empêcher les aînés de leurs descendans de réunir sous leur domination les deux royaumes, et qu'on ne choisissait point un aîné. C'était en même temps rendre justice aux droits du sang; c'était conserver la monarchie espagnole sans partage. Le roi, scrupuleux, fit consulter des théologiens, qui furent de l'avis de son conseil; ensuite, tout malade qu'il était, il écrivit de sa main au pape Innocent XII, et lui fit la même consultation. Le pape, qui croyait voir dans l'affaiblissement de la maison d'Autriche la liberté de l'Italie, écrivit au roi « que les lois d'Espagne et le bien de la chrétienté exigeaient de lui qu'il donnât la préférence à la maison de France. » La lettre du pape était du 16 juillet 1700. Il traita ce cas de conscience d'un souverain comme une affaire d'état, tandis que le roi d'Espagne fesait de cette grande affaire d'état un cas de conscienee.

Louis XIV en fut informé par le cardinal de Janson, qui résidait alors à Rome: c'est toute la part que le cabinet de Versailles eut à cet événement. Six mois s'étaient écoulés depuis qu'on n'avait plus d'ambassadeur à Madrid. C'était peut-être une faute, et ce fut peut-être encore cette faute qui valut la monarchie espagnole à la maison de France. (2 octobre 1700) Le roi d'Espagne fit son troisième testament, qu'on crut long-temps être le seul, et donna tous ses états au duc d'Anjou (*a*). On saisit un moment où sa femme n'était

(*a*) Quelques mémoires disent que le cardinal Portocarrero arracha du roi mourant la signature de ce testament; ils lui font tenir un long discours pour y disposer ce monarque; mais on voit que tout était déjà préparé et réglé dès le mois de juillet.

pas auprès de lui pour le faire signer. C'est ainsi que toute cette intrigue fut terminée.

L'Europe a pensé que ce testament de Charles II avait été dicté à Versailles. Le roi mourant n'avait consulté que l'intérêt de son royaume, les vœux de ses sujets, et même leurs craintes : car le roi de France fesait avancer des troupes sur la frontière pour s'assurer une partie de l'héritage, tandis que le roi moribond se résolvait à lui tout donner. Rien n'est plus vrai que la réputation de Louis XIV et l'idée de sa puissance furent les seuls négociateurs qui consommèrent cette révolution.

Charles d'Autriche, après avoir signé la ruine de sa maison et la grandeur de celle de France, languit encore un mois, et acheva enfin, à l'âge de trente-neuf ans (1er novembre 1700), la vie obscure qu'il avait menée sur le trône. Peut-être n'est-il pas inutile, pour faire connaître l'esprit humain, de dire que, quelques mois avant sa mort, ce monarque fit ouvrir à l'Escurial les tombeaux de son père, de sa mère et de sa première femme, Marie-Louise d'Orléans, dont il était soupçonné d'avoir souffert l'empoisonnement (*a*). Il baisa ce qui restait de ces cadavres, soit qu'en cela il suivît l'exemple de quelques anciens rois d'Espagne, soit qu'il voulût s'accoutumer aux horreurs de la mort, soit qu'une secrète superstition lui fît croire que l'ouverture de ces tombes retarderait l'heure où il devait être porté dans la sienne.

Ce prince était né aussi faible d'esprit que de corps; et cette faiblesse s'était répandue sur ses états. C'est le sort des monarchies, que leur prospérité dépende

Qui pourrait d'ailleurs savoir ce que dit le cardinal Portocarrero au roi, tête à tête ?

(*a*) *Voyez* le chapitre des anecdotes.

du caractère d'un seul homme. Telle était la profonde ignorance dans laquelle Charles II avait été élevé, que, quand les Français assiégèrent Mons, il crut que cette place appartenait au roi d'Angleterre. Il ne savait ni où était la Flandre, ni ce qui lui appartenait en Flandre (*a*). Ce roi laissa au duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, tous ses états, sans connaître ce qu'il lui laissait.

Son testament fut si secret, que le comte de Harrach, ambassadeur de l'empereur, se flattait encore que l'archiduc était reconnu successeur. Il attendit long-temps l'issue du grand conseil, qui se tint immédiatement après la mort du roi. Le duc d'Abrantès vint à lui les bras ouverts : l'ambassadeur ne douta pas dans ce moment que l'archiduc ne fût roi, quand le duc d'Abrantès lui dit en l'embrassant : *Vengo a despedirme de la casa de Austria.* « Je viens prendre congé de la maison d'Autriche. »

Ainsi, après deux cents ans de guerre et de négociations pour quelques frontières des états espagnols, la maison de France eut d'un trait de plume la monarchie entière, sans traités, sans intrigues, et sans même avoir eu l'espérance de cette succession. On s'est cru obligé de faire connaître la simple vérité d'un fait jusqu'à présent obscurci par tant de ministres et d'historiens séduits par leurs préjugés et par les apparences qui séduisent presque toujours. Tout ce qu'on a débité dans tant de volumes, d'argent répandu par le maréchal d'Harcourt, et des ministres espagnols gagnés pour faire signer ce testament, est au rang des mensonges politiques et des erreurs populaires. Mais le roi d'Espagne, en choisissant pour son héritier le petit-fils d'un roi si long-temps son ennemi, pensait

(*a*) *Voyez* les *Mémoires de Torci*, tom. I, page 12.

toujours aux suites que l'idée d'un équilibre général devait entraîner. Le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, n'était appelé à la succession d'Espagne que parce qu'il ne devait pas espérer celle de France ; et le même testament qui, au défaut des puînés du sang de Louis XIV, rappelait l'archiduc Charles, depuis l'empereur Charles VI, portait expressément que l'Empire et l'Espagne ne seraient jamais réunis sous un même souverain.

Louis XIV pouvait s'en tenir encore au traité de partage, qui était un gain pour la France. Il pouvait accepter le testament, qui était un avantage pour sa maison. Il est certain que la matière fut mise en délibération dans un conseil extraordinaire. Le chancelier de Pontchartrain et le duc de Beauvilliers furent d'avis de s'en tenir au traité ; ils voyaient les dangers d'une nouvelle guerre à soutenir (1). Louis les voyait aussi ; mais il était accoutumé à ne pas les craindre. (11 novembre 1700) Il accepta le testament ; et, rencontrant, au sortir du conseil, les princesses de Conti avec

(1) A ne considérer que la justice, cette question était délicate. Le traité de partage liait Louis XIV ; mais il n'avait aucun droit de priver son petit-fils d'une succession qui était indépendante de son autorité. Il avait encore moins le droit de donner à l'Espagne un autre maître que celui qui était appelé au trône par la règle ordinaire des successions, par le testament de Charles II et le consentement des peuples. Le traité fait avec l'Angleterre paraît donc injuste ; et ce n'est pas de l'avoir violé, mais de l'avoir proposé, qu'on peut faire un reproche à Louis XIV. Devait-il regarder comme absolument nul cet engagement injuste ? ou devait-il, en laissant la liberté à son petit-fils d'accepter ou de refuser, se croire obligé à ne lui point donner de secours contre les puissances avec lesquelles il avait pris des engagemens ? La guerre qu'elles feraient au nouveau roi d'Espagne n'était-elle point évidemment injuste ? et l'engagement de ne pas défendre son petit-fils injustement attaqué aurait-il pu être légitime ?

madame la duchesse : *Hé bien*, leur dit-il en souriant, *quel parti prendriez-vous?* puis, sans attendre leur réponse : *Quelque parti que je prenne*, ajouta-t-il, *je sais bien que je serai blâmé* (*a*).

Les actions des rois, tout flattés qu'ils sont, éprouvent toujours tant de critiques, que le roi d'Angleterre lui-même essuya des reproches dans son parlement, et ses ministres furent poursuivis pour avoir fait le traité de partage. Les Anglais, qui raisonnent mieux qu'aucun peuple, mais en qui la fureur de l'esprit de parti éteint quelquefois la raison, criaient à la fois, et contre Guillaume qui avait fait le traité, et contre Louis XIV qui le rompait.

L'Europe parut d'abord dans l'engourdissement de la surprise et de l'impuissance quand elle vit la monarchie d'Espagne soumise à la France, dont elle avait été trois cents ans la rivale. Louis XIV semblait le monarque le plus heureux et le plus puissant de la terre. Il se voyait, à soixante-deux ans, entouré d'une nombreuse postérité; un de ses petits-fils allait gouverner sous ses ordres, l'Espagne, l'Amérique, la moitié

(*a*) Malgré le mépris où sont en France les prétendus mémoires de madame de Maintenon, on est pourtant obligé d'avertir les étrangers que tout ce qu'on y dit au sujet de ce testament est faux. L'auteur prétend que, lorsque l'ambassadeur d'Espagne vint apporter à Louis XIV les dernières volontés de Charles II, le roi lui répondit : *Je verrai.* Certainement le roi ne fit point une réponse si étrange, puisque, de l'aveu du marquis de Torci, l'ambassadeur d'Espagne n'eut audience de Louis XIV qu'après le conseil dans lequel le testament fut accepté.

Le ministre qu'on avait alors en Espagne s'appelait Blécour, et non pas Belcour. Ce que le roi dit à l'ambassadeur Castel dos Rios, dans les mémoires de Maintenon, n'a jamais été dit que dans ce roman.

de l'Italie et les Pays-Bas. L'empereur n'osait encore que se plaindre.

Le roi Guillaume, à l'âge de cinquante-deux ans, devenu infirme et faible, ne paraissait plus un ennemi dangereux. Il lui fallait le consentement de son parlement pour faire la guerre, et Louis avait fait passer de l'argent en Angleterre, avec lequel il espérait disposer de plusieurs voix de ce parlement. Guillaume et la Hollande, n'étant pas assez forts pour se déclarer, écrivirent à Philippe V, comme au roi légitime d'Espagne (février 1701). Louis XIV était assuré de l'électeur de Bavière, père du jeune prince qui était mort désigné roi. Cet électeur, gouverneur des Pays-Bas au nom du dernier roi Charles II, assurait tout d'un coup à Philippe V la possession de la Flandre, et ouvrait dans son électorat le chemin de Vienne aux armées françaises, en cas que l'empereur osât faire la guerre. L'électeur de Cologne, frère de l'électeur de Bavière, était aussi intimement lié à la France que son frère; et ces deux princes semblaient avoir raison, le parti de la maison de Bourbon étant alors incomparablement le plus fort. Le duc de Savoie, déjà beau-père du duc de Bourgogne, allait l'être encore du roi d'Espagne; il devait commander les armées françaises en Italie. On ne s'attendait pas que le père de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne dût jamais faire la guerre à ses deux gendres.

Le duc de Mantoue, vendu à la France par son ministre, se vendit aussi lui-même, et reçut garnison française dans Mantoue. Le Milanais reconnut le petit-fils de Louis XIV sans balancer. Le Portugal même, ennemi naturel de l'Espagne, s'unit d'abord avec elle. Enfin, de Gibraltar à Anvers, et du Danube à Naples, tout paraissait être aux Bourbons. Le roi était si fier de sa prospérité, qu'en parlant au duc de la Roche-

foucauld au sujet des propositions que l'empereur lui fesait alors, il se servit de ces termes : « Vous les trouverez encore plus insolentes qu'on ne vous l'a dit (*a*).

(*Septembre* 1701). Le roi Guillaume, ennemi jusqu'au tombeau de la grandeur de Louis XIV, promit à l'empereur d'armer pour lui l'Angleterre et la Hollande : il mit encore le Danemarck dans ses intérêts ; enfin il signa à la Haye la ligue déjà tramée contre la maison de France. Mais le roi s'en étonna peu ; et, comptant sur les divisions que son argent devait jeter dans le parlement anglais, et plus encore sur les forces réunies de la France et de l'Espagne, il sembla mépriser ses ennemis.

(16 *septembre* 1701). Jacques mourut alors à Saint-Germain. Louis pouvait accorder ce qui paraissait être de la bienséance et de la politique, en ne se hâtant pas de reconnaître le prince de Galles pour roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, après avoir reconnu Guillaume par le traité de Ryswick. Un pur sentiment de générosité le porta d'abord à donner au fils du roi Jacques la consolation d'un honneur et d'un titre que son malheureux père avait eus jusqu'à sa mort, et que ce traité de Ryswick ne lui ôtait pas. Toutes les têtes du conseil furent d'une opinion contraire. Le duc de Beauvilliers, surtout, fit voir avec une éloquence forte tous les fléaux de la guerre, qui devaient être le fruit de cette magnanimité dangereuse. Il était gouverneur du duc de Bourgogne, et pensait en tout comme le précepteur de ce prince, le célèbre archevêque de Cambrai, si connu par ses maximes humaines de gouvernement, et par la préférence qu'il donnait aux in-

(*a*) Du moins c'est ce que rapportent les mémoires manuscrits du marquis de Dangeau. Ils sont quelquefois infidèles.

térêts des peuples sur la grandeur des rois. Le marquis de Torci appuya, par des principes de politique, ce que le duc de Beauvilliers avait dit comme citoyen. Il représenta qu'il ne convenait pas d'irriter la nation anglaise par une démarche précipitée. Louis se rendit à l'avis unanime de son conseil, et il fut résolu de ne point reconnaître le fils de Jacques II pour roi.

Le jour même, Marie de Modène (1), veuve de Jacques, vient parler à Louis XIV dans l'appartement de madame de Maintenon. Elle le conjure en larmes de ne point faire à son fils, à elle, à la mémoire d'un roi qu'il a protégé, l'outrage de refuser un simple titre, seul reste de tant de grandeurs : on a toujours rendu à son fils les honneurs d'un prince de Galles, on le doit donc traiter en roi après la mort de son père : le roi Guillaume ne peut s'en plaindre, pourvu qu'on le laisse jouir de son usurpation. Elle fortifie ces raisons par l'intérêt de la gloire de Louis XIV. Qu'il reconnaisse ou non le fils de Jacques II, les Anglais ne prendront pas moins parti contre la France, et il aura seulement la douleur d'avoir sacrifié la grandeur de ses sentimens à des ménagemens inutiles. Ces représentations et ses larmes furent appuyées par madame de Maintenon. Le roi revint à son premier sentiment, et à la gloire de soutenir autant qu'il pouvait des rois opprimés. Enfin Jacques III fut reconnu le même jour qu'il avait été arrêté dans le conseil qu'on ne le reconnaîtrait pas.

(1) Il paraît, d'après les notes des mémoires de Berwick, que Louis XIV avait pris sa résolution avant la mort de Jacques, et qu'ainsi le conseil dont on a parlé ici fut tenu avant la troisième visite de Louis XIV à ce prince, celle où il déclara au malheureux Jacques qu'il reconnaîtrait son fils pour roi d'Angleterre.

Le marquis de Torci a fait souvent l'aveu de cette anecdote singulière. Il ne l'a pas insérée dans ses mémoires manuscrits, parce qu'il pensait, disait-il, qu'il n'était pas honorable à son maître que deux femmes lui eussent fait changer une résolution prise dans son conseil. Quelques Anglais (*a*) m'ont dit que peut-être, sans cette démarche, leur parlement n'eût point pris de parti entre les maisons de Bourbon et d'Autriche ; mais que reconnaître ainsi pour leur roi un prince proscrit par eux, leur parut une injure à la nation, et un despotisme qu'on voulait exercer dans l'Europe. Les instructions données par la ville de Londres à ses représentans furent violentes.

« Le roi de France se donne un vice-roi en conférant le titre de notre souverain à un prétendu prince de Galles : notre condition serait bien malheureuse, si nous devions être gouvernés au gré d'un prince qui a employé le fer, le feu et les galères pour détruire les protestans de ses états ; aurait-il plus d'humanité pour nous que pour ses propres sujets ? »

Guillaume s'expliqua dans le parlement avec la même force. On déclara le nouveau roi Jacques coupable de haute trahison : un bill d'*atteinder* fut porté contre lui, c'est-à-dire, qu'il fut condamné à mort

(*a*) Entre autres, milord Bolingbroke, dont les mémoires ont depuis justifié ce que l'auteur du *Siècle* avance. Voyez ses lettres, tom II, page 56. C'est ainsi que pense encore M. de Torci dans ses mémoires. Il dit, page 164 du tome I, première édition : « La résolution que prit le roi de reconnaître le prince de Galles en qualité de roi d'Angleterre changea les dispositions qu'une grande partie de la nation témoignait à conserver la paix, etc. » Le lord Bolingbroke avoue dans ses lettres que Louis XIV reconnut le prétendant *par des importunités de femmes*. On voit par ces témoignages avec quelle exactitude l'auteur du *Siècle de Louis XIV* a cherché la vérité, et avec quelle candeur il l'a dite.

comme son grand-père; et c'est en vertu de ce bill qu'on mit depuis sa tête à prix. Tel était le sort de cette famille infortunée, dont les malheurs n'étaient pas encore épuisés. Il faut avouer que c'était opposer de la barbarie à la générosité du roi de France.

Il paraît très-vraisemblable que l'Angleterre se serait toujours déclarée contre Louis XIV quand même il eût refusé le vain titre de roi au fils de Jacques II. La monarchie d'Espagne entre les mains de son petit-fils semblait devoir armer nécessairement contre lui les puissances maritimes. Quelques membres du parlement gagnés n'auraient pas arrêté le torrent de la nation. C'est un problème à résoudre, si madame de Maintenon ne pensa pas mieux que tout le conseil, et si Louis XIV n'eut pas raison de laisser agir la hauteur et la sensibilité de son âme.

L'empereur Léopold commença d'abord cette guerre en Italie dès le printemps de l'année 1701. L'Italie a toujours été le pays le plus cher aux intérêts des empereurs. C'était celui où ses armes pouvaient le plus aisément pénétrer par le Tyrol et par l'état de Venise: car Venise, quoique neutre en apparence, penchait plus cependant pour la maison d'Autriche que pour celle de France. Obligée d'ailleurs par des traités de donner passage aux troupes allemandes, elle accomplissait ces traités sans peine.

L'empereur, pour attaquer Louis XIV du côté de l'Allemagne, attendait que le corps germanique se fût ébranlé en sa faveur. Il avait des intelligences et un parti en Espagne; mais les fruits de ces intelligences ne pouvaient éclore, si l'un des fils de Léopold ne se présentait pour les recueillir; et ce fils de l'empereur ne pouvait s'y rendre qu'à l'aide des flottes d'Angleterre et de Hollande. Le roi Guillaume hâtait les préparatifs. Son esprit, plus agissant que jamais dans un

corps sans force et presque sans vie, remuait tout, moins pour servir la maison d'Autriche que pour abaisser Louis XIV.

Il devait, au commencement de 1702, se mettre à la tête des armées. La mort le prévint dans ce dessein (16 mars) : une chute de cheval acheva de déranger ses organes affaiblis ; une petite fièvre l'emporta. Il mourut, ne répondant rien à ce que des prêtres anglais qui étaient auprès de son lit lui dirent sur leur religion, et ne marquant d'autre inquiétude que celle dont le tourmentaient les affaires de l'Europe.

Il laissa la réputation d'un grand politique, quoiqu'il n'eût point été populaire, et d'un général à craindre, quoiqu'il eût perdu beaucoup de batailles. Toujours mesuré dans sa conduite, et jamais vif que dans un jour de combat, il ne régna paisiblement en Angleterre que parce qu'il ne voulut pas y être absolu. On l'appelait, comme on sait, le stathouder des Anglais, et le roi des Hollandais. Il savait toutes les langues de l'Europe, et n'en parlait aucune avec agrément, ayant beaucoup plus de réflexion dans l'esprit que d'imagination. Son caractère était en tout l'opposé de Louis XIV : sombre, retiré, sévère, sec, silencieux autant que Louis était affable. Il haïssait les femmes (*a*)

(*a*) Voyez la note de la page 201.

On a fait dire à Guillaume : « Le roi de France ne devrait point me haïr, je l'imite en beaucoup de choses ; je le crains en plusieurs, et je l'admire en tout. » On cite sur cela les mémoires de M. de Dangeau. Je ne me souviens point d'y avoir vu ces paroles : elles ne sont ni dans le caractère ni dans le style du roi Guillaume. Elles ne se trouvent dans aucun mémoire anglais concernant ce prince, et il n'est pas possible qu'il ait dit qu'il imitait Louis XIV, lui dont les mœurs, les goûts, la conduite dans la guerre et dans la paix furent en tout l'opposé de ce monarque.

autant que Louis les aimait. Louis fesait la guerre en roi, et Guillaume en soldat. Il avait combattu contre le grand Condé et contre Luxembourg, laissant la victoire indécise entre Condé et lui à Senef, et réparant en peu de temps ses défaites à Steinkerque, à Nervinde; aussi fier que Louis XIV, mais de cette fierté triste et mélancolique qui rebute plus qu'elle n'impose. Si les beaux-arts fleurirent en France par le soin de son roi, ils furent négligés en Angleterre, où l'on ne connut plus qu'une politique dure et inquiète, conforme au génie du prince.

Ceux qui estiment plus le mérite d'avoir défendu sa patrie, et l'avantage d'avoir acquis un royaume sans aucun droit de la nature, de s'y être maintenu sans être aimé, d'avoir gouverné souverainement la Hollande sans la subjuguer, d'avoir été l'âme et le chef de la moitié de l'Europe, d'avoir eu les ressources d'un général et la valeur d'un soldat, de n'avoir jamais persécuté personne pour la religion, d'avoir méprisé toutes les superstitions des hommes, d'avoir été simple et modeste dans ses mœurs, ceux-là sans doute donneront le nom de *Grand* à Guillaume plutôt qu'à Louis. Ceux qui sont plus touchés des plaisirs et de l'éclat d'une cour brillante, de la magnificence, de la protection donnée aux arts, du zèle pour le bien public, de la passion pour la gloire, du talent de régner; qui sont plus frappés de cette hauteur avec laquelle des ministres et des généraux ont ajouté des provinces à la France sur un ordre de leur roi; qui s'étonnent davantage d'avoir vu un seul état résister à tant de puissances; ceux qui estiment plus un roi de France qui sait donner l'Espagne à son petit-fils qu'un gendre qui détrône son beau-père; enfin ceux qui admirent davantage le protecteur que le persécuteur du roi Jacques, ceux-là donneront la préférence à Louis XIV.

CHAPITRE XVIII.

Guerre mémorable pour la succession à la monarchie d'Espagne. Conduite des ministres et des généraux jusqu'en 1703.

A Guillaume III succéda la princesse Anne, fille du roi Jacques et de la fille d'Hyde, avocat, devenu chancelier, et l'un des grands hommes de l'Angleterre (1). Elle était mariée au prince de Danemarck, qui ne fut que son premier sujet. Dès qu'elle fut sur le trône, elle entra dans toutes les mesures du roi Guillaume, quoiqu'elle eût été ouvertement brouillée avec lui. Ces mesures étaient les vœux de la nation. Un roi fait ailleurs entrer aveuglément ses peuples dans toutes ses vues; mais à Londres un roi doit entrer dans celles de son peuple.

Ces dispositions de l'Angleterre et de la Hollande pour mettre, s'il se pouvait, sur le trône d'Espagne l'archiduc Charles, fils de l'empereur, ou du moins pour résister aux Bourbons, méritent peut-être l'attention de tous les siècles. La Hollande devait, pour sa part, entretenir cent deux mille hommes de troupes, soit dans les garnisons, soit en campagne. Il s'en fallait beaucoup que la vaste monarchie espagnole pût

(1) Plus connu, comme homme d'état, sous le nom de *Clarendon*; il a laissé une histoire des guerres civiles d'Angleterre sous Charles Ier, et plusieurs autres ouvrages de politique.

en fournir autant dans cette conjoncture. Une province de marchands, presque toute subjuguée en deux mois, trente ans auparavant, pouvait plus alors que les maîtres de l'Espagne, de Naples, de la Flandre, du Pérou et du Mexique. L'Angleterre promettait quarante mille hommes, sans compter ses flottes. Il arrive dans toutes les alliances que l'on fournit à la longue beaucoup moins qu'on n'avait promis. L'Angleterre, au contraire, donna cinquante mille hommes dans la seconde année au lieu de quarante; et, vers la fin de la guerre, elle entretint, tant de ses troupes que de celles des alliés, sur les frontières de France, en Espagne, en Italie, en Irlande, en Amérique, et sur les flottes, près de deux cent mille soldats et matelots combattans; dépense presque incroyable pour qui considérera que l'Angleterre, proprement dite, n'est que le tiers de la France, et qu'elle n'avait pas la moitié tant d'argent monnayé; mais dépense vraisemblable aux yeux de ceux qui savent ce que peuvent le commerce et le crédit. Les Anglais ont porté toujours le plus grand fardeau de cette alliance. Les Hollandais ont insensiblement diminué le leur : car, après tout, la république des états-généraux n'est qu'une illustre compagnie de commerce; et l'Angleterre est un pays fertile, rempli de négocians et de guerriers.

L'empereur devait fournir quatre-vingt-dix mille hommes, sans compter les secours de l'Empire et des alliés qu'il espérait détacher de la maison de Bourbon; et cependant le petit-fils de Louis XIV régnait déjà paisiblement dans Madrid; et Louis, au commencement du siècle, était au comble de sa puissance et de sa gloire. Mais ceux qui pénétraient dans les ressorts des cours de l'Europe, et surtout de celle de France, commençaient à craindre quelques revers. L'Espagne, affaiblie sous les derniers rois du sang de Charles-

Quint, l'était encore davantage dans les premiers jours du règne d'un Bourbon. La maison d'Autriche avait des partisans dans plus d'une province de cette monarchie. La Catalogne semblait prête à secouer le nouveau joug, et à se donner à l'archiduc Charles. Il était impossible que le Portugal ne se rangeât tôt ou tard du côté de la maison d'Autriche. Son intérêt visible était de nourrir chez les Espagnols, ses ennemis naturels, une guerre civile dont Lisbonne ne pouvait que profiter. Le duc de Savoie, à peine beau-père du nouveau roi d'Espagne, et lié aux Bourbons par le sang et les traités, paraissait déjà mécontent de ses gendres. Cinquante mille écus par mois, poussés depuis jusqu'à deux cent mille francs, ne paraissaient pas un avantage assez grand pour le retenir dans leur parti. Il lui fallait au moins le Montferrat mantouan et une partie du Milanais. Les hauteurs qu'il essuyait des généraux français et du ministère de Versailles lui fesaient craindre avec raison d'être bientôt compté pour rien par ses deux gendres, qui tenaient resserrés ses états de tous côtés (1). Il avait déjà quitté brusquement le parti de l'Empire pour la France; il était vraisemblable qu'étant si peu ménagé par la France, il s'en détacherait à la première occasion.

Quant à la cour de Louis XIV et à son royaume, les esprits fins y apercevaient déjà un changement que les grossiers ne voient que quand la décadence est arrivée. Le roi, âgé de plus de soixante ans, devenu plus retiré, ne pouvait plus si bien connaître les hommes; il voyait les choses dans un trop grand éloignement,

(1) On lui déclara, lorsqu'il se proposait d'aller voir à Milan son gendre Philippe V, qu'il ne serait reçu que comme un de ses courtisans, et que le roi d'Espagne ne pourrait, sans manquer à sa dignité, l'admettre à sa table.

avec des yeux moins appliqués, et fascinés par une longue prospérité. Madame de Maintenon, avec toutes les qualités estimables qu'elle possédait, n'avait ni la force, ni le courage, ni la grandeur d'esprit nécessaires pour soutenir la gloire d'un état. Elle contribua à faire donner le ministère des finances, en 1699, et celui de la guerre, en 1701, à sa créature Chamillart, plus honnête homme que ministre, et qui avait plu au roi par la modestie de sa conduite, lorsqu'il était chargé de Saint-Cyr. Malgré cette modestie extérieure, il eut le malheur de se croire la force de porter ces deux fardeaux, que Colbert et Louvois avaient à peine soutenus. Le roi, comptant sur sa propre expérience, croyait pouvoir diriger heureusement ses ministres. Il avait dit, après la mort de Louvois, au roi Jacques : « J'ai perdu un bon ministre; mais vos affaires et les miennes n'en iront pas plus mal. » Lorsqu'il choisit Barbesieux pour succéder à Louvois dans le ministère de la guerre : « J'ai formé votre père, lui dit-il (*a*), je vous formerai de même. » Il en dit à peu près autant à Chamillart. Un roi qui avait travaillé si longtemps et si heureusement semblait avoir droit de parler ainsi; mais sa confiance en ses lumières le trompait.

A l'égard des généraux qu'il employait, ils étaient souvent gênés par des ordres précis, comme des ambassadeurs qui ne devaient pas s'écarter de leurs instructions. Il dirigeait avec Chamillart, dans le cabinet de madame de Maintenon, les opérations de la cam-

(*a*) Voyez les mémoires manuscrits de Dangeau : on les cite ici, parce que ce fait rapporté par eux a été souvent confirmé par le maréchal de la Feuillade, gendre du secrétaire d'état Chamillart. Louis XIV n'avait que trois ans plus que Louvois ; à la mort de Mazarin, le roi avait vingt-trois ans ; Louvois en avait vingt, et était, depuis plusieurs années, adjoint de son père dans la place de ministre de la guerre.

pagne. Si le général voulait faire quelque grande entreprise, il fallait souvent qu'il en demandât la permission par un courrier, qui trouvait à son retour ou l'occasion manquée, ou le général battu (1).

Les dignités et les récompenses militaires furent prodiguées sous le ministère de Chamillart. On donna la permission à trop de jeunes gens d'acheter des régimens presqu'au sortir de l'enfance, tandis que, chez les ennemis, un régiment était le prix de vingt ans de service. Cette différence ne fut ensuite que trop sensible dans plus d'une occasion, où un colonel expérimenté eût pu empêcher une déroute. Les croix de chevaliers de Saint-Louis, récompense inventée par le roi en 1693, et qui étaient l'objet de l'émulation des officiers, se vendirent dès le commencement du ministère de Chamillart. On les achetait cinquante écus dans les bureaux de la guerre. La discipline militaire, l'âme du service, si rigidement soutenue par Louvois, tomba dans un relâchement funeste : ni le nombre des soldats ne fut complet dans les compagnies, ni même celui des officiers dans les régimens. La facilité de s'entendre avec les commissaires, et l'inattention du ministre produisaient ce désordre. De là naissait un inconvénient qui devait, toutes choses égales d'ailleurs, faire perdre nécessairement des batailles : car,

(1) Le maréchal de Berwick rapporte dans ses mémoires que, Louis XIV l'ayant consulté sur un plan imaginé par Chamillart pour la campagne de 1708, et dont l'exécution devait être confiée au maréchal, il n'eut pas de peine à en faire voir le ridicule au roi, qui ne put s'empêcher de lui dire en riant : « Chamillart croit en savoir beaucoup plus qu'aucun général, mais il n'y entend rien du tout. » Cependant Chamillart resta encore ministre ; et, dans la même campagne, Louis XIV l'envoya en Flandre pour prononcer, entre le duc de Vendôme et le maréchal de Bervick, sur les moyens d'empêcher la prise de Lille.

pour avoir un front aussi étendu que celui de l'ennemi, on était obligé d'opposer des bataillons faibles à des bataillons nombreux. Les magasins ne furent plus ni assez grands ni assez tôt prêts. Les armes ne furent plus d'une assez bonne trempe. Ceux donc qui voyaient ces défauts du gouvernement, et qui savaient à quels généraux la France aurait affaire, craignirent pour elle, même au milieu des premiers avantages qui promettaient à la France de plus grandes prospérités que jamais (*a*).

Le premier général qui balança la supériorité de la France fut un Français : car on doit appeler de ce nom le prince Eugène, quoiqu'il fût petit-fils de Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Son père le comte de Soissons, établi en France, lieutenant-général des armées et gouverneur de Champagne, avait épousé Olympe Mancini, l'une des nièces du cardinal Mazarin. De ce mariage, d'ailleurs malheureux (octobre 1663), naquit à Paris ce prince si dangereux depuis à Louis XIV, et si peu connu de lui dans sa jeunesse. On le nomma d'abord en France *le chevalier de Carignan*. Il prit ensuite le petit collet. On l'appelait *l'abbé de Savoie*. On prétend qu'il demanda un régiment au roi, et qu'il essuya la mortification d'un refus accompagné de reproches. Ne pouvant réussir auprès de Louis XIV, il était allé servir l'empereur contre les Turcs, dès l'an 1683. Les deux princes de Conti allèrent le joindre en 1685. Le roi fit ordonner aux princes de Conti, et à tous ceux qui fesaient avec eux le voyage, de revenir.

(*a*) Le compilateur des mémoires de madame de Maintenon dit que, vers la fin de la guerre précédente, le marquis de Nangis, colonel du régiment du roi, lui disait qu'on ne pourrait empêcher la désertion de ses soldats qu'en fesant casser la tête aux déserteurs. Remarquez que le marquis, depuis maréchal de Nangis, ne fut colonel de ce régiment qu'en 1711.

L'abbé de Savoie fut le seul qui n'obéit point (*a*). Il avait déjà déclaré qu'il renonçait à la France. Le roi, quand il l'apprit, dit à ses courtisans : « Ne trouvez-vous pas que j'ai fait là une grande perte ? » et les courtisans assurèrent que l'abbé de Savoie serait toujours un esprit dérangé, un homme incapable de tout. On en jugeait par quelques emportemens de jeunesse, sur lesquels il ne faut jamais juger les hommes. Ce prince, trop méprisé à la cour de France, était né avec les qualités qui font un héros dans la guerre, et un grand homme dans la paix; un esprit plein de justesse et de hauteur, ayant le courage nécessaire et dans les armées et dans le cabinet. Il a fait des fautes comme tous les généraux; mais elles ont été cachées sous le nombre

(*a*) Par les instructions à moi envoyées, et puisées dans le dépôt des affaires étrangères, il est évident que le prince Eugène était déjà parti en 1683, et que le marquis de la Fare s'est mépris dans ses mémoires, quand il fait partir les deux princes de Conti avec le prince Eugène, ce qui a induit les historiens en erreur.

Il y eut alors plusieurs jeunes seigneurs de la cour qui écrivirent aux princes de Conti des lettres indécentes, dans lesquelles ils manquaient de respect au roi, et d'égards pour madame de Maintenon, qui n'était encore que favorite. Les lettres furent interceptées, et ces jeunes gens disgraciés pour quelque temps.

Le compilateur des mémoires de Maintenon est le seul qui avance que le duc de la Rocheguyon dit à son frère le marquis de Liancour : « Mon frère, si on intercepte votre lettre, vous méritez la mort. » Premièrement, on ne mérite point la mort parce qu'une lettre coupable est interceptée, mais parce qu'on l'a écrite. Secondement, on ne mérite point la mort pour avoir écrit des plaisanteries. Il parut bien que ces seigneurs, qui tous rentrèrent en grâce, ne méritaient point la mort. Tous ces prétendus discours qu'on débite avec légèreté dans le monde, et qui sont ensuite recueillis par des écrivains obscurs et mercenaires, sont indignes de croyance.

de ses grandes actions. Il a ébranlé la grandeur de Louis XIV et la puissance ottomane ; il a gouverné l'Empire ; et, dans le cours de ses victoires et de son ministère, il a méprisé également le faste et les richesses. Il a même cultivé les lettres et les a protégées autant qu'on le pouvait à la cour de Vienne. Agé alors de trente-sept ans, il avait l'expérience de ses victoires remportées sur les Turcs et des fautes commises par les Impériaux dans les dernières guerres, où il avait servi contre la France.

Il descendit en Italie par le Trentin sur les terres de Venise avec trente mille hommes, et la liberté entière de s'en servir comme il le voudrait. Le roi de France défendit d'abord au maréchal de Catinat de s'opposer au passage du prince Eugène, soit pour ne point commettre le premier acte d'hostilité, ce qui est une mauvaise politique quand on a les armes à la main, soit pour ménager les Vénitiens, qui étaient pourtant moins dangereux que l'armée allemande.

Cette faute de la cour en fit commettre d'autres à Catinat. Rarement réussit-on quand on suit un plan qui n'est pas le sien. On sait d'ailleurs combien il est difficile dans ce pays, tout coupé de rivières et de ruisseaux, d'empêcher un ennemi habile de les passer. Le prince Eugène joignait à une grande profondeur de dessein une vivacité prompte d'exécution. La nature du terrain aux bords de l'Adige fesait encore que l'armée ennemie était plus ramassée, et la française plus étendue. Catinat voulait aller à l'ennemi; mais quelques lieutenans-généraux firent des difficultés, et formèrent des cabales contre lui. Il eut la faiblesse de ne se pas faire obéir. La modération de son esprit lui fit commettre cette grande faute. Eugène força d'abord le poste de Carpi, auprès du canal Blanc, défendu par Saint-Fremont, qui ne suivit pas en tout les ordres du

général, et qui se fit battre. Après ce succès, l'armée allemande fut maîtresse du pays entre l'Adige et l'Adda; elle pénétra dans le Bressan, et Catinat recula jusque derrière l'Oglio. Beaucoup de bons officiers approuvaient cette retraite qui leur paraissait sage; et il faut encore ajouter que le défaut des munitions promises par le ministre la rendait nécessaire. Les courtisans, et surtout ceux qui espéraient de commander à la place de Catinat, firent regarder sa conduite comme l'opprobre du nom français. Le maréchal de Villeroi persuada qu'il réparerait l'honneur de la nation. La confiance avec laquelle il parla, et le goût que le roi avait pour lui, obtinrent à ce général le commandement en Italie. Le maréchal de Catinat, malgré les victoires de Stafarde et de la Marsaille, fut obligé de servir sous lui.

Le maréchal duc de Villeroi, fils du gouverneur du roi, élevé avec lui, avait toujours eu sa faveur; il avait été de toutes ses campagnes et de tous ses plaisirs : c'était un homme d'une figure agréable et imposante, très-brave, très-honnête homme, bon ami, vrai dans la société, magnifique en tout (*a*). Mais ses ennemis

(*a*) L'auteur, qui dans sa jeunesse eut l'honneur de le voir souvent, a droit d'assurer que c'était là son caractère. La Beaumelle, qui insulte les maréchaux de Villeroi et de Villars et tant d'autres dans ses notes du *Siècle de Louis XIV*, parle ainsi de feu M. le maréchal de Villeroi, page 102, tome III des mémoires de madame de Maintenon : « Villeroi le fastueux, qui amusait les femmes avec tant de légèreté, et qui disait à ses gens avec tant d'arrogance : « a-t-on mis de l'or dans mes poches ? » Comment peut-il attribuer, je ne dis pas à un grand seigneur, mais à un homme bien élevé, ces paroles qu'on attribuait autrefois à un financier ridicule ? Comment peut-il parler de tant d'hommes du siècle passé, du ton d'un homme qui les aurait vus ? et comment peut-on écrire si insolemment de telles indécences, de telles faussetés et de telles sottises ?

disaient qu'il était plus occupé, étant général d'armée, de l'honneur et du plaisir de commander que des desseins d'un grand capitaine. Ils lui reprochaient un attachement à ses opinions qui ne déférait aux avis de personne.

Il vint en Italie donner des ordres au maréchal de Catinat, et des dégoûts au duc de Savoie. Il fesait sentir qu'il pensait en effet qu'un favori de Louis XIV, à la tête d'une puissante armée, était fort au-dessus d'un prince : il ne l'appelait que *mons de Savoie :* il le traitait comme un général à la solde de France et non comme un souverain, maître des barrières que la nature a mises entre la France et l'Italie. L'amitié de ce souverain ne fut pas aussi ménagée qu'elle était nécessaire. La cour pensa que la crainte serait le seul nœud qui le retiendrait, et qu'une armée française, dont environ six à sept mille soldats piémontais étaient sans cesse environnés, répondrait de sa fidélité. Le maréchal de Villeroi agit avec lui comme son égal dans le commerce ordinaire, et comme son supérieur dans le commandement. Le duc de Savoie avait le vain titre de généralissime ; mais le maréchal de Villeroi l'était. Il ordonna d'abord que l'on attaquât le prince Eugène au poste de Chiari, près de l'Oglio. Les officiers-généraux jugeaient qu'il était contre toutes les règles de la guerre d'attaquer ce poste pour des raisons décisives (11 septembre 1701) ; c'est qu'il n'était d'aucune conséquence, et que les retranchemens en étaient inabordables, qu'on ne gagnait rien en le prenant, et que, si on le manquait, on perdrait la réputation de la campagne. Villeroi dit au duc de Savoie qu'il fallait marcher, et envoya un aide-de-camp ordonner de sa part au maréchal de Catinat d'attaquer. Catinat se fit répéter l'ordre trois fois, puis se tournant vers les officiers qu'il commandait : *Allons donc*, dit-il, *messieurs, il faut*

obéir. On marcha aux retranchemens. Le duc de Savoie, à la tête de ses troupes, combattit comme un homme qui aurait été content de la France. Catinat chercha à se faire tuer. Il fut blessé; mais, tout blessé qu'il était, voyant les troupes du roi rebutées, et le maréchal de Villeroi ne donnant point d'ordre, il fit la retraite; après quoi il quitta l'armée, et vint à Versailles rendre compte de sa conduite au roi, sans se plaindre de personne.

(2 *février* 1702.) Le prince Eugène conserva toujours sa supériorité sur le maréchal de Villeroi. Enfin, au cœur de l'hiver, un jour que ce maréchal dormait avec sécurité dans Crémone, ville assez forte, et munie d'une très-grande garnison, il est réveillé au bruit des décharges de mousqueterie; il se lève en hâte, monte à cheval: la première chose qu'il rencontre, c'est un escadron ennemi. Le maréchal aussitôt est fait prisonnier, et conduit hors de la ville, sans savoir ce qui s'y passait, et sans pouvoir imaginer la cause d'un événement si étrange. Le prince Eugène était déjà dans Crémone. Un prêtre nommé Bazzoli, prevôt de Sainte-Marie-la-Neuve, avait introduit les troupes allemandes par un égout. Quatre cents soldats, entrés par cet égout dans la maison du prêtre, avaient sur-le-champ égorgé la garde des deux portes; les deux portes ouvertes, le prince Eugène entre avec quatre mille hommes. Tout cela s'était fait avant que le gouverneur, qui était Espagnol, s'en fût douté, et avant que le maréchal de Villeroi fût éveillé. Le secret, l'ordre, la diligence, toutes les précautions possibles avaient préparé l'entreprise. Le gouverneur espagnol se montre d'abord dans les rues avec quelques soldats; il est tué d'un coup de fusil: tous les officiers-généraux sont ou tués ou pris, à la réserve du comte de Revel, lieutenant-général, et du marquis

de Praslin. Le hasard confondit la prudence du prince Eugène.

Le chevalier d'Entragues devait faire ce jour-là dans la ville une revue du régiment des Vaisseaux, dont il était colonel ; et déjà les soldats s'assemblaient à quatre heures du matin, à une extrémité de la ville, précisément dans le temps que le prince Eugène entrait par l'autre. D'Entragues commence à courir les rues avec ses soldats. Il résiste aux Allemands qu'il rencontre. Il donne le temps au reste de la garnison d'accourir. Les officiers, les soldats pêle-mêle, les uns mal armés, les autres presque nus, sans commandement, sans ordre, remplissent les rues, les places publiques. On combat en confusion ; on se retranche de rue en rue, de place en place. Deux régimens irlandais, qui fesaient partie de la garnison, arrêtent les efforts des Impériaux. Jamais ville n'avait été surprise avec plus de sagesse, ni défendue avec tant de valeur. La garnison était d'environ cinq mille hommes. Le prince Eugène n'en avait pas encore introduit plus de quatre mille. Un gros détachement de son armée devait arriver par le pont du Pô : les mesures étaient bien prises. Un autre hasard les dérangea toutes. Ce pont du Pô, mal gardé par environ cent soldats français, devait d'abord être saisi par les cuirassiers allemands, qui, dans l'instant que le prince Eugène entra dans la ville, furent commandés pour aller s'en emparer. Il fallait pour cet effet qu'étant entrés par la porte du midi voisine de l'égout, ils sortissent sur-le-champ de Crémone, du côté du nord, par la porte du Pô, et qu'ils courussent au pont. Ils y allaient ; le guide qui les conduisait est tué d'un coup de fusil d'une fenêtre ; les cuirassiers prennent une rue pour une autre : ils allongent leur chemin. Dans ce petit intervalle de temps, les Irlandais se jettent à la porte du Pô ; ils combattent

et repoussent les cuirassiers : le marquis de Praslin profite du moment; il fait couper le pont : alors le secours que l'ennemi attendait ne peut arriver, et la ville est sauvée.

Le prince Eugène, après avoir combattu tout le jour, toujours maître de la porte par laquelle il était entré, se retire enfin, emmenant le maréchal de Villeroi et plusieurs officiers-généraux prisonniers; mais ayant manqué Crémone, que son activité et sa prudence, jointes à la négligence du gouverneur, lui avaient donné, et que le hasard et la valeur des Français et des Irlandais lui ôtèrent.

Le maréchal de Villeroi, extrêmement malheureux en cette occasion, fut condamnée à Versailles, par les courtisans, avec toute la rigueur et l'amertume qu'inspiraient sa faveur et son caractère, dont l'élévation leur paraissait trop approcher de la vanité. Le roi, qui le plaignait sans le condamner, irrité qu'on blâmât si hautement son choix, s'échappa à dire (*a*) : *On se déchaîne contre lui parce qu'il est mon favori* : terme dont il ne se servit jamais pour personne que cette seule fois en sa vie. Le duc de Vendôme fut aussitôt nommé pour aller commander en Italie.

Le duc de Vendôme, petit-fils de Henri IV, était intrépide comme lui, doux, bienfesant, sans faste, ne connaissant ni la haine, ni l'envie, ni la vengeance. Il n'était fier qu'avec des princes; il se rendait l'égal de tout le reste. C'était le seul général sous lequel le

(*a*) *Voyez* les mémoires de Dangeau.

On chantait à la cour, à Paris et dans l'armée :

Français, rendez grâce à Bellone.
Votre bonheur est sans égal ;
Vous avez conservé Crémone,
Et perdu votre général.

devoir du service, et cet instinct de fureur purement animal et mécanique qui obéit à la voix des officiers, ne menacent point les soldats au combat : ils combattaient pour le duc de Vendôme ; ils auraient donné leur vie pour le tirer d'un mauvais pas, où la précipitation de son génie l'engageait quelquefois. Il ne passait pas pour méditer ses desseins avec la même profondeur que le prince Eugène, et pour entendre comme lui l'art de faire subsister les armées. Il négligeait trop les détails ; il laissait périr la discipline militaire ; la table et le sommeil lui dérobaient trop de temps, aussi bien qu'à son frère. Cette mollesse le mit plus d'une fois en danger d'être enlevé ; mais un jour d'action, il réparait tout par une présence d'esprit et par des lumières que le péril rendait plus vives ; et ces jours d'action, il les cherchait toujours ; moins fait, à ce qu'on disait, pour une guerre défensive, et aussi propre à l'offensive que le prince Eugène.

Ce désordre et cette négligence qu'il portait dans les armées, il l'avait à un excès surprenant dans sa maison, et même sur sa personne : à force de haïr le faste, il en vint à une malpropreté cynique dont il n'y a point d'exemple ; et son désintéressement, la plus noble des vertus, devint en lui un défaut qui lui fit perdre, par son dérangement, beaucoup plus qu'il n'eût dépensé en bienfaits. On l'a vu manquer souvent du nécessaire. Son frère le grand-prieur, qui commanda sous lui en Italie, avait tous ces mêmes défauts, qu'il poussait encore plus loin, et qu'il ne rachetait que par la même valeur. Il était étonnant de voir deux généraux ne sortir souvent de leur lit qu'à quatre heures après midi, et deux princes, petits-fils de Henri IV, plongés dans une négligence de leurs personnes dont les plus vils des hommes auraient eu honte.

Ce qui est plus étonnant encore, c'est ce mélange

d'activité et d'indolence avec lequel Vendôme fit contre Eugène une guerre d'artifices, de surprises, de marches, de passages de rivières, de petits combats souvent aussi inutiles que meurtriers, de batailles sanglantes où les deux partis s'attribuaient la victoire (15 auguste 1702) : telle fut celle de Luzara, pour laquelle les *te Deum* furent chantés à Vienne et à Paris. Vendôme était vainqueur toutes les fois qu'il n'avait pas affaire au prince Eugène en personne : mais dès qu'il le trouvait en tête, la France n'avait plus aucun avantage.

(*Janvier* 1703.) Au milieu de ces combats, et des siéges de tant de châteaux et de petites villes, des nouvelles secrètes arrivent à Versailles, que le duc de Savoie, petit-fils d'une sœur de Louis XIII, beau-père du duc de Bourgogne, beau-père de Philippe V, va quitter les Bourbons, et marchande l'appui de l'empereur. Tout le monde est surpris qu'il abandonne à la fois ses deux gendres, et même, à ce qu'on croit, ses véritables intérêts. Mais l'empereur lui promettait tout ce que ses gendres lui avaient refusé, le Montferrat mantouan, Alexandrie, Valence, les pays entre le Pô et le Tanaro, et plus d'argent que la France ne lui en donnait. Cet argent devait être fourni par l'Angleterre; car l'empereur en avait à peine pour soudoyer ses armées. L'Angleterre, la plus riche des alliés, contribuait plus qu'eux tous pour la cause commune. Si le duc de Savoie consulta peu les lois des nations et celles de la nature, c'est une question de morale, laquelle se mêle peu de la conduite des souverains. L'événement seul a fait voir à la fin qu'il ne manqua pas, au moins dans son traité, aux lois de la politique : mais il y manqua dans un autre point bien essentiel; ce fut en laissant ses troupes à la merci des Français, tandis qu'il traitait avec l'empereur (10 auguste 1703). Le

duc de Vendôme les fit désarmer. Elles n'étaient à la vérité que de cinq mille hommes, mais ce n'était pas un petit objet pour le duc de Savoie.

A peine la maison de Bourbon a-t-elle perdu cet allié, qu'elle apprend que le Portugal est déclaré contre elle. Pierre, roi de Portugal, reconnaît l'archiduc Charles pour roi d'Espagne. Le conseil impérial, au nom de cet archiduc, démembrait en faveur de Pierre II une monarchie dans laquelle il n'avait pas encore une ville; il lui cédait, par un de ces traités qui n'ont point eu d'exécution, Vigo, Bayonne, Alcantara, Badajoz, une partie de l'Estramadure, tous les pays situés à l'occident de la rivière de la Plata en Amérique; en un mot, il partageait ce qu'il n'avait pas pour acquérir ce qu'il pourrait en Espagne.

Le roi de Portugal, le prince de Darmstadt, ministre de l'archiduc, l'amirante de Castille, son partisan, implorèrent même le secours du roi de Maroc. Non seulement ils firent des traités avec ce barbare pour avoir des chevaux et du blé, mais ils demandèrent des troupes. L'empereur de Maroc, Muley-Ismaël, le tyran le plus guerrier et le plus politique qui fût alors chez les nations mahométanes, ne voulut envoyer ses troupes qu'à des conditions dangereuses pour la chrétienté, et honteuses pour le roi de Portugal : il demandait en otage un fils de ce roi, et des villes. Le traité n'eut point lieu. Les chrétiens se déchirèrent de leurs propres mains, sans y joindre celles des barbares. Ce secours d'Afrique ne valait pas pour la maison d'Autriche celui d'Angleterre et de Hollande.

Churchill, comte et ensuite duc de Marlborough, déclaré général des troupes anglaises et hollandaises dès l'an 1702, fut l'homme le plus fatal à la grandeur de la France qu'on eût vu depuis plusieurs siècles. Il n'était pas comme ces généraux auxquels un ministre

donne par écrit le projet d'une campagne, et qui, après avoir suivi à la tête d'une armée les ordres du cabinet, reviennent briguer l'honneur de servir encore. Il gouvernait alors la reine d'Angleterre, et par le besoin qu'on avait de lui, et par l'autorité que sa femme avait sur l'esprit de cette reine. Il menait le parlement par son crédit et par celui de Godolphin, grand-trésorier, dont le fils épousa sa fille. Ainsi maître de la cour, du parlement, de la guerre et des finances, plus roi que n'avait été Guillaume, aussi politique que lui, et beaucoup plus grand capitaine, il fit plus que les alliés n'osaient espérer. Il avait par-dessus tous les généraux de son temps cette tranquillité de courage au milieu du tumulte, et cette sérénité d'âme dans le péril que les Anglais appellent *cold head*, tête froide. C'est peut-être cette qualité, le premier don de la nature pour le commandement, qui a donné autrefois tant d'avantages aux Anglais sur les Français dans les plaines de Poitiers, de Créci et d'Azincourt.

Marlborough, guerrier infatigable pendant la campagne, devenait un négociateur aussi agissant pendant l'hiver. Il allait à la Haye et dans toutes les cours d'Allemagne. Il persuadait les Hollandais de s'épuiser pour abaisser la France. Il excitait les ressentimens de l'électeur palatin. Il allait flatter la fierté de l'électeur de Brandebourg lorsque ce prince voulut être roi. Il lui présentait la serviette à table pour en tirer un secours de sept à huit mille soldats. Le prince Eugène, de son côté, ne finissait une campagne que pour aller faire lui-même à Vienne les préparatifs de l'autre. On sait si les armées en sont mieux pourvues quand le général est le ministre. Ces deux hommes, tantôt commandant ensemble, tantôt séparément, furent toujours d'intelligence; ils conféraient souvent à la Haye avec le grand-pensionnaire Heinsius et le greffier Fagel, qui

gouvernaient les Provinces-Unies avec autant de lumières que les Barneveld et les de Witt, et avec plus de bonheur. Ils fesaient toujours de concert mouvoir les ressorts de la moitié de l'Europe contre la maison de Bourbon; et le ministère de France était alors bien faible pour résister long-temps à ces forces réunies. Le secret de leur projet de campagne fut toujours gardé entre eux. Ils arrangeaient eux-mêmes leurs desseins, et ne les confiaient à ceux qui les devaient seconder qu'au point de l'exécution. Chamillart, au contraire, n'étant ni politique, ni guerrier, ni même homme de finance, et jouant cependant le rôle d'un premier ministre, dans l'impuissance où il était de faire des arrangemens par lui-même, les recevait de plusieurs mains subalternes. Son secret était quelquefois divulgué avant même qu'il sût précisément ce qu'on devait faire; c'est ce que le marquis de Feuquières lui reproche avec raison: et madame de Maintenon avoue dans ses lettres que cet homme qu'elle avait choisi était un ministre incapable. Ce fut là une des principales causes du malheur de la France.

Dès que Marlborough eut le commandement des armées confédérées en Flandre, il fit voir qu'il avait appris l'art de la guerre sous Turenne. Il avait fait autrefois ses premières campagnes, volontaire sous ce général. On ne l'appelait dans l'armée que *le bel Anglais*; mais le vicomte de Turenne avait jugé que le bel Anglais serait un jour un grand homme. Il commença par élever des officiers subalternes et jusqu'alors inconnus, dont il démêlait le mérite sans s'assujettir à l'ordre du grade militaire que nous appelons en France *l'ordre du tableau*. Il savait que, quand les grades ne sont que la suite de l'ancienneté, l'émulation périt; et qu'un officier, pour être plus ancien, n'est pas toujours meilleur (1702). Il forma d'abord

des hommes. Il gagna du terrain sur les Français sans combattre. Le premier mois, le comte d'Athlone, général hollandais, lui disputait le commandement; et dès le second il fut obligé de lui déférer en tout. Le roi de France avait envoyé contre lui son petit-fils, le duc de Bourgogne, prince sage et juste, né pour rendre les hommes heureux. Le maréchal de Boufflers, homme d'un courage infatigable, commandait l'armée sous ce jeune prince. Mais le duc de Bourgogne, après avoir vu prendre plusieurs places, après avoir été forcé de reculer par les marches savantes de l'Anglais, revint à Versailles au milieu de la campagne. (Septembre et octobre 1702). Boufflers resta seul témoin des succès de Marlborough, qui prit Venlo, Ruremonde, Liége, avançant toujours, et ne perdant pas un moment la supériorité.

Marlborough, de retour à Londres après cette campagne, reçut les honneurs dont on peut jouir dans une monarchie et dans une république; créé duc par la reine, et, ce qui est plus flatteur, remercié par les deux chambres du parlement, dont les députés vinrent le complimenter dans sa maison.

Il s'élevait cependant un homme qui semblait devoir rassurer la fortune de la France : c'était le maréchal duc de Villars, alors lieutenant-général, et que nous avons vu depuis généralissime des armées de France, d'Espagne et de Sardaigne, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, officier plein d'audace et de confiance. Il avait été l'artisan de sa fortune par son opiniâtreté à faire au-delà de son devoir. Il déplut quelquefois à Louis XIV, et, ce qui était plus dangereux, à Louvois, parce qu'il leur parlait avec la même hardiesse qu'il servait. On lui reprochait de n'avoir pas une modestie digne de sa valeur : mais enfin on s'était aperçu qu'il avait un génie fait pour la guerre, et

pour conduire des Français. On l'avait avancé en peu d'années, après l'avoir laissé languir long-temps.

Il n'y a guère eu d'hommes dont la fortune ait fait plus de jaloux, et qui ait dû moins en faire. Il a été maréchal de France, duc et pair, gouverneur de province : mais aussi il a sauvé l'état; et d'autres, qui l'ont perdu, ou qui n'ont été que courtisans, ont eu à peu près les mêmes récompenses. On lui a reproché jusqu'à ses richesses, quoique médiocres, acquises par des contributions dans le pays ennemi, prix de sa valeur et de sa conduite, pendant que ceux qui ont élevé des fortunes dix fois plus considérables par des voies honteuses les ont possédées avec l'approbation universelle. Il n'a guère commencé à jouir de sa renommée que vers l'âge de quatre-vingts ans. Il fallait qu'il survécût à toute la cour pour goûter pleinement sa gloire.

Il n'est pas inutile qu'on sache quelle a été la raison de cette injustice dans les hommes : c'est que le maréchal de Villars n'avait point d'art. Il n'avait ni celui de se faire des amis avec de la probité et de l'esprit, ni celui de se faire valoir, quoiqu'il parlât de lui-même comme il méritait que les autres en parlassent.

Il dit un jour au roi, devant toute la cour, lorsqu'il prenait congé pour aller commander l'armée : « Sire, je vais combattre les ennemis de votre majesté, et je vous laisse au milieu des miens. » Il dit aux courtisans du duc d'Orléans, régent du royaume, devenus riches par ce bouleversement de l'état appelé *système :* « Pour moi, je n'ai jamais rien gagné que sur les ennemis. » Ces discours, où il se permettait le même courage que dans ses actions, rabaissaient trop les autres hommes, déjà assez irrités par son bonheur.

Il était, en ces commencemens de la guerre, l'un

des lieutenans-généraux qui commandaient des détachemens dans l'Alsace. Le prince de Bade, à la tête de l'armée impériale, venait de prendre Landau, défendue par Mélac pendant quatre mois. Ce prince fesait des progrès. Il avait les avantages du nombre, du terrain et d'un commencement de campagne heureux. Son armée était dans ces montagnes du Brisgau qui touchent à la Forêt-Noire : et cette forêt immense séparait les troupes bavaroises des françaises. Catinat commandait dans Strasbourg. Sa circonspection l'empêcha d'entreprendre d'aller attaquer le prince de Bade avec tant de désavantage. L'armée de France eût été perdue sans ressource, et l'Alsace eût été ouverte par un mauvais succès. Villars, qui avait résolu d'être maréchal de France ou de périr, hasarda ce que Catinat n'osait faire. Il en obtint permission de la cour. Il marcha aux Impériaux, avec une armée inférieure, vers Fridlingen, et donna la bataille qui porte ce nom.

(14 *octobre* 1702.) La cavalerie se battait dans la plaine : l'infanterie française gravit au haut de la montagne, et attaqua l'infanterie allemande retranchée dans des bois. J'ai entendu dire plus d'une fois au maréchal de Villars que, la bataille étant gagnée, comme il marchait à la tête de son infanterie, une voix cria : *Nous sommes coupés!* A ce mot, tous ses régimens s'enfuirent. Il court à eux, et leur crie : *Allons, mes amis, la victoire est à nous; vive le roi!* Les soldats répondent *vive le roi* en tremblant, et recommencent à fuir. La plus grande peine qu'eut le général, ce fut de rallier les vainqueurs. Si deux régimens ennemis avaient paru dans le moment de cette terreur panique, les Français étaient battus; tant la fortune décide souvent du gain des batailles!

Le prince de Bade, après avoir perdu trois mille

hommes, son canon, son champ de bataille; après avoir été poursuivi deux lieues à travers les bois et les défilés, tandis que, pour preuve de sa défaite, le fort de Fridlingen capitulait, manda cependant à Vienne qu'il avait remporté la victoire, et fit chanter un *te Deum*, plus honteux pour lui que la bataille perdue.

Les Français, remis de leur terreur panique, proclamèrent Villars maréchal de France sur le champ de bataille; et le roi, quinze jours après, confirma ce que la voix des soldats lui avait donné.

(*Avril* 1703.) Le maréchal de Villars joint enfin l'électeur de Bavière avec ses troupes victorieuses : il le trouve vainqueur de son côté, gagnant du terrain, et maître de la ville impériale de Ratisbonne, où l'Empire assemblé venait de conjurer sa perte.

Villars était plus fait pour bien servir l'état, en ne suivant que son génie, que pour agir de concert avec un prince. Il mena ou plutôt il entraîna l'électeur au-delà du Danube; et quand le fleuve fut passé, l'électeur se repentit, voyant que le moindre échec laisserait ses états à la merci de l'empereur. Le comte de Styrum, à la tête d'un corps d'environ vingt mille hommes, allait se joindre à la grande armée du prince de Bade, auprès de Donavert. « Il faut les prévenir, dit le maréchal au prince; il faut tomber sur Styrum, et marcher tout à l'heure. » L'électeur temporisait : il répondait qu'il en devait conférer avec ses généraux et ses ministres. « C'est moi qui suis votre ministre et votre général, lui répliquait Villars. Vous faut-il d'autre conseil que moi quand il s'agit de donner bataille? » Le prince, occupé du danger de ses états, reculait encore; il se fâchait contre le général. « Hé bien! lui dit Villars, si votre altesse électorale ne veut point saisir l'occasion avec ses Bavarois, je vais

combattre avec les Français. » Et aussitôt il donne ordre pour l'attaque. Le prince, indigné (*a*), et ne voyant dans ce Français qu'un téméraire, fut obligé de combattre malgré lui. C'était dans les plaines d'Hochstet, auprès de Donavert.

(20 *septembre* 1703.) Après la première charge, on vit encore un effet de ce que peut la fortune dans les combats. L'armée ennemie et la française, saisies d'une terreur panique, prirent la fuite toutes deux en même temps, et le maréchal de Villars se vit presque seul quelques minutes sur le champ de bataille : il rallia les troupes, les ramena au combat, et remporta la victoire. On tua trois mille Impériaux : on en prit quatre mille : ils perdirent leur canon et leur bagage. L'électeur se rendit maître d'Augsbourg. Le chemin de Vienne était ouvert. Il fut agité dans le conseil de l'empereur s'il sortirait de sa capitale.

La terreur de l'empereur était excusable : il était alors battu partout (6 septembre). Le duc de Bourgogne, ayant sous lui les maréchaux de Tallart et de Vauban, venait de prendre le vieux Brisach. Tallart venait non seulement de reprendre Landau, mais il avait encore défait, près de Spire, le prince de Hesse, depuis

(*a*) Tout ceci doit se trouver dans les mémoires du maréchal de Villars, manuscrits ; j'y ai lu ces détails. Le premier tome imprimé de ces mémoires est absolument de lui ; les deux autres sont d'une main étrangère et un peu différente.

On voit par les dépêches du maréchal combien il avait à souffrir de la cour de Bavière : « Peut être valait-il mieux lui plaire que de la bien servir. Ses gens en usent ainsi. Les Bavarois, les étrangers, tous ceux qui l'ont volé, friponné au jeu, livré à l'empereur, ont fait avec lui leur fortune, etc. »

Il entend par ces mots, *livré à l'empereur*, une intrigue que les ministres de l'électeur de Bavière formaient alors pour faire sa paix avec l'Autriche dans le temps que la France combattait pour lui.

roi de Suède, qui voulait secourir la ville (14 novembre 1703). Si l'on en croit le marquis de Feuquières, cet officier et ce juge si instruit dans l'art militaire, mais si sévère dans ses jugemens, le maréchal de Tallart ne gagna cette bataille que par une faute et par une méprise. Mais enfin il écrivit du champ de bataille au roi : « Sire, votre armée a pris plus d'étendards et de drapeaux qu'elle n'a perdu de simples soldats.

Cette action fut celle de toute la guerre où la baïonnette fit le plus de carnage. Les Français, par leur impétuosité, avaient un grand avantage en se servant de cette arme. Elle est devenue depuis plus menaçante que meurtrière. Le feu soutenu et roulant a prévalu. Les Allemands et les Anglais s'accoutumèrent à tirer par divisions avec plus d'ordre et de promptitude que les Français. Les Prussiens furent les premiers qui chargèrent leurs fusils avec des baguettes de fer. Le second roi de Prusse les disciplina de sorte qu'ils pouvaient tirer six coups par minute très-aisément. Trois rangs tirant à la fois, et avançant ensuite rapidement, décident aujourd'hui du sort des batailles. Les canons de campagne font un effet non moins redoutable. Les bataillons que ce feu ébranle n'attendent pas l'attaque des baïonnettes, et la cavalerie achève de les rompre. Ainsi la baïonnette effraie plus qu'elle ne tue, et l'épée est devenue absolument inutile à l'infanterie. La force du corps, l'adresse, le courage d'un combattant ne lui servent plus de rien. Les bataillons sont devenus de grandes machines, dont la mieux montée dérange nécessairement celle qui lui est opposée. C'est précisément par cette raison que le prince Eugène a gagné contre les Turcs les célèbres batailles de Témisvar et de Belgrade, où les Turcs auraient eu probablement l'avantage par leur nombre supérieur, s'il y avait eu ce qu'on appelle *une mêlée*. Ainsi l'art de se dé-

truire est non seulement tout autre de ce qu'il était avant l'invention de la poudre, mais de ce qu'il était il y a cent ans.

Cependant la fortune de la France se soutenant d'abord si heureusement du côté de l'Allemagne, on présumait que le maréchal de Villars la pousserait encore plus loin avec cette impétuosité qui déconcertait la lenteur allemande : mais ce même caractère, qui en fesait un chef redoutable, le rendait incompatible avec l'électeur de Bavière. Le roi voulait qu'un général ne fût fier qu'avec l'ennemi; et l'électeur de Bavière fut assez malheureux pour demander un autre maréchal de France.

Villars, lui-même, fatigué des petites intrigues d'une cour orageuse et intéressée, des irrésolutions de l'électeur, et plus encore des lettres du ministre d'état Chamillart, plein de prévention contre lui comme d'ignorance, demanda au roi sa retraite. Ce fut la seule récompense qu'il eut des opérations de guerre les plus savantes, et d'une bataille gagnée. Chamillart, pour le malheur de la France, l'envoya dans le fond des Cévennes réprimer des paysans fanatiques, et il ôta aux armées françaises le seul général qui pût alors, ainsi que le duc de Vendôme, leur inspirer un courage invincible. On parlera de ces fanatiques dans le chapitre de la religion. Louis XIV avait alors des ennemis plus terribles, plus heureux et plus irréconciliables que ces habitans des Cévennes.

CHAPITRE XIX.

Perte de la bataille de Blenheim ou d'Hochstet, et ses suites.

Le duc de Marlborough était revenu vers les Pays-Bas, au commencement de 1703, avec la même conduite et la même fortune. Il avait pris Bonn, résidence de l'électeur de Cologne. De là il avait repris Hui, Limbourg, et s'était rendu maître de tout le Bas-Rhin. Le maréchal de Villeroi, au sortir de sa prison, commandait en Flandre, et n'était pas plus heureux contre Marlborough qu'il l'avait été contre le prince Eugène. En vain le maréchal de Boufflers venait de remporter, avec un détachement de l'armée, un petit avantage au combat d'Eckeren contre Obdam, général hollandais. Un succès qui n'a point de suite n'est rien.

Cependant, si le général anglais ne marchait pas au secours de l'empereur, la maison d'Autriche semblait perdue. L'électeur de Bavière était maître de Passau. Trente mille Français, sous les ordres du maréchal de Marsin, qui avait succédé à Villars, inondaient le pays au-delà du Danube. Des partis couraient dans l'Autriche. Vienne était menacée d'un côté par les Français et les Bavarois, de l'autre par le prince Ragotski, à la tête des Hongrois combattant pour leur liberté, et secourus de l'argent de la France et de celui des Turcs. Alors le prince Eugène accourt d'Ita-

lie; il vient prendre le commandement des armées d'Allemagne : il voit à Heilbron le duc de Marlborough. Ce général anglais, que rien ne gênait dans sa conduite, et que sa reine et les Hollandais laissaient maître de ces desseins, marche au secours du centre de l'Empire. Il prend d'abord avec lui dix mille Anglais d'infanterie et vingt-trois escadrons. Il hâte sa marche : il arrive vers le Danube, auprès de Donavert (2 juillet 1704), vis-à-vis les lignes de l'électeur de Bavière, dans lesquelles environ huit mille Français et autant de Bavarois retranchés gardaient les pays conquis par eux. Après deux heures de combat, Marlborough perce à la tête de trois bataillons anglais, renverse les Bavarois et les Français. On dit qu'il tua six mille hommes, et qu'il en perdit presque autant. Peu importe à un général le nombre des morts quand il vient à bout de son entreprise. Il prend Donavert : il passe le Danube : il met la Bavière à contribution.

Le maréchal de Villeroi, qui l'avait voulu suivre dans ses premières marches, l'avait tout d'un coup perdu de vue, et n'apprit où il était qu'en apprenant cette victoire de Donavert.

Le maréchal de Tallart, avec un corps d'environ trente mille hommes, vient pour s'opposer à Marlborough par un autre chemin, et se joint à l'électeur; dans le même temps, le prince Eugène arrive et se joint à Marlborough.

Enfin les deux armées se rencontrent assez près de ce même Donavert, et dans les mêmes campagnes où le maréchal de Villars avait remporté une victoire un an auparavant. Il était alors dans les Cévennes. Je sais qu'ayant reçu une lettre de l'armée de Tallart, écrite la veille de la bataille, par laquelle on lui mandait la disposition des deux armées, et la manière dont le maréchal de Tallart voulait combattre, il écrivit au

président de Maisons, son beau-frère, que, si le maréchal de Tallart donnait bataille en gardant cette position, il serait infailliblement défait. On montra la lettre à Louis XIV; elle a été publique.

(13 *auguste* 1704.) L'armée de France, en comptant les Bavarois, était de quatre-vingt-deux bataillons et de cent soixante escadrons, ce qui fesait à peu près soixante mille combattans, parce que les corps n'étaient pas complets. Soixante-quatre bataillons et cent cinquante-deux escadrons composaient l'armée ennemie, qui n'était forte que d'environ cinquante-deux mille hommes; car on fait toujours les armées plus nombreuses qu'elles ne le sont. Cette journée, si sanglante et si décisive, mérite une attention particulière. On a reproché bien des fautes aux généraux français : la première était de s'être mis dans la nécessité de recevoir la bataille, au lieu de laisser l'armée ennemie se consumer faute de fourrage, et de donner le temps au maréchal de Villeroi de tomber sur les Pays-Bas, dégarnis, ou de s'avancer en Allemagne. Mais il faut considérer, pour réponse à ce reproche, que l'armée française, étant un peu plus forte que celle des alliés, pouvait espérer de la défaire, et que la victoire eût détrôné l'empereur. Le marquis de Feuquières compte douze fautes capitales que firent l'électeur, Marsin et Tallart avant et après la bataille. Une des plus considérables était de n'avoir point un gros corps d'infanterie à leur centre, et d'avoir séparé leurs deux corps d'armée. J'ai entendu souvent de la bouche du maréchal de Villars que cette disposition était inexcusable.

Le maréchal de Tallart était à l'aile droite, l'électeur avec Marsin à la gauche; le maréchal de Tallart avait dans le courage toute l'ardeur et la vivacité française, un esprit actif, perçant, fécond en expédiens et en ressources. C'était lui qui avait conclu les traités

de partage. Il était allé à la gloire et à la fortune par toutes les voies d'un homme d'esprit et de cœur. La bataille de Spire lui avait fait un très-grand honneur, malgré les critiques de Feuquières; car un général victorieux n'a point fait de fautes aux yeux du public; de même que le général battu a toujours tort, quelque sage conduite qu'il ait eue.

Mais le maréchal de Tallart avait un malheur bien dangereux pour un général; sa vue était si faible, qu'il ne distinguait pas les objets à vingt pas de lui. Ceux qui l'ont bien connu m'ont dit encore que son courage ardent, tout contraire à celui de Marlborough, s'enflammant dans la chaleur de l'action, ne laissait pas à son esprit une liberté assez entière. Ce défaut lui venait d'un sang sec et allumé. On sait assez que notre tempérament fait toutes les qualités de notre âme.

Le maréchal de Marsin n'avait jusque-là jamais commandé en chef; et, avec beaucoup d'esprit et un sens droit, il avait, disait-on, l'expérience d'un bon officier plus que d'un général.

Pour l'électeur de Bavière, on le regardait moins comme un grand capitaine que comme un prince vaillant, aimable, chéri de ses sujets, ayant dans l'esprit plus de magnanimité que d'application.

Enfin la bataille commença entre midi et une heure. Marlborough et ses Anglais, ayant passé un ruisseau, chargeaient déjà la cavalerie de Tallart. Ce général, un peu avant ce temps-là, venait de passer à la gauche pour voir comment elle était disposée. C'était déjà un assez grand désavantage que l'armée de Tallart combattît sans que son général fût à sa tête. L'armée de l'électeur et de Marsin n'était point encore attaquée par le prince Eugène. Marlborough entama l'aile droite française près d'une heure avant qu'Eugène eût pu arriver vers l'électeur à la gauche.

Sitôt que le maréchal de Tallart apprend que Marlborough attaque son aile, il y court : il trouve une action furieuse engagée ; la cavalerie française trois fois ralliée et trois fois poussée. Il va vers le village de Blenheim, où il avait posté vingt-sept bataillons et douze escadrons. C'était une petite armée séparée : elle fesait un feu continuel sur celle de Marlborough. De ce village, où il donne ses ordres, il revole à l'endroit où Marlborough, avec de la cavalerie et des bataillons entre les escadrons, poussait la cavalerie française.

M. de Feuquières se trompe assurément quand il dit que le maréchal de Tallart n'y était pas, et qu'il fut pris prisonnier en revenant de l'aile de Marsin à la sienne. Toutes les relations conviennent, et il ne fut que trop vrai pour lui qu'il y était présent. Il y fut blessé ; son fils y reçut un coup mortel auprès de lui. Toute sa cavalerie est mise en déroute en sa présence. Marlborough, vainqueur, perce d'un côté entre les deux armées françaises ; de l'autre, ses officiers-généraux percent aussi entre ce village de Blenheim et l'armée de Tallart, séparée encore de la petite armée qui est dans Blenheim.

Le maréchal de Tallart, dans cette cruelle situation, court pour rallier quelques escadrons. La faiblesse de sa vue lui fait prendre un escadron ennemi pour un français. Il est fait prisonnier par les troupes de Hesse, qui étaient à la solde de l'Angleterre. Au moment que le général était pris, le prince Eugène, trois fois repoussé, gagnait enfin l'avantage. La déroute était déjà totale, et la fuite précipitée dans le corps d'armée du maréchal de Tallart. La consternation et l'aveuglement de toute cette droite étaient au point qu'officiers et soldats se jetaient dans le Danube sans savoir où ils allaient. Aucun officier-général ne don-

nait d'ordre pour la retraite; aucun ne pensait ou à sauver ces vingt-sept bataillons et ces douze escadrons des meilleures troupes de France, enfermés si malheureusement dans Blenheim, ou à les faire combattre. Le maréchal de Marsin fit alors la retraite. Le comte du Bourg, depuis maréchal de France, sauva une petite partie de l'infanterie en se retirant par les marais d'Hochstet; mais ni lui, ni Marsin, ni personne ne songea à cette armée qui restait encore dans Blenheim, attendant des ordres et n'en recevant point. Elle était de onze mille hommes effectifs; c'étaient les plus anciens corps. Il y a plusieurs exemples de moindres armées qui ont battu des armées de cinquante mille hommes, ou qui ont fait des retraites glorieuses; mais l'endroit où on se trouve posté décide de tout. Ils ne pouvaient sortir des rues étroites d'un village pour se mettre d'eux-mêmes en ordre de bataille devant une armée victorieuse qui les eût à chaque instant accablés par un plus grand front, par son artillerie, et par les canons mêmes de l'armée vaincue, qui étaient déjà au pouvoir du vainqueur. L'officier-général qui devait les commander, le marquis de Clairambault, fils du maréchal de Clairambault, courut pour demander les ordres au maréchal de Tallart; il apprend qu'il est pris : il ne voit que des fuyards : il fuit avec eux, et va se noyer dans le Danube.

Sivières, brigadier, qui était posté dans ce village, tente alors un coup hardi : il crie aux officiers d'Artois et de Provence de marcher avec lui : plusieurs officiers même des autres régimens y accourent; ils fondent sur l'ennemi comme on fait une sortie d'une place assiégée; mais, après la sortie, il faut rentrer dans la place. Un de ces officiers, nommé Desnonvilles, revint à cheval, un moment après, dans le village avec milord Orknay, du nom d'Hamilton. « Est-

ce un Anglais prisonnier que vous nous amenez ? » lui dirent les officiers en l'entourant. « Non, messieurs, je suis prisonnier moi-même, et je viens vous dire qu'il n'y a d'autre parti pour vous que de vous rendre prisonniers de guerre. Voilà le comte d'Orknay qui vous offre la capitulation. » Toutes ces vieilles bandes frémirent; Navarre déchira et enterra ses drapeaux : mais enfin il fallut plier sous la nécessité; et cette armée se rendit sans combattre. Milord Orknay m'a dit que ce corps de troupes ne pouvait faire autrement dans sa situation gênée. L'Europe fut étonnée que les meilleures troupes françaises eussent subi en corps cette ignominie. On imputait leur malheur à la lâcheté : mais, quelques années après, quatorze mille Suédois, se rendant à discrétion aux Russes en rase campagne, ont justifié les Français.

Telle fut la célèbre bataille qui en France a le nom d'*Hochstet*, en Allemagne de *Pleintheim*, et en Angleterre de *Blenheim*. Les vainqueurs y eurent près de cinq mille morts et près de huit mille blessés, et le plus grand nombre du côté du prince Eugène. L'armée française y fut presque entièrement détruite. De soixante mille hommes, si long-temps victorieux, on n'en rassembla pas plus de vingt mille effectifs.

Environ douze mille morts, quatorze mille prisonniers, tout le canon, un nombre prodigieux d'étendards et de drapeaux, les tentes, les équipages, le général de l'armée et douze cents officiers de marque au pouvoir du vainqueur, signalèrent cette journée. Les fuyards se dispersèrent; près de cent lieues de pays furent perdues en moins d'un mois. La Bavière entière, passée sous le joug de l'empereur, éprouva tout ce que le gouvernement autrichien irrité avait de rigueur, et ce que le soldat vainqueur a de rapacité et de barbarie. L'électeur, se réfugiant à Bruxelles, rencontra

sur le chemin son frère l'électeur de Cologne, chassé comme lui de ses états; ils s'embrassèrent en versant des larmes. L'étonnement et la consternation saisirent la cour de Versailles, accoutumée à la prospérité. La nouvelle de la défaite vint au milieu des réjouissances pour la naissance d'un arrière-petit-fils de Louis XIV. Personne n'osait apprendre au roi une vérité si cruelle; il fallut que madame de Maintenon se chargeât de lui dire qu'il n'était plus invincible.

On a dit et on a écrit, et toutes les histoires ont répété que l'empereur fit ériger dans les plaines de Blenheim un monument de cette défaite avec une inscription flétrissante (*a*) pour le roi de France; mais ce monument n'exista jamais. Il n'y a eu que l'Angleterre qui en ait érigé un à la gloire du duc de Marlborough. La reine et le parlement lui ont fait bâtir dans sa principale terre un palais immense qui porte le nom de *Blenheim*. Cette bataille y est représentée dans les tableaux et sur les tapisseries. Les remercîmens des chambres du parlement, ceux des villes et des bourgades, les acclamations de l'Angleterre furent le premier prix qu'il reçut de sa victoire. Le poëme du célèbre Addisson, monument plus durable que le palais de Blenheim, est compté, par cette nation guerrière

(*a*) Reboulet assure que l'empereur Léopold fit ériger cette pyramide : on le crut en effet en France; le maréchal de Villars, en 1707, envoya cinquante maîtres pour la détruire; on ne trouva rien. Le continuateur de Thoiras, qui n'a écrit que d'après les journaux de la Haye, suppose cette inscription, et propose même de la changer en faveur des Anglais. Elle fut imaginée en effet par des Français réfugiés oisifs. Il était très-commun alors, et il l'est encore aujourd'hui, de donner ces imaginations ou des contes populaires pour des vérités certaines. Autrefois les mémoires manquaient à l'histoire, aujourd'hui la multiplicité des mémoires lui nuit. Le vrai est noyé dans un océan de brochures.

et savante, parmi les récompenses les plus honorables du duc de Marlborough. L'empereur le fit prince de l'Empire, en lui donnant la principauté de Mindelheim, qui fut depuis changée contre une autre ; mais il n'a jamais été connu sous ce titre, le nom de *Marlborough* etant devenu le plus beau qu'il pût porter.

L'armée de France dispersée laisse aux alliés une carrière ouverte du Danube au Rhin. Ils passent le Rhin : ils entrent en Alsace. Le prince Louis de Bade, général célèbre pour les campemens et pour les marches, investit Landau que les Français avaient repris. (19 et 23 novembre 1704). Le roi des Romains, Joseph, fils aîné de l'empereur Léopold, vient à ce siége. On prend Landau; on prend Trarbach.

Cent lieues de pays perdues n'empêchèrent pas que les frontières de la France ne fussent encore reculées. Louis XIV soutenait son petit-fils en Espagne, et était victorieux en Italie. Il fallait de grands efforts en Allemagne pour résister à Marlborough; et on les fit. On rassembla les débris de l'armée : on épuisa les garnisons : on fit marcher des milices. Le ministère emprunta de l'argent de tous côtés. Enfin on eut une armée ; et on rappela du fond des Cévennes le maréchal de Villars pour la commander. Il vint, et se trouva près de Trèves, avec des forces inférieures, vis-à-vis le général anglais. Tous deux voulaient donner une nouvelle bataille : mais le prince de Bade n'étant pas venu assez tôt joindre ses troupes aux Anglais (mai 1705), Villars eut au moins l'honneur de faire décamper Marlborough. C'était beaucoup alors. Le duc de Marlborough, qui estimait assez le maréchal de Villars pour vouloir en être estimé, lui écrivit en décampant : « Rendez-moi la justice de croire que ma retraite est la faute du prince de Bade, et que je vous estime encore plus que je ne suis fâché contre lui. »

Les Français avaient donc encore des barrières en Allemagne. La Flandre, où commandait le maréchal de Villeroi délivré de sa prison, n'était pas entamée. En Espagne, le roi Philippe V et l'archiduc Charles attendaient tous deux la couronne; le premier de la puissance de son grand-père, et de la bonne volonté de la plupart des Espagnols; le second, du secours des Anglais, et des partisans qu'il avait en Catalogne et en Aragon. Cet archiduc, depuis empereur, et alors second fils de l'empereur Léopold, n'ayant rien que ce titre, était allé, sur la fin de 1703, presque sans suite, à Londres implorer l'appui de la reine Anne.

Alors parut toute la puissance des Anglais. Cette nation, si étrangère dans cette querelle, fournit au prince autrichien deux cents vaisseaux de transport, trente vaisseaux de guerre joints à dix vaisseaux hollandais, neuf mille hommes de troupes, et de l'argent pour aller conquérir un royaume; mais cette supériorité que donnent le pouvoir et les bienfaits n'empêchait pas que l'empereur, dans sa lettre à la reine Anne, présentée par l'archiduc, ne refusât à cette souveraine, sa bienfaitrice, le titre de *majesté* : on ne la traitait que de *sérénité* (*a*), selon le style de la cour de Vienne, que l'usage seul pouvait justifier, et que la raison a fait changer depuis, quand la fierté a plié sous la nécessité.

(*a*) Reboulet dit que la chancellerie allemande donnait aux rois le titre de *dilection*; mais c'est celui des électeurs.

CHAPITRE XX.

Pertes en Espagne ; pertes des batailles de Ramillies et de Turin, et leurs suites.

Un des premiers exploits de ces troupes anglaises fut de prendre Gibraltar, qui passait avec raison pour imprenable. Une longue chaîne de rochers escarpés en défendait toute approche du côté de terre : il n'y a point de port. Une baie longue, mal sûre et orageuse, y laisse les vaisseaux exposés aux tempêtes et à l'artillerie de la forteresse et du môle : les bourgeois seuls de cette ville la défendraient contre mille vaisseaux et cent mille hommes. Mais cette force même fut la cause de la prise. Il n'y avait que cent hommes de garnison ; c'en était assez ; mais ils négligeaient un service qu'ils croyaient inutile. Le prince de Hesse avait débarqué avec dix-huit cents soldats dans l'isthme qui est au nord derrière la ville : mais, de ce côté-là, un rocher escarpé rend la ville inattaquable. La flotte tira en vain quinze mille coups de canon. Enfin des matelots, dans une de leurs réjouissances, s'approchèrent dans des barques sous le môle, dont l'artillerie devait les foudroyer ; elle ne joua point. Ils montent sur le môle ; ils s'en rendent maîtres : les troupes y accourent ; il fallut que cette ville imprenable se rendît (4 auguste 1704). Elle est encore aux Anglais dans le temps que j'écris (*a*). L'Espagne, redevenue une puis-

(*a*) En 1740. *N. B.* Cette place est restée aux Anglais à la

sance sous le gouvernement de la princesse de Parme, seconde femme de Philippe V, et victorieuse depuis en Afrique et en Italie, voit encore avec une douleur impuissante Gibraltar aux mains d'une nation septentrionale, dont les vaisseaux fréquentaient à peine, il y a deux siècles, la mer Méditerranée.

Immédiatement après la prise de Gibraltar, la flotte anglaise, maîtresse de la mer, attaqua, à la vue de Malaga, le comte de Toulouse, amiral de France: bataille indécise, à la vérité, mais dernière époque de la puissance de Louis XIV. Son fils naturel, le comte de Toulouse, amiral du royaume, y commandait cinquante vaisseaux de ligne et vingt-quatre galères. Il se retira avec gloire et sans perte (mars 1705). Mais, depuis, le roi ayant envoyé treize vaisseaux pour attaquer Gibraltar, tandis que le maréchal de Tessé l'assiégeait par terre, cette double témérité perdit à la fois et l'armée et la flotte. Une partie des vaisseaux fut brisée par la tempête; une autre prise par les Anglais à l'abordage, après une résistance admirable; une autre brûlée sur les côtes d'Espagne. Depuis ce jour on ne vit plus de grandes flottes françaises ni sur l'Océan ni sur la Méditerranée. La marine rentra presque dans l'état dont Louis XIV l'avait tirée, ainsi que tant d'autres choses éclatantes qui ont eu sous lui leur orient et leur couchant.

Ces mêmes Anglais, qui avaient pris pour eux Gibraltar, conquirent en six semaines le royaume de

paix de 1748, à celle de 1763, et enfin à celle de 1783, après avoir essuyé un long blocus. Une armée combinée d'Espagnols et de Français, commandée par M. le duc de Crillon qui venait de prendre Minorque, se préparait, en 1782, à tenter une attaque contre Gibraltar du côté de la mer: mais les batteries flottantes destinées à en détruire les défenses furent brûlées par les boulets rouges de la place.

Valence et la Catalogne pour l'archiduc Charles. Ils prirent Barcelone par un hasard qui fut l'effet de la témérité des assiégeans.

Les Anglais étaient sous les ordres d'un des plus singuliers hommes qu'ait jamais portés ce pays si fertile en esprits fiers, courageux et bizarres. C'était le comte Peterborough, homme qui ressemblait en tout à ces héros dont l'imagination des Espagnols a rempli tant de livres. A quinze ans il était parti de Londres pour aller faire la guerre aux Maures, en Afrique; il avait, à vingt ans, commencé la révolution d'Angleterre, et s'était rendu le premier en Hollande, auprès du prince d'Orange : mais, de peur qu'on ne soupçonnât la raison de son voyage, il s'était embarqué pour l'Amérique, et de là il était allé à la Haye sur un vaisseau hollandais. Il perdit, il donna tout son bien, et rétablit sa fortune plus d'une fois. Il fesait alors la guerre en Espagne presqu'à ses dépens, et nourrissait l'archiduc et toute sa maison.

C'était lui qui assiégeait Barcelone avec le prince de Darmstadt (*a*) : il lui propose une attaque soudaine aux retranchemens qui couvrent le fort Montjoui et la ville; ces retranchemens, où le prince de Darmstadt périt, sont emportés l'épée à la main. Une bombe crève dans le fort sur le magasin des poudres, et le fait sauter : le fort est pris, la ville capitule. Le vice-roi parle à Peterborough à la porte de cette ville. Les articles n'étaient pas encore signés quand on entend tout à coup des cris et des hurlemens. « Vous nous trahissez, dit le vice-roi à Peterborough; nous capitulons avec bonne foi, et voilà vos Anglais qui

(*a*) L'histoire de Reboulet appelle ce prince chef des factieux, comme s'il eût été un Espagnol révolté contre Philippe V.

sont entrés dans la ville par les remparts. Ils égorgent, il pillent, ils violent. Vous vous méprenez, répondit le comte Peterborough ; il faut que ce soit des troupes du prince de Darmstadt. Il n'y a qu'un moyen de sauver votre ville, c'est de me laisser entrer sur-le-champ avec mes Anglais ; j'apaiserai tout, et je reviendrai à la porte achever la capitulation. » Il parlait d'un ton de vérité et de grandeur qui, joint au danger présent, persuada le gouverneur : on le laissa entrer. Il court avec ses officiers : il trouve des Allemands et des Catalans qui, joints à la populace de la ville, saccageaient les maisons des principaux citoyens ; il les chasse ; il leur fait quitter le butin qu'ils enlevaient : il rencontre la duchesse de Popoli entre les mains des soldats, près d'être déshonorée ; il la rend à son mari. Enfin, ayant tout apaisé, il retourne à cette porte et signe la capitulation. Les Espagnols étaient confondus de voir tant de magnanimité dans les Anglais, que la populace avait pris pour des barbares impitoyables, parce qu'ils étaient hérétiques.

A la perte de Barcelone se joignit encore l'humiliation de vouloir inutilement la reprendre. Philippe V, qui avait pour lui la plus grande partie de l'Espagne, n'avait ni généraux, ni ingénieurs, ni presque de soldats : la France fournissait tout. Le comte de Toulouse revient bloquer le port avec vingt-cinq vaisseaux qui restaient à la France. Le maréchal de Tessé forme le siége avec trente et un escadrons et trente-sept bataillons : mais la flotte anglaise arrive ; la française se retire ; le maréchal de Tessé lève le siége avec précipitation. Il laisse dans son camp des provisions immenses : il fuit, et abandonne quinze cents blessés à l'humanité du comte Peterborough. Toutes ces pertes étaient grandes : on ne savait s'il en avait plus coûté auparavant à la France pour vaincre l'Espagne qu'il

ne lui en coûtait alors pour la secourir. Toutefois le petit-fils de Louis XIV se soutenait par l'affection de la nation castillane, qui met son orgueil à être fidèle, et qui persistait dans son choix.

Les affaires allaient bien en Italie. Louis XIV était vengé du duc de Savoie. Le duc de Vendôme avait d'abord repoussé avec gloire le prince Eugène à la journée de Cassano, près de l'Adda (16 auguste 1705), journée sanglante, et l'une de ces batailles indécises pour lesquelles on chante des deux côtés des *te Deum*, mais qui ne servent qu'à la destruction des hommes sans avancer les affaires d'aucun parti. Après la bataille de Cassano, il avait gagné pleinement celle de Cassinato (19 avril 1706) (*a*) en l'absence du prince Eugène; et ce prince, étant arrivé le lendemain de la bataille, avait vu encore un détachement de ses troupes entièrement défait. Enfin les alliés étaient obligés de céder tout le terrain au duc de Vendôme. Il ne restait plus guère que Turin à prendre. On allait l'investir : il ne paraissait pas possible qu'on le secourût. Le maréchal de Villars, vers l'Allemagne, poussait le prince de Bade. Villeroi commandait en Flandre une armée de quatre-vingt mille hommes; et il se flattait de réparer contre Marlborough le malheur qu'il avait essuyé en combattant le prince Eugène. Son trop de confiance en ses propres lumières fut plus que jamais funeste à la France.

(23 *mai* 1706.) Près de la Méhaigne, et vers les

(*a*) C'était, à la vérité, un comte de Reventlau, né en Danemarck, qui commandait au combat de Cassinato, mais il n'y avait que des troupes impériales.

La Beaumelle dit, à ce sujet, dans ses notes sur *l'Histoire du siècle de Louis XIV, que les Danois ne valent pas mieux ailleurs que chez eux.* Il faut avouer que c'est une chose rare de voir un tel homme outrager ainsi toutes les nations.

sources de la petite Ghette, le maréchal de Villeroi avait campé son armée. Le centre était à Ramillies, village devenu aussi fameux qu'Hochstet. Il eût pu éviter la bataille. Les officiers-généraux lui conseillaient ce parti, mais le désir aveugle de la gloire l'emporta. Il fit, à ce qu'on prétend, la disposition de manière qu'il n'y avait pas un homme d'expérience qui ne prévît le mauvais succès. Des troupes de recrue, ni disciplinées ni complètes, étaient au centre : il laissa les bagages entre les lignes de son armée; il posta sa gauche derrière un marais, comme s'il eût voulu l'empêcher d'aller à l'ennemi (*a*).

Marlborough, qui remarquait toutes ces fautes, arrange son armée pour en profiter. Il voit que la gauche de l'armée française ne peut aller attaquer la droite; il dégarnit aussitôt cette droite pour fondre vers Ramillies avec un nombre supérieur. M. de Gassion, lieutenant-général, qui voit ce mouvement des ennemis, crie au maréchal : « Vous êtes perdu, si vous ne changez votre ordre de bataille. Dégarnissez votre gauche pour vous opposer à l'ennemi à nombre égal. Faites rapprocher vos lignes davantage. Si vous tardez un moment, il n'y a plus de ressource. »

Plusieurs officiers appuyèrent ce conseil salutaire; le maréchal ne les crut pas. Marlborough attaque. Il avait affaire à des ennemis rangés en bataille comme il les eût voulu poster lui-même pour les vaincre. Voilà ce que toute la France a dit; et l'histoire est en partie le récit des opinions des hommes : mais ne devait-on pas dire aussi que les troupes des alliés étaient mieux disciplinées; que leur confiance en leur chef et en leurs succès passés leur inspirait plus d'audace? N'y eut-il pas des régimens français qui firent

(*a*) *Voyez* les *Mémoires de Feuquières.*

mal leur devoir ? et les bataillons les plus inébranlables au feu ne font-ils pas la destinée des états ? L'armée française ne résista pas une demi-heure. On s'était battu près de huit heures à Hochstet, et on avait tué près de huit mille hommes aux vainqueurs; mais à la journée de Ramillies, on ne leur en tua pas deux mille cinq cents : ce fut une déroute totale; les Français y perdirent vingt mille hommes, la gloire de la nation, et l'espérance de reprendre l'avantage. La Bavière, Cologne avaient été perdues par la bataille d'Hochstet; toute la Flandre espagnole le fut par celle de Ramillies. Marlborough entra victorieux dans Anvers, dans Bruxelles; il prit Ostende : Menin se rendit à lui.

Le maréchal de Villeroi, au désespoir, n'osait écrire au roi cette défaite. Il resta cinq jours sans envoyer de courrier. Enfin il écrivit au roi la confirmation de cette nouvelle, qui consternait déjà la cour de France. Et quand il reparut devant le roi, ce monarque, au lieu de lui faire des reproches, lui dit : « Monsieur le maréchal, on n'est pas heureux à notre âge. »

Le roi tire aussitôt le duc de Vendôme d'Italie, où il ne le croyait pas nécessaire, pour l'envoyer en Flandre réparer, s'il est possible, ce malheur. Il espérait du moins, avec apparence de raison, que la prise de Turin le consolerait de tant de pertes. Le prince Eugène n'était pas à portée de paraître pour secourir cette ville. Il était au-delà de l'Adige; et ce fleuve, bordé en-deçà d'une longue chaîne de retranchemens, semblait rendre le passage impraticable. Cette grande ville était assiégée par quarante-six escadrons et cent bataillons.

Le duc de la Feuillade, qui les commandait, était l'homme le plus brillant et le plus aimable du royaume; et, quoique gendre du ministre, il avait pour lui la faveur publique. Il était fils de ce maréchal de la Feuil-

lade qui érigea la statue de Louis XIV dans la place des Victoires. On voyait en lui le courage de son père, la même ambition, le même éclat, avec plus d'esprit. Il attendait pour récompense de la conquête de Turin le bâton de maréchal de France. Chamillart, son beau-père, qui l'aimait tendrement, avait tout prodigué pour lui assurer le succès. L'imagination est effrayée du détail des préparatifs de ce siége. Les lecteurs qui ne sont point à portée d'entrer dans ces discussions seront peut-être bien aises de trouver ici quel fut cet immense et inutile appareil.

On avait fait venir cent quarante pièces de canon; et il est à remarquer que chaque gros canon monté revient à environ deux mille écus. Il y avait cent dix mille boulets, cent six mille cartouches d'une façon et trois cent mille d'une autre, vingt et un mille bombes, vingt-sept mille sept cents grenades, quinze mille sacs à terre, trente mille instrumens pour le pionnage, douze cent mille livres de poudre. Ajoutez à ces munitions, le plomb, le fer et le fer-blanc, les cordages, tout ce qui sert aux mineurs, le soufre, le salpêtre, les outils de toute espèce. Il est certain que les frais de tous ces préparatifs de destruction suffiraient pour fonder et pour faire fleurir la plus nombreuse colonie. Tout siége de grande ville exige ces frais immenses, et quand il faut réparer chez soi un village ruiné, on le néglige.

Le duc de la Feuillade, plein d'ardeur et d'activité, plus capable que personne des entreprises qui ne demandaient que du courage, mais incapable de celles qui exigeaient de l'art, de la méditation et du temps, pressait ce siége contre toutes les règles. Le maréchal de Vauban, le seul général peut-être qui aimât mieux l'état que soi-même, avait proposé au duc de la Feuillade de venir diriger le siége comme

ingénieur, et de servir dans son armée comme volontaire; mais la fierté de la Feuillade prit les offres de Vauban pour de l'orgueil caché sous de la modestie : il fut piqué que le meilleur ingénieur de l'Europe lui voulût donner des avis. Il manda dans une lettre que j'ai vue : *J'espère prendre Turin à la Cohorn.* Ce Cohorn était le Vauban des alliés, bon ingénieur, bon général, et qui avait pris plus d'une fois des places fortifiées par Vauban. Après une telle lettre, il fallait prendre Turin : mais l'ayant attaqué par la citadelle, qui était le côté le plus fort, et n'ayant pas même entouré toute la ville, des secours, des vivres pouvaient y entrer; le duc de Savoie pouvait en sortir : et plus le duc de la Feuillade mettait d'impétuosité dans des attaques réitérées et infructueuses, plus le siége traînait en longueur.

Le duc de Savoie sortit de la ville avec quelques troupes de cavalerie pour donner le change au duc de la Feuillade. Celui-ci se détache du siége pour courir après le prince, qui, connaissant mieux le terrain, échappe à ses poursuites. La Feuillade manque le duc de Savoie, et la conduite du siége en souffre.

Presque tous les historiens ont assuré que le duc de la Feuillade ne voulait point prendre Turin : ils prétendent qu'il avait juré à madame la duchesse de Bourgogne de respecter la capitale de son père; ils débitent que cette princesse engagea madame de Maintenon à faire prendre toutes les mesures qui furent le salut de cette ville. Il est vrai que presque tous les officiers de cette armée en ont été long-temps persuadés; mais c'était un de ces bruits populaires qui décréditent le jugement des nouvellistes, et qui déshonorent les histoires. Il eût été d'ailleurs bien contradictoire que le même général eût voulu manquer Turin et prendre le duc de Savoie.

Depuis le 13 mai jusqu'au 20 juin, le duc de Vendôme, au bord de l'Adige, favorisait ce siége; et il comptait, avec soixante-dix bataillons et soixante escadrons, fermer tous les passages au prince Eugène.

Le général des Impériaux manquait d'hommes et d'argent. Les merciers de Londres lui prêtèrent environ six millions de nos livres; il fit enfin venir des troupes des cercles de l'Empire. La lenteur de ces secours eût pu perdre l'Italie; mais la lenteur du siége de Turin était encore plus grande.

Vendôme était déjà nommé pour aller réparer les pertes de la Flandre. Mais, avant de quitter l'Italie, il souffre que le prince Eugène passe l'Adige : il lui laisse traverser le canal Blanc, enfin le Pô même, fleuve plus large, et, en quelques endroits, plus difficile que le Rhône. Le général français ne quitta les bords du Pô qu'après avoir vu le prince Eugène en état de pénétrer jusqu'auprès de Turin. Ainsi il laissa les affaires dans une grande crise en Italie, tandis qu'elles paraissaient désespérées en Flandre, en Allemagne et en Espagne.

Le duc de Vendôme va donc rassembler vers Mons les débris de l'armée de Villeroi; et le duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, vient commander vers le Pô les troupes du duc de Vendôme. Ces troupes étaient en désordre, comme si elles avaient été battues. Eugène avait passé le Pô à la vue de Vendôme; il passe le Tanaro aux yeux du duc d'Orléans; il prend Carpi, Correggio, Reggio, il dérobe une marche aux Français; enfin il joint le duc de Savoie auprès d'Asti. Tout ce que put faire le duc d'Orléans, ce fut de venir joindre le duc de la Feuillade au camp devant Turin. Le prince Eugène le suit en diligence. Il y avait alors deux partis à prendre : celui d'attendre le prince Eugène dans les lignes de circonvallation, ou celui de marcher à lui, lorsqu'il était encore auprès de Veillane. Le duc d'Or-

léans assemble un conseil de guerre : ceux qui le composaient étaient le maréchal de Marsin, celui-là même qui avait perdu la bataille d'Hochstet, le duc de la Feuillade, Albergoti, Saint-Fremont, et d'autres lieutenans-généraux. « Messieurs, leur dit le duc d'Orléans, si nous restons dans nos lignes, nous perdons la bataille. Notre circonvallation est de cinq lieues d'étendue : nous ne pouvons border tous ces retranchemens. Vous voyez ici le régiment de la marine qui n'est que sur deux hommes de hauteur : là vous voyez des endroits entièrement dégarnis. La Doire, qui passe dans notre camp, empêchera nos troupes de se porter mutuellement de prompts secours. Quand le Français attend qu'on l'attaque, il perd le plus grand de ses avantages, cette impétuosité et ces premiers momens d'ardeur qui décident si souvent du gain des batailles. Croyez-moi, il faut marcher à l'ennemi. » Tous les lieutenans-généraux répondirent, *il faut marcher*. Alors le maréchal de Marsin tire de sa poche un ordre du roi, par lequel on devait déférer à son avis en cas d'action : et son avis fut de rester dans les lignes.

Le duc d'Orléans, indigné, vit qu'on ne l'avait envoyé à l'armée que comme un prince du sang, et non comme un général; et, forcé de suivre le conseil du maréchal de Marsin, il se prépara à ce combat si désavantageux.

Les ennemis paraissaient vouloir former à la fois plusieurs attaques. Leurs mouvemens jetaient l'incertitude dans le camp des Français. Le duc d'Orléans voulait une chose, Marsin et la Feuillade une autre : on disputait : on ne concluait rien. Enfin on laisse les ennemis passer la Doire. Ils avancent sur huit colonnes de vingt-cinq hommes de profondeur. Il faut dans l'instant leur opposer des bataillons d'une épaisseur assez forte.

Albergoti, placé loin de l'armée sur la montagne des Capucins, avait avec lui vingt mille hommes, et n'avait en tête que des milices qui n'osaient l'attaquer. On lui envoie demander douze mille hommes. Il répond qu'il ne peut se dégarnir ; il donne des raisons spécieuses : on les écoute : le temps se perd. (7 septembre 1706) Le prince Eugène attaque les retranchemens, et au bout de deux heures il les force. Le duc d'Orléans, blessé, s'était retiré pour se faire panser. A peine était-il entre les mains des chirurgiens, qu'on lui apprend que tout est perdu, que les ennemis sont maîtres du camp, et que la déroute est générale. Aussitôt il faut fuir ; les lignes, les tranchées sont abandonnées, l'armée dispersée : tous les bagages, les provisions, les munitions, la caisse militaire, tombent dans les mains du vainqueur.

Le maréchal de Marsin, blessé à la cuisse, est fait prisonnier. Un chirurgien du duc de Savoie lui coupa la cuisse, et le maréchal mourut quelques momens après l'opération. Le chevalier Méthuin, ambassadeur d'Angleterre auprès du duc de Savoie, le plus généreux, le plus franc et le plus brave homme de son pays qu'on ait jamais employé dans les ambassades, avait toujours combattu à côté de ce souverain. Il avait vu prendre le maréchal de Marsin, et il fut témoin de ses derniers momens. Il m'a raconté que Marsin lui dit ces propres mots : « Croyez au moins, monsieur, que ç'a été contre mon avis que nous vous avons attendu dans nos lignes. » Ces paroles semblaient contredire formellement ce qui s'était passé dans le conseil de guerre, et elles étaient pourtant vraies : c'est que le maréchal de Marsin, en prenant congé à Versailles, avait représenté au roi qu'il fallait aller aux ennemis, en cas qu'ils parussent pour secourir Turin ; mais Chamillart, intimidé par les défaites précédentes, avait fait décider

qu'on devait attendre et non présenter la bataille; et cet ordre, donné dans Versailles, fut cause que soixante mille hommes furent dispersés. Les Français n'avaient pas eu plus de deux mille hommes tués dans cette bataille; mais on a déjà vu que le carnage fait moins que la consternation. L'impossibilité de subsister, qui fesait retirer une armée après la victoire, ramena vers le Dauphiné les troupes après la défaite. Tout était si en désordre, que le comte de Médavi-Grancei, qui était alors dans le Mantouan avec un corps de troupes, et qui battit à Castiglione (9 septembre 1706) les Impériaux commandés par le landgrave de Hesse, depuis roi de Suède, ne remporta qu'une victoire inutile, quoique complète. On perdit en peu de temps le Milanais, le Mantouan, le Piémont, et enfin le royaume de Naples.

CHAPITRE XXI.

Suite des disgraces de la France et de l'Espagne. Louis XIV envoie son principal ministre demander la paix. Bataille de Malplaquet perdue, etc.

La bataille d'Hochstet avait coûté à Louis XIV la plus florissante armée, et tout le pays du Danube au Rhin; elle avait coûté à la maison de Bavière tous ses états. La journée de Ramillies avait fait perdre toute la Flandre, jusqu'aux portes de Lille. La déroute de Turin avait chassé les Français d'Italie, ainsi qu'ils l'ont toujours été dans toutes les guerres depuis Charlemagne. Il restait des troupes dans le Milanais, et cette

petite armée victorieuse sous le comte de Médavi. On occupait encore quelques places. On proposa de céder tout à l'empereur, pourvu qu'il laissât retirer ses troupes, qui montaient à près de quinze mille hommes. L'empereur accepta cette capitulation. Le duc de Savoie y consentit. Ainsi l'empereur, d'un trait de plume, devint le maître paisible en Italie. La conquête du royaume de Naples et de Sicile lui fut assurée. Tout ce qu'on avait regardé en Italie comme feudataire fut traité comme sujet. Il taxa la Toscane à cent cinquante mille pistoles, Mantoue à quarante mille, Parme, Modène, Luques, Gênes, malgré leur liberté, furent comprises dans ces impositions.

L'empereur, qui jouit de tous ces avantages, n'était pas ce Léopold, ancien rival de Louis XIV, qui, sous les apparences de la modération, avait nourri sans éclat une ambition profonde. C'était son fils aîné Joseph, vif, fier, emporté, et qui cependant ne fut pas plus grand guerrier que son père. Si jamais empereur parut fait pour asservir l'Allemagne et l'Italie, c'était Joseph Ier. Il domina delà les monts; il rançonna le pape; il fit mettre, de sa seule autorité, en 1706, les électeurs de Bavière et de Cologne au ban de l'Empire; il les dépouilla de leur électorat; il retint en prison les enfans du Bavarois, et leur ôta jusqu'à leur nom (1).

(1) Le duc de Bavière était père de ce jeune prince appelé par Charles II au trône d'Espagne, et mort à Bruxelles. L'électeur, dans son manifeste contre l'empereur, dit, en parlant de la mort de son fils, qu'il avait succombé à un mal qui *avait souvent sans péril attaqué son enfance*, avant qu'il eût été déclaré l'héritier de Charles II. Il ajoutait que l'étoile de la maison d'Autriche avait toujours été funeste à ceux qui s'étaient opposés à sa grandeur. Une accusation directe eût peut-être été moins insultante que cette terrible ironie. Le duc de Bavière, en se séparant de l'Empire pour s'unir à un prince en guerre avec

Leur père n'eut d'autre ressource que d'aller traîner sa disgrace en France et dans les Pays-Bas. Philippe V lui céda depuis toute la Flandre espagnole, en 1712 (*a*). S'il avait gardé cette province, c'était un établissement qui valait mieux que la Bavière, et qui le délivrait de l'assujettissement à la maison d'Autriche : mais il ne put jouir que des villes de Luxembourg, de Namur et de Charleroi; le reste était aux vainqueurs.

Tout semblait déjà menacer ce Louis XIV qui avait auparavant menacé l'Europe. Le duc de Savoie pouvait entrer en France. L'Angleterre et l'Écosse se réunissaient pour ne plus composer qu'un seul royaume; ou plutôt l'Ecosse, devenue province de l'Angleterre, contribuait à la puissance de son ancienne rivale. Tous les ennemis de la France semblaient, vers la fin de 1706 et au commencement de 1707, acquérir des forces nouvelles, et la France toucher à sa ruine. Elle était pressée de tous côtés, et sur mer et sur terre. De ces flottes formidables que Louis XIV avait formées, il restait à peine trente-cinq vaisseaux. En Allemagne, Strasbourg était encore frontière; mais Landau perdu laissait toujours l'Alsace exposée. La Provence était menacée d'une invasion par terre et par mer. Ce qu'on avait perdu en Flandre fesait craindre pour le reste. Cependant, malgré tant de désastres, le corps de la France n'était pas encore entamé; et dans une guerre si malheureuse, elle n'avait encore perdu que des conquêtes.

Louis XIV fit face partout. Quoique partout affaibli, il résistait, ou protégeait, ou attaquait encore

l'Empire, donnait un prétexte à l'empereur. Louis XIV avait traité avec autant de dureté le duc de Lorraine et l'électeur palatin, et il avait moins d'excuses.

(*a*) Dans l'histoire de Reboulet, il est dit qu'il eut cette souveraineté dès l'an 1700; mais alors il n'avait que la vice-royauté.

de tous côtés. Mais on fut aussi malheureux en Espagne qu'en Italie, en Allemagne et en Flandre. On prétend que le siége de Barcelone avait été encore plus mal conduit que celui de Turin.

Le comte de Toulouse n'avait paru que pour ramener sa flotte à Toulon. Barcelone secourue, le siége abandonné, l'armée française diminuée de moitié, s'était retirée sans munitions dans la Navarre, petit royaume qu'on conservait aux Espagnols, et dont nos rois ajoutent encore le titre à celui de France, par un usage qui semble au-dessous de leur grandeur.

A ces désastres s'en joignait un autre qui parut décisif. Les Portugais, avec quelques Anglais, prirent toutes les places devant lesquelles ils se présentèrent, et s'avancèrent jusque dans l'Estramadure espagnole, différente de celle de Portugal. C'était un Francais devenu pair d'Angleterre qui les commandait, milord Galloway, autrefois comte de Ruvigny, tandis que le duc de Berwick, Anglais, et neveu de Marlborough, était à la tête des troupes de France et d'Espagne, qui ne pouvaient plus arrêter les victorieux.

Philippe V, incertain de sa destinée, était dans Pampelune. Charles, son compétiteur, grossissait son parti et ses forces en Catalogne : il était maître de l'Aragon, de la province de Valence, de Carthagène, d'une partie de la province de Grenade. Les Anglais avaient pris Gibraltar pour eux, et lui avaient donné Minorque, Iviça et Alicante. Les chemins d'ailleurs lui étaient ouverts jusqu'à Madrid. Galloway y entra sans résistance (26 juin 1706), et fit proclamer roi l'archiduc Charles. Un simple détachement le fit aussi proclamer à Tolède (1).

(1) On tint à Madrid, au nom de l'archiduc, plusieurs conseils où furent appelés les hommes les plus distingués de son

Tout parut alors si désespéré pour Philippe V, que le maréchal de Vauban, le premier des ingénieurs, le meilleur des citoyens, homme toujours occupé de projets, les uns utiles, les autres peu praticables, et tous singuliers, proposa à la cour de France d'envoyer Philippe V régner en Amérique; ce prince y consentit. On l'eût fait embarquer avec les Espagnols attachés à son parti. L'Espagne eût été abandonnée aux factions civiles. Le commerce du Pérou et du Mexique n'eût plus été que pour les Français; et, dans ce revers de la famille de Louis XIV, la France eût encore trouvé sa grandeur. On délibéra sur ce projet à Versailles; mais la constance des Castillans et les fautes des ennemis conservèrent la couronne à Philippe V. Les peuples aimaient dans Philippe le choix qu'ils avaient fait, et dans sa femme, fille du duc de Savoie, le soin qu'elle prenait de leur plaire, une intrépidité au-dessus de son sexe, et une constance agissante dans le malheur. Elle allait elle-même de ville en ville animer les cœurs, exciter le zèle, et recevoir les dons que lui apportaient les peuples. Elle fournit ainsi à son mari plus de deux cent mille écus en trois semaines. Aucun des grands qui avaient juré d'être fidèles ne fut traître. Quand Galloway fit proclamer l'archiduc dans Madrid, on cria *vive Philippe!* et à Tolède, le peuple emu chassa ceux qui avaient proclamé l'archiduc.

Les Espagnols avaient jusque-là fait peu d'efforts

parti. Le marquis de Ribas, secrétaire d'état sous Charles II, y assista. C'était lui qui avait dressé le testament de ce prince en faveur de Philippe V. Des cabales de cour l'avaient fait disgracier. On lui proposa de déclarer que le testament avait été supposé; mais il ne voulut consentir à aucune déclaration qui pût affaiblir l'autorité de cet acte; ni les menaces ni les promesses ne purent l'ébranler.

pour soutenir leur roi; ils en firent de prodigieux quand ils le virent abattu, et montrèrent en cette occasion une espèce de courage contraire à celui des autres peuples, qui commencent par de grands efforts, et qui se rebutent. Il est difficile de donner un roi à une nation malgré elle. Les Portugais, les Anglais, les Autrichiens qui étaient en Espagne, furent harcelés partout, manquèrent de vivres, firent des fautes presque toujours inévitables dans un pays étranger, et furent battus en détail. Enfin Philippe V, trois mois après être sorti de Madrid en fugitif, y rentra triomphant (22 septembre 1706), et fut reçu avec autant d'acclamations que son rival avait éprouvé de froideur et de répugnance.

Louis XIV redoubla ses efforts quand il vit que les Espagnols en fesaient; et tandis qu'il veillait à la sûreté de toutes les côtes sur l'Océan et sur la Méditerranée, en y plaçant des milices; tandis qu'il avait une armée en Flandre, une auprès de Strasbourg, un corps dans la Navarre, un dans le Roussillon, il envoyait encore de nouvelles troupes au maréchal de Berwick dans la Castille.

(25 *avril* 1707.) Ce fut avec ces troupes, secondées des Espagnols, que Berwick gagna la bataille importante d'Almanza sur Galloway (1). Almanza, ville bâ-

(1) Berwick avait commandé avec succès en Espagne pendant l'année 1704. Des intrigues de cour le firent rappeler. Le maréchal de Tessé demandait un jour à la jeune reine pourquoi elle n'avait pas conservé un général dont les talens et la probité lui auraient été si utiles. « Que voulez-vous que je vous dise, répondit-elle, c'est un grand diable d'Anglais, sec, qui va toujours tout droit devant lui. » Dans la campagne que termina la bataille d'Almanza, Berwick était instruit de l'état de l'armée alliée, et de ses projets, par un officier-général portugais, qui, persuadé que l'alliance du roi de Portugal avec l'empereur était

tie par les Maures, est sur la frontière de Valence : cette belle province fut le prix de la victoire. Ni Philippe V, ni l'archiduc ne furent présens à cette journée ; et c'est sur quoi le fameux comte Peterborough, singulier en tout, s'écria *qu'on était bien bon de se battre pour eux*. C'est ce qu'il manda au maréchal de Tessé, et c'est ce que je tiens de sa bouche. Il ajoutait qu'il n'y avait que des esclaves qui combattissent pour un homme, et qu'il fallait combattre pour une nation. Le duc d'Orléans, qui voulait être à cette action, et qui devait commander en Espagne, n'arriva que le lendemain, mais il profita de la victoire ; il prit plusieurs places ; et entre autres Lérida, l'écueil du grand Condé (1).

(22 *mai* 1707.) D'un autre côté, le maréchal de Villars, remis en France à la tête des armées uniquement parce qu'on avait besoin de lui, réparait en Allemagne le malheur de la journée d'Hochstet. Il avait forcé les lignes de Stolhoffen au-delà du Rhin, dissipé toutes les troupes ennemies, étendu les contributions à cinquante lieues à la ronde, pénétré jusqu'au Danube. Ce succès passager fesait respirer sur les frontières de l'Allemagne ; mais en Italie tout était perdu. Le royaume de Naples sans défense, et accoutumé à changer de maître, était sous le joug des victorieux ; et

contraire à ses vrais intérêts, le trahissait par esprit de patriotisme. (*Mém. de Berwick*)

(1) L'armée du duc d'Orléans prit aussi Saragosse ; lorsque les troupes françaises parurent à la vue de la ville, on fit accroire au peuple que ce camp qu'il voyait n'était pas un objet réel, mais une apparence causée par un sortilége : le clergé se rendit processionnellement sur les murailles pour exorciser ces fantômes ; et le peuple ne commença à croire qu'il était assiégé par une armée réelle que lorsqu'il vit les houssards abattre quelques têtes. (*Mém. de Berwick.*)

le pape, qui n'avait pu empêcher que les troupes allemandes passassent par son territoire, voyait, sans oser murmurer, que l'empereur se fît son vassal malgré lui. C'est un grand exemple de la force des opinions reçues, et du pouvoir de la coutume, qu'on puisse toujours s'emparer de Naples sans consulter le pape, et qu'on n'ose jamais lui en refuser l'hommage.

Pendant que le petit-fils de Louis XIV perdait Naples, l'aïeul était sur le point de perdre la Provence et le Dauphiné. Déjà le duc de Savoie et le prince Eugène y étaient entrés par le Col-de-Tende. Ces frontières n'étaient pas défendues comme le sont la Flandre et l'Alsace, théâtre éternel de la guerre, hérissé de citadelles que le danger avait averti d'élever. Point de pareilles précautions vers le Var, point de ces fortes places qui arrêtent l'ennemi, et qui donnent le temps d'assembler des armées. Cette frontière a été négligée jusqu'à nos jours, sans que peut-être on puisse en alléguer d'autre raison, sinon que les hommes étendent rarement leurs soins de tous les cotés. Le roi de France voyait avec une indignation douloureuse que ce même duc de Savoie, qui un an auparavant n'avait presque plus que sa capitale, et le prince Eugène, qui avait été élevé dans sa cour, fussent près de lui enlever Toulon et Marseille.

(*Auguste* 1707.) Toulon était assiégé et pressé : une flotte anglaise, maîtresse de la mer, était devant le port et le bombardait. Un peu plus de diligence, de précautions et de concert auraient fait tomber Toulon. Marseille sans défense n'aurait pas tenu ; et il était vraisemblable que la France allait perdre deux provinces. Mais le vraisemblable n'arrive pas toujours : on eut le temps d'envoyer des secours. On avait détaché des troupes de l'armée de Villars dès que ces provinces avaient été menacées ; et on sacrifia les avantages qu'on

avait en Allemagne pour sauver une partie de la France. Le pays par où les ennemis pénétraient est sec, stérile, hérissé de montagnes, les vivres rares, la retraite difficile. Les maladies, qui désolèrent l'armée ennemie, combattirent encore pour Louis XIV. Le siége de Toulon fut levé (22 auguste 1707), et bientot la Provence délivrée, et le Dauphiné hors de danger : tant le succès d'une invasion est rare, quand on n'a pas de grandes intelligences dans le pays! Charles-Quint y avait échoué; et, de nos jours, les troupes de la reine de Hongrie y échouèrent encore (*a*).

Cependant cette irruption, qui avait coûté beaucoup aux alliés, ne coûtait pas moins aux Français; elle avait ravagé une grande étendue de terrain, et divisé les forces.

L'Europe ne s'attendait pas que dans un temps d'épuisement, et lorsque la France comptait pour un grand succès d'être échappée à une invasion, Louis XIV aurait assez de grandeur et de ressources pour tenter lui-même une invasion dans la Grande-Bretagne, malgré le dépérissement de ses forces maritimes, et malgré les flottes des Anglais qui couvraient la mer. Ce projet fut proposé par des Ecossais attachés au fils de Jacques II. Le succès était douteux; mais Louis XIV

(*a*) Le respect pour la vérité dans les plus petites choses oblige encore de relever le discours que le compilateur des mémoires de madame de Maintenon fait tenir par le roi de Suède, Charles XII, au duc de Marlborough : *Si Toulon est pris, je l'irai reprendre.* Ce général anglais n'était point auprès du roi de Suède dans le temps du siége. Il le vit dans Altranstadt, en avril 1707, et le siége de Toulon fut levé au mois d'auguste. Charles XII d'ailleurs ne se mêla jamais de cette guerre; il refusa constamment de voir tous les Français qu'on lui députa. On ne trouve dans les mémoires de Maintenon que des discours qu'on n'a ni tenus ni pu tenir; et on ne peut regarder ce livre que comme un roman mal digéré.

envisagea une gloire certaine dans la seule entreprise. Il a dit lui-même que ce motif l'avait déterminé autant que l'intérêt politique.

Porter la guerre dans la Grande-Bretagne, tandis qu'on en soutenait le fardeau si difficilement en tant d'autres endroits, et tenter de rétablir, du moins sur le trône d'Ecosse, le fils de Jacques II, pendant qu'on pouvait à peine maintenir Philippe V sur celui d'Espagne, c'était une idée pleine de grandeur, et qui, après tout, n'était pas destituée de vraisemblance.

Parmi les Ecossais, tous ceux qui ne s'étaient pas vendus à la cour de Londres gémissaient d'être dans la dépendance des Anglais. Leurs vœux secrets appelaient unanimement le descendant de leurs anciens rois, chassé, au berceau, des trônes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, et à qui on avait disputé jusqu'à sa naissance. On lui promit qu'il trouverait trente mille hommes en armes qui combattraient pour lui, s'il pouvait seulement débarquer vers Edimbourg avec quelques secours de la France.

Louis XIV, qui dans ses prospérités passées avait fait tant d'efforts pour le père, en fit autant pour le fils dans le temps même de ses revers. Huit vaisseaux de guerre, soixante et dix bâtimens de transport furent préparés à Dunkerque (mars 1708). Six mille hommes furent embarqués. Le comte de Gacé, depuis maréchal de Matignon, commandait les troupes. Le chevalier Forbin Janson, l'un des plus grands hommes de mer, conduisait la flotte. La conjoncture paraissait favorable; il n'y avait en Ecosse que trois mille hommes de troupes réglées. L'Angleterre était dégarnie. Ses soldats étaient occupés en Flandre sous le duc de Marlborough. Mais il fallait arriver; et les Anglais avaient en mer une flotte de près de cinquante vais-

seaux de guerre. Cette entreprise fut entièrement semblable à celle que nous avons vue, en 1744, en faveur du petit-fils de Jacques II. Elle fut prévenue par les Anglais. Des contre-temps la dérangèrent. Le ministère de Londres eut même le temps de faire revenir douze bataillons de Flandre. On se saisit, dans Edimbourg, des hommes les plus suspects. Enfin le prétendant s'étant présenté aux côtes d'Ecosse, et n'ayant point vu de signaux convenus, tout ce que put faire le chevalier de Forbin, ce fut de le ramener à Dunkerque. Il sauva la flotte; mais tout le fruit de l'entreprise fut perdu. Il n'y eut que Matignon qui y gagna. Ayant ouvert les ordres de la cour en pleine mer, il y vit les provisions de maréchal de France; récompense de ce qu'il voulut et qu'il ne put faire.

Quelques historiens (*a*) ont supposé que la reine Anne était d'intelligence avec son frère. C'est une trop grande simplicité de penser qu'elle invitât son compétiteur à la venir détrôner. On a confondu les temps : on a cru qu'elle le favorisait alors, parce que depuis elle le regarda en secret comme son héritier. Mais qui peut jamais vouloir être chassé par son successeur ?

Tandis que les affaires de la France devenaient de jour en jour plus mauvaises, le roi crut qu'en fesant

(*a*) Entre autres, Reboulet, page 233 du tome VIII. Il fonde ses soupçons sur ceux du chevalier de Forbin. Celui qui a donné au public tant de mensonges sous le titre de *Mémoires de madame de Maintenon*, et qui fit imprimer, en 1752, à Francfort, une édition frauduleuse du *Siècle de Louis XIV*, demande dans une des notes, qui sont ces historiens qui ont prétendu que la reine Anne était d'intelligence avec son frère. *C'est un fantôme*, dit-il. Mais on voit ici clairement que ce n'est point un fantôme, et que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'avait rien avancé que la preuve en main : il n'est pas permis d'écrire l'histoire autrement.

paraître le duc de Bourgogne, son petit-fils, à la tête des armées de Flandre, la présence de l'héritier présomptif de la couronne ranimerait l'émulation, qui commençait trop à se perdre. Ce prince, d'un esprit ferme et intrépide, était pieux, juste et philosophe. Il était fait pour commander à des sages. Elève de Fénélon, archevêque de Cambrai, il aimait ses devoirs : il aimait les hommes; il voulait les rendre heureux. Instruit dans l'art de la guerre, il regardait cet art plutôt comme le fléau du genre humain, et comme une nécessité malheureuse, que comme une source de gloire. On opposa ce prince philosophe au duc de Marlborough : on lui donna, pour l'aider, le duc de Vendôme. Il arriva ce qu'on ne voit que trop souvent : le grand capitaine ne fut pas assez écouté, et le conseil du prince balança souvent les raisons du général. Il se forma deux partis; et dans l'armée des alliés il n'y en avait qu'un, celui de la cause commune. Le prince Eugène était alors sur le Rhin; mais toutes les fois qu'il fut avec Marlborough, ils n'eurent jamais qu'un sentiment.

Le duc de Bourgogne était supérieur en forces; la France, que l'Europe croyait épuisée, lui avait fourni une armée de près de cent mille hommes, et les alliés n'en avaient alors que quatre-vingt mille. Il avait encore l'avantage des négociations dans un pays si longtemps espagnol, fatigué de garnisons hollandaises, et où beaucoup de citoyens penchaient pour Philippe V. Des intelligences lui ouvrirent les portes de Gand et d'Ypres; mais les manœuvres de guerre firent évanouir le fruit des manœuvres de politique. La division, qui mettait de l'incertitude dans le conseil de guerre, fit que d'abord on marcha vers la Dendre, et que, deux heures après, on rebroussa vers l'Escaut, à Oudenarde : ainsi on perdit du temps. On trouva le prince Eu-

gène et Marlborough qui n'en perdaient point, et qui étaient unis; on fut mis en déroute vers Oudenarde (11 juillet 1708) : ce n'était pas une grande bataille, mais ce fut une fatale retraite. Les fautes se multiplièrent. Les régimens allaient où ils pouvaient, sans recevoir aucun ordre. Il y eut même plus de quatre mille hommes qui furent pris en chemin par l'armée ennemie, à quelques milles du champ de bataille.

L'armée, découragée, se retira sans ordre sous Gand, sous Tournai, sous Ypres, et laissa tranquillement le prince Eugène, maître du terrain, assiéger Lille avec une armée moins nombreuse.

Mettre le siége devant une ville aussi grande et aussi fortifiée que Lille, sans être maître de Gand, sans pouvoir tirer ses convois que d'Ostende, sans les pouvoir conduire que par une chaussée étroite, au hasard d'être à tout moment surpris, c'est ce que l'Europe appela une action téméraire, mais que la mésintelligence et l'esprit d'incertitude qui régnaient dans l'armée française rendirent excusable; c'est enfin ce que le succès justifia. Leurs grands convois, qui pouvaient être enlevés, ne le furent point; les troupes qui les escortaient, et qui devaient être battues par un nombre supérieur, furent victorieuses. L'armée du duc de Bourgogne, qui pouvait attaquer les retranchemens de l'armée ennemie encore imparfaits, ne les attaqua pas (23 octobre 1708). Lille fut prise, au grand étonnement de toute l'Europe, qui croyait le duc de Bourgogne plus en état d'assiéger Eugène et Marlborough que ces généraux en état d'assiéger Lille. Le maréchal de Boufflers la défendit pendant près de quatre mois.

Les habitans s'accoutumèrent tellement au fracas du canon et à toutes les horreurs qui suivent un siége, qu'on donnait dans la ville des spectacles aussi fré-

quentés qu'en temps de paix, et qu'une bombe qui tomba près de la salle de comédie n'interrompit point le spectacle.

Le maréchal de Boufflers avait mis si bon ordre à tout, que les habitans de cette grande ville étaient tranquilles sur la foi de ses fatigues. Sa défense lui mérita l'estime des ennemis, les cœurs des citoyens et les récompenses du roi. Les historiens ou plutôt les écrivains de Hollande, qui ont affecté de le blâmer, auraient dû se souvenir que, quand on contredit la voix publique, il faut avoir été témoin, et témoin éclairé, pour prouver ce qu'on avance (*a*).

Cependant l'armée, qui avait regardé faire le siége de Lille, se fondait peu à peu; elle laissa prendre ensuite Gand, Bruges, et tous ses postes l'un après l'autre. Peu de campagnes furent aussi fatales. Les officiers attachés au duc de Vendôme reprochaient toutes ces fautes au conseil du duc de Bourgogne; et ce conseil rejetait tout sur le duc de Vendôme. Les esprits s'ai-

(*a*) Telle est l'histoire qu'un libraire, nommé van Duren, fit écrire par le jésuite la Motte, réfugié en Hollande sous le nom de la Hode, continuée par la Martinière; le tout sur les prétendus mémoires d'un comte de...... secrétaire d'état Les mémoires de madame de Maintenon, encore plus remplis de mensonges, disent, tome IV, page 119, que les assiégeans jetaient dans la ville des billets conçus en ces termes : « Rassurez-vous, Français, la Maintenon ne sera pas votre reine; nous ne lèverons pas le siége. On croira, ajoute-t-il, que Louis, dans *la ferveur* du plaisir que lui donnait la certitude d'une victoire inattendue, offrit ou promit le trône à madame de Maintenon. » Comment, dans *la ferveur* de l'impertinence, peut-on mettre sur le papier ces nouvelles et ces discours de halles! Comment cet insensé a-t-il pu pousser l'effronterie jusqu'à dire que le duc de Bourgogne trahit le roi son grand-père, et fit prendre Lille par le prince Eugène de peur que madame de Maintenon ne fût déclarée reine!

grissaient par le malheur (1). Un courtisan (*a*) du duc de Bourgogne dit un jour au duc de Vendôme : « Voilà ce que c'est que de n'aller jamais à la messe ; aussi vous voyez quelles sont nos disgraces. » « Croyez-vous, lui répondit le duc de Vendôme, que Marlborough y aille plus souvent que moi ? » Les succès rapides des alliés enflaient le cœur de l'empereur Joseph : despotique dans l'Empire, maître de Landau, il voyait le chemin de Paris presque ouvert par la prise de Lille. Déjà même un parti hollandais avait eu la hardiesse de pénétrer de Courtrai jusqu'auprès de Versailles, et avait enlevé sur le pont de Sèvre le premier écuyer du roi, croyant se saisir de la personne du dauphin, père du duc de Bourgogne (*b*). La terreur était dans Paris.

(1) On peut voir les détails de cette campagne dans les mémoires de Berwick ; mais il faut les lire avec précaution. Berwick était dans l'armée, mais humilié de servir sous Vendôme, et presque toujours d'un avis contraire au sien. Vendôme, fatigué des contradictions qu'il éprouvait, semblait avoir perdu pendant cette campagne son activité et ses talens. Louis XIV envoya deux fois Chamillart à l'armée comme un arbitre entre les généraux.

Durant le siége de Lille, Marlborough écrivit au maréchal de Berwick, son neveu, pour qu'il proposât à Louis XIV d'entamer une négociation pour la paix avec les députés de Hollande, le prince Eugène et lui. On crut à la cour que cette proposition était la suite des inquiétudes de Marlborough sur le succès du siége de Lille, et on obligea le duc de Berwick à faire une réponse négative. Marlborough aimait beaucoup la gloire et l'argent, et il pouvait alors désirer la paix, comme le meilleur moyen de mettre sa fortune en sûreté, et d'ajouter une autre espèce de gloire à sa réputation militaire qui ne pouvait plus croître. Bientôt après il s'opposa de toutes ses forces à cette paix qu'il avait désirée, parce que la guerre lui était devenue nécessaire pour soutenir son crédit dans sa patrie.

(*a*) Le marquis d'O.

(*b*) Ce furent des officiers au service de Hollande qui firent

L'empereur avait autant d'espérance au moins d'établir son frère Charles en Espagne que Louis XIV d'y conserver son petit-fils. Déjà cette succession, que les Espagnols avaient voulu rendre indivisible, était partagée entre trois têtes. L'empereur avait pris pour lui la Lombardie et le royaume de Naples. Charles, son frère, avait encore la Catalogne et une partie de l'Aragon. L'empereur força alors le pape Clément XI à reconnaître l'archiduc pour roi d'Espagne. Ce pape, dont on disait qu'il ressemblait à saint Pierre, parce qu'il affirmait, niait, se repentait et pleurait, avait toujours reconnu Philippe V, à l'exemple de son prédécesseur; et il était attaché à la maison de Bourbon. L'empereur l'en punit en déclarant dépendans de l'Empire beaucoup de fiefs qui relevaient jusqu'alors des papes, et surtout Parme et Plaisance; en ravageant quelques terres ecclésiastiques; en se saisissant de la ville de Comacchio.

Autrefois un pape eût excommunié tout empereur qui lui aurait disputé le droit le plus léger; et cette excommunication eût fait tomber l'empereur du trône: mais la puissance des clefs étant réduite à peu près au point où elle doit l'être, Clément XI, animé par la France, avait osé un moment se servir de la puissance du glaive. Il arma, et s'en repentit bientôt: il vit que

ce coup hardi. Presque tous étaient des Français que la révocation fatale de l'édit de Nantes avait forcés de choisir une nouvelle patrie; ils prirent la chaise du marquis de Beringhen pour celle du dauphin, parce qu'elle avait l'écusson de France. L'ayant enlevé, ils le firent monter à cheval; mais, comme il était âgé et infirme, ils eurent la politesse en chemin de lui chercher eux-mêmes une chaise de poste. Cela consuma du temps. Les pages du roi coururent après eux; le premier écuyer fut délivré, et ceux qui l'avaient enlevé furent prisonniers eux-mêmes; quelques minutes plus tard ils auraient pris le dauphin qui arrivait après Beringhen avec un seul garde.

les Romains, sous un gouvernement tout sacerdotal, n'étaient pas faits pour manier l'épée. Il désarma; il laissa Comacchio en dépôt à l'empereur; il consentit à écrire à l'archiduc : *A notre très-cher fils, roi catholique en Espagne.* Une flotte anglaise dans la Méditerranée, et les troupes allemandes sur ses terres le forcèrent bientôt d'écrire : *A notre très-cher fils, roi des Espagnes.* Ce suffrage du pape, qui n'était rien dans l'empire d'Allemagne, pouvait quelque chose sur le peuple espagnol, à qui on avait fait accroire que l'archiduc était indigne de régner, parce qu'il était protégé par des hérétiques qui s'étaient emparés de Gibraltar.

(*Auguste* 1708.) Restait à la monarchie espagnole, au-delà du continent, l'île de Sardaigne avec celle de Sicile. Une flotte anglaise donna la Sardaigne à l'empereur Joseph : car les Anglais voulaient que l'archiduc son frère n'eût que l'Espagne. Leurs armes fesaient alors les traités de partage. Ils réservèrent la conquête de la Sicile pour un autre temps, et aimèrent mieux employer leurs vaisseaux à chercher sur les mers les galions de l'Amérique, dont ils prirent quelques-uns, qu'à donner à l'empereur de nouvelles terres.

La France était aussi humiliée que Rome, et plus en danger : les ressources s'épuisaient; le crédit était anéanti; les peuples, qui avaient idolâtré leur roi dans ses prospérités, murmuraient contre Louis XIV malheureux.

Des partisans, à qui le ministère avait vendu la nation pour quelque argent comptant dans ses besoins pressans, s'engraissaient du malheur public, et insultaient à ce malheur par leur luxe. Ce qu'ils avaient prêté était dissipé. Sans l'industrie hardie de quelques négocians, et surtout de ceux de Saint-Malo, qui allèrent au Pérou, et rapportèrent trente millions dont

ils prêtèrent la moitié à l'état, Louis XIV n'aurait pas eu de quoi payer ses troupes. La guerre avait ruiné la France, et des marchands la sauvèrent. Il en fut de même en Espagne. Les galions qui ne furent pas pris par les Anglais servirent à défendre Philippe. Mais cette ressource de quelques mois ne rendait pas les recrues de soldats plus faciles. Chamillart, élevé au ministère des finances et de la guerre, se démit, en 1708, des finances, qu'il laissa dans un désordre que rien ne put réparer sous ce règne; et, en 1709, il quitta le ministère de la guerre, devenu non moins difficile que l'autre. On lui reprochait beaucoup de fautes. Le public, d'autant plus sévère qu'il souffrait, ne songeait pas qu'il y a des temps malheureux où les fautes sont inévitables (*a*). Voisin, qui après lui gouverna l'état militaire, et Desmarets qui administra les finances, ne purent ni faire des plans de guerre plus heureux, ni rétablir un crédit anéanti (1).

Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la nation. Les oliviers, qui sont une grande ressource dans le midi de la France, périrent; presque tous les arbres fruitiers gelèrent; il n'y eut point d'espérance de récolte. On avait très-peu de magasins : les grains qu'on pouvait faire venir à grands frais des Échelles du Levant et de l'Afrique pouvaient être pris par les flottes ennemies, auxquelles on n'avait presque plus de vaisseaux de guerre à opposer. Le fléau de cet hiver

(*a*) L'histoire de l'ex-jésuite la Motte, rédigée par la Martinière, dit que Chamillart fut destitué du ministère des finances en 1703, et que la voix publique y appela le maréchal d'Harcourt. Les fautes de cet historien sont sans nombre.

(1) Pour bien juger Desmarets, il faut lire le mémoire qu'il présenta au régent pour lui rendre compte de son administration; ce mémoire fait regretter que ce prince ne l'ait pas laissé à la tête des finances.

était général dans l'Europe; mais les ennemis avaient plus de ressources. Les Hollandais surtout, qui ont été si long-temps les facteurs des nations, avaient assez de magasins pour mettre les armées florissantes des alliés dans l'abondance; tandis que les troupes de France, diminuées et découragées, semblaient devoir périr de misère.

Le roi vendit pour quatre cent mille francs de vaisselle d'or. Les plus grands seigneurs envoyèrent leur vaisselle d'argent à la monnaie. On ne mangea dans Paris que du pain bis pendant quelques mois. Plusieurs familles à Versailles même se nourrirent de pain d'avoine. Madame de Maintenon en donna l'exemple.

Louis XIV, qui avait déjà fait quelques avances pour la paix, n'hésita pas, dans ces circonstances funestes, à la demander à ces mêmes Hollandais autrefois si maltraités par lui.

Les états-généraux n'avaient plus de stathouder depuis la mort du roi Guillaume; et les magistrats hollandais, qui appelaient déjà leurs familles *les familles patriciennes*, étaient autant de rois. Les quatre commissaires hollandais, députés à l'armée, traitaient avec fierté trente princes d'Allemagne à leur solde. « Qu'on fasse venir Holstein, disaient-ils; qu'on dise à Hesse de nous venir parler. » (*a*) Ainsi s'expliquaient des marchands qui, dans la simplicité de leurs vêtemens et dans la frugalité de leurs repas, se plaisaient à écraser à la fois l'orgueil allemand qui était à leurs gages, et la fierté d'un grand roi autrefois leur vainqueur.

(*a*) C'est ce que l'auteur tient de la bouche de vingt personnes qui les entendirent parler ainsi à Lille, après la prise de cette ville. Cependant il se peut que ces expressions fussent moins l'effet d'une fierté grossière que le style laconique assez en usage dans les armées.

On les avait vus vendre à bas prix leur attachement à Louis XIV en 1665; soutenir leurs malheurs en 1672, et les réparer avec un courage intrépide; et alors ils voulaient user de leur fortune. Ils étaient bien loin de s'en tenir à faire voir aux hommes, par de simples démonstrations de supériorité, qu'il n'y a de vraie grandeur que la puissance : ils voulaient que leur état eût en souveraineté dix villes en Flandre, entre autres, Lille qui était entre leurs mains, et Tournai qui n'y était pas encore. Ainsi les Hollandais prétendaient retirer le fruit de la guerre, non seulement aux dépens de la France, mais encore aux dépens de l'Autriche, pour laquelle ils combattaient; comme Venise avait autrefois augmenté son territoire des terres de tous ses voisins. L'esprit républicain est au fond aussi ambitieux que l'esprit monarchique.

Il y parut bien quelques mois après : car, lorsque ce fantôme de négociation fut évanoui, lorsque les armes des alliés eurent encore de nouveaux avantages, le duc de Marlborough, plus maître alors que sa souveraine en Angleterre, et gagné par la Hollande, fit conclure avec les états-généraux, en 1709, ce célèbre traité de la barrière, par lequel ils resteraient maîtres de toutes les villes frontières qu'on prendrait sur la France; auraient garnison dans vingt places de la Flandre, aux dépens du pays, dans Huy, dans Liége et dans Bonn; et auraient en toute souveraineté la haute Gueldre. Ils seraient devenus, en effet, souverains des dix-sept provinces des Pays-Bas; ils auraient dominé dans Liége et dans Cologne. C'est ainsi qu'ils voulaient s'agrandir sur les ruines mêmes de leurs alliés. Ils nourrissaient déjà ces projets élevés quand le roi leur envoya secrètement le président Rouillé pour essayer de traiter avec eux.

Ce négociateur vit d'abord dans Anvers deux ma-

gistrats d'Amsterdam, Bruys et Vanderdussen, qui parlèrent en vainqueurs, et qui déployèrent avec l'envoyé du plus fier des rois toute la hauteur dont ils avaient été accablés en 1672. On affecta ensuite de négocier quelque temps avec lui dans un de ces villages que les généraux de Louis XIV avaient mis autrefois à feu et à sang. Quand on l'eut joué assez long-temps, on lui déclara qu'il fallait que le roi de France forçât le roi, son petit-fils, à descendre du trône sans aucun dédommagement; que l'électeur de Bavière, François-Marie, et son frère l'électeur de Cologne, demandassent grâce, ou que le sort des armes ferait les traités.

Les dépêches désespérantes du président de Rouillé arrivaient coup sur coup au conseil dans le temps de la plus déplorable misère où le royaume eût été réduit dans les temps les plus funestes. L'hiver de 1709 laissait des traces affreuses; le peuple périssait de famine; les troupes n'étaient pas payées; la désolation était partout. Les gémissemens et les terreurs du public augmentaient encore le mal.

Le conseil était composé du dauphin, du duc de Bourgogne son fils, du chancelier de France Pontchartrain, du duc de Beauvilliers, du marquis de Torci, du secrétaire d'état de la guerre Chamillart, et du contrôleur-général Desmarets. Le duc de Beauvilliers fit une peinture si touchante de l'état où la France était réduite, que le duc de Bourgogne en versa des larmes, et tout le conseil y mêla les siennes. Le chancelier conclut à faire la paix à quelque prix que ce pût être. Les ministres de la guerre et des finances avouèrent qu'ils étaient sans ressource. « Une scène si triste, dit le marquis de Torci, serait difficile à décrire, quand même il serait permis de révéler le secret de ce qu'elle eut de plus touchant. » Ce secret n'était que celui des pleurs qui coulèrent.

Le marquis de Torci, dans cette crise, proposa d'aller lui-même partager les outrages qu'on fesait au roi dans la personne du président Rouillé; mais comment pouvait-il espérer d'obtenir ce que les vainqueurs avaient déjà refusé? Il ne devait s'attendre qu'à des conditions plus dures.

(22 *mai* 1709.) Les alliés commençaient déjà la campagne. Torci, sous un nom emprunté, va jusque dans la Haye. Le grand-pensionnaire Heinsius est bien étonné quand on lui annonce que celui qui est regardé chez les étrangers comme le principal ministre de France est dans son antichambre. Heinsius avait été autrefois envoyé en France par le roi Guillaume pour y discuter ses droits sur la principauté d'Orange. Il s'était adressé à Louvois, secrétaire d'état ayant le département du Dauphiné, sur la frontière duquel Orange est située. Le ministre de Guillaume parla vivement, non seulement pour son maître, mais pour les réformés d'Orange. Croirait-on que Louvois lui répondit *qu'il le ferait mettre à la Bastille* (*a*)? Un tel discours tenu à un sujet eût été odieux; tenu à un ministre étranger, c'était un insolent outrage au droit des nations. On peut juger s'il avait laissé des impressions profondes dans le cœur du magistrat d'un peuple libre.

Il y a peu d'exemples de tant d'orgueil suivi de tant d'humiliations. Le marquis de Torci, suppliant dans la Haye, au nom de Louis XIV, s'adressa au prince Eugène et au duc de Marlborough, après avoir perdu son temps avec Heinsius. Tous trois voulaient la continuation de la guerre. Le prince y trouvait sa grandeur et sa vengeance; le duc, sa gloire et une for-

(*a*) Voyez les *Mémoires de Torci*, tome III, page 2; ils ont confirmé tout ce qui est avancé ici.

tune immense qu'il aimait également; le troisième, gouverné par les deux autres, se regardait comme un Spartiate qui abaissait un roi de Perse. Ils proposèrent, non pas une paix, mais une trève; et pendant cette trève, une satisfaction entière pour tous leurs alliés, et aucune pour les alliés du roi, à condition que le roi se joindrait à ses ennemis pour chasser d'Espagne son propre petit-fils, dans l'espace de deux mois, et que, pour sûreté, il commencerait par céder à jamais dix villes aux Hollandais dans la Flandre, par rendre Strasbourg et Brisach, et par renoncer à la souveraineté de l'Alsace. Louis XIV ne s'était pas attendu, quand il refusait autrefois un régiment au prince Eugène, quand Churchill n'était pas encore colonel en Angleterre, et qu'à peine le nom de Heinsius lui était connu, qu'un jour ces trois hommes lui imposeraient de pareilles lois. En vain Torci voulut tenter Marlborough par l'offre de quatre millions : le duc, qui aimait autant la gloire que l'argent, et qui par ses gains immenses, produits par des victoires, était au-dessus de quatre millions, laissa au ministre de France la douleur d'une proposition honteuse et inutile. Torci rapporta au roi les ordres de ses ennemis. Louis XIV fit alors ce qu'il n'avait jamais fait avec ses sujets. Il se justifia devant eux; il adressa aux gouverneurs des provinces, aux communautés des villes, une lettre circulaire par laquelle, en rendant compte à ses peuples du fardeau qu'il était obligé de leur faire encore soutenir, il excitait leur indignation, leur honneur, et même leur pitié (*a*). Les politiques dirent que Torci n'était

(*a*) L'auteur des mémoires de madame de Maintenon dit, pages 92 et 93 du tome V, que *le duc de Marlborough et le prince Eugène gagnèrent Heinsius*, comme si Heinsius avait eu besoin d'être gagné. Il met dans la bouche de Louis XIV, au lieu des belles paroles qu'il prononça en plein conseil, ces mots

allé s'humilier à la Haye que pour mettre les ennemis dans leur tort, pour justifier Louis XIV aux yeux de l'Europe, et pour animer les Français par le ressentiment de l'outrage fait en sa personne à la nation; mais il n'y était allé réellement que pour demander la paix. On laissa même encore quelques jours le président Rouillé à la Haye pour tâcher d'obtenir des conditions moins accablantes; et, pour toute réponse, les états ordonnèrent à Rouillé de partir dans vingt-quatre heures.

Louis XIV, à qui l'on rapporta des réponses si dures, dit en plein conseil : « Puisqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans. » Il se prépara donc à tenter encore la fortune en Flandre. La famine, qui désolait les campagnes, fut une ressource pour la guerre. Ceux qui manquaient de pain se firent soldats. Beaucoup de terres restèrent en friche; mais on eut une armée. Le maréchal de Villars, qu'on avait envoyé commander l'année précédente, en Savoie, quelques troupes dont il avait réveillé l'ardeur, et qui avait eu quelques petits succès, fut rappelé en Flandre comme celui en qui l'état mettait son espérance.

Déjà Marlborough avait pris Tournai, dont Eugène avait couvert le siége : déjà ces deux généraux marchaient pour investir Mons. Le maréchal de Villars s'avança pour les en empêcher. Il avait avec lui le maréchal de Boufflers, son ancien, qui avait demandé à servir sous lui. Boufflers aimait véritablement le roi

bas et plats : *Alors comme alors*. Il cite l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, et le reprend d'avoir dit que *Louis XIV fit afficher sa lettre circulaire dans les rues de Paris*. Nous avons confronté toutes les éditions du *Siècle de Louis XIV*, il n'y a pas un seul mot de ce que cite cet homme, pas même dans l'édition subreptice qu'il fit à Francfort en 1752.

et la patrie. Il prouva en cette occasion (malgré la maxime d'un homme de beaucoup d'esprit) que, dans un état monarchique, et surtout sous un bon maître, il y a des vertus : il y en a, sans doute, tout autant que dans les républiques, avec moins d'enthousiasme peut-être, mais avec plus de ce qu'on appelle *honneur* (*a*).

(*a*) Cet endroit mérite d'être éclairci. L'auteur célèbre de l'*Esprit des Lois* dit que l'honneur est le principe des gouvernemens monarchiques, et la vertu le principe des gouvernemens républicains.

Ce sont là des idées vagues et confuses qu'on a attaquées d'une manière aussi vague ; parce que rarement on convient de la valeur des termes, rarement on s'entend. L'honneur est le désir d'être honoré, d'être estimé : de là vient l'habitude de ne rien faire dont on puisse rougir. La vertu est l'accomplissement des devoirs, indépendamment du désir de l'estime : de là vient que l'honneur est commun, la vertu rare.

Le principe d'une monarchie ou d'une république n'est ni l'honneur ni la vertu. Une monarchie est fondée sur le pouvoir d'un seul; une république est fondée sur le pouvoir que plusieurs ont d'empêcher le pouvoir d'un seul. La plupart des monarchies ont été établies par des chefs d'armées, les républiques par des citoyens assemblés. L'honneur est commun à tous les hommes, et la vertu rare dans tout gouvernement. L'amour-propre de chaque membre d'une république veille sur l'amour-propre des autres; chacun voulant être maître, personne ne l'est; l'ambition de chaque particulier est un frein public, et l'égalité règne.

Dans une monarchie affermie, l'ambition ne peut s'élever qu'en plaisant au maître, ou à ceux qui gouvernent sous le maître. Il n'y a dans ces premiers ressorts ni honneur ni vertu, de part ni d'autre; il n'y a que de l'intérêt. La vertu est en tout pays le fruit de l'éducation et du caractère. Il est dit dans l'*Esprit des Lois* qu'il faut plus de vertu dans une république; c'est en un sens tout le contraire : il faut beaucoup plus de vertu dans une cour pour résister à tant de séductions. Le duc de Montausier, le duc de Beauvilliers étaient des hommes d'une vertu très-austère. Le maréchal de Villeroi joignit des mœurs plus

Dès que les Français s'avancèrent pour s'opposer à l'investissement de Mons, les alliés vinrent les attaquer près des bois de Blangies et du village de Malplaquet.

L'armée des alliés était d'environ quatre-vingt mille combattans, et celle du maréchal de Villars d'environ soixante et dix mille. Les Français traînaient avec eux quatre-vingts pièces de canon; les alliés cent quarante. Le duc de Marlborough commandait l'aile droite, où étaient les Anglais et les troupes allemandes à la solde d'Angleterre. Le prince Eugène était au centre; Tilly et un comte de Nassau, à la gauche, avec les Hollandais.

(1er *septembre* 1709.) Le maréchal de Villars prit pour lui la gauche, et laissa la droite au maréchal de Boufflers. Il avait retranché son armée à la hâte : manœuvre probablement convenable à des troupes inférieures en nombre, long-temps malheureuses, dont la moitié était composée de nouvelles recrues et convenable encore à la situation de la France, qu'une défaite entière eût mise aux derniers abois. Quelques historiens ont blâmé le général dans sa disposition : « Il devait, disaient-ils, passer une large trouée au lieu de la laisser devant lui. » Ceux qui de leur cabinet jugent ainsi ce qui se passe sur un champ de bataille ne sont-ils pas trop habiles?

douces à une probité non moins incorruptible. Le marquis de Torci a été un des plus honnêtes hommes de l'Europe dans une place où la politique permet le relâchement dans la morale. Les contrôleurs-généraux le Pelletier et Chamillart passèrent pour être moins habiles que vertueux.

Il faut avouer que Louis XIV, dans cette guerre malheureuse, ne fut guère entouré que d'hommes irréprochables ; c'est une observation très-vraie et très-importante dans une histoire où les mœurs ont tant de part.

Tout ce que je sais, c'est ce que le maréchal dit lui-même que les soldats, qui, ayant manqué de pain un jour entier, venaient de le recevoir, en jetèrent une partie pour courir plus légèrement au combat. Il y a eu, depuis plusieurs siècles, peu de batailles plus disputées et plus longues, aucune plus meurtrière. Je ne dirai autre chose de cette bataille que ce qui fut avoué de tout le monde. La gauche des ennemis où combattaient les Hollandais fut presque toute détruite, et même poursuivie la baïonnette au bout du fusil. Marlborough, à la droite, fesait et soutenait les plus grands efforts. Le maréchal de Villars dégarnit un peu son centre pour s'opposer à Marlborough, et alors même ce centre fut attaqué. Les retranchemens qui le couvraient furent emportés. Le régiment des gardes, qui les défendait, ne put résister. Le maréchal, en accourant de sa gauche à son centre, fut blessé, et la bataille fut perdue. Le champ était jonché de près de trente mille morts ou mourans.

On marchait sur les cadavres entassés, sur tout au quartier des Hollandais. La France ne perdit guère plus de huit mille hommes dans cette journée. Ses ennemis en laissèrent environ vingt et un mille tués ou blessés; mais le centre étant forcé, les deux ailes coupées, ceux qui avaient fait le plus grand carnage furent les vaincus.

Le maréchal de Boufflers (*a*) fit la retraite en bon

(*a*) Dans le livre intitulé *Mémoires du maréchal de Berwick*, il est dit que le maréchal de Berwick fit cette retraite. C'est ainsi que tant de mémoires sont écrits. On trouve dans ceux de madame de Maintenon, par la Beaumelle, tome V, page 99, que les alliés accusèrent le maréchal de Villars « de s'être blessé lui-même, et que les Français lui reprochèrent de s'être retiré trop tôt. » Ce sont deux impostures ridicules. Ce général avait reçu un coup de carabine au-dessous du genou, qui lui fracassa

ordre, aidé du prince de Tingri-Montmorenci, depuis maréchal de Luxembourg, héritier du courage de ses pères. L'armée se retira entre le Quesnoy et Valenciennes, emportant plusieurs drapeaux et étendards pris sur les ennemis. Ces dépouilles consolèrent Louis XIV : et on compta pour une victoire l'honneur de l'avoir disputée si long-temps, et de n'avoir perdu que le champ de bataille. Le maréchal de Villars, en revenant à la cour, assura le roi que, sans sa blessure, il aurait remporté la victoire. J'en ai vu ce général persuadé; mais j'ai vu peu de personnes qui le crussent.

On peut s'étonner qu'une armée qui avait tué aux ennemis deux tiers plus de monde qu'elle n'en avait perdu

l'os, et qui le fit boiter toute sa vie. Le roi lui envoya le sieur Maréchal, son premier chirurgien, qui seul empêcha qu'on lui coupât la cuisse. C'est ce que je tiens de la bouche de M. le maréchal de Villars et de ce chirurgien célèbre : c'est ce que tous les officiers ont su ; c'est ce que M. le duc de Villars daigne me confirmer par ses lettres. Il n'oppose que le mépris aux sottises insolentes et calomnieuses de la Beaumelle.

N. B. Les mémoires de Berwick, dont parle M. de Voltaire, ne sont pas le même ouvrage que nous avons cité dans nos notes. Le maréchal de Berwick défendit le Dauphiné et la Provence contre le duc de Savoie, pendant les campagnes de 1709, 1710, 1711 et 1712, avec beaucoup de succès et malgré une grande infériorité de forces. Ces campagnes, pendant lesquelles il n'y eut aucune action d'éclat, lui ont fait plus d'honneur auprès des militaires que la victoire d'Almanza et la prise de Barcelone ; et l'ont placé, dans l'opinion des hommes éclairés, fort au-dessus de plusieurs généraux qui ont eu des succès plus brillans. Il fut envoyé en Flandre, après la bataille de Malplaquet, pour faire lever le siége de Mons ; entreprise qu'il ne trouva point praticable : c'est ce qui a trompé l'auteur des faux mémoires de Berwick. M. de Voltaire ne parle point de ces campagnes de Dauphiné ; mais il avait passé sa jeunesse chez les princes de Vendôme et chez le maréchal de Villars, qui n'aimaient pas le maréchal de Berwick.

n'essayât pas d'empêcher que ceux qui n'avaient eu d'autre avantage que celui de coucher au milieu de leurs morts, allassent faire le siége de Mons. Les Hollandais craignirent pour cette entreprise. Ils hésitèrent. Mais le nom de bataille perdue impose aux vaincus et les décourage. Les hommes ne font jamais tout ce qu'ils peuvent faire; et le soldat à qui on dit qu'il a été battu craint de l'être encore. Ainsi Mons fut assiégé et pris, et toujours pour les Hollandais, qui le gardèrent, ainsi que Tournai et Lille.

CHAPITRE XXII.

Louis XIV continue à demander la paix et à se défendre. Le duc de Vendôme affermit le roi d'Espagne sur le trône.

Non seulement les ennemis avançaient ainsi pied à pied, et fesaient tomber de ce côté toutes les barrières de la France, mais ils prétendaient, aidés du duc de Savoie, aller surprendre la Franche-Comté, et pénétrer par les deux bouts dans le cœur du royaume. Le général Merci, chargé de faciliter cette entreprise, en entrant dans la Haute-Alsace par Bâle, fut heureusement arrêté, près de l'île de Neubourg sur le Rhin (26 auguste 1709), par le comte depuis maréchal du Bourg. Je ne sais par quelle fatalité ceux qui ont porté le nom de *Merci* ont toujours été aussi malheureux qu'estimés. Celui-ci fut vaincu de la manière la plus complète. Rien ne fut entrepris du côté de la Sa-

voie (1); mais on n'en craignait pas moins du côté de la Flandre; et l'intérieur du royaume était dans un état si languissant, que le roi demanda encore la paix en suppliant. Il offrait de reconnaître l'archiduc pour roi d'Espagne, de ne donner aucun secours à son petit-fils, et de l'abandonner à sa fortune; de donner quatre places en otage; de rendre Strasbourg et Brisach; de renoncer à la souveraineté de l'Alsace, et de n'en garder que la préfecture; de raser toutes ses places depuis Bâle jusqu'à Philipsbourg; de combler le port si long-temps redoutable de Dunkerque, et d'en raser les fortifications; de laisser aux états-généraux Lille, Tournai, Ypres, Menin, Furnes, Condé, Maubeuge. Voilà les points principaux qui devaient servir de fondemens à la paix qu'il implorait.

Les alliés voulurent encore goûter le triomphe de discuter les soumissions de Louis XIV. On permit à ses plénipotentiaires de venir, au commencement de 1710, porter dans la petite ville de Gertruidenberg les prières de ce monarque. Il choisit le maréchal d'Uxelles, homme froid, taciturne, d'un esprit plus sage qu'élevé et hardi; et l'abbé, depuis cardinal de Polignac, l'un des plus beaux esprits et des plus éloquens de son siècle, qui imposait par sa figure et par ses grâces. L'esprit, la sagesse, l'éloquence ne sont rien dans des ministres, lorsque le prince n'est pas heureux : ce sont les victoires qui font les traités.

Les ambassadeurs de Louis XIV furent plutôt confinés qu'admis à Gertruidenberg. Les députés venaient entendre leurs offres, et les rapportaient à la Haye au prince Eugène, au duc de Marlborough, au comte de Zinzindorf, ambassadeur de l'empereur; et ces offres étaient toujours reçues avec mépris. On leur insultait

(1) *Voyez* la note précédente, *N. B.*

par des libelles outrageans, tous composés par des réfugiés français, devenus plus ennemis de la gloire de Louis XIV que Marlborough et Eugène.

Les plénipotentiaires de France poussèrent l'humiliation jusqu'à promettre que le roi donnerait de l'argent pour détrôner Philippe V, et ne furent point écoutés. On exigea que Louis XIV, pour préliminaire, s'engageât seul à chasser d'Espagne son petit-fils, dans deux mois, par la voie des armes. Cette inhumanité absurde, beaucoup plus outrageante qu'un refus, était inspirée par de nouveaux succès.

Tandis que les alliés parlaient ainsi en maîtres irrités contre la grandeur et la fierté de Louis XIV également abaissées, ils prenaient la ville de Douai. Ils s'emparèrent bientôt après de Béthune, d'Aire, de Saint-Venant ; et le lord Stair proposa d'envoyer des partis jusqu'à Paris.

Presque dans le même temps l'armée de l'archiduc, commandée en Espagne par Gui de Staremberg, le général allemand qui avait le plus de réputation après le prince Eugène, remporta près de Saragosse une victoire complète (20 auguste 1710) sur l'armée en qui le parti de Philippe V avait mis son espérance, à la tête de laquelle était le marquis de Bay, général malheureux. On remarqua encore que les deux princes qui se disputaient l'Espagne, et qui étaient l'un et l'autre à portée de leur armée, ne se trouvèrent pas à cette bataille. De tous les princes pour qui on combattait en Europe, il n'y avait alors que le duc de Savoie qui fît la guerre par lui-même. Il était triste qu'il n'acquît cette gloire qu'en combattant contre ses deux filles, dont il voulait détrôner l'une pour acquérir en Lombardie un peu de terrain sur lequel l'empereur Joseph lui fesait déjà des difficultés, et dont on l'aurait dépouillé à la première occasion.

Cet empereur était heureux partout, et n'était nulle part modéré dans son bonheur. Il démembrait de sa seule autorité la Bavière; il en donnait les fiefs à ses parens et à ses créatures. Il dépouillait le jeune duc de la Mirandole en Italie; et les princes de l'Empire lui entretenaient une armée vers le Rhin, sans penser qu'ils travaillaient à cimenter un pouvoir qu'ils craignaient : tant était encore dominante dans les esprits la vieille haine contre le nom de Louis XIV, qui semblait le premier des intérêts ! La fortune de Joseph le fit encore triompher des mécontens de Hongrie. La France avait suscité contre lui le prince Ragotski, armé pour ses prétentions et pour celles de son pays. Ragotski fut battu, ses villes prises, son parti ruiné. Ainsi Louis XIV était également malheureux au-dehors, au-dedans, sur mer et sur terre, dans les négociations publiques et dans les intrigues secrètes.

Toute l'Europe croyait alors que l'archiduc Charles, frère de l'heureux Joseph, régnerait sans concurrent en Espagne. L'Europe était menacée d'une puissance plus terrible que celle de Charles-Quint; et c'était l'Angleterre, long-temps ennemie de la branche d'Autriche-espagnole, et la Hollande, son esclave révoltée, qui s'épuisaient pour l'établir. Philippe V, réfugié à Madrid, en sortit encore, et se retira à Valladolid, tandis que l'archiduc Charles fit son entrée en vainqueur dans la capitale.

Le roi de France ne pouvait plus secourir son petit-fils; il avait été obligé de faire en partie ce que ses ennemis exigeaient à Gertruidenberg, d'abandonner la cause de Philippe en fesant revenir, pour sa propre défense, quelques troupes demeurées en Espagne. Lui-même à peine pouvait résister dans la Savoie, vers le Rhin, et surtout en Flandre, où se portaient les plus grands coups.

L'Espagne était encore bien plus à plaindre que la France. Presque toutes ses provinces avaient été ravagées par leurs ennemis et par leurs défenseurs. Elle était attaquée par le Portugal. Son commerce périssait. La disette était générale ; mais cette disette fut plus funeste aux vainqueurs qu'aux vaincus, parce que, dans une grande étendue de pays, l'affection des peuples refusait tout aux Autrichiens et donnait tout à Philippe. Ce monarque n'avait plus ni troupes ni général de la part de la France. Le duc d'Orléans, par qui s'était un peu rétablie sa fortune chancelante, loin de continuer de commander ses armées, était regardé alors comme son ennemi. Il est certain que, malgré l'affection de la ville de Madrid pour Philippe, malgré la fidélité de beaucoup de grands et de toute la Castille, il y avait contre Philippe V un grand parti en Espagne. Tous les Catalans, nation belliqueuse et opiniâtre, tenaient obstinément pour son concurrent. La moitié de l'Aragon était aussi gagnée. Une partie des peuples attendait alors l'événement ; une autre haïssait plus l'archiduc qu'elle n'aimait Philippe. Le duc d'Orléans, du même nom de *Philippe*, mécontent d'ailleurs des ministres espagnols, et de la princesse des Ursins qui gouvernait, crut entrevoir qu'il pouvait gagner pour lui le pays qu'il était venu défendre ; et lorsque Louis XIV avait proposé lui-même d'abandonner son petit-fils, et qu'on parlait déjà en Espagne d'une abdication, le duc d'Orléans se crut digne de remplir la place que Philippe V semblait devoir quitter. Il avait à cette couronne des droits que le testament du feu roi d'Espagne avait négligés, et que son père avait maintenus par une protestation.

Il fit par ses agens une ligue avec quelques grands d'Espagne, par laquelle ils s'engageaient à le mettre sur le trône, en cas que Philippe V en descendît. Il

aurait en ce cas trouvé beaucoup d'Espagnols empressés à se ranger sous les drapeaux d'un prince qui savait combattre. Cette entreprise, si elle eût réussi, pouvait ne pas déplaire aux puissances maritimes, qui auraient moins redouté alors de voir l'Espagne et la France réunies dans une même main, et elle aurait apporté moins d'obstacles à la paix. Le projet fut découvert à Madrid, vers le commencement de 1709, tandis que le duc d'Orléans était à Versailles. Ses agens furent emprisonnés en Espagne. Philippe V ne pardonna pas à son parent d'avoir cru qu'il pouvait abdiquer, et d'avoir eu la pensée de lui succéder. La France cria contre le duc d'Orléans. Monseigneur, père de Philippe V, opina dans le conseil qu'on fît le procès à celui qu'il regardait comme coupable; mais le roi aima mieux ensevelir dans le silence un projet informe et excusable que de punir son neveu dans le temps qu'il voyait son petit-fils toucher à sa ruine.

Enfin, vers le temps de la bataille de Saragosse, le conseil du roi d'Espagne et la plupart des grands, voyant qu'ils n'avaient aucun capitaine à opposer à Staremberg, qu'on regardait comme un autre Eugène, écrivirent en corps à Louis XIV pour lui demander le duc de Vendôme. Ce prince, retiré dans Anet, partit alors, et sa présence valut une armée. La grande réputation qu'il s'était faite en Italie, et que la malheureuse campagne de Lille n'avait pu lui faire perdre, frappait les Espagnols. Sa popularité, sa libéralité qui allait jusqu'à la profusion, sa franchise, son amour pour les soldats lui gagnaient les cœurs. Dès qu'il mit les pieds en Espagne, il lui arriva ce qui était arrivé autrefois à Bertrand du Guesclin. Son nom seul attira une foule de volontaires. Il n'avait point d'argent : les communautés des villes, des villages et des religieux en donnèrent. Un esprit d'enthousiasme saisit la nation

(auguste 1710). Les débris de la bataille de Saragosse se rejoignirent sous lui à Valladolid. Tout s'empressa de fournir des recrues. Le duc de Vendôme, sans laisser ralentir un moment cette nouvelle ardeur, poursuit les vainqueurs, ramène le roi à Madrid; oblige l'ennemi de se retirer vers le Portugal; le suit, passe le Tage à la nage; fait prisonnier, dans Brihuega, Stanhope avec cinq mille Anglais; atteint le général Staremberg, et le lendemain lui livre la bataille de Villa-Viciosa. Philippe V, qui n'avait point encore combattu avec ses autres généraux, animé de l'esprit du duc de Vendôme, se met à la tête de l'aile droite. Le général prend la gauche. Il remporte une victoire entière; de sorte qu'en quatre mois de temps, ce prince, qui était arrivé quand tout était désespéré, rétablit tout, et affermit pour jamais la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe (*a*).

Tandis que cette révolution éclatante étonnait les alliés, une autre plus sourde et non moins décisive se préparait en Angleterre. Une Allemande avait, par sa mauvaise conduite, fait perdre à la maison d'Autriche toute la succession de Charles-Quint, et avait été ainsi le premier mobile de la guerre; une Anglaise, par ses imprudences, procura la paix. Sara Jennings, duchesse de Marlborough, gouvernait la reine Anne, et le duc gouvernait l'état. Il avait en ses mains les finances par le grand-trésorier Godolphin, beau-père d'une de ses filles. Sunderland, secrétaire d'état, son gendre, lui soumettait le cabinet. Toute la maison de la reine, où commandait sa femme, était à ses ordres. Il

(*a*) On assure qu'après la bataille, Philippe V n'ayant point de lit, le duc de Vendôme lui dit : « Je vais vous faire donner le plus beau lit sur lequel jamais roi ait couché » ; et il fit faire un matelas des étendards et des drapeaux pris sur les ennemis.

était maître de l'armée, dont il donnait tous les emplois. Si deux partis, les Wighs et les Torys, divisaient l'Angleterre, les Wighs, à la tête desquels il était, fesaient tout pour sa grandeur, et les Torys avaient été forcés à l'admirer et à se taire. Il n'est pas indigne de l'histoire d'ajouter que le duc et la duchesse étaient les plus belles personnes de leur temps, et que cet avantage séduit encore la multitude, quand il est joint aux dignités et à la gloire.

Il avait plus de crédit à la Haye que le grand-pensionnaire, et il influait beaucoup en Allemagne. Négociateur et général toujours heureux, nul particulier n'eut jamais une puissance et une gloire si étendues. Il pouvait encore affermir son pouvoir par ses richesses immenses, acquises dans le commandement. J'ai entendu dire à sa veuve qu'après les partages faits à quatre enfans, il lui restait, sans aucune grâce de la cour, soixante et dix mille pièces de revenu, qui font plus de quinze cent cinquante mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. S'il n'avait pas eu autant d'économie que de grandeur, il pouvait se faire un parti que la reine Anne n'aurait pu détruire; et si sa femme avait eu plus de complaisance, jamais la reine n'eût brisé ses liens. Mais le duc ne put jamais triompher de son goût pour les richesses, ni la duchesse de son humeur. La reine l'avait aimée avec une tendresse qui allait jusqu'à la soumission et à l'abandonnement de toute volonté.

Dans de pareilles liaisons, c'est d'ordinaire du côté des souverains que vient le dégoût, le caprice, la hauteur, l'abus de la supériorité; ce sont eux qui font sentir le joug, et c'était la duchesse de Marlborough qui l'appesantissait. Il fallait une favorite à la reine Anne; elle se tourna du côté de miladi Masham, sa dame d'atour. Les jalousies de la duchesse éclatèrent.

Quelques paires de gants d'une façon singulière qu'elle refusa à la reine ; une jatte d'eau qu'elle laissa tomber en sa présence, par une méprise affectée, sur la robe de madame Masham, changèrent la face de l'Europe. Les esprits s'aigrirent. Le frère de la nouvelle favorite demande au duc un régiment ; le duc le refuse, et la reine le donne. Les Torys saisirent cette conjoncture pour tirer la reine de cet esclavage domestique, pour abaisser la puissance du duc de Marlborough, changer le ministère, faire la paix, et rappeler, s'il se pouvait, la maison de Stuart sur le trône d'Angleterre. Si le caractère de la duchesse eût pu admettre quelque souplesse, elle eût régné encore. La reine et elle étaient dans l'habitude de s'écrire tous les jours sous des noms empruntés. Ce mystère et cette familiarité laissent toujours la voie ouverte à la réconciliation ; mais la duchesse n'employa cette ressource que pour tout gâter. Elle écrivit impérieusement ; elle disait dans sa lettre : « Rendez-moi justice, et ne me faites point de réponse. » Elle s'en repentit ensuite : elle vint demander pardon ; elle pleura ; et la reine ne lui répondit autre chose, sinon : « Vous m'avez ordonné de ne vous point répondre, et je ne vous répondrai pas. » Alors la rupture fut sans retour. La duchesse ne parut plus à la cour, et quelque temps après on commença par ôter le ministère au gendre de Marlborough, Sunderland, pour déposséder ensuite Godolphin et le duc lui-même. Dans d'autres états, cela s'appelle une disgrace ; en Angleterre, c'est une révolution dans les affaires ; et la révolution était encore très-difficile à opérer.

Les Torys, maîtres alors de la reine, ne l'étaient pas du royaume. Ils furent obligés d'avoir recours à la religion. Il n'y en a guère aujourd'hui dans la Grande-Bretagne que le peu qu'il en faut pour distinguer les factions. Les Wighs penchaient pour le presbytéria-

nisme. C'était la faction qui avait détrôné Jacques II, persécuté Charles II, et immolé Charles Ier. Les Torys étaient pour les épiscopaux, qui favorisaient la maison de Stuart, et qui voulaient établir l'obéissance passive envers les rois, parce que les évêques en espéraient plus d'obéissance pour eux-mêmes. Ils excitèrent un prédicateur à prêcher dans la cathédrale de Saint-Paul cette doctrine, et à désigner d'une manière odieuse l'administration de Marlborough, et le parti qui avait donné la couronne au roi Guillaume (*a*). Mais la reine, qui favorisait ce prêtre, ne fut pas assez puissante pour empêcher qu'il ne fût interdit pour trois ans, par les deux chambres, dans la salle de Westminster, et que son sermon ne fût brûlé. Elle sentit encore plus sa faiblesse en n'osant jamais, malgré ses secrètes inclinations pour son sang, lui rouvrir le chemin du trône, fermé à son frère par le parti des Wighs. Les écrivains qui disent que Marlborough et son parti tombèrent quand la faveur de la reine ne les soutint plus ne connaissent pas l'Angleterre. La reine, qui dès lors voulait la paix, n'osait pas même ôter à Marlborough le commandement des armées; et, au printemps de 1711, Marlborough pressait encore la France, tandis qu'il était disgracié dans sa cour.

Sur la fin de janvier de cette même année 1711, arrive à Versailles un prêtre inconnu, nommé l'abbé Gauthier, qui avait été autrefois aide de l'aumônier

(*a*) Le marquis de Torci l'appelle dans ses mémoires *ministre prédicant*; il se trompe : c'est un titre qu'on ne donne qu'aux presbytériens. Henri Sacheverel, dont il est question, était docteur d'Oxford et du parti épiscopal; il avait prêché dans la cathédrale de Saint-Paul l'obéissance absolue aux rois et l'intolérance. Ses maximes furent condamnées par le parlement; mais ses invectives contre le parti de Marlborough le furent bien davantage.

du maréchal de Tallart, dans son ambassade auprès du roi Guillaume. Il avait depuis ce temps demeuré toujours à Londres, n'ayant d'autre emploi que celui de dire la messe dans la chapelle privée du comte de Galas, ambassadeur de l'empereur en Angleterre. Le hasard l'avait introduit dans la confidence d'un lord ami du nouveau ministère opposé au duc de Marlborough. Cet inconnu se rend chez le marquis de Torci, et lui dit sans autre préambule : « Voulez-vous faire la paix, monsieur? je viens vous apporter les moyens de la traiter. » C'était, dit M. de Torci, demander à un mourant s'il voulait guérir (*a*).

On entama bientôt une négociation secrète avec le comte d'Oxford, grand-trésorier d'Angleterre, et Saint-Jean, secrétaire d'état, depuis lord Bolingbroke. Ces deux hommes n'avaient d'autre intérêt de donner la paix à la France que celui d'ôter au duc de Marlborough le commandement des armées, et d'élever leur crédit sur les ruines du sien. Le pas était dangereux : c'était trahir la cause commune des alliés ; c'était rompre tous ses engagemens, et s'exposer sans aucun prétexte à la haine de la plus grande partie de la nation, et aux recherches du parlement, qui auraient pu leur coûter la tête. Il est fort douteux qu'ils eussent pu réussir : mais un événement imprévu facilita ce grand ouvrage (27 avril 1711). L'empereur Joseph Ier mourut, et laissa les états de la maison d'Autriche, l'empire d'Allemagne, et les prétentions sur l'Espagne et sur l'Amérique, à son frère Charles, qui fut élu empereur quelques mois après (*b*).

(*a*) Mémoires de Torci, tome III, page 33.

(*b*) Le lord Bolingbroke rapporte dans ses lettres qu'alors il y avait de grandes cabales à la cour de Louis XIV. Il ne doute pas, tome II, page 144, « qu'il ne se formât dans sa cour d'étranges projets d'ambition particulière » : il en juge par un

Au premier bruit de cette mort, les préjugés qui armaient tant de nations commencèrent à se dissiper en Angleterre par les soins du nouveau ministère. On avait voulu empêcher que Louis XIV ne gouvernât l'Espagne, l'Amérique, la Lombardie, le royaume de Naples et la Sicile sous le nom de son petit-fils. Pourquoi vouloir réunir tant d'états dans la main de l'empereur Charles VI? Pourquoi la nation anglaise aurait-elle épuisé ses trésors? Elle payait plus que l'Allemagne et la Hollande ensemble. Les frais de la présente année allaient à sept millions de livres sterling. Fallait-il qu'elle se ruinât pour une cause qui lui était étrangère, et pour donner une partie de la France aux Provinces-Unies, rivales de son commerce? Toutes ces raisons, qui enhardissaient la reine, ouvrirent les yeux à une grande partie de la nation; et, un nouveau parlement étant convoqué, la reine eut la liberté de préparer la paix de l'Europe.

Mais, en la préparant en secret, elle ne pouvait pas encore se séparer publiquement de ses alliés; et quand le cabinet négociait, Marlborough était en campagne. Il avançait toujours en Flandre (septembre 1711); il forçait les lignes que le maréchal de Villars avait tirées de Montreuil jusqu'à Valenciennes; il prenait Bouchain, il s'avançait au Quesnoy, et de là vers Paris: il y avait à peine un rempart à lui opposer.

discours que lui tinrent depuis, à souper, les ducs de la Feuillade et de Mortemar: « Vous auriez pu nous écraser, pourquoi ne l'avez-vous pas fait? » Bolingbroke, malgré ses lumières et sa philosophie, tombe ici dans le défaut de quelques ministres, qui croient que tous les mots qu'on leur dit signifient quelque chose. On connaît assez l'état de la cour de France, et celui de ces deux ducs, pour savoir qu'il n'y avait, du temps de la paix d'Utrecht, ni desseins, ni factions, ni aucun homme en situation de rien entreprendre.

Ce fut dans ce temps malheureux que le célèbre du Guay-Trouin, aidé de son courage et de l'argent de quelques marchands, n'ayant encore aucun grade dans la marine, et devant tout à lui-même, équipa une petite flotte, et alla prendre une des principales villes du Brésil, Saint-Sébastien de Rio-Janeiro (septembre et octobre 1711). Son équipage revint chargé de richesses; et les Portugais perdirent beaucoup plus qu'il ne gagna. Mais le mal qu'on fesait au Brésil ne soulageait pas les maux de la France.

CHAPITRE XXIII.

Victoire du maréchal de Villars à Denain. Rétablissement des affaires. Paix générale.

Les négociations, qu'on entama enfin ouvertement à Londres, furent plus salutaires. La reine envoya le comte de Straffort, ambassadeur en Hollande, communiquer les propositions de Louis XIV. Ce n'était plus alors à Marlborough qu'on demandait grâce. Le comte de Straffort obligea les Hollandais à nommer des plénipotentiaires, et à recevoir ceux de la France.

Trois particuliers s'opposaient toujours à cette paix: Marlborough, le prince Eugène et Heinsius persistaient à vouloir accabler Louis XIV. Mais, quand le général anglais retourna dans Londres, à la fin de 1711, on lui ôta tous ses emplois. Il trouva une nouvelle chambre basse, et n'eut pas pour lui la pluralité de la haute. La reine, en créant de nouveaux pairs, avait affaibli le parti du duc, et fortifié celui de la couronne. Il fut

accusé, comme Scipion, d'avoir malversé; mais il se tira d'affaire à peu près de même, par sa gloire et par la retraite. Il était encore puissant dans sa disgrace. Le prince Eugène n'hésita pas à passer à Londres pour seconder sa faction. Ce prince reçut l'accueil qu'on devait à son nom et à sa renommée, et les refus qu'on devait à ses propositions. La cour prévalut; le prince Eugène retourna seul achever la guerre; et c'était encore un nouvel aiguillon pour lui d'espérer de nouvelles victoires, sans compagnon qui en partageât l'honneur.

Tandis qu'on s'assemblait à Utrecht, tandis que les ministres de France, tant maltraités à Gertruidenberg, viennent négocier avec plus d'égalité, le maréchal de Villars, retiré derrière des lignes, couvrait encore Arras et Cambrai. Le prince Eugène prenait la ville du Quesnoy (4 juillet 1712), et il étendait dans le pays une armée d'environ cent mille combattans. Les Hollandais avaient fait un effort; et n'ayant jamais encore fourni à toutes les dépenses qu'ils étaient obligés de faire pour la guerre, ils avaient été au-delà de leur contingent cette année. La reine Anne ne pouvait encore se dégager ouvertement; elle avait envoyé à l'armée du prince Eugène le duc d'Ormond avec douze mille Anglais, et payait encore beaucoup de troupes allemandes. Le prince Eugène, ayant brûlé le faubourg d'Arras, s'avançait sur l'armée française. Il proposa au duc d'Ormond de livrer bataille. Le général anglais avait été envoyé pour ne point combattre. Les négociations particulières entre l'Angleterre et la France avançaient. Une suspension d'armes fut publiée entre les deux couronnes. Louis XIV fit remettre aux Anglais la ville de Dunkerque pour sûreté de ses engagemens (19 juillet 1712). Le duc d'Ormond se retira vers Gand. Il voulut emmener avec les troupes

de sa nation celles qui étaient à la solde de sa reine; mais il ne put se faire suivre que de quatre escadrons de Holstein, et d'un régiment liégeois. Les troupes du Brandebourg, du palatinat, de Saxe, de Hesse, de Danemarck, restèrent sous les drapeaux du prince Eugène, et furent payées par les Hollandais. L'électeur de Hanovre même, qui devait succéder à la reine Anne, laissa malgré elle ses troupes aux alliés, et fit voir que si sa famille attendait la couronne d'Angleterre, ce n'était pas sur la faveur de la reine Anne qu'elle comptait.

Le prince Eugène, privé des Anglais, était encore supérieur de vingt mille hommes à l'armée française; il l'était par sa position, par l'abondance de ses magasins, et par neuf ans de victoires.

Le maréchal de Villars ne put l'empêcher de faire le siége de Landrecie. La France, épuisée d'hommes et d'argent, était dans la consternation. Les esprits ne se rassuraient point par les conférences d'Utrecht, que les succès du prince Eugène pouvaient rendre infructueuses. Déjà même des détachemens considérables avaient ravagé une partie de la Champagne, et pénétré jusqu'aux portes de Reims.

(*Février* 1712). Déjà l'alarme était à Versailles comme dans le reste du royaume. La mort du fils unique du roi, arrivée depuis un an; le duc de Bourgogne, la duchesse de Bourgogne, leur fils aîné, enlevés rapidement depuis quelques mois, et portés dans le même tombeau; le dernier de leurs enfans moribond: toutes ces infortunes domestiques, jointes aux étrangères et à la misère publique, fesaient regarder la fin du règne de Louis XIV comme un temps marqué pour la calamité, et l'on s'attendait à plus de désastres que l'on avait vu auparavant de grandeur et de gloire.

Précisément dans ce temps-là mourut en Espagne le duc de Vendôme (11 juin 1722). L'esprit de découragement, généralement répandu en France, et que je me souviens d'avoir vu, fesait encore redouter que l'Espagne, soutenue par le duc de Vendôme, ne retombât par sa perte.

Landrecie ne pouvait pas tenir long-temps. Il fut agité dans Versailles si le roi se retirerait à Chambord sur la Loire. Il dit au maréchal d'Harcourt qu'en cas d'un nouveau malheur, il convoquerait toute la noblesse de son royaume, qu'il la conduirait à l'ennemi, malgré son âge de soixante et quatorze ans, et qu'il périrait à la tête.

Une faute que fit le prince Eugène délivra le roi et la France de tant d'inquiétudes. On prétend que ses lignes étaient trop étendues; que le dépôt de ses magasins dans Marchiennes était trop éloigné; que le général Albemarle, posté à Denain, entre Marchiennes et le camp du prince, n'était pas à portée d'être secouru assez tôt, s'il était attaqué. On m'a assuré qu'une Italienne fort belle, que je vis quelque temps après à la Haye, et qui était alors entretenue par le prince Eugène, était dans Marchiennes, et qu'elle avait été cause qu'on avait choisi ce lieu pour servir d'entrepôt. Ce n'était pas rendre justice au prince Eugène de penser qu'une femme pût avoir part à ses arrangemens de guerre.

Ceux qui savent qu'un curé, et un conseiller de Douai, nommé le Fèvre d'Orval, se promenant ensemble vers ces quartiers, imaginèrent les premiers qu'on pouvait aisément attaquer Denain et Marchiennes, serviront mieux à prouver par quels secrets et faibles ressorts les grandes affaires de ce monde sont souvent dirigées. Le Fèvre donna son avis à l'intendant de la province; celui-ci au maréchal de Montes-

quiou, qui commandait sous le maréchal de Villars : le général l'approuva et l'exécuta. Cette action fut en effet le salut de la France, plus encore que la paix avec l'Angleterre. Le maréchal de Villars donna le change au prince Eugène. Un corps de dragons s'avança à la vue du camp ennemi, comme si l'on se préparait à l'attaquer; et tandis que ces dragons se retirent ensuite vers Guise, le maréchal marche à Denain avec son armée sur cinq colonnes (24 juillet 1712). On force les retranchemens du général Albemarle, défendus par dix-sept bataillons ; tout est tué ou pris. Le général se rend prisonnier avec deux princes de Nassau, un prince de Holstein, un prince d'Anhalt et tous les officiers. Le prince Eugène arrive à la hâte, mais à la fin de l'action, avec ce qu'il peut amener de troupes; il veut attaquer un pont qui conduisait à Denain, et dont les Français étaient maîtres; il y perd du monde, et retourne à son camp après avoir été témoin de cette défaite.

Tous les postes vers Marchiennes, le long de la Scarpe, sont emportés l'un après l'autre avec rapidité. On pousse à Marchiennes, défendue par quatre mille hommes; on en presse le siége avec tant de vivacité, qu'au bout de trois jours on les fait prisonniers (30 juillet 1712), et qu'on se rend maître de toutes les munitions de guerre et de bouche, amassées par les ennemis pour la campagne. Alors toute la supériorité est du côté du maréchal de Villars. (Septembre et octobre 1712). L'ennemi, déconcerté, lève le siége de Landrecie, et voit reprendre Douai, le Quesnoy, Bouchain. Les frontières sont en sûreté. L'armée du prince Eugène se retire, diminuée de près de cinquante bataillons, dont quarante furent pris depuis le combat de Denain jusqu'à la fin de la campagne. La victoire la plus signalée n'aurait pas produit de plus grands avantages.

Si le maréchal de Villars avait eu cette ſaveur populaire qu'ont eue quelques autres généraux, on l'eût appelé à haute voix *le restaurateur de la France ;* mais on avouait à peine les obligations qu'on lui avait ; et, dans la joie publique d'un succès inespéré, l'envie prédominait encore (*a*).

Chaque progrès du maréchal de Villars hâtait la paix d'Utrecht. Le ministère de la reine Anne, responsable à sa patrie et à l'Europe, ne négligea ni les intérêts de l'Angleterre, ni ceux des alliés, ni la sûreté publique. Il exigea d'abord que Philippe V, affermi en Espagne, renonçât à ses droits sur la couronne de France, qu'il avait toujours conservés ; et

(*a*) Le maréchal de Villars eut à Versailles une partie de l'appartement qu'avait occupé Monseigneur, et le roi vint l'y voir. L'auteur des mémoires de Maintenon, qui confond tous les temps, dit, tome V, page 119 de ces mémoires, que le maréchal de Villars arriva dans les jardins de Marly, et que, le roi lui ayant dit qu'il était *très-content de lui*, le maréchal se tournant vers les courtisans, leur dit : *Messieurs, au moins vous l'entendez.* Ce conte, rapporté dans cette occasion, ferait tort à un homme qui venait de rendre de si grands services. Ce n'est pas dans ces momens de gloire qu'on fait ainsi remarquer aux courtisans que le roi est content. Cette anecdote défigurée est de l'année 1711. Le roi lui avait ordonné de ne point attaquer le duc de Marlborough. Les Anglais prirent Bouchain. On murmurait contre le maréchal de Villars. Ce fut après cette campagne de 1711 que le roi lui dit qu'il était content ; et c'est alors qu'il pouvait convenir à un général d'imposer silence aux reproches des courtisans, en leur disant que son souverain était satisfait de sa conduite, quoique malheureuse.

Ce fait est très-peu important ; mais il faut de la vérité dans les plus petites choses.

N. B. On voit, par des lettres écrites dans ce temps-là, qu'à la première nouvelle du combat de Denain, on regardait généralement à la cour cette affaire comme un léger avantage auquel la vanité du maréchal de Villars voulait donner de l'importance.

que le duc de Berri, son frère, héritier présomptif de la France, après l'unique arrière-petit-fils qui restait à Louis XIV, renonçât aussi à la couronne d'Espagne, en cas qu'il devînt roi de France. On voulut que le duc d'Orléans fît la même renonciation. On venait d'éprouver par douze ans de guerre combien de tels actes lient peu les hommes. Il n'y a point encore de loi reconnue qui oblige les descendans à se priver du droit de régner auquel auront renoncé les pères (1).

Ces renonciations ne sont efficaces que lorsque l'intérêt commun continue de s'accorder avec elles. Mais enfin elles calmaient pour le moment présent une tempête de douze années; et il était probable qu'un jour plus d'une nation réunie soutiendrait ces renonciations, devenues la base de l'équilibre et de la tranquillité de l'Europe.

On donnait, par ce traité, au duc de Savoie l'île de Sicile avec le titre de roi; et dans le continent, Fenestrelle, Exilles, et la vallée de Pragelas. Ainsi on prenait, pour l'agrandir, sur la maison de Bourbon.

On donnait aux Hollandais une barrière considérable qu'ils avaient toujours désirée; et si l'on dépouillait la maison de France de quelques domaines en faveur du duc de Savoie, on prenait en effet sur la maison d'Autriche de quoi satisfaire les Hollandais, qui devaient devenir à ses dépens les conservateurs et les maîtres des plus fortes villes de la Flandre. On avait égard aux intérêts de la Hollande dans le commerce; on stipulait ceux du Portugal.

On réservait à l'empereur la souveraineté des huit provinces et demie de la Flandre espagnole, et le domaine utile des villes de la barrière. On lui assurait

(1) Ces renonciations ne peuvent devenir obligatoires que par la sanction des seuls vrais intéressés, les peuples.

le royaume de Naples et la Sardaigne, avec tout ce qu'il possédait en Lombardie, et les quatre ports sur les côtes de la Toscane. Mais le conseil de Vienne se croyait trop lésé, et ne pouvait souscrire à ces conditions.

A l'égard de l'Angleterre, sa gloire et ses intérêts étaient en sûreté. Elle fesait démolir et combler le port de Dunkerque, objet de tant de jalousies. L'Espagne la laissait en possession de Gibraltar et de l'île Minorque. La France lui abandonnait la baie d'Hudson, l'île de Terre-Neuve et l'Acadie. Elle obtenait, pour le commerce en Amérique, des droits qu'on ne donnait pas aux Français, qui avaient placé Philippe V sur le trône. Il faut encore compter parmi les articles glorieux au ministère anglais d'avoir fait consentir Louis XIV à faire sortir de prison ceux de ses propres sujets qui étaient retenus pour leur religion. C'était dicter des lois, mais des lois bien respectables.

Enfin la reine Anne, sacrifiant à sa patrie les droits de son sang et les secrètes inclinations de son cœur, fesait assurer et garantir sa succession à la maison de Hanovre.

Quant aux électeurs de Bavière et de Cologne, le duc de Bavière devait retenir le duché de Luxembourg et le comté de Namur jusqu'à ce que son frère et lui fussent rétablis dans leurs électorats : car l'Espagne avait cédé ces deux souverainetés aux Bavarois en dédommagement de ses pertes, et les alliés n'avaient pris ni Namur ni Luxembourg.

Pour la France, qui démolissait Dunkerque et qui abandonnait tant de places en Flandre, autrefois conquises par ses armes, et assurées par les traités de Nimègue et de Ryswick, on lui rendait Lille, Aire, Béthune et Saint-Venant.

Ainsi il paraissait que le ministère anglais rendait

justice à toutes les puissances. Mais les Wighs ne la lui rendirent pas, et la moitié de la nation persécuta bientôt la mémoire de la reine Anne pour avoir fait le plus grand bien qu'un souverain puisse jamais faire, pour avoir donné le repos à tant de nations. On lui reprocha d'avoir pu démembrer la France, et de ne l'avoir pas fait (*a*).

Tous ces traités furent signés l'un après l'autre dans le cours de l'année 1713. Soit opiniâtreté du prince Eugène, soit mauvaise politique du conseil de l'empereur, ce monarque n'entra dans aucune de ces négociations. Il aurait eu certainement Landau, et peut-être Strasbourg, s'il s'était prêté d'abord aux vues de la reine Anne. Il s'obstina à la guerre, et il n'eut rien. (20 auguste 1713) Le maréchal de Villars, ayant mis ce qui restait de la Flandre française en sûreté, alla vers le Rhin; et après s'être rendu maître de Spire, de Worms, de tous les pays d'alentour, il prend ce même Landau (20 septembre) que l'empereur eût pu conserver par la paix; il force les lignes que le prince Eugène avait fait tirer dans le Brisgaw; défait dans ses lignes le maréchal Vaubonne; assiége et prend Fribourg (30 octobre), la capitale de l'Autrichè antérieure.

Le conseil de Vienne pressait de tous côtés les secours qu'avaient promis les cercles de l'Empire; et ces

(*a*) La reine Anne envoya, au mois d'auguste, son secrétaire d'état, le vicomte de Bolingbroke, consommer la négociation. Le marquis de Torci fait un très-grand éloge de ce ministre, et dit que Louis XIV lui fit l'accueil qu'il lui devait. En effet, il fut reçu à la cour comme un homme qui venait donner la paix; et lorsqu'il vint à l'Opéra, tout le monde se leva pour lui faire honneur : c'est donc une grande calomnie dans les mémoires de Maintenon, de dire, p. 115 du tome V : « Le mépris que Louis XIV témoigna pour milord Bolingbroke ne prouve point qu'il l'ait eu au nombre de ses pensionnaires. » Il est plaisant de voir un tel homme parler ainsi des plus grands hommes.

secours ne venaient point. Il comprit alors que l'empereur, sans l'Angleterre et la Hollande, ne pouvait prévaloir contre la France, et il se résolut trop tard à la paix.

Le maréchal de Villars, après avoir ainsi terminé la guerre, eut encore la gloire de conclure cette paix à Rastadt avec le prince Eugène. C'était peut-être la première fois qu'on avait vu deux généraux opposés, au sortir d'une campagne, traiter au nom de leurs maîtres. Ils y portèrent tous deux la franchise de leur caractère. J'ai ouï conter au maréchal de Villars qu'un des premiers discours qu'il tint au prince Eugène fut celui-ci : « Monsieur, nous ne sommes point ennemis ; vos ennemis sont à Vienne, et les miens à Versailles. » En effet, l'un et l'autre eurent toujours dans leurs cours des cabales à combattre.

Il ne fut point question dans ce traité des droits que l'empereur réclamait toujours sur la monarchie d'Espagne, ni du vain titre de roi catholique que Charles VI prit toujours, tandis que le royaume restait assuré à Philippe V. Louis XIV garda Strasbourg et Landau, qu'il avait offert de céder auparavant ; Huningue et le nouveau Brisach, qu'il avait proposé lui-même de raser ; la souveraineté de l'Alsace, à laquelle il avait offert de renoncer. Mais ce qu'il y eut de plus honorable, il fit rétablir dans leurs états et dans leurs rangs les électeurs de Bavière et de Cologne.

C'est une chose très-remarquable que la France, dans tous ses traités avec les empereurs, a toujours protégé les droits des princes et des états de l'Empire. Elle posa les fondemens de la liberté germanique à Munster, et fit ériger un huitième électorat pour cette même maison de Bavière. Le traité de Nimègue confirma celui de Westphalie. Elle fit rendre, par le traité de Ryswick, tous les biens du cardinal de Furstem-

berg. Enfin, par la paix d'Utrecht, elle rétablit deux électeurs. Il faut avouer que, dans toute la négociation qui termina cette longue querelle, la France reçut la loi de l'Angleterre, et la fit à l'Empire.

Les mémoires historiques du temps, sur lesquels on a formé les compilations de tant d'histoires de Louis XIV, disent que le prince Eugéne, en finissant les conférences, pria le duc de Villars d'embrasser pour lui les genoux de Louis XIV, et de présenter à ce monarque les assurances du plus profond respect *d'un sujet envers son souverain.* Premièrement, il n'est pas vrai qu'un prince, petit-fils d'un souverain, demeure le sujet d'un autre prince pour être né dans ses états. Secondement, il est encore moins vrai que le prince Eugène, vicaire-général de l'Empire, pût se dire sujet du roi de France.

Cependant chaque état se mit en possession de ses nouveaux droits. Le duc de Savoie se fit reconnaître en Sicile sans consulter l'empereur, qui s'en plaignit en vain. Louis XIV fit recevoir ses troupes dans Lille. Les Hollandais se saisirent des villes de leur barrière; et la Flandre leur a payé toujours douze cent cinquante mille florins par an pour être maîtres chez elle (1). Louis XIV fit combler le port de Dunkerque, raser la citadelle, et démolir toutes les fortifications du côté de la mer, sous les yeux d'un commissaire anglais. Les Dunkerquois, qui voyaient par là tout leur commerce périr, députèrent à Londres pour implorer la clémence de la reine Anne. Il était triste pour Louis XIV que ses sujets allassent demander grâce à une reine d'Angleterre; mais il fut encore

(1) L'empereur Joseph II vient de s'affranchir de ce ridicule tribut, et de faire démolir les fortifications de presque toutes les places de la barrière.

plus triste pour eux que la reine Anne fût obligée de les refuser.

Le roi, quelque temps après, fit élargir le canal de Mardick; et au moyen des écluses, on fit un port qu'on disait déjà égaler celui de Dunkerque. Le comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre, s'en plaignit vivement à ce monarque. Il est dit dans un des meilleurs livres que nous ayons (1) que Louis XIV répondit au lord Stair : « Monsieur l'ambassadeur, j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres; ne m'en faites pas souvenir. » Je sais de science certaine que jamais Louis XIV ne fit une réponse si peu convenable. Il n'avait jamais été le maître chez les Anglais : il s'en fallait beaucoup. Il l'était chez lui; mais il s'agissait de savoir s'il était le maître d'éluder un traité auquel il devait son repos, et peut-être une grande partie de son royaume (*a*).

La clause du traité qui portait la démolition du port de Dunkerque et de ses écluses ne stipulait pas qu'on ne ferait point de port à Mardick. On a osé imprimer que le lord Bolingbroke, qui rédigea le traité, fit cette omission, gagné par un présent d'un million. On trouve cette lâche calomnie dans l'histoire de Louis XIV, sous le nom de *la Martinière;* et ce n'est pas la seule qui déshonore cet ouvrage. Louis XIV paraissait être en droit de profiter de la négligence des ministres anglais, et de s'en tenir à la lettre du traité; mais il aimait mieux en remplir l'esprit, uniquement pour le bien de la paix; et, loin de dire au lord Stair qu'*il ne le fît pas souvenir qu'il avait été autrefois le*

(1) L'abrégé chronologique de Hénault.

(*a*) Jamais le lord Stair ne parla au roi qu'en présence du secrétaire d'état Torci, qui a dit n'avoir jamais entendu un discours si déplacé. Ce discours aurait été bien humiliant pour Louis XIV, quand il fit cesser les ouvrages de Mardick.

maître chez les autres, il voulut bien céder à ses représentations, auxquelles il pouvait résister. Il fit discontinuer les travaux de Mardick au mois d'avril 1714. Les ouvrages furent démolis bientôt après dans la régence, et le traité accompli dans tous ses points.

Après la paix d'Utrecht et de Rastadt, Philippe V ne jouit pas encore de toute l'Espagne; il lui resta la Catalogne à soumettre, ainsi que les îles de Majorque et d'Iviça.

Il faut savoir que l'empereur Charles VI ayant laissé sa femme à Barcelone, ne pouvant soutenir la guerre d'Espagne, et ne voulant ni céder ses droits ni accepter la paix d'Utrecht, était cependant convenu alors avec la reine Anne que l'impératrice et ses troupes, devenues inutiles en Catalogne, seraient transportées sur des vaisseaux anglais. En effet, la Catalogne avait été évacuée; et Staremberg, en partant, s'était démis de son titre de vice-roi. Mais il laissa toutes les semences d'une guerre civile, et l'espérance d'un prompt secours de la part de l'empereur, et même de l'Angleterre. Ceux qui avaient alors le plus de crédit dans cette province se flattèrent qu'ils pourraient former une république sous une protection étrangère, et que le roi d'Espagne ne serait pas assez fort pour les conquérir. Ils déployèrent alors ce caractère que Tacite leur attribuait il y a si long-temps: « Nation intrépide, dit-il, qui compte la vie pour rien, quand elle ne l'emploie pas à combattre. »

La Catalogne est un des pays les plus fertiles de la terre, et des plus heureusement situés. Autant arrosé de belles rivières, de ruisseaux et de fontaines, que la vieille et la nouvelle Castille en sont dénuées, elle produit tout ce qui est nécessaire aux besoins de l'homme, et tout ce qui peut flatter ses désirs, en arbres, en blés, en fruits, en légumes de toute espèce.

Barcelone est un des plus beaux ports de l'Europe, et le pays fournit tout pour la construction des navires. Ses montagnes sont remplies de carrières de marbre, de jaspe, de cristal de roche; on y trouve même beaucoup de pierres précieuses. Les mines de fer, d'étain, de plomb, d'alun, de vitriol, y sont abondantes : la côte orientale produit du corail. La Catalogne enfin peut se passer de l'univers entier, et ses voisins ne peuvent se passer d'elle.

Loin que l'abondance et les délices aient amolli les habitans, ils ont toujours été guerriers, et les montagnards surtout ont été féroces; mais, malgré leur valeur et leur amour extrême pour la liberté, ils ont été subjugués dans tous les temps. Les Romains, les Goths, les Vandales, les Sarrasins les conquirent.

Ils secouèrent le joug des Sarrasins, et se mirent sous la protection de Charlemagne. Ils appartinrent à la maison d'Aragon, et ensuite à celle d'Autriche.

Nous avons vu que sous Philippe IV, poussés à bout par le comte duc d'Olivarès, premier ministre, ils se donnèrent à Louis XIII en 1640 (*a*). On leur conserva tous leurs priviléges; ils furent plutôt protégés que sujets. Ils rentrèrent sous la domination autrichienne en 1652; et dans la guerre de la succession, ils prirent le parti de l'archiduc Charles contre Philippe V. Leur opiniâtre résistance prouva que Philippe V, délivré même de son compétiteur, ne pouvait seul les réduire. Louis XIV, qui, dans les derniers temps de la guerre, n'avait pu fournir ni soldats ni vaisseaux à son petit-fils contre Charles son concurrent, lui en envoya alors contre ses sujets révoltés. Une escadre française bloqua le port de Barcelone, et le maréchal de Berwick l'assiégea par terre.

(*a*) Dans *l'Essai sur les mœurs*, etc.

La reine d'Angleterre, plus fidèle à ses traités qu'aux intérêts de son pays, ne secourut point cette ville. Les Anglais en furent indignés; ils se fesaient le reproche que s'étaient fait les Romains d'avoir laissé détruire Sagonte. L'empereur d'Allemagne promit de vains secours. Les assiégés se défendirent avec un courage fortifié par le fanatisme. Les prêtres, les moines coururent aux armes et sur les brèches, comme s'il s'était agi d'une guerre de religion. Un fantôme de liberté les rendit sourds à toutes les avances qu'ils reçurent de leur maître. Plus de cinq cents ecclésiastiques moururent dans ce siége les armes à la main. On peut juger si leurs discours et leur exemple avaient animé les peuples.

Ils arborèrent sur la brèche un drapeau noir, et soutinrent plus d'un assaut. Enfin les assiégeans ayant pénétré, les assiégés se battirent encore de rue en rue, et, retirés dans la ville neuve tandis que l'ancienne était prise, ils demandèrent encore en capitulant qu'on leur conservât tous leurs priviléges (12 septembre 1714). Ils n'obtinrent que la vie et leurs biens. La plupart de leurs priviléges leur furent ôtés; et de tous les moines qui avaient soulevé le peuple, et combattu contre leur roi, il n'y en eut que soixante de punis : on eut même l'indulgence de ne les condamner qu'aux galères. Philippe V avait traité plus rudement la petite ville de Xativa (*a*) dans le cours de la guerre : on l'avait détruite de fond en comble pour faire un exemple; mais si l'on rase une petite ville de peu d'importance, on n'en rase point une grande, qui a un beau port de mer, et dont le maintien est utile à l'état.

(*a*) Cette ville de Xativa fut rasée en 1707, après la bataille d'Almanza. Philippe V fit bâtir sur ses ruines une autre ville qu'on nomme à présent San-Phelipo.

Cette fureur des Catalans, qui ne les avait pas animés quand Charles VI était parmi eux, et qui les transporta quand ils furent sans secours, fut la dernière flamme de l'incendie qui avait ravagé si long-temps la plus belle partie de l'Europe pour le testament de Charles II, roi d'Espagne (1).

(1) Les alliés ne firent de progrès en Espagne qu'à l'aide du parti qui y subsistait en faveur de la maison d'Autriche. Ce parti s'était formé pendant la vie de Charles II, et les fautes du ministère de Philippe V lui donnèrent des forces. Il était impossible qu'il n'y eût des cabales dans la cour d'un roi étranger à l'Espagne, jeune, incapable de gouverner par lui-même ; et il était impossible d'empêcher ces cabales de dégénérer en conspirations et en partis. Peut-être cependant eût-on prévenu les suites funestes de ces cabales, si, au lieu d'abandonner son petit-fils aux intrigues de la princesse des Ursins, des ambassadeurs de France, des Français employés à Madrid, des ministres espagnols, Louis XIV lui eût donné pour guide un homme capable à la fois d'être ambassadeur, ministre et général ; assez supérieur à tous les préjugés pour n'en blesser aucun inutilement ; assez au-dessus de la vanité pour ne faire aucune parade de son pouvoir, et se borner à être utile en secret ; assez modeste pour cacher à la haine des Espagnols pour les étrangers le bien qu'il ferait à leur pays ; un homme enfin dont le nom respecté dans l'Europe en imposât à la jalousie nationale. Cet homme existait en France ; mais madame de Maintenon trouvait qu'il n'avait pas une véritable piété.

La nation castillane montra un attachement inébranlable pour Philippe V. Lorsque les troupes de l'archiduc traversèrent la Castille, elles la trouvèrent presque déserte ; le peuple fuyait devant elles, cachait ses vivres pour n'être pas obligé de leur en vendre ; les soldats qui s'écartaient étaient tués par les paysans. Les courtisanes de Madrid se rendirent en foule au camp des Anglais et des Allemands, dans l'intention d'y répandre le poison que les compagnons de Colomb avaient porté en Espagne. (*Mém. de Saint-Philippe.*) A peine sortis d'une ville, les partisans de l'archiduc entendaient le bruit des réjouissances que le peuple fesait en l'honneur de Philippe. Mais la nation aragonaise penchait pour l'archiduc ; la haine entre les deux

CHAPITRE XXIV.

Tableau de l'Europe depuis la paix d'Utrecht jusqu'à la mort de Louis XIV.

J'OSE appeler encore cette longue guerre une guerre civile. Le duc de Savoie y fut armé contre ses deux filles. Le prince de Vaudemont, qui avait pris le parti de l'archiduc Charles, avait été sur le point de faire prisonnier, dans la Lombardie, son propre père, qui tenait pour Philippe V. L'Espagne avait été réellement partagée en factions. Des régimens entiers de calvinistes français avaient servi contre leur patrie. C'était enfin pour une succession entre parens que la guerre

nations semblait s'être réveillée. Les Espagnols des deux partis montrèrent dans cette guerre le même caractère qu'ils avaient déployé dans leurs guerres contre les Carthaginois et les Romains. La domination de Rome, des Goths et des Maures, la révolution dans la religion et dans le gouvernement ne l'avaient point changé. Plusieurs villes se défendirent comme Sagonte et comme Numance; mais, comme dans ces anciennes époques, nulle réunion entre les différens cantons, nul effort suivi et combiné : cette force de caractère ne se montrait que quand ils étaient attaqués, et alors elle devenait indomptable.

Les Catalans furent dépouillés de leurs priviléges; heureusement ces prétendus priviléges n'étaient que des droits accordés aux villes et aux riches, aux dépens des campagnes et du peuple. Depuis leur destruction, l'industrie de cette nation s'est ranimée; l'agriculture, les manufactures, le commerce ont fleuri; et l'orgueil de la victoire a ordonné ce que, dans un temps plus éclairé, un gouvernement paternel eût voulu faire.

générale avait commencé : et l'on peut ajouter que la reine d'Angleterre excluait du trône son frère que Louis XIV protégeait, et qu'elle fut obligée de le proscrire.

Les espérances et la prudence humaine furent trompées dans cette guerre, comme elles le sont toujours. Charles VI, deux fois reconnu dans Madrid, fut chassé d'Espagne. Louis XIV, près de succomber, se releva par les brouilleries imprévues de l'Angleterre. Le conseil d'Espagne, qui n'avait appelé le duc d'Anjou au trône que dans le dessein de ne jamais démembrer la monarchie, en vit beaucoup de parties séparées. La Lombardie, la Flandre (*a*) restèrent à la maison d'Autriche : la maison de Prusse eut une petite partie de cette même Flandre, et les Hollandais dominèrent dans une autre; une quatrième partie demeura à la France. Ainsi l'héritage de la maison de Bourgogne resta partagé entre quatre puissances; et celle qui semblait y avoir le plus de droit n'y conserva pas une métairie. La Sardaigne, inutile à l'empereur, lui resta pour un temps. Il jouit quelques années de Naples, ce grand fief de Rome, qu'on s'est arraché si souvent et si aisément. Le duc de Savoie eut quatre ans la Sicile, et ne l'eut que pour soutenir contre le pape le droit singulier, mais ancien, d'être pape dans cette île, c'est-à-dire d'être, au dogme près, souverain absolu dans les affaires ecclésiastiques.

La vanité de la politique parut encore plus après la paix d'Utrecht que pendant la guerre. Il est indubitable que le nouveau ministère de la reine Anne voulait préparer en secret le rétablissement du fils de Jac-

(*a*) On appelle généralement du nom de Flandre les provinces des Pays-Bas qui appartiennent à la maison d'Autriche, comme on appelle les sept Provinces-Unies la Hollande.

ques II sur le trône. La reine Anne elle-même commençait à écouter la voix de la nature par celle de ses ministres ; et elle était dans le dessein de laisser sa succession à ce frère dont elle avait mis la tête à prix malgré elle.

Attendrie par les discours de madame Masham, sa favorite, intimidée par les représentations des prélats Torys qui l'environnaient, elle se reprochait cette proscription dénaturée. J'ai vu la duchesse de Marlborough persuadée que la reine avait fait venir son frère en secret, qu'elle l'avait embrassé, et que, s'il avait voulu renoncer à la religion romaine, qu'on regarde en Angleterre et chez tous les protestans comme la mère de la tyrannie, elle l'aurait fait désigner pour son successeur. Son aversion pour la maison de Hanovre augmentait encore son inclination pour le sang des Stuarts. On a prétendu que la veille de sa mort elle s'écria plusieurs fois : *Ah, mon frère ! mon cher frère !* Elle mourut d'apoplexie à l'âge de quarante-neuf ans, le 12 auguste 1714.

Ses partisans et ses ennemis convenaient que c'était une femme fort médiocre. Cependant, depuis les Edouard III et les Henri V, il n'y eut point de règne si glorieux; jamais de plus grands capitaines ni sur terre ni sur mer ; jamais plus de ministres supérieurs, ni de parlemens plus instruits, ni d'orateurs plus éloquens.

Sa mort prévint tous ses desseins. La maison de Hanovre, qu'elle regardait comme étrangère, et qu'elle n'aimait pas, lui succéda; ses ministres furent persécutés.

Le vicomte de Bolingbroke, qui était venu donner la paix à Louis XIV avec une grandeur égale à celle de ce monarque, fut obligé de venir chercher un asile en France, et d'y reparaître en suppliant. Le duc d'Or-

mond, l'âme du parti du prétendant, choisit le même refuge. Harlay, comte d'Oxford, eut plus de courage. C'était à lui qu'on en voulait : il resta fièrement dans sa patrie ; il y brava la prison où il fut renfermé, et la mort dont on le menaçait. C'était une âme sereine, inaccessible à l'envie, à l'amour des richesses et à la crainte du supplice. Son courage même le sauva, et ses ennemis dans le parlement l'estimèrent trop pour prononcer son arrêt.

Louis XIV touchait alors à sa fin. Il est difficile de croire qu'à son âge de soixante et dix-sept ans, dans la détresse où était son royaume, il osât s'exposer à une nouvelle guerre contre l'Angleterre en faveur du prétendant, reconnu par lui pour roi, et qu'on appelait alors *le chevalier de Saint-George ;* cependant le fait est très-certain. Il faut avouer que Louis eut toujours dans l'âme une élévation qui le portait aux grandes choses en tout genre. Le comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre, l'avait bravé. Il avait été obligé de renvoyer de France Jacques III, comme dans sa jeunesse on avait chassé Charles II et son frère. Ce prince était caché en Lorraine, à Commerci. Le duc d'Ormond et le vicomte de Bolingbroke intéressèrent la gloire du roi de France; ils le flattèrent d'un soulèvement en Angleterre, et surtout en Ecosse, contre George I[er]. Le prétendant n'avait qu'à paraître; on ne demandait qu'un vaisseau, quelques officiers et un peu d'argent. Le vaisseau et les officiers furent accordés sans délibérer ; ce ne pouvait être un vaisseau de guerre, les traités ne le permettaient pas. L'Epine d'Anican, célèbre armateur, fournit le navire de transport, du canon et des armes. A l'égard de l'argent, le roi n'en avait point. On ne demandait que quatre cent mille écus, et ils ne se trouvèrent pas. Louis XIV écrivit de sa main au roi d'Espagne, Phillippe V, son

petit-fils, qui les prêta. Ce fut avec ce secours que le prétendant passa secrètement en Ecosse. Il y trouva en effet un parti considérable; mais il venait d'être défait par l'armée anglaise du roi George.

Louis était déjà mort; le prétendant revint cacher dans Commerci la destinée qui le poursuivit toute sa vie, pendant que le sang de ses partisans coulait en Angleterre sur les échafauds.

Nous verrons, dans les chapitres réservés à la vie privée et aux anecdotes, comment mourut Louis XIV au milieu des cabales odieuses de son confesseur, et des plus méprisables querelles théologiques qui aient jamais troublé des esprits ignorans et inquiets; mais je considère ici l'état où il laissa l'Europe.

La puissance de la Russie s'affermissait chaque jour dans le Nord, et cette création d'un nouveau peuple et d'un nouvel empire était encore trop ignorée en France, en Italie et en Espagne.

La Suède, ancienne alliée de la France, et autrefois la terreur de la maison d'Autriche, ne pouvait plus se défendre contre les Russes, et il ne restait à Charles XII que de la gloire.

Un simple électorat d'Allemagne commençait à devenir une puissance prépondérante. Le second roi de Prusse, électeur de Brandebourg, avec de l'économie et une armée, jetait les fondemens d'une puissance jusque-là inconnue.

La Hollande jouissait encore de la considération qu'elle avait acquise dans la dernière guerre contre Louis XIV; mais le poids qu'elle mettait dans la balance devint toujours moins considérable. L'Angleterre, agitée de troubles dans les premières années du règne d'un électeur de Hanovre, conserva toute sa force et toute son influence. Les états de la maison d'Autriche languirent sous Charles VI; mais la plupart des

princes de l'Empire firent fleurir leurs états. L'Espagne respira sous Philippe V, qui devait son trône à Louis XIV. L'Italie fut tranquille jusqu'à l'année 1717. Il n'y eut aucune querelle ecclésiastique en Europe qui pût donner au pape un prétexte de faire valoir ses prétentions, ou qui pût le priver des prérogatives qu'il a conservées. Le jansénisme seul troubla la France, mais sans faire de schisme, sans exciter de guerre civile.

CHAPITRE XXV.

Particularités et anecdotes du règne de Louis XIV.

LES anecdotes sont un champ resserré où l'on glane après la vaste moisson de l'histoire; ce sont de petits détails long-temps cachés, et de là vient le nom d'*anecdotes :* ils intéressent le public quand ils concernent des personnages illustres.

Les vies des grands hommes, dans Plutarque, sont un recueil d'anecdotes plus agréables que certaines : comment aurait-il eu des mémoires fidèles de la vie privée de Thésée et de Lycurgue? Il y a dans la plupart des maximes qu'il met dans la bouche de ses héros plus d'utilité morale que de vérité historique.

L'*Histoire secrète de Justinien*, par Procope, est une satire dictée par la vengeance; et quoique la vengeance puisse dire la vérité, cette satire, qui contredit

l'histoire publique de Procope, ne paraît pas toujours vraie.

Il n'est pas permis aujourd'hui d'imiter Plutarque, encore moins Procope. Nous n'admettons pour vérités historiques que celles qui sont garanties. Quand des contemporains, comme le cardinal de Retz et le duc de la Rochefoucauld, ennemis l'un de l'autre, confirment le même fait dans leurs mémoires, ce fait est indubitable; quand ils se contredisent, il faut douter : ce qui n'est point vraisemblable ne doit point être cru, à moins que plusieurs contemporains dignes de foi ne déposent unanimement.

Les anecdotes les plus utiles et les plus précieuses sont les écrits secrets que laissent les grands princes, quand la candeur de leur âme se manifeste dans ces monumens : tels sont ceux que je rapporte de Louis XIV (1).

Les détails domestiques amusent seulement la curiosité; les faiblesses qu'on met au grand jour ne plaisent qu'à la malignité, à moins que ces mêmes faiblesses n'instruisent, ou par les malheurs qui les ont suivies, ou par les vertus qui les ont réparées.

Les mémoires secrets des contemporains sont suspects de partialité; ceux qui écrivent une ou deux générations après, doivent user de la plus grande circonspection; écarter le frivole, réduire l'exagéré, et combattre la satire.

Louis XIV mit dans sa cour, comme dans son règne, tant d'éclat et de magnificence, que les moindres détails de sa vie semblent intéresser la postérité, ainsi qu'ils étaient l'objet de la curiosité de toutes les cours de l'Europe et de tous les contemporains. La splendeur de son gouvernement s'est répandue sur ses moindres actions. On est plus avide, surtout en France, de

(1) Chapitre XXVIII de cette histoire.

savoir les particularités de sa cour que les révolutions de quelques autres états. Tel est l'effet de la grande réputation. On aime mieux apprendre ce qui se passait dans le cabinet et dans la cour d'Auguste que le détail des conquêtes d'Attila ou de Tamerlan.

Voilà pourquoi il n'y a guère d'historiens qui n'aient publié les premiers goûts de Louis XIV pour la baronne de Beauvais, pour mademoiselle d'Argencourt, pour la nièce du cardinal Mazarin, qui fut mariée au comte de Soissons, père du prince Eugène, surtout pour Marie Mancini sa sœur, qui épousa ensuite le connétable Colonne.

Il ne régnait pas encore quand ces amusemens occupaient l'oisiveté où le cardinal Mazarin, qui gouvernait despotiquement, le laissait languir. L'attachement seul pour Marie Mancini fut une affaire importante, parce qu'il l'aima assez pour être tenté de l'épouser, et fut assez maître de lui-même pour s'en séparer. Cette victoire qu'il remporta sur sa passion commença à faire connaître qu'il était né avec une grande âme. Il en remporta une plus forte et plus difficile en laissant le cardinal Mazarin maître absolu. La reconnaissance l'empêcha de secouer le joug qui commençait à lui peser. C'était une anecdote très-connue à la cour, qu'il avait dit après la mort du cardinal : « Je ne sais pas ce que j'aurais fait, s'il avait vécu plus long-temps (*a*). »

(*a*) Cette anecdote est accréditée par les mémoires de la Porte, page 255 et suiv. On y voit que le roi avait de l'aversion pour le cardinal; que ce ministre, son parrain et surintendant de son éducation, l'avait très-mal élevé, et qu'il le laissa souvent manquer du nécessaire. Il ajoute même des accusations beaucoup plus graves, et qui rendraient la mémoire du cardinal bien infâme; mais elles ne paraissent pas prouvées, et toute accusation doit l'être.

Il s'occupait à lire des livres d'agrément dans ce loisir; il lisait surtout avec le connétable Colonne, qui avait de l'esprit, ainsi que toutes ses sœurs. Il se plaisait aux vers et aux romans, qui, en peignant la galanterie et la grandeur, flattaient en secret son caractère. Il lisait les tragédies de Corneille, et se formait le goût, qui n'est que la suite d'un sens droit, et le sentiment prompt d'un esprit bien fait. La conversation de sa mère et des dames de sa cour ne contribua pas peu à lui faire goûter cette fleur d'esprit et à le former à cette politesse singulière qui commençaient dès lors à caractériser la cour. Anne d'Autriche y avait apporté une certaine galanterie noble et fière qui tenait du génie espagnol de ces temps-là, et y avait joint les grâces, la douceur, et une liberté décente qui n'étaient qu'en France (1). Le roi fit plus de progrès dans cette école d'agrémens, depuis dix-huit ans jusqu'à vingt, qu'il n'en avait fait dans les sciences sous son précepteur, l'abbé de Beaumont, depuis archevêque de Paris. On ne lui avait presque rien appris. Il eût été à désirer qu'au moins on l'eût instruit de l'histoire, et surtout de l'histoire moderne; mais ce qu'on en avait alors était trop mal écrit. Il était triste qu'on n'eût encore réussi que dans les romans inutiles, et que ce qui était nécessaire fût rebutant. On fit imprimer sous son nom une traduction

(1) Cette galanterie et quelques imprudences dans sa conduite furent la cause et des malheurs qu'elle éprouva sous le gouvernement de Richelieu, et des bruits injurieux répandus contre elle par les frondeurs. Richelieu voulait la perdre, et il eût réussi, sans la fidélité et le courage de ses amis et de quelques-uns de ses domestiques. On trouve, dans des mémoires non imprimés du duc de la Rochefoucauld, qu'elle avait formé le projet de se retirer à Bruxelles; quoique très-jeune, il était à la tête de ce complot, et s'était chargé de l'enlever et de la conduire.

des *Commentaires de César* et une de *Florus*, sous le nom de son frère; mais ces princes n'y eurent d'autre part que celle d'avoir eu inutilement pour leurs thèmes quelques endroits de ces auteurs.

Celui qui présidait à l'éducation du roi, sous le premier maréchal de Villeroi, son gouverneur, était tel qu'il le fallait, savant et aimable; mais les guerres civiles nuisirent à cette éducation, et le cardinal Mazarin souffrait volontiers qu'on donnât au roi peu de lumières. Lorsqu'il s'attacha à Marie Mancini, il apprit aisément l'italien pour elle; et dans le temps de son mariage, il s'appliqua à l'espagnol moins heureusement. L'étude, qu'il avait trop négligée avec ses précepteurs au sortir de l'enfance, une timidité qui venait de la crainte de se compromettre, et l'ignorance où le tenait le cardinal Mazarin, firent penser à toute la cour qu'il serait toujours gouverné comme Louis XIII, son père.

Il n'y eut qu'une occasion où ceux qui savent juger de loin prévirent ce qu'il devait être; ce fut lorsqu'en 1655, après l'extinction des guerres civiles, après sa première campagne et son sacre, le parlement voulut encore s'assembler au sujet de quelques édits : le roi partit de Vincennes, en habit de chasse, suivi de toute sa cour, entra au parlement en grosses bottes, le fouet à la main, et prononça ces propres mots : « On sait les malheurs qu'ont produits vos assemblées; j'ordonne qu'on cesse celles qui sont commencées sur mes édits. Monsieur le premier président, je vous défends de souffrir des assemblées, et à pas un de vous de les demander » (*a*).

(*a*) Ces paroles, fidèlement recueillies, sont dans les mémoires authentiques de ce temps-là : il n'est permis ni de les omettre, ni d'y rien changer dans aucune histoire de France.

L'auteur des mémoires de Maintenon s'avise de dire au ha-

Sa taille déjà majestueuse, la noblesse de ses traits, le ton et l'air de maître dont il parla, imposèrent plus que l'autorité de son rang, qu'on avait jusque-là peu respectée. Mais ces prémices de sa grandeur semblèrent se perdre le moment d'après; et les fruits n'en parurent qu'après la mort du cardinal.

La cour, depuis le retour triomphant de Mazarin, s'occupait de jeux, de ballets, de la comédie, qui, à peine née en France, n'était pas encore un art, et de la tragédie, qui était devenue un art sublime entre les mains de Pierre Corneille. Un curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui penchait vers les idées rigoureuses des jansénistes, avait écrit souvent à la reine contre ces spectacles dès les premières années de la régence. Il prétendit que l'on était damné pour y assister; il fit même signer cet anathème par sept docteurs de Sorbonne; mais l'abbé de Beaumont, précepteur du roi, se munit de plus d'approbations de docteurs que le rigoureux curé n'avait apporté de condamnations. Il calma ainsi les scrupules de la reine; et quand il fut archevêque de Paris, il autorisa le sentiment qu'il avait défendu étant abbé. Vous trouverez ce fait dans les mémoires de la sincère madame de Motteville.

Il faut observer que depuis que le cardinal de Richelieu avait introduit à la cour des spectacles réguliers, qui ont enfin rendu Paris la rivale d'Athènes, non seulement il y eut toujours un banc pour l'académie, qui possédait plusieurs ecclésiastiques dans son corps, mais qu'il y en eut un particulier pour les évêques.

sard dans sa note : « Son discours ne fut pas tout-à-fait si beau, et ses yeux en dirent plus que sa bouche. » Où a-t-il pris que le discours de Louis XIV ne fut pas tout-à-fait si beau, puisque ce furent là ses propres paroles ? Il ne fut ni plus ni moins beau, il fut tel qu'on le rapporte.

Le cardinal Mazarin, en 1646 et en 1654, fit représenter sur le théâtre du Palais-Royal et du Petit-Bourbon, près du Louvre, des opéras italiens exécutés par des voix qu'il fit venir d'Italie. Ce spectacle nouveau était né depuis peu à Florence, contrée alors favorisée de la fortune comme de la nature, et à laquelle on doit la reproduction de plusieurs arts anéantis pendant des siècles, et la création de quelques-uns. C'était en France un reste de l'ancienne barbarie de s'opposer à l'établissement de ces arts.

Les jansénistes, que les cardinaux de Richelieu et de Mazarin voulurent réprimer, s'en vengèrent contre les plaisirs que ces deux ministres procuraient à la nation. Les luthériens et les calvinistes en avaient usé ainsi du temps du pape Léon X. Il suffit d'ailleurs d'être novateur pour être austère. Les mêmes esprits qui bouleverseraient un état pour établir une opinion souvent absurde anathématisent les plaisirs innocens nécessaires à une grande ville, et des arts qui contribuent à la splendeur d'une nation. L'abolition des spectacles serait une idée plus digne du siècle d'Attila que du siècle de Louis XIV.

La danse, qui peut encore se compter parmi les arts (*a*), parce qu'elle est asservie à des règles, et qu'elle donne de la grâce au corps, était un des plus grands amusemens de la cour. Louis XIII n'avait dansé qu'une fois dans un ballet, en 1625; et ce ballet était d'un goût grossier, qui n'annonçait pas ce que les arts furent en France trente ans après. Louis XIV excellait dans les danses graves, qui convenaient à la ma-

(*a*) Le cardinal de Richelieu avait déjà donné des ballets; mais ils étaient sans goût, comme tout ce qu'on avait eu de spectacles avant lui. Les Français, qui ont aujourd'hui porté la danse à la perfection, n'avaient, dans la jeunesse de Louis XIV, que des danses espagnoles, comme la sarabande, la pavane, etc.

jesté de sa figure, et qui ne blessaient pas celle de son rang. Les courses de bagues qu'on fesait quelquefois, et où l'on étalait déjà une grande magnificence, fesaient paraître avec éclat son adresse à tous les exercices. Tout respirait les plaisirs et la magnificence qu'on connaissait alors. C'était peu de chose en comparaison de ce qu'on vit quand le roi régna par lui-même; mais c'était de quoi étonner après les horreurs d'une guerre civile, et après la tristesse de la vie sombre et retirée de Louis XIII. Ce prince, malade et chagrin, n'avait été servi, ni logé, ni meublé en roi. Il n'y avait pas pour cent mille écus de pierreries appartenantes à la couronne. Le cardinal Mazarin n'en laissa que pour douze cent mille; et aujourd'hui il y en a pour environ vingt millions de livres.

(1660.) Tout prit au mariage de Louis XIV un caractère plus grand de magnificence et de goût qui augmenta toujours depuis. Quand il fit son entrée avec la reine son épouse, Paris vit avec une admiration respectueuse et tendre cette jeune reine, qui avait de la beauté, portée dans un char superbe, d'une invention nouvelle, le roi à cheval, à côté d'elle, paré de tout ce que l'art avait pu ajouter à sa beauté mâle et héroïque qui arrêtait tous les regards.

On prépara au bout des allées de Vincennes un arc de triomphe dont la base était de pierre; mais le temps qui pressait ne permit pas qu'on l'achevât d'une matière durable: il ne fut élevé qu'en plâtre, et il a été depuis totalement démoli. Claude Perrault en avait donné le dessein. La porte Saint-Antoine fut rebâtie pour la même cérémonie; monument d'un goût moins noble, mais orné d'assez beaux morceaux de sculpture. Tous ceux qui avaient vu, le jour de la bataille de Saint-Antoine, rapporter à Paris, par cette porte alors garnie d'une herse, les corps morts ou mourans

de tant de citoyens, et qui voyaient cette entrée si différente, bénissaient le ciel, et rendaient grâces d'un si heureux changement.

Le cardinal Mazarin, pour solenniser ce mariage, fit représenter au Louvre l'opéra italien intitulé *Ercole amante*. Il ne plut pas aux Français : ils n'y virent avec plaisir que le roi et la reine qui y dansèrent. Le cardinal voulut se signaler par un spectacle plus au goût de la nation. Le secrétaire d'état de Lionne se chargea de faire composer une espèce de tragédie allégorique, dans le goût de celle de l'*Europe*, à laquelle le cardinal de Richelieu avait travaillé. Ce fut un bonheur pour le grand Corneille qu'il ne fût pas choisi pour remplir ce mauvais canevas. Le sujet était *Lisis* et *Hespérie*. *Lisis* signifiait la France, et *Hespérie* l'Espagne. Quinault fut chargé d'y travailler. Il venait de se faire une grande réputation par la pièce du *faux Tibérinus*, qui, quoique mauvaise, avait eu un prodigieux succès. Il n'en fut pas de même du *Lisis*. On l'exécuta au Louvre. Il n'y eut de beau que les machines. Le marquis de Sourdiac, du nom de *Rieux*, à qui l'on dut depuis l'établissement de l'Opéra en France, fit exécuter dans ce temps-là même, à ses dépens, dans son château de Neubourg, *la Toison d'or* de Pierre Corneille avec des machines. Quinault, jeune et d'une figure agréable, avait pour lui la cour ; Corneille avait son nom et la France. Il en résulte que nous devons en France l'opéra et la comédie à deux cardinaux.

Ce ne fut qu'un enchaînement de fêtes, de plaisirs, de galanteries depuis le mariage du roi. Elles redoublèrent à celui de Monsieur, frère du roi, avec Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II ; et elles n'avaient été interrompues qu'en 1661 par la mort du cardinal Mazarin.

Quelques mois après la mort de ce ministre, il arriva un événement qui n'a point d'exemple; et, ce qui est non moins étrange, c'est que tous les historiens l'ont ignoré. On envoya dans le plus grand secret au château de l'île Sainte-Marguerite, dans la mer de Provence, un prisonnier inconnu, d'une taille au-dessus de l'ordinaire, jeune et de la figure la plus belle et la plus noble. Ce prisonnier, dans la route, portait un masque dont la mentonnière avait des ressorts d'acier, qui lui laissaient la liberté de manger avec le masque sur son visage. On avait ordre de le tuer, s'il se découvrait. Il resta dans l'île jusqu'à ce qu'un officier de confiance, nommé Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, ayant été gouverneur de la Bastille, l'an 1690, l'alla prendre à l'île Sainte-Marguerite, et le conduisit à la Bastille, toujours masqué. Le marquis de Louvois alla le voir dans cette île avant la translation, et lui parla debout et avec une considération qui tenait du respect. Cet inconnu fut mené à la Bastille, où il fut logé aussi bien qu'on peut l'être dans le château. On ne lui refusait rien de ce qu'il demandait. Son plus grand goût était pour le linge d'une finesse extraordinaire, et pour les dentelles. Il jouait de la guitare. On lui fesait la plus grande chère, et le gouverneur s'asseyait rarement devant lui. Un vieux médecin de la Bastille, qui avait souvent traité cet homme singulier dans ses maladies, a dit qu'il n'avait jamais vu son visage, quoiqu'il eût souvent examiné sa langue et le reste de son corps. Il était admirablement bien fait, disait ce médecin; sa peau était un peu brune; il intéressait par le seul ton de sa voix, ne se plaignant jamais de son état, et ne laissant point entrevoir ce qu'il pouvait être (a).

(a) Un fameux chirurgien, gendre du médecin dont je parle,

Cet inconnu mourut en 1703, et fut enterré la nuit à la paroisse de Saint-Paul. Ce qui redouble l'étonnement, c'est que, quand on l'envoya dans l'île Sainte-Marguerite, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable. Ce prisonnier l'était sans doute : car voici ce qui arriva les premiers jours qu'il était dans l'île. Le gouverneur mettait lui-même les plats sur la table, et ensuite se retirait après l'avoir enfermé. Un jour le prisonnier écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent, et jeta l'assiette par la fenêtre vers un bateau qui était au rivage presqu'au pied de la tour. Un pêcheur, à qui ce bateau appartenait, ramassa l'assiette, et la rapporta au gouverneur. Celui-ci, étonné, demanda au pêcheur : « Avez-vous lu ce qui est écrit sur cette assiette? et quelqu'un l'a-t-il vue entre vos mains? Je ne sais pas lire, répondit le pêcheur. Je viens de la trouver, personne ne l'a vue. » Ce paysan fut retenu jusqu'à ce que le gouverneur fût bien informé qu'il n'avait jamais lu, et que l'assiette n'avait été vue de personne. Allez, lui dit-il, vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire. Parmi les personnes qui ont eu une connaissance immédiate de ce fait, il y en a une très-digne de foi qui vit encore. M. de Chamillart fut le dernier ministre qui eut cet étrange secret. Le second maréchal de la Feuillade, son gendre, m'a dit qu'à la mort de son beau-père, il le conjura à genoux de lui apprendre ce que c'était que cet homme, qu'on ne connut jamais que sous le nom de *l'Homme au masque de fer*. Chamillart lui répondit que c'était le secret de l'état, et qu'il avait fait serment de ne le révéler jamais. Enfin il reste encore beaucoup de mes contem-

et qui a appartenu au maréchal de Richelieu, est témoin de ce que j'avance ; et M. de Bernaville, successeur de Saint-Mars, me l'a confirmé. (*Voyez le Dictionnaire philosophique*, articles *Ana*, *Anecdotes*.)

porains qui déposent de la vérité de ce que j'avance; et je ne connais point de fait ni plus extraordinaire ni mieux constaté (1).

Louis XIV cependant partageait son temps entre les plaisirs qui étaient de son âge et les affaires qui étaient de son devoir. Il tenait conseil tous les jours, et travaillait ensuite secrètement avec Colbert. Ce travail secret fut l'origine de la catastrophe du célèbre Fouquet, dans laquelle furent enveloppés le secrétaire d'état Guénégaud, Pélisson, Gourville, et tant d'autres. La chute de ce ministre, à qui on avait bien moins de reproches à faire qu'au cardinal Mazarin, fit voir qu'il n'appartient pas à tout le monde de faire les mêmes fautes. Sa perte était déjà résolue quand le roi accepta la fête magnifique que ce ministre lui donna dans sa maison de Vaux. Ce palais et les jardins lui avaient coûté dix-huit millions, qui en valent aujourd'hui environ trente-cinq (*a*). Il avait bâti le palais deux fois, et acheté trois hameaux, dont le terrain fut enfermé dans ces jardins immenses, plantés en partie par le Nôtre, et regardés alors comme les plus beaux de l'Europe. Les eaux jaillissantes de Vaux, qui parurent depuis au-dessous du médiocre après celles de Versailles, de Marly et de Saint-Cloud, étaient alors des prodiges. Mais quelque belle que soit cette maison, cette dépense de dix-huit millions, dont les comptes existent encore, prouve qu'il avait été servi avec aussi peu d'économie qu'il servait le

(1) Ceci a été écrit en 1760.

(*a*) Les comptes qui le prouvent étaient à Vaux, aujourd'hui Villars, en 1718, et doivent y être encore. M. le duc de Villars, fils du maréchal, confirme ce fait. Il est moins singulier qu'on ne pense. Vous voyez dans les mémoires de l'abbé de Choisy que le marquis de Louvois lui disait, en lui parlant de Meudon : Je suis sur le quatorzième million.

roi. Il est vrai qu'il s'en fallait beaucoup que Saint-Germain et Fontainebleau, les seules maisons de plaisance habitées par le roi, approchassent de la beauté de Vaux. Louis XIV le sentit, et fut irrité. On voit partout, dans cette maison, les armes et la devise de Fouquet. C'est un écureuil avec ces paroles: *Quò non ascendam ? Où ne monterai-je point?* Le roi se les fit expliquer. L'ambition de cette devise ne servit pas à apaiser le monarque. Les courtisans remarquèrent que l'écureuil était peint partout poursuivi par une couleuvre, qui était les armes de Colbert. La fête fut au-dessus de celles que le cardinal Mazarin avait données, non seulement pour la magnificence, mais pour le goût. On y représenta pour la première fois *les Fâcheux* de Molière. Pélisson avait fait le prologue, qu'on admira. Les plaisirs publics cachent ou préparent si souvent à la cour des désastres particuliers, que, sans la reine-mère, le surintendant et Pélisson auraient été arrêtés dans Vaux le jour de la fête. Ce qui augmentait le ressentiment du roi, c'est que mademoiselle de la Vallière, pour qui le prince commençait à sentir une vraie passion, avait été un des objets des goûts passagers du surintendant qui ne ménageait rien pour les satisfaire. Il avait offert à mademoiselle de la Vallière deux cent mille livres, et cette offre avait été reçue avec indignation avant qu'elle eût aucun dessein sur le cœur du roi. Le surintendant, s'étant aperçu depuis quel puissant rival il avait, voulut être le confident de celle dont il n'avait pu être le possesseur; et cela même irritait encore.

Le roi, qui, dans un premier mouvement d'indignation, avait été tenté de faire arrêter le surintendant au milieu même de la fête qu'il en recevait, usa ensuite d'une dissimulation peu nécessaire. On eût dit que ce

monarque, déjà tout-puissant, eût craint le parti que Fouquet s'était fait.

Il était procureur-général du parlement; et cette charge lui donnait le privilége d'être jugé par les chambres assemblées; mais, après que tant de princes, de maréchaux et de ducs avaient été jugés par des commissaires, on eût pu traiter comme eux un magistrat, puisqu'on voulait se servir de ces voies extraordinaires qui, sans être injustes, laissent toujours un soupçon d'injustice.

Colbert l'engagea par un artifice peu honorable à vendre sa charge. On lui en offrit jusqu'à dix-huit cent mille livres, qui vaudraient trois millions et demi de nos jours; et, par un malentendu, il ne la vendit que quatorze cent mille francs. Le prix excessif des places au parlement, si diminué depuis, prouve quel reste de considération ce corps avait conservé dans son abaissement même. Le duc de Guise, grand-chambellan du roi, n'avait vendu cette charge de la couronne au duc de Bouillon que huit cent mille livres.

C'était la fronde, c'était la guerre de Paris qui avait mis ce prix aux charges de judicature. Si c'était un des grands défauts et un des grands malheurs d'un gouvernement long-temps obéré, que la France fût l'unique pays de la terre où les places de juges fussent vénales, c'était une suite du levain de la sédition, et c'était une espèce d'insulte faite au trône, qu'une place de procureur du roi coûtât plus que les premières dignités de la couronne.

(1661.) Fouquet, pour avoir dissipé les finances de l'état, et pour en avoir usé comme des siennes propres, n'en avait pas moins de grandeur dans l'âme. Ses déprédations n'avaient été que des licences et des libéralités. Il fit porter à l'épargne le prix de sa charge, et cette belle action ne le sauva pas. On attira avec

adresse à Nantes un homme qu'un exempt et deux gardes pouvaient arrêter à Paris. Le roi lui fit des caresses avant sa disgrace. Je ne sais pourquoi la plupart des princes affectent d'ordinaire de tromper par de fausses bontés ceux de leurs sujets qu'ils veulent perdre. La dissimulation alors est l'opposé de la grandeur. Elle n'est jamais une vertu, et ne peut devenir un talent estimable que quand elle est absolument nécessaire. Louis XIV parut sortir de son caractère; mais on lui avait fait entendre que Fouquet fesait de grandes fortifications à Belle-Ile, et qu'il pouvait avoir trop de liaisons au-dehors et au-dedans du royaume. Il parut bien, quand il fut arrêté et conduit à la Bastille et à Vincennes, que son parti n'était autre chose que l'avidité de quelques courtisans et de quelques femmes qui recevaient de lui des pensions, et qui l'oublièrent dès qu'il ne fut plus en état d'en donner. Il lui resta d'autres amis, et cela prouve qu'il en méritait. L'illustre madame de Sévigné, Pélisson, Gourville, mademoiselle Scudéri, plusieurs gens de lettres se déclarèrent hautement pour lui, et le servirent avec tant de chaleur, qu'ils lui sauvèrent la vie.

On connaît ces vers de Hénault, le traducteur de Lucrèce, contre Colbert, le persécuteur de Fouquet:

Ministre avare et lâche, esclave malheureux,
Qui gémis sous le poids des affaires publiques;
Victime dévouée aux chagrins politiques,
Fantôme révéré sous un titre onéreux:

Vois combien des grandeurs le comble est dangereux;
Contemple de Fouquet les funestes reliques;
Et, tandis qu'à sa perte en secret tu t'appliques,
Crains qu'on ne te prépare un destin plus affreux:

Sa chute quelque jour te peut être commune.
Crains ton poste, ton rang, la cour et la fortune.
Nul ne tombe innocent d'où l'on te voit monté.

Cesse donc d'animer ton prince à son supplice ;
Et, près d'avoir besoin de toute sa bonté,
Ne le fais pas user de toute sa justice.

M. Colbert, à qui l'on parla de ce sonnet injurieux, demanda si le roi y était offensé? On lui dit que non : « Je ne le suis donc pas » répondit le ministre.

Il ne faut jamais être la dupe de ces réponses méditées, de ces discours publics que le cœur désavoue. Colbert paraissait modéré, mais il poursuivait la mort de Fouquet avec acharnement. On peut être bon ministre et vindicatif. Il est triste qu'il n'ait pas su être aussi généreux que vigilant.

Un des plus implacables de ses persécuteurs était Michel le Tellier, alors secrétaire d'état, et son rival en crédit. C'est celui-là même qui fut depuis chancelier. Quand on lit son oraison funèbre, et qu'on la compare avec sa conduite, que peut-on penser, sinon qu'une oraison funèbre n'est qu'une déclamation? Mais le chancelier Séguier, président de la commission, fut celui des juges de Fouquet qui poursuivit sa mort avec le plus d'acharnement, et qui le traita avec le plus de dureté.

Il est vrai que faire le procès du surintendant, c'était accuser la mémoire du cardinal Mazarin. Les plus grandes déprédations dans les finances étaient son ouvrage. Il s'était approprié en souverain plusieurs branches des revenus de l'état. Il avait traité en son nom et à son profit des munitions des armées. « Il imposait (dit Fouquet dans ses défenses) par lettres de cachet des sommes extraordinaires sur les généralités; ce qui ne s'était jamais fait que par lui et pour lui, et ce qui est punissable de mort par les ordonnances. » C'est ainsi que le cardinal avait amassé des biens immenses, que lui-même ne connaissait plus.

J'ai entendu conter à feu M. de Caumartin, intendant des finances, que dans sa jeunesse, quelques années après la mort du cardinal, il avait été au palais Mazarin, où logeait le duc, son héritier, et la duchesse Hortense; qu'il y vit une grande armoire de marqueterie, fort profonde, qui tenait du haut jusqu'en bas tout le fond d'un cabinet. Les clefs en avaient été perdues depuis long-temps, et l'on avait négligé d'ouvrir les tiroirs. M. de Caumartin, étonné de cette négligence, dit à la duchesse de Mazarin qu'on trouverait peut-être des curiosités dans cette armoire. On l'ouvrit: elle était toute remplie de quadruples, de jetons et de médailles d'or. Madame de Mazarin en jeta au peuple des poignées par les fenêtres pendant plus de huit jours (*a*).

L'abus que le cardinal Mazarin avait fait de sa puissance despotique ne justifiait pas le surintendant; mais l'irrégularité des procédures faites contre lui, la longueur de son procès, l'acharnement odieux du chancelier Séguier contre lui, le temps, qui éteint l'envie publique et qui inspire la compassion pour les malheureux, enfin les sollicitations, toujours plus vives en faveur d'un infortuné que les manœuvres pour le perdre ne sont pressantes, tout cela lui sauva la vie. Le procès ne fut jugé qu'au bout de trois ans, en 1664. De vingt-deux juges qui opinèrent, il n'y en eut que neuf qui conclurent à la mort; et les treize autres (*b*), parmi lesquels il y en avait à qui Gourville avait fait accepter des présens, opinèrent à un bannissement perpétuel. Le roi commua la peine en une plus dure. Cette sévérité n'était conforme ni aux anciennes lois du royaume, ni à celles

(*a*) *Voyez* les mémoires de Gourville.

(*b*) J'ai retrouvé depuis cette même particularité dans *Saint-Evremont*.

de l'humanité. Ce qui révolta le plus l'esprit des citoyens, c'est que le chancelier fit exiler l'un des juges, nommé Roquesante, qui avait le plus déterminé la chambre de justice à l'indulgence (*a*). Fouquet fut enfermé au château de Pignerol. Tous les historiens disent qu'il y mourut en 1680; mais Gourville assure dans ses mémoires qu'il sortit de prison quelque temps avant sa mort. La comtesse de Vaux, sa belle-fille, m'avait déjà confirmé ce fait; cependant on croit le contraire dans sa famille. Ainsi on ne sait pas où est mort cet infortuné, dont les moindres actions avaient de l'éclat quand il était puissant.

Le secrétaire d'état Guénégaud, qui vendit sa charge à Colbert, n'en fut pas moins poursuivi par la chambre de justice, qui lui ôta la plus grande partie de sa fortune. Ce qu'il y eut de plus singulier dans les arrêts de cette chambre, c'est qu'un évêque d'Avranches fut condamné à une amende de douze mille francs. Il s'appelait Bolève; c'était le frère d'un partisan dont il avait partagé les concussions (*b*).

Saint-Evremont, attaché au surintendant, fut enveloppé dans sa disgrace. Colbert, qui cherchait partout des preuves contre celui qu'il voulait perdre, fit saisir des papiers confiés à madame du Plessis-Bellièvre; et dans ces papiers on trouva la lettre manuscrite de Saint-Evremont sur la paix des Pyrénées. On lut au roi cette plaisanterie, qu'on fit passer pour un crime d'état. Colbert, qui dédaignait de se venger de Hénault, homme obscur, persécuta dans Saint-Evremont l'ami de Fouquet, qu'il haïssait, et le bel esprit

(*a*) *Voyez* Gui Patin et les mémoires du temps.

(*b*) Racine assure dans ses fragmens historiques que le roi dit chez mademoiselle la Vallière : « S'il avait été condamné à mort, je l'aurais laissé mourir. » S'il prononça ces paroles, on ne peut les excuser : elles paraissent trop dures et trop ridicules.

qu'il craignait. Le roi eut l'extrême sévérité de punir une raillerie innocente, faite il y avait long-temps contre le cardinal Mazarin, qu'il ne regrettait pas, et que toute la cour avait outragé, calomnié et proscrit impunément pendant plusieurs années. De mille écrits faits contre ce ministre, le moins mordant fut le seul puni, et le fut après sa mort.

Saint-Evremont, retiré en Angleterre, vécut et mourut en homme libre et philosophe. Le marquis de Miremont, son ami, me disait autrefois à Londres qu'il y avait une autre cause de sa disgrace, et que Saint-Evremont n'avait jamais voulu s'en expliquer. Lorsque Louis XIV permit à Saint-Evremont de revenir dans sa patrie, sur la fin de ses jours, ce philosophe dédaigna de regarder cette permission comme une grâce; il prouva que la patrie est où l'on vit heureux, et il l'était à Londres.

Le nouveau ministre des finances, sous le simple titre de contrôleur-général, justifia la sévérité de ses poursuites en rétablissant l'ordre que ses prédécesseurs avaient troublé, et en travaillant sans relâche à la grandeur de l'état.

La cour devint le centre des plaisirs et le modèle des autres cours. Le roi se piqua de donner des fêtes qui fissent oublier celles de Vaux.

Il semblait que la nature prît plaisir alors à produire en France les plus grands hommes dans tous les arts, et à rassembler à la cour ce qu'il y avait jamais eu de plus beau et de mieux fait en hommes et en femmes. Le roi l'emportait sur tous ses courtisans par la richesse de sa taille et par la beauté majestueuse de ses traits. Le son de sa voix, noble et touchant, gagnait les cœurs qu'intimidait sa présence. Il avait une démarche qui ne pouvait convenir qu'à lui et à son rang, et qui eût été ridicule en tout autre. L'embarras qu'il inspirait à

ceux qui lui parlaient flattait en secret la complaisance avec laquelle il sentait sa supériorité. Ce vieil officier qui se troublait, qui bégayait en lui demandant une grâce, et qui, ne pouvant achever son discours, lui dit : « Sire, je ne tremble pas ainsi devant vos ennemis », n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il demandait.

Le goût de la société n'avait pas encore reçu toute sa perfection à la cour. La reine-mère, Anne d'Autriche, commençait à aimer la retraite. La reine régnante savait à peine le français, et la bonté fesait son seul mérite. La princesse d'Angleterre, belle-sœur du roi, apporta à la cour les agrémens d'une conversation douce et animée, soutenue bientôt par la lecture des bons ouvrages et par un goût sûr et délicat. Elle se perfectionna dans la connaissance de la langue, qu'elle écrivait mal encore au temps de son mariage. Elle inspira une émulation d'esprit nouvelle, et introduisit à la cour une politesse et des grâces dont à peine le reste de l'Europe avait l'idée. Madame avait tout l'esprit de Charles II, son frère, embelli par les charmes de son sexe, par le don et par le désir de plaire. La cour de Louis XIV respirait une galanterie que la décence rendait plus piquante. Celle qui régnait à la cour de Charles II était plus hardie, et trop de grossièreté en déshonorait les plaisirs.

Il y eut d'abord entre Madame et le roi beaucoup de ces coquetteries d'esprit et de cette intelligence secrète qui se remarquèrent dans de petites fêtes souvent répétées. Le roi lui envoyait des vers; elle y répondait. Il arriva que le même homme fut à la fois le confident du roi et de Madame dans ce commerce ingénieux : c'était le marquis de Dangeau. Le roi le chargeait d'écrire pour lui, et la princesse l'engageait à répondre au roi. Il les servit ainsi tous deux sans laisser soup-

çonner à l'un qu'il fût employé par l'autre; et ce fut une des causes de sa fortune.

Cette intelligence jeta des alarmes dans la famille royale. Le roi réduisit l'éclat de ce commerce à un fonds d'estime et d'amitié qui ne s'altéra jamais. Lorsque Madame fit depuis travailler Racine et Corneille à la tragédie de *Bérénice*, elle avait en vue non seulement la rupture du roi avec la connétable Colonne, mais le frein qu'elle-même avait mis à son propre penchant, de peur qu'il ne devînt dangereux. Louis XIV est assez désigné dans ces deux vers de la *Bérénice* de Racine :

Qu'en quelque obscurité que le ciel l'eût fait naître,
Le monde, en le voyant, eût reconnu son maître.

Ces amusemens firent place à la passion plus sérieuse et plus suivie qu'il eut pour mademoiselle de la Vallière, fille d'honneur de Madame. Il goûta avec elle le bonheur rare d'être aimé uniquement pour lui-même. Elle fut deux ans l'objet caché de tous les amusemens galans, et de toutes les fêtes que le roi donnait. Un jeune valet de chambre du roi, nommé Belloc, composa plusieurs récits qu'on mêlait à des danses, tantot chez la reine, tantot chez Madame; et ces récits exprimaient avec mystère le secret de leurs cœurs, qui cessa bientot d'être un secret.

Tous les divertissemens publics que le roi donnait étaient autant d'hommages à sa maîtresse. On fit, en 1662, un carrousel vis-à-vis les Tuileries (*a*), dans une vaste enceinte, qui en a retenu le nom de *place du Carrousel*. Il y eut cinq quadrilles : le roi était à la tête des Romains; son frère, des Persans; le prince de

(*a*) Non dans la Place-Royale, comme le dit l'histoire de *la Hode*, sous le nom de *la Martinière*.

Condé, des Turcs; le duc d'Enghien, son fils, des Indiens; le duc de Guise, des Américains. Ce duc de Guise était petit-fils du *Balafré*. Il était célèbre dans le monde par l'audace malheureuse avec laquelle il avait entrepris de se rendre maître de Naples. Sa prison, ses duels, ses amours romanesques, ses profusions, ses aventures, le rendaient singulier en tout. Il semblait être d'un autre siècle. On disait de lui, en le voyant courir avec le grand Condé: « Voilà les héros de l'histoire et de la fable. »

La reine-mère, la reine régnante, la reine d'Angleterre, veuve de Charles I[er], oubliant alors ses malheurs, étaient sous un dais à ce spectacle. Le comte de Saulx, fils du duc de Lesdiguières, remporta le prix, et le reçut des mains de la reine-mère. Ces fêtes ranimèrent plus que jamais le goût des devises et des emblèmes que les tournois avaient mis autrefois à la mode, et qui avaient subsisté après eux.

(1662.) Un antiquaire, nommé d'Ouvrier, imagina dès lors pour Louis XIV l'emblème d'un soleil dardant ses rayons sur un globe avec ces mots, *nec pluribus impar*. L'idée était un peu imitée d'une devise espagnole faite pour Philippe II, et plus convenable à ce roi, qui possédait la plus belle partie du Nouveau-Monde et tant d'états dans l'ancien, qu'à un jeune roi de France qui ne donnait encore que des espérances. Cette devise eut un succès prodigieux; les armoiries du roi, les meubles de la couronne, les tapisseries, les sculptures en furent ornées. Le roi ne la porta jamais dans ses carrousels. On a reproché injustement à Louis XIV le faste de cette devise, comme s'il l'avait choisie lui-même; et elle a été peut-être plus justement critiquée pour le fond. Le corps ne représente pas ce que la légende signifie, et cette légende n'a pas un sens assez clair et assez déterminé. Ce qu'on

peut expliquer de plusieurs manières ne mérite d'être expliqué d'aucune. Les devises, ce reste de l'ancienne chevalerie, peuvent convenir à des fêtes, et ont de l'agrément quand les allusions sont justes, nouvelles et piquantes. Il vaut mieux n'en point avoir que d'en souffrir de mauvaises et de basses, comme celle de Louis XII; c'était un porc-épic, avec ces paroles, *qui s'y frotte, s'y pique*. Les devises sont, par rapport aux inscriptions, ce que sont les mascarades en comparaison des cérémonies augustes.

La fête de Versailles, en 1664, surpassa celle du carrousel par sa singularité, par sa magnificence et les plaisirs de l'esprit qui, se mêlant à la splendeur de ces divertissemens, y ajoutaient un goût et des grâces dont aucune fête n'avait été encore embellie. Versailles commençait à être un séjour délicieux, sans approcher de la grandeur dont il fut depuis.

(1664.) Le 5 mai, le roi y vint avec la cour, composée de six cents personnes, qui furent défrayées avec leur suite, aussi bien que tous ceux qui servirent aux apprêts de ces enchantemens. Il ne manqua jamais à ces fêtes que des monumens construits exprès pour les donner, tels qu'en élevèrent les Grecs et les Romains; mais la promptitude avec laquelle on construisit des théâtres, des amphithéâtres, des portiques, ornés avec autant de magnificence que de goût, était une merveille qui ajoutait à l'illusion, et qui, diversifiée depuis en mille manières, augmentait encore le charme de ces spectacles.

Il y eut d'abord une espèce de carrousel. Ceux qui devaient courir parurent le premier jour comme dans une revue; ils étaient précédés de hérauts d'armes, de pages, d'écuyers qui portaient leurs devises et leurs boucliers; et sur ces boucliers étaient écrits en lettres d'or des vers composés par Périgni et par Ben-

serade. Ce dernier, surtout, avait un talent singulier pour ces pièces galantes, dans lesquelles il fesait toujours des allusions délicates et piquantes aux caractères des personnes, aux personnages de l'antiquité ou de la fable qu'on représentait, et aux passions qui animaient la cour. Le roi représentait Roger : tous les diamans de la couronne brillaient sur son habit et sur le cheval qu'il montait. Les reines et trois cents dames, sous des arcs de triomphe, voyaient cette entrée.

Le roi, parmi tous les regards attachés sur lui, ne distinguait que ceux de mademoiselle de la Vallière. La fête était pour elle seule; elle en jouissait confondue dans la foule.

La cavalcade était suivie d'un char doré de dix-huit pieds de haut, de quinze de large, de vingt-quatre de long, représentant le char du soleil. Les quatre âges d'or, d'argent, d'airain et de fer, les signes célestes, les Saisons, les Heures suivaient à pied ce char. Tout était caractérisé. Des bergers portaient les pièces de la barrière qu'on ajustait au son des trompettes, auxquelles succédaient par intervalles les musettes et les violons. Quelques personnages, qui suivaient le char d'Apollon, vinrent d'abord réciter aux reines des vers convenables au lieu, au temps, au roi et aux dames. Les courses finies, et la nuit venue, quatre mille gros flambeaux éclairèrent l'espace où se donnaient les fêtes. Des tables y furent servies par deux cents personnages, qui représentaient les saisons, les faunes, les sylvains, les dryades, avec des pasteurs, des vendangeurs, des moissonneurs. Pan et Diane avançaient sur une montagne mouvante, et en descendirent pour faire poser sur les tables ce que les campagnes et les forêts produisent de plus délicieux. Derrière les tables, en demi-cercle, s'éleva tout d'un coup un théâtre chargé de concertans. Les arcades qui

entouraient la table et le théâtre étaient ornées de cinq cents girandoles vertes et argent, qui portaient des bougies, et une balustrade dorée fermait cette vaste enceinte.

Ces fêtes, si supérieures à celles qu'on invente dans les romans, durèrent sept jours. Le roi remporta quatre fois le prix des jeux, et laissa disputer ensuite aux autres chevaliers les prix qu'il avait gagnés, et qu'il leur abandonnait.

La comédie de *la princesse d'Elide*, quoiqu'elle ne soit pas une des meilleures de Molière, fut un des plus agréables ornemens de ces jeux, par une infinité d'allégories fines sur les mœurs du temps, et par des à-propos qui font l'agrément de ces fêtes, mais qui sont perdus pour la postérité. On était encore très-entêté à la cour de l'astrologie judiciaire : plusieurs princes pensaient, par une superstition orgueilleuse, que la nature les distinguait jusqu'à écrire leur destinée dans les astres. Le duc de Savoie, Victor-Amédée, père de la duchesse de Bourgogne, eut un astrologue auprès de lui, même après son abdication. Molière osa attaquer cette illusion dans *les Amans magnifiques*, joués dans une autre fête en 1670.

On y voit aussi un fou de cour, ainsi que dans *la princesse d'Elide*. Ces misérables étaient encore fort à la mode. C'était un reste de barbarie qui a duré plus long-temps en Allemagne qu'ailleurs. Le besoin des amusemens, l'impuissance de s'en procurer d'agréables et d'honnêtes dans les temps d'ignorance et de mauvais goût avaient fait imaginer ce triste plaisir, qui dégrade l'esprit humain. Le fou qui était alors auprès de Louis XIV avait appartenu au prince de Condé : il s'appelait Langeli. Le comte de Grammont disait que, de tous les fous qui avaient suivi M. le Prince, il n'y avait que Langeli qui eût fait fortune. Ce bouffon

ne manquait pas d'esprit : c'est lui qui dit qu'*il n'allait pas au sermon, parce qu'il n'aimait pas le* brailler, *et qu'il n'entendait pas le* raisonner.

(1664.) La farce du *Mariage forcé* fut aussi jouée à cette fête. Mais ce qu'il y eut de véritablement admirable, ce fut la première représentation des trois premiers actes du *Tartufe*. Le roi voulut voir ce chef-d'œuvre avant même qu'il fût achevé. Il le protégea depuis contre les faux dévots, qui voulurent intéresser la terre et le ciel pour le supprimer ; et il subsistera, comme on l'a déjà dit ailleurs, tant qu'il y aura en France du goût et des hypocrites.

La plupart de ces solennités brillantes ne sont souvent que pour les yeux et les oreilles. Ce qui n'est que pompe et magnificence passe en un jour ; mais, quand des chefs-d'œuvre de l'art, comme *le Tartufe*, font l'ornement de ces fêtes, elles laissent après elles une éternelle mémoire.

On se souvient encore de plusieurs traits de ces allégories de Benserade, qui ornaient les ballets de ce temps-là. Je ne citerai que ces vers pour le roi, représentant le soleil :

Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton
De Daphné ni de Phaéton ;
Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine :
Il n'est point là de piége où vous puissiez donner ;
Le moyen de s'imaginer
Qu'une femme vous fuie, et qu'un homme vous mène ?

La principale gloire de ces amusemens, qui perfectionnaient en France le goût, la politesse et les talens, venait de ce qu'ils ne dérobaient rien aux travaux continuels du monarque. Sans ces travaux, il n'aurait su que tenir une cour, il n'aurait pas su régner ; et si les plaisirs magnifiques de cette cour avaient insulté à la

misère du peuple, ils n'eussent été qu'odieux; mais le même homme qui avait donné ces fêtes avait donné du pain au peuple dans la disette de 1662. Il avait fait venir des grains, que les riches achetèrent à vil prix, et dont il fit des dons aux pauvres familles à la porte du Louvre; il avait remis au peuple trois millions de tailles; nulle partie de l'administration intérieure n'était négligée. Son gouvernement était respecté au-dehors, le roi d'Espagne obligé de lui céder la préséance, le pape forcé de lui faire satisfaction, Dunkerque ajouté à la France par un marché glorieux à l'acquéreur et honteux pour le vendeur; enfin toutes ses démarches, depuis qu'il tenait les rênes, avaient été ou nobles ou utiles : il était beau après cela de donner des fêtes.

(1664.) Le légat *à latere* Chigi, neveu du pape Alexandre VII, venant au milieu de toutes les réjouissances de Versailles faire satisfaction au roi de l'attentat des gardes du pape, étala à la cour un spectacle nouveau. Ces grandes cérémonies sont des fêtes pour le public. Les honneurs qu'on lui fit rendaient la satisfaction plus éclatante. Il reçut sous un dais les respects des cours supérieures, du corps de ville, du clergé. Il entra dans Paris au bruit du canon, ayant le grand Condé à sa droite et le fils de ce prince à sa gauche, et vint dans cet appareil s'humilier, lui, Rome et le pape, devant un roi qui n'avait pas encore tiré l'épée. Il dîna avec Louis XIV après l'audience, et on ne fut occupé que de le traiter avec magnificence, et de lui procurer des plaisirs. On traita depuis le doge de Gênes avec moins d'honneurs, mais avec ce même empressement de plaire que le roi concilia toujours avec ses démarches altières.

Tout cela donnait à la cour de Louis XIV un air de grandeur qui effaçait toutes les autres cours de l'Eu-

rope. Il voulait que cet éclat, attaché à sa personne, rejaillît sur tout ce qui l'environnait; que tous les grands fussent honorés, et qu'aucun ne fût puissant, à commencer par son frère et par M. le Prince. C'est dans cette vue qu'il jugea en faveur des pairs leur ancienne querelle avec les présidens du parlement. Ceux-ci prétendaient devoir opiner avant les pairs, et s'étaient mis en possession de ce droit. Il régla dans un conseil extraordinaire que les pairs opineraient aux lits de justice, en présence du roi, avant les présidens, comme s'ils ne devaient cette prérogative qu'à sa présence; et il laissa subsister l'ancien usage dans les assemblées qui ne sont pas des lits de justice.

Pour distinguer ses principaux courtisans, il avait inventé des casaques bleues, brodées d'or et d'argent. La permission de les porter était une grande grâce pour des hommes que la vanité mène. On les demandait presque comme le collier de l'ordre. On peut remarquer, puisqu'il est ici question de petits détails, qu'on portait alors des casaques par-dessus un pourpoint orné de rubans, et sur cette casaque passait un baudrier auquel pendait l'épée. On avait une espèce de rabat à dentelles, et un chapeau orné de deux rangs de plumes. Cette mode, qui dura jusqu'en l'année 1684, devint celle de toute l'Europe, excepté de l'Espagne et de la Pologne. On se piquait déjà presque partout d'imiter la cour de Louis XIV.

Il établit dans sa maison un ordre qui dure encore, régla les rangs et les fonctions, créa des charges nouvelles auprès de sa personne, comme celle de grand-maître de sa garde-robe. Il rétablit les tables instituées par François Ier, et les augmenta. Il y en eut douze pour les officiers commensaux, servies avec autant de propreté et de profusion que celles de beaucoup de souverains: il voulait que les étrangers y fussent tous

invités ; cette attention dura pendant tout son règne. Il en eut une autre plus recherchée et plus polie encore. Lorsqu'il eut fait bâtir les pavillons de Marly, en 1679, toutes les dames trouvaient dans leur appartement une toilette complète ; rien de ce qui appartient à un luxe commode n'était oublié : quiconque était du voyage pouvait donner des repas dans son appartement ; on y était servi avec la même délicatesse que le maître. Ces petites choses n'acquièrent du prix que quand elles sont soutenues par les grandes. Dans tout ce qu'il fesait, on voyait de la splendeur et de la générosité. Il fesait présent de deux cent mille francs aux filles de ses ministres à leur mariage (1).

Ce qui lui donna dans l'Europe le plus d'éclat, ce fut une libéralité qui n'avait point d'exemple. L'idée lui en vint d'un discours du duc de Saint-Aignan, qui lui conta que le cardinal de Richelieu avait envoyé des présens à quelques savans étrangers qui avaient fait son éloge. Le roi n'attendit pas qu'il fût loué ; mais, sûr de mériter de l'être, il recommanda à ses ministres, Lionne et Colbert, de choisir un nombre de Français et d'étrangers distingués dans la littérature, auxquels il donnerait des marques de sa générosité. Lionne ayant écrit dans les pays étrangers, et s'étant fait instruire autant qu'on le peut dans cette matière si délicate, où il s'agit de donner des préférences aux contemporains, on fit d'abord une liste de soixante personnes : les unes eurent des présens, les autres des pensions, selon leur rang, leurs besoins et leur mérite (1663). Le bibliothécaire du Vatican Allazzi ; le

(1) Ces profusions faites avec l'argent du peuple étaient une véritable injustice, et certes un beaucoup plus grand péché, excepté aux yeux des jésuites, que ceux qu'il pouvait commettre avec ses maîtresses. Cette foule de charges inutiles, d'abus de tout genre, a fait un mal plus durable. Une grande partie

comte Gratiani secrétaire d'état du duc de Modène; le célèbre Viviani, mathématicien du grand-duc de Florence; Vossius, l'historiographe des Provinces-Unies; l'illustre mathématicien Huyghens; un résident hollandais en Suède; enfin jusqu'à des professeurs d'Altorf et d'Helmstadt, villes presque inconnues des Français, furent étonnés de recevoir des lettres de M. Colbert, par lesquelles il leur mandait que, si le roi n'était pas leur souverain, il les priait d'agréer qu'il fût leur bienfaiteur. Les expressions de ces lettres étaient mesurées sur la dignité des personnes; et toutes étaient accompagnées, ou de gratifications considérables, ou de pensions.

Parmi les Français, on sut distinguer Racine, Quinault, Fléchier, depuis évêque de Nîmes, encore fort jeunes : ils eurent des présens. Il est vrai que Chapelain et Cotin eurent des pensions; mais c'était principalement Chapelain que le ministre Colbert avait consulté. Ces deux hommes, d'ailleurs si décriés pour la poésie, n'étaient pas sans mérite. Chapelain avait une littérature immense; et, ce qui peut surprendre, c'est qu'il avait du goût, et qu'il était un des critiques les plus éclairés. Il y a une grande distance de tout cela au génie. La science et l'esprit conduisent un artiste, mais ne le forment en aucun genre. Personne en France n'eut plus de réputation de son temps que Ronsard et Chapelain. C'est qu'on était barbare dans le temps de Ronsard, et qu'à peine on sortait de la barbarie dans celui de Chapelain. Costar, le compagnon d'étude de Balzac et de Voiture, appelle Chapelain le premier des poëtes héroïques.

Boileau n'eut point de part à ces libéralités : il n'a-

de ces abus a subsisté long-temps, et subsiste même encore, quoique aucun des princes qui lui ont succédé n'ait hérité de son goût pour le faste.

vait encore fait que des satires ; et l'on sait que ses satires attaquaient les mêmes savans que le ministre avait consultés. Le roi le distingua quelques années après, sans consulter personne.

Les présens faits dans les pays étrangers furent si considérables, que Viviani fit bâtir à Florence une maison des libéralités de Louis XIV. Il mit en lettres d'or sur le frontispice, *Ædes à Deo datæ :* allusion au surnom de *Dieudonné*, dont la voix publique avait nommé ce prince à sa naissance.

On se figure aisément l'effet qu'eut dans l'Europe cette magnificence extraordinaire; et si l'on considère tout ce que le roi fit bientôt après de mémorable, les esprits les plus sévères et les plus difficiles doivent souffrir les éloges immodérés qu'on lui prodigua. Les Français ne furent pas les seuls qui le louèrent. On prononça douze panégyriques de Louis XIV en diverses villes d'Italie ; hommage qui n'était rendu ni par la crainte ni par l'espérance, et que le marquis Zampieri envoya au roi.

Il continua toujours à répandre ses bienfaits sur les lettres et sur les arts. Des gratifications particulières d'environ quatre mille louis à Racine, la fortune de Despréaux, celle de Quinault, surtout celle de Lulli, et de tous les artistes qui lui consacrèrent leurs travaux, en sont des preuves. Il donna même mille louis à Benserade pour faire graver les tailles-douces de ses métamorphoses d'Ovide en rondeaux ; libéralité mal appliquée, qui prouve seulement la générosité du souverain : il récompensait dans Benserade le petit mérite qu'il avait eu dans ses ballets.

Plusieurs écrivains ont attribué uniquement à Colbert cette protection donnée aux arts, et cette magnificence de Louis XIV ; mais il n'eut d'autre mérite en cela que de seconder la magnanimité et le goût de son

maître. Ce ministre, qui avait un très-grand génie pour les finances, le commerce, la navigation, la police générale, n'avait pas dans l'esprit ce goût et cette élévation du roi; il s'y prêtait avec zèle, et était loin de lui inspirer ce que la nature donne.

On ne voit pas, après cela, sur quel fondement quelques écrivains ont reproché l'avarice à ce monarque. Un prince qui a des domaines absolument séparés des revenus de l'état peut être avare comme un particulier; mais un roi de France, qui n'est réellement que le dispensateur de l'argent de ses sujets, ne peut guère être atteint de ce vice. L'attention et la volonté de récompenser peuvent lui manquer; mais c'est ce qu'on ne peut reprocher à Louis XIV.

Dans le temps même qu'il commençait à encourager les talens par tant de bienfaits, l'usage que le comte de Bussy fit des siens fut rigoureusement puni. On le mit à la Bastille, en 1665. Les *Amours des Gaules* furent le prétexte de sa prison. La véritable cause était cette chanson où le roi était trop compromis, et dont alors on renouvela le souvenir pour perdre Bussy, à qui on l'imputait :

Que Deodatus est heureux
De baiser ce bec amoureux
Qui d'une oreille à l'autre va !
Alleluia.

Ses ouvrages n'étaient pas assez bons pour compenser le mal qu'ils lui firent. Il parlait purement sa langue; il avait du mérite, mais plus d'amour-propre encore; et il ne se servit guère de ce mérite que pour se faire des ennemis. Louis XIV aurait agi généreusement s'il lui avait pardonné : il vengea son injure personnelle en paraissant céder au cri public; cependant le comte de Bussy fut relâché au bout de dix-huit mois; mais il fut privé de ses charges, et resta dans la

disgrace tout le reste de sa vie, protestant en vain à Louis XIV une tendresse que ni le roi ni personne ne croyait sincère.

CHAPITRE XXVI.

Suite des particularités et anecdotes.

A LA gloire, aux plaisirs, à la grandeur, à la galanterie qui occupaient les premières années de ce gouvernement, Louis XIV voulut joindre les douceurs de l'amitié; mais il est difficile à un roi de faire des choix heureux. De deux hommes auxquels il marqua le plus de confiance, l'un le trahit indignement, l'autre abusa de sa faveur. Le premier était le marquis de Vardes, confident du goût du roi pour madame de la Vallière. On sait que des intrigues de cour le firent chercher à perdre madame de la Vallière, qui, par sa place, devait avoir des jalouses, et qui par son caractère ne devait point avoir d'ennemis. On sait qu'il osa, de concert avec le comte de Guiche et la comtesse de Soissons, écrire à la reine régnante une lettre contrefaite, au nom du roi d'Espagne, son père. Cette lettre apprenait à la reine ce qu'elle devait ignorer, et ce qui ne pouvait que troubler la paix de la maison royale (1665). Il ajouta à cette perfidie la méchanceté de faire tomber les soupçons sur les plus honnêtes gens de la cour, le duc et la duchesse de Navailles. Ces deux personnes innocentes furent sacrifiées au ressentiment du monarque trompé. L'atrocité de la conduite de Vardes fut trop tard connue, et Vardes, tout criminel qu'il était, ne fut guère plus puni que les innocens qu'il avait accusés, et qui furent obligés de se défaire de leurs charges et de quitter la cour.

L'autre favori était le comte, depuis duc de Lauzun, tantôt rival du roi dans ses amours passagers, tantôt son confident, et si connu depuis par ce mariage qu'il voulut contracter trop publiquement avec Mademoiselle, et qu'il fit ensuite secrètement, malgré sa parole donnée à son maître.

Le roi, trompé dans ses choix, dit qu'il avait cherché des amis, et qu'il n'avait trouvé que des intrigans. Cette connaissance malheureuse des hommes, qu'on acquiert trop tard, lui fesait dire aussi : *Toutes les fois que je donne une place vacante, je fais cent mécontens et un ingrat.*

Ni les plaisirs, ni les embellissemens des maisons royales et de Paris, ni les soins de la police du royaume ne discontinuèrent pendant la guerre de 1666.

Le roi dansa dans les ballets jusqu'en 1670. Il avait alors trente-deux ans. On joua devant lui, à Saint-Germain, la tragédie de *Britannicus ;* il fut frappé de ces vers :

> Pour toute ambition, pour vertu singulière,
> Il excelle à conduire un char dans la carrière,
> A disputer des prix indignes de ses mains,
> A se donner lui-même en spectacle aux Romains.

Dès lors il ne dansa plus en public; et le poëte réforma le monarque. Son union avec madame la duchesse de la Vallière subsistait toujours, malgré les infidélités fréquentes qu'il lui fesait. Ces infidélités lui coûtaient peu de soins. Il ne trouvait guère de femmes qui lui résistassent, et revenait toujours à celle qui, par la douceur et par la bonté de son caractère, par un amour vrai, et même par les chaînes de l'habitude, l'avait subjugué sans art. Mais, dès l'an 1669, elle s'aperçut que madame de Montespan prenait de l'ascendant : elle combattit avec sa douceur ordinaire;

elle supporta le chagrin d'être témoin long-temps du triomphe de sa rivale; et, sans se plaindre, elle se crut encore heureuse, dans sa douleur, d'être considérée du roi qu'elle aimait toujours, et de le voir sans en être aimée.

Enfin, en 1675, elle embrassa la ressource des âmes tendres, auxquelles il faut des sentimens vifs et profonds qui les subjuguent. Elle crut que Dieu seul pouvait succéder dans son cœur à son amant. Sa conversion fut aussi célèbre que sa tendresse. Elle se fit carmélite à Paris, et persévéra. Se couvrir d'un cilice, marcher pieds nus, jeûner rigoureusement, chanter la nuit au chœur dans une langue inconnue, tout cela ne rebuta point la délicatesse d'une femme accoutumée à tant de gloire, de mollesse et de plaisirs. Elle vécut dans ces austérités depuis 1675 jusqu'en 1710, sous le nom seul de sœur Louise de la Miséricorde. Un roi qui punirait ainsi une femme coupable serait un tyran; et c'est ainsi que tant de femmes se sont punies d'avoir aimé. Il n'y a presque point d'exemples de politiques qui aient pris ce parti rigoureux. Les crimes de la politique sembleraient cependant exiger plus d'expiations que les faiblesses de l'amour; mais ceux qui gouvernent les âmes n'ont guère d'empire que sur les faibles.

On sait que, quand on annonça à sœur Louise de la Miséricorde la mort du duc de Vermandois, qu'elle avait eu du roi, elle dit : « Je dois pleurer sa naissance encore plus que sa mort. » Il lui resta une fille, qui fut, de tous les enfans du roi, la plus ressemblante à son père, et qui épousa le prince Armand de Conti, neveu du grand Condé.

Cependant la marquise de Montespan jouissait de sa faveur avec autant d'éclat et d'empire que madame de la Vallière avait eu de modestie.

Tandis que madame de la Vallière et madame de

Montespan se disputaient encore la première place dans le cœur du roi, toute la cour était occupée d'intrigues d'amour : Louvois même était sensible. Parmi plusieurs maîtresses qu'eut ce ministre dont le caractère dur semblait si peu fait pour l'amour, il y eut madame du Frénoi, femme d'un de ses commis, pour laquelle il eut depuis le crédit de faire ériger une charge chez la reine ; on la fit dame du lit : elle eut les grandes entrées. Le roi, en favorisant ainsi jusqu'aux goûts de ses ministres, voulait justifier les siens.

C'est un grand exemple du pouvoir des préjugés et de la coutume qu'il fût permis à toutes les femmes mariées d'avoir des amans, et qu'il ne le fût pas à la petite-fille de Henri IV d'avoir un mari. Mademoiselle, après avoir refusé tant de souverains, après avoir eu l'espérance d'épouser Louis XIV, voulut faire à quarante-quatre ans la fortune d'un gentilhomme. Elle obtint la permission d'épouser Péguilin, du nom de Caumont, comte de Lauzun, le dernier qui fut capitaine d'une compagnie de cent gentilshommes au bec de corbin qui ne subsiste plus, et le premier pour qui le roi avait créé la charge de colonel-général des dragons. Il y avait cent exemples de princesses qui avaient épousé des gentilshommes : les empereurs romains donnaient leurs filles à des sénateurs ; les filles des souverains de l'Asie, plus puissans et plus despotiques qu'un roi de France, n'épousent jamais que des esclaves de leurs pères.

(1669.) Mademoiselle donnait tous ses biens, estimés vingt millions, au comte de Lauzun ; quatre duchés, la souveraineté de Dombes, le comté d'Eu, le palais d'Orléans, qu'on nomme *le Luxembourg*. Elle ne se réservait rien, abandonnée tout entière à l'idée flatteuse de faire à ce qu'elle aimait une plus grande fortune qu'aucun roi n'en a faite à aucun sujet. Le

contrat était dressé : Lauzun fut un jour duc de Montpensier. Il ne manquait plus que la signature. Tout était prêt, lorsque le roi, assailli par les représentations des princes, des ministres, des ennemis d'un homme trop heureux, retira sa parole, et défendit cette alliance. Il avait écrit aux cours étrangères pour annoncer le mariage ; il écrivit la rupture. On le blâma de l'avoir permis; on le blâma de l'avoir défendu. Il pleura de rendre Mademoiselle malheureuse. Mais ce même prince qui s'était attendri en lui manquant de parole fit enfermer Lauzun, en novembre 1670, au château de Pignerol, pour avoir épousé en secret la princesse qu'il lui avait permis, quelques mois auparavant, d'épouser en public. Il fut enfermé dix années entières. Il y a plus d'un royaume où un monarque n'a pas cette puissance : ceux qui l'ont sont plus chéris quand ils n'en font pas d'usage. Le citoyen qui n'offense point les lois de l'équité doit-il être puni si sévèrement par celui qui représente l'état ? N'y a-t-il pas une très-grande différence entre déplaire à son souverain et trahir son souverain ? Un roi doit-il traiter un homme plus durement que la loi ne le traiterait?

Ceux qui ont écrit (*a*) que madame de Montespan, après avoir empêché le mariage, irritée contre le comte de Lauzun qui éclatait en reproches violens, exigea de Louis XIV cette vengeance, ont fait bien plus de tort à ce monarque. Il y aurait eu à la fois de la tyrannie et de la pusillanimité à sacrifier à la colère d'une femme un brave homme, un favori, qui, privé par lui de la plus grande fortune, n'aurait fait d'autre faute que de

(*a*) L'origine de cette imputation, qu'on trouve dans tant d'historiens, vient du *Ségraisiana*. C'est un recueil posthume de quelques conversations de Ségrais, presque toutes falsifiées. Il est plein de contradictions ; et l'on sait qu'aucun de ces *ana* ne mérite de croyance.

s'être trop plaint de madame de Montespan. Qu'on pardonne ces réflexions : les droits de l'humanité les arrachent ; mais en même temps l'équité veut que Louis XIV n'ayant fait dans tout son règne aucune action de cette nature, on ne l'accuse pas d'une injustice si cruelle. C'est bien assez qu'il ait puni avec tant de sévérité un mariage clandestin, une liaison innocente, qu'il eût mieux fait d'ignorer. Retirer sa faveur était très-juste ; la prison était trop dure.

Ceux qui ont douté de ce mariage secret n'ont qu'à lire attentivement les mémoires de Mademoiselle ; ces mémoires apprennent ce qu'elle ne dit pas. On voit que cette même princesse, qui s'était plainte si amèrement au roi de la rupture de son mariage, n'ose se plaindre de la prison de son mari. Elle avoue qu'on la croyait mariée ; elle ne dit pas qu'elle ne l'était pas : et quand il n'y aurait que ces paroles : *Je ne puis ni ne dois changer pour lui*, elles seraient décisives.

Lauzun et Fouquet furent étonnés de se rencontrer dans la même prison ; mais Fouquet surtout, qui, dans sa gloire et dans sa puissance, avait vu de loin Péguilin dans la foule, comme un gentilhomme de province sans fortune, le crut fou quand celui-ci lui conta qu'il avait été le favori du roi, et qu'il avait eu la permission d'épouser la petite-fille d'Henri IV avec tous les biens et les titres de la maison de Montpensier.

Après avoir langui dix ans en prison, il en sortit enfin ; mais ce ne fut qu'après que madame de Montespan eut engagé Mademoiselle à donner la souveraineté de Dombes et le comté d'Eu au duc du Maine encore enfant, qui les posséda après la mort de cette princesse. Elle ne fit cette donation que dans l'espérance que M. de Lauzun serait reconnu pour son époux ; elle se trompa : le roi lui permit seulement de donner à ce mari secret et infortuné les terres de

Saint-Fargeau et de Thiers, avec d'autres revenus considérables que Lauzun ne trouva pas suffisans. Elle fut réduite à être secrètement sa femme, et à n'en être pas bien traitée en public: malheureuse à la cour, malheureuse chez elle, ordinaire effet des passions, elle mourut en 1693 (*a*).

Pour le comte de Lauzun, il passa en Angleterre en 1688. Toujours destiné aux aventures extraordinaires, il conduisit en France la reine épouse de Jacque II, et son fils au berceau. Il fut fait duc. Il commanda en Irlande avec peu de succès, et revint avec plus de réputation attachée à ses aventures que de considération personnelle. Nous l'avons vu mourir fort âgé et oublié, comme il arrive à tous ceux qui n'ont eu

(*a*) On a imprimé à la fin de ses mémoires une histoire des amours de mademoiselle et de M. de Lauzun. C'est l'ouvrage de quelque valet de chambre. On y a joint des vers dignes de l'histoire, et de toutes les inepties qu'on était en possession d'imprimer en Hollande.

On doit mettre au même rang la plupart des contes qui se trouvent dans les mémoires de madame de Maintenon, faits par le nommé la Beaumelle : il y est dit qu'en 1681, un des ministres du duc de Lorraine vint déguisé en mendiant se présenter dans une église à Mademoiselle, lui montra une paire d'heures sur lesquelles il était écrit : *De la part du duc de Lorraine*; et qu'ensuite il négocia avec elle pour l'engager à déclarer le duc son héritier. Tome II, page 204. Cette fable est prise de l'aventure vraie ou fausse de la reine Clotilde. Mademoiselle n'en parle point dans ses mémoires, où elle n'omet pas les petits faits. Le duc de Lorraine n'avait aucun droit à la succession de Mademoiselle ; de plus elle avait fait, en 1679, le duc du Maine et le comte de Toulouse ses héritiers.

L'auteur de ces misérables mémoires dit, page 207, que le duc de Lauzun, à son retour, ne vit dans Mademoiselle *qu'une fille brûlante d'un amour impur* : elle était sa femme; il l'avoue. Il est difficile d'écrire plus d'impostures dans un style plus indécent.

que de grands événemens sans avoir fait de grandes choses.

Cependant madame de Montespan était toute-puissante dès le commencement des intrigues dont on vient de parler.

Athénaïs de Mortemar, femme du marquis de Montespan; sa sœur aînée, la marquise de Thiange, et sa cadette, pour qui elle obtint l'abbaye de Fontevraud, étaient les plus belles femmes de leur temps; et toutes trois joignaient à cet avantage des agrémens singuliers dans l'esprit. Le duc de Vivonne, leur frère, maréchal de France, était aussi un des hommes de la cour qui avaient le plus de goût et de lecture. C'était lui à qui le roi disait un jour : *Mais à quoi sert de lire?* Le duc de Vivonne, qui avait de l'embonpoint et de belles couleurs, répondit : « La lecture fait à l'esprit ce que vos perdrix font à mes joues. »

Ces quatre personnes plaisaient universellement par un tour singulier de conversation mêlée de plaisanterie, de naïveté et de finesse, qu'on appelait l'esprit des Mortemar : elles écrivaient toutes avec une légèreté et une grâce particulières. On voit par là combien est ridicule ce conte que j'ai entendu encore renouveler, que madame de Montespan était obligée de faire écrire ses lettres au roi par madame Scarron, et que c'est là ce qui en fit sa rivale, et sa rivale heureuse.

Madame Scarron, depuis madame de Maintenon, avait, à la vérité, plus de lumières acquises par la lecture; sa conversation était plus douce, plus insinuante. Il y a des lettres d'elle où l'art embellit le naturel, et dont le style est très-élégant. Mais madame de Montespan n'avait besoin d'emprunter l'esprit de personne; elle fut long-temps favorite avant que madame de Maintenon lui fût présentée.

Le triomphe de madame de Montespan éclata au

voyage que le roi fit en Flandre en 1670. La ruine des Hollandais fut préparée dans ce voyage, au milieu des plaisirs : ce fut une fête continuelle dans l'appareil le plus pompeux.

Le roi, qui fit tous ses voyages de guerre à cheval, fit celui-ci pour la première fois dans un carrosse à glaces. Les chaises de poste n'étaient point encore inventées. La reine, Madame, sa belle-sœur, la marquise de Montespan, étaient dans cet équipage superbe, suivi de beaucoup d'autres ; et quand madame de Montespan allait seule, elle avait quatre gardes-du-corps aux portières de son carrosse. Le dauphin arriva ensuite avec sa cour, Mademoiselle avec la sienne ; c'était avant la fatale aventure de son mariage : elle partageait en paix tous ces triomphes, et voyait avec complaisance son amant, favori du roi, à la tête de sa compagnie des gardes. On fesait porter dans les villes où l'on couchait les plus beaux meubles de la couronne. On trouvait dans chaque ville un bal masqué ou paré, ou des feux d'artifice. Toute la maison de guerre accompagnait le roi, et toute la maison de service précédait ou suivait ; les tables étaient tenues comme à Saint-Germain. La cour visita dans cette pompe toutes les villes conquises. Les principales dames de Bruxelles, de Gand, venaient voir cette magnificence ; le roi les invitait à sa table ; il leur fesait des présens pleins de galanterie. Tous les officiers des troupes en garnison recevaient des gratifications ; il en coûta plusieurs fois quinze cents louis d'or par jour en libéralités.

Tous les honneurs, tous les hommages étaient pour madame de Montespan, excepté ce que le devoir donnait à la reine. Cependant cette dame n'était pas du secret ; le roi savait distinguer les affaires d'état des plaisirs.

Madame, chargée seule de l'union des deux rois

et de la destruction de la Hollande, s'embarqua à Dunkerque sur la flotte du roi d'Angleterre, Charles II, son frère, avec une partie de la cour de France. Elle menait avec elle mademoiselle de Kéroual, depuis duchesse de Porstmouth, dont la beauté égalait celle de madame de Montespan. Elle fut depuis en Angleterre ce que madame de Montespan était en France, mais avec plus de crédit. Le roi Charles fut gouverné par elle jusqu'au dernier moment de sa vie; et, quoique souvent infidèle, il fut toujours maîtrisé. Jamais femme n'a conservé plus long-temps sa beauté; nous lui avons vu, à l'âge de près de soixante et dix ans, une figure encore noble et agréable, que les années n'avaient point flétrie.

Madame alla voir son frère à Cantorbery, et revint avec la gloire du succès. Elle en jouissait lorsqu'une mort subite et douloureuse l'enleva, à l'âge de vingt-six ans, le 30 juin 1670. La cour fut dans une douleur et dans une consternation que le genre de mort augmentait. Cette princesse s'était crue empoisonnée. L'ambassadeur d'Angleterre, Montaigu, en était persuadé; la cour n'en doutait pas, et toute l'Europe le disait. Un des anciens domestiques de la maison de son mari m'a nommé celui qui, selon lui, donna le poison. « Cet homme, me disait-il, qui n'était pas riche, se retira immédiatement après en Normandie, où il acheta une terre, dans laquelle il vécut long-temps avec opulence. Ce poison, ajoutait-il, était de la poudre de diamant mise au lieu de sucre dans des fraises. » La cour et la ville pensèrent que Madame avait été empoisonnée dans un verre d'eau de chicorée (*a*), après le-

(*a*) *Voyez l'histoire de madame Henriette d'Angleterre*, par madame la comtesse de la Fayette, page 171, édition de 1742.

quel elle éprouva d'horribles douleurs, et bientôt les convulsions de la mort. Mais la malignité humaine et l'amour de l'extraordinaire furent les seules raisons de cette persuasion générale. Le verre d'eau ne pouvait être empoisonné, puisque madame de la Fayette et une autre personne burent le reste sans ressentir la plus légère incommodité. La poudre de diamant n'est pas plus un venin (a) que la poudre de corail. Il y avait long-temps que Madame était malade d'un abcès qui se formait dans le foie. Elle était très-malsaine, et même avait accouché d'un enfant absolument pourri. Son mari, trop soupçonné dans l'Europe, ne fut, ni avant ni après cet événement, accusé d'aucune action qui eût de la noirceur; et on trouve rarement des criminels qui n'aient fait qu'un grand crime. Le genre humain serait trop malheureux, s'il était aussi commun de commettre des choses atroces que de les croire.

On prétendit que le chevalier de Lorraine, favori de Monsieur, pour se venger d'un exil et d'une prison que sa conduite coupable auprès de Madame lui avait attirés, s'était porté à cette horrible vengeance. On ne fait pas attention que le chevalier de Lorraine était alors à Rome, et qu'il est bien difficile à un chevalier de Malte de vingt ans, qui est à Rome, d'acheter à Paris la mort d'une grande princesse.

Il n'est que trop vrai qu'une faiblesse et une indiscrétion du vicomte de Turenne avaient été la première

(1) Des fragmens de diamant et de verre pourraient par leurs pointes percer une tunique des entrailles, et la déchirer; mais aussi on ne pourrait les avaler, et on serait averti tout d'un coup du danger par l'excoriation du palais et du gosier. La poudre impalpable ne peut nuire. Les médecins qui ont rangé le diamant au nombre des poisons auraient dû distinguer le diamant réduit en poudre impalpable du diamant grossièrement pilé.

cause de toutes ces rumeurs odieuses qu'on se plaît encore à réveiller. Il était à soixante ans l'amant de madame de Coatquen, et sa dupe, comme il l'avait été de madame de Longueville. Il révéla à cette dame le secret de l'état, qu'on cachait au frère du roi. Madame de Coatquen, qui aimait le chevalier de Lorraine, le dit à son amant : celui-ci en avertit Monsieur. L'intérieur de la maison de ce prince fut en proie à tout ce qu'ont de plus amer les reproches et les jalousies ; ces troubles éclatèrent avant le voyage de Madame ; l'amertume redoubla à son retour. Les emportemens de Monsieur, les querelles de ses favoris avec les amis de Madame remplirent sa maison de confusion et de douleur. Madame, quelque temps avant sa mort, reprochait avec des plaintes douces et attendrissantes, à la marquise de Coatquen, les malheurs dont elle était cause : cette dame, à genoux auprès de son lit, et arrosant ses mains de larmes, ne lui répondit que par ces vers de *Venceslas* :

> J'allais.. j'étais... l'amour a sur moi tant d'empire...
> Je m'égare, madame, et ne puis que vous dire....

Le chevalier de Lorraine, auteur de ces dissensions, fut d'abord envoyé par le roi à Pierre-Encize ; le comte de Marsan, de la maison de Lorraine, et le marquis depuis maréchal de Villeroi, furent exilés. Enfin on regarda comme la suite coupable de ces démêlés la mort naturelle de cette malheureuse princesse (1).

(1) Dans un recueil des pièces extraites du porte-feuille de M. Duclos, et imprimées en 1781, on trouve qu'un maître d'hôtel de Monsieur, nommé Morel, avait commis ce crime ; qu'il en fut soupçonné ; que Louis XIV le fit amener devant lui, que l'ayant menacé de le livrer à la rigueur des lois, s'il ne di-

Ce qui confirma le public dans le soupçon de poison, c'est que vers ce temps on commença à connaître ce crime en France. On n'avait point employé cette vengeance des lâches dans les horreurs de la guerre civile. Ce crime, par une fatalité singulière, infecta la

sait pas la vérité, et lui ayant promis la liberté et la vie, s'il avouait tout, Morel avoua son crime; que, le roi lui ayant demandé si Monsieur était instruit de cet horrible complot, Morel lui répondit : *Non, il n'y aurait point consenti.* M. de Voltaire était instruit de cette anecdote; mais il n'a jamais voulu paraître croire à aucun empoisonnement, à moins qu'il ne fût absolument impossible d'en nier la réalité. Dans le même ouvrage que nous venons de citer, on donne pour garant de cette anecdote mademoiselle de la Chausseraie, amie subalterne de madame de Maintenon. On a demandé comment, quarante ans après cet événement, Louis XIV aurait confié des détails si affligeans à se rappeler à une personne qui n'avait et ne pouvait avoir avec lui aucune liaison intime. Mais mademoiselle de la Chausseraie expliquait elle-même cette difficulté. Elle racontait que, se trouvant seule avec le roi chez madame de Maintenon, qui était sortie pour quelques momens, Louis XIV laissa échapper des plaintes sur les malheurs ou il s'était vu condamné; elle attribuait ces plaintes aux revers de la guerre de la succession, et cherchait à le consoler. « Non, dit le roi, c'est dans ma jeunesse, c'est au milieu de mes succès que j'ai éprouvé les plus grands malheurs »; et il cita la mort de Madame. Mademoiselle de la Chausseraie répondit par un lieu commun de consolation. « Ah, Mademoiselle, dit le roi, ce n'est point cette mort, ce sont ses affreuses circonstances que je pleure »; et il se tut. Peu de temps après madame de Maintenon rentra; au bout de quelques momens de silence, le roi s'approcha de mademoiselle de la Chausseraie, et lui dit : « J'ai commis une indiscrétion que je me reproche; ce qui m'est échappé a pu vous donner des soupçons contre mon frère, et ils seraient injustes; je ne puis les dissiper que par une confidence entière » : et alors il lui raconta ce qu'on vient de lire. Nous avons appris ces détails d'un homme très-digne de foi, qui les tient immédiatement des personnes qui avaient avec mademoiselle de la Chausseraie les relations les plus intimes.

France dans le temps de la gloire et des plaisirs qui adoucissaient les mœurs, ainsi qu'il se glissa dans l'ancienne Rome, aux plus beaux jours de la république.

Deux Italiens, dont l'un s'appelait Exili, travaillèrent long-temps avec un apothicaire allemand, nommé Glaser, à chercher ce qu'on appelle *la pierre philosophale.* Les deux Italiens y perdirent le peu qu'ils avaient, et voulurent, par le crime, réparer le tort de leur folie. Ils vendirent secrètement des poisons. La confession, le plus grand frein de la méchanceté humaine, mais dont on abuse en croyant pouvoir faire des crimes qu'on croit expier, la confession, dis-je, fit connaître au grand-pénitencier de Paris que quelques personnes étaient mortes empoisonnées; il en donna avis au gouvernement. Les deux Italiens soupçonnés furent mis à la Bastille; l'un des deux y mourut. Exili y resta sans être convaincu; et du fond de sa prison il répandit dans Paris ces funestes secrets, qui coûtèrent la vie au lieutenant civil d'Aubrai, et à sa famille, et qui firent enfin ériger la chambre des poisons, qu'on nomme *la chambre ardente.*

L'amour fut la première source de ces horribles aventures. Le marquis de Brinvilliers, gendre du lieutenant civil d'Aubrai, logea chez lui Sainte-Croix (*a*), capitaine de son régiment, d'une trop belle figure. Sa femme lui en fit craindre les conséquences. Le mari s'obstina à faire demeurer ce jeune homme avec sa femme, jeune, belle et sensible. Ce qui devait arriver arriva: ils s'aimèrent. Le lieutenant civil, père de la marquise, fut assez sévère et assez imprudent pour

(*a*) *L'Histoire de Louis XIV*, sous le nom de *la Martinière*, le nomme *l'abbé de la Croix.* Cette histoire, fautive en tout, confond les noms, les dates et les événemens.

solliciter une lettre de cachet, et pour faire envoyer à la Bastille le capitaine, qu'il ne fallait envoyer qu'à son régiment. Sainte-Croix fut mis malheureusement dans la chambre où était Exili. Cet Italien lui apprit à se venger : on en sait les suites, qui font frémir. La marquise n'attenta point à la vie de son mari, qui avait eu de l'indulgence pour un amour dont lui-même était la cause ; mais la fureur de la vengeance la porta à empoisonner son père, ses deux frères et sa sœur. Au milieu de tant de crimes, elle avait de la religion : elle allait souvent à confesse ; et même, lorsqu'on l'arrêta dans Liége, on trouva une confession générale écrite de sa main, qui servit non pas de preuve contre elle, mais de présomption. Il est faux qu'elle eût essayé ses poisons dans les hôpitaux, comme le disait le peuple, et comme il est écrit dans les *Causes célèbres*, ouvrage d'un avocat sans cause, et fait pour le peuple ; mais il est vrai qu'elle eut, ainsi que Sainte-Croix, des liaisons secrètes avec des personnes accusées depuis des mêmes crimes. Elle fut brûlée, en 1676, après avoir eu la tête tranchée. Mais depuis 1670, qu'Exili avait commencé à faire des poisons jusqu'en 1680, ce crime infecta Paris. On ne peut dissimuler que Penautier, le receveur-général du clergé, ami de cette femme, fut accusé, quelque temps après, d'avoir mis ses secrets en usage, et qu'il lui en coûta la moitié de son bien pour supprimer les accusations.

La Voisin, la Vigoureux, un prêtre nommé le Sage, et d'autres, trafiquèrent des secrets d'Exili, sous prétexte d'amuser les âmes curieuses et faibles par des apparitions d'esprits. On crut le crime plus répandu qu'il n'était en effet. La chambre ardente fut établie à l'Arsenal, près de la Bastille, en 1680. Les plus grands seigneurs y furent cités, entre autres deux nièces du

cardinal Mazarin, la duchesse (*a*) de Bouillon, et la comtesse de Soissons, mère du prince Eugène.

La duchesse de Bouillon ne fut décrétée que d'ajournement personnel, et n'était accusée que d'une curiosité ridicule trop ordinaire alors, mais qui n'est pas du ressort de la justice. L'ancienne habitude de consulter des devins, de faire tirer son horoscope, de chercher des secrets pour se faire aimer, subsistait encore parmi le peuple, et même chez les premiers du royaume.

Nous avons déjà remarqué qu'à la naissance de Louis XIV, on avait fait entrer l'astrologue Morin dans la chambre même de la reine-mère pour tirer l'horoscope de l'héritier de la couronne. Nous avons vu même le duc d'Orléans, régent du royaume, curieux de cette charlatanerie qui séduisit toute l'antiquité; et toute la philosophie du célèbre comte de Boulainvilliers ne put jamais le guérir de cette chimère. Elle était bien pardonnable à la duchesse de Bouillon, et à toutes les dames qui eurent les mêmes faiblesses. Le prêtre le Sage, la Voisin et la Vigoureux s'étaient fait un revenu de la curiosité des ignorans, qui étaient en très-grand nombre. Ils prédisaient l'avenir; ils fesaient voir le diable. S'ils s'en étaient tenus là, il n'y aurait eu que du ridicule dans eux et dans la chambre ardente.

La Reynie, l'un des présidens de cette chambre, fut assez malavisé pour demander à la duchesse de Bouillon si elle avait vu le diable. Elle répondit qu'elle le

(*a*) L'histoire de Reboulet dit que la duchesse de Bouillon « fut décrétée de prise de corps, et qu'elle parut devant les juges avec tant d'amis, qu'elle n'avait rien à craindre, quand même elle eût été coupable. » Tout cela est très-faux; il n'y eut point de décret de prise de corps contre elle, et alors nuls amis n'auraient pu la soustraire à la justice.

voyait dans ce moment, qu'il était fort laid et fort vilain, et qu'il était déguisé en conseiller d'état. L'interrogatoire ne fut guère poussé plus loin.

L'affaire de la comtesse de Soissons et du maréchal de Luxembourg fut plus sérieuse. Le Sage, la Voisin, la Vigoureux et d'autres complices étaient en prison, accusés d'avoir vendu des poisons qu'on appelait *la poudre de succession;* ils chargèrent tous ceux qui les étaient venus consulter. La comtesse de Soissons fut du nombre. Le roi eut la condescendance de dire à cette princesse que, si elle se sentait coupable, il lui conseillait de se retirer. Elle répondit qu'elle était très-innocente, mais qu'elle n'aimait pas à être interrogée par la justice. Ensuite elle se retira à Bruxelles, où elle est morte sur la fin de 1708, lorsque le prince Eugène, son fils, la vengeait par tant de victoires, et triomphait de Louis XIV.

François-Henri de Montmorenci Boutteville, duc, pair et maréchal de France, qui unissait le grand nom de Montmorenci à celui de la maison impériale de Luxembourg, déjà célèbre en Europe par des actions de grand capitaine, fut dénoncé à la chambre ardente. Un de ses gens d'affaires, nommé Bonard, voulant recouvrer des papiers importans qui étaient perdus, s'adressa au prêtre le Sage pour les lui faire retrouver. Le Sage commença par exiger de lui qu'il se confessât, et qu'il allât ensuite pendant neuf jours en trois différentes églises, où il réciterait trois psaumes.

Malgré la confession et les psaumes, les papiers ne se trouvèrent point; ils étaient entre les mains d'une fille nommée Dupin. Bonard, sous les yeux de le Sage, fit, au nom du maréchal de Luxembourg, une espèce de conjuration, par laquelle la Dupin devait devenir impuissante en cas qu'elle ne lui rendît pas les papiers. On ne sait pas trop ce que c'est qu'une fille

impuissante. La Dupin ne rendit rien, et n'en eut pas moins d'amans.

Bonard, désespéré, se fit donner un nouveau plein pouvoir par le maréchal, et entre ce plein pouvoir et la signature il se trouva deux lignes d'une écriture différente, par lesquelles le maréchal se donnait au diable.

Le Sage, Bonard, la Voisin, la Vigoureux, et plus de quarante accusés ayant été renfermés à la Bastille, le Sage déposa que le maréchal s'était adressé au diable et à lui pour faire mourir cette Dupin qui n'avait pas voulu rendre les papiers; leurs complices ajoutaient qu'ils avaient assassiné la Dupin par son ordre; qu'ils l'avaient coupée en quartiers et jetée dans la rivière.

Ces accusations étaient aussi improbables qu'atroces. Le maréchal devait comparaître devant la cour des pairs; le parlement et les pairs devaient revendiquer le droit de le juger; ils ne le firent pas. L'accusé se rendit lui-même à la Bastille; démarche qui prouvait son innocence sur cet assassinat prétendu.

(1679). Le secrétaire d'état Louvois, qui ne l'aimait pas, le fit enfermer dans une espèce de cachot de six pas et demi de long, où il tomba très-malade. On l'interrogea le second jour, et on le laissa ensuite cinq semaines entières sans continuer son procès; injustice cruelle envers tout particulier, et plus condamnable encore envers un pair du royaume. Il voulut écrire au marquis de Louvois pour s'en plaindre. On ne le lui permit pas. Il fut enfin interrogé : on lui demanda s'il n'avait pas donné des bouteilles de vin empoisonnées pour faire mourir le frère de la Dupin, et une fille qu'il entretenait.

Il paraissait bien absurde qu'un maréchal de France, qui avait commandé des armées, eût voulu empoison-

ner un malheureux bourgeois et sa maîtresse sans tirer aucun avantage d'un si grand crime.

Enfin on lui confronta le Sage et un autre prêtre, nommé d'Avaux, avec lesquels on l'accusa d'avoir fait des sortiléges pour faire périr plus d'une personne. Tout son malheur venait d'avoir vu une fois le Sage, et de lui avoir demandé des horoscopes.

Parmi les imputations horribles qui fesaient la base du procès, le Sage dit que le maréchal duc de Luxembourg avait fait un pacte avec le diable afin de pouvoir marier son fils à la fille du marquis de Louvois. L'accusé répondit : « Quand Matthieu de Montmorenci épousa la veuve de Louis-le-Gros, il ne s'adressa point au diable, mais aux états-généraux, qui déclarèrent que, pour acquérir au roi mineur l'appui des Montmorenci, il fallait faire ce mariage. »

Cette réponse était fière, et n'était pas d'un coupable. Le procès dura quatorze mois. Il n'y eut de jugement ni pour ni contre lui. La Voisin, la Vigoureux, et son frère le prêtre, qui s'appelait aussi Vigoureux, furent brûlés avec le Sage à la Grève. Le maréchal de Luxembourg alla quelques jours à la campagne, et revint ensuite à la cour faire les fonctions de capitaine des gardes, sans voir Louvois, et sans que le roi lui parlât de tout ce qui s'était passé.

Nous avons vu comment il eut depuis le commandement des armées qu'il ne demanda pas, et par combien de victoires il imposa silence à ses ennemis.

On peut juger quelles rumeurs affreuses toutes ces accusations excitaient dans Paris. Le supplice du feu, dont la Voisin et ses complices furent punis, mit fin aux recherches et aux crimes. Cette abomination ne fut que le partage de quelques particuliers, et ne corrompit point les mœurs douces de la nation; mais elle laissa dans les esprits un penchant funeste

à soupçonner des morts naturelles d'avoir été violentes.

Ce qu'on avait cru de la destinée malheureuse de madame Henriette d'Angleterre, on le crut ensuite de sa fille Marie-Louise qu'on maria, en 1679, au roi d'Espagne, Charles II. Cette jeune princesse partit à regret pour Madrid. Mademoiselle avait souvent dit à Monsieur, frère du roi : « Ne menez pas si souvent votre fille à la cour, elle sera trop malheureuse ailleurs. » Cette jeune princesse voulait épouser Monseigneur. « Je vous fais reine d'Espagne, lui dit le roi; que pourrais-je de plus pour ma fille ? » « Ah! répondit-elle, vous pourriez plus pour votre nièce. » Elle fut enlevée au monde, en 1689, au même âge que sa mère. Il passa pour constant que le conseil autrichien de Charles II voulait se défaire d'elle, parce qu'elle aimait son pays, et qu'elle pouvait empêcher le roi, son mari, de se déclarer pour les alliés contre la France (1) : on lui envoya même de Versailles de ce qu'on croit du contre-poison ; précaution très-incertaine, puisque ce qui peut guérir une espèce de mal peut envenimer l'autre, et qu'il n'y a point d'antidote général. Le contre-poison prétendu arriva après sa mort. Ceux qui ont lu les mémoires compilés par le marquis de Dangeau trouveront que le roi dit en soupant : « La reine d'Espagne est morte empoisonnée dans une tourte d'anguille : la comtesse de Pernitz, les caméristes Zapata et Nina, qui en ont mangé après elle, sont mortes du même poison. »

Après avoir lu cette étrange anecdote dans ses mémoires manuscrits, qu'on dit faits avec soin par un

(1) On voit dans les mémoires de Saint-Philippe qu'on croyait en Espagne qu'elle avait averti Louis XIV de l'impuissance de Charles II, seul secret d'état dont cette reine infortunée pût être instruite.

courtisan qui n'avait presque point quitté Louis XIV pendant quarante ans, je ne laissai pas d'être encore en doute; je m'informai à d'anciens domestiques du roi s'il était vrai que ce monarque, toujours retenu dans ses discours, eût jamais prononcé des paroles si imprudentes. Ils m'assurèrent tous que rien n'était plus faux. Je demandai à madame la duchesse de Saint-Pierre, qui arrivait d'Espagne, s'il était vrai que ces trois personnes fussent mortes avec la reine; elle me donna des attestations que toutes trois avaient survécu long-temps à leur maîtresse. Enfin je sus que ces mémoires du marquis de Dangeau, qu'on regarde comme un monument précieux, n'étaient que des *nouvelles à la main*, écrites quelquefois par un de ses domestiques; et je puis répondre qu'on s'en aperçoit souvent au style, aux inutilités et aux faussetés dont ce recueil est rempli. Après toutes ces idées funestes, où la mort d'Henriette d'Angleterre nous a conduits, il faut revenir aux événemens de la cour qui suivirent sa perte.

La princesse palatine lui succéda un an après, et fut mère du duc d'Orléans, régent du royaume. Il fallut qu'elle renonçât au calvinisme pour épouser Monsieur; mais elle conserva toujours pour son ancienne religion un respect secret qu'il est difficile de secouer, quand l'enfance l'a imprimé dans le cœur.

L'aventure infortunée d'une fille d'honneur de la reine, en 1673, donna lieu à un nouvel établissement. Ce malheur est connu par le sonnet de l'Avorton, dont les vers ont été tant cités.

Toi que l'amour fit par un crime,
Et que l'honneur défait par un crime à son tour,
Funeste ouvrage de l'amour,
De l'honneur funeste victime.... etc.

Les dangers attachés à l'état de fille, dans une cour

galante et voluptueuse, déterminèrent à substituer aux douze filles d'honneur, qui embellissaient la cour de la reine, douze dames du palais; et depuis, la maison des reines fut ainsi composée. Cet établissement rendait la cour plus nombreuse et plus magnifique, en y fixant les maris et les parens de ces dames, ce qui augmentait la société, et répandait plus d'opulence.

La princesse de Bavière, épouse de Monseigneur, ajouta, dans les commencemens, de l'éclat et de la vivacité à cette cour. La marquise de Montespan attirait toujours l'attention principale; mais enfin elle cessait de plaire; et les emportemens altiers de sa douleur ne ramenaient pas un cœur qui s'éloignait. Cependant elle tenait toujours à la cour par une grande charge, étant surintendante de la maison de la reine, et au roi, par ses enfans, par l'habitude et par son ascendant.

On lui conservait tout l'extérieur de la considération et de l'amitié, qui ne la consolait pas; et le roi, affligé de lui causer des chagrins violens, et entraîné par d'autres goûts, trouvait déjà dans la conversation de madame de Maintenon une douceur qu'il ne goûtait plus auprès de son ancienne maîtresse. Il se sentait à la fois partagé entre madame de Montespan qu'il ne pouvait quitter, mademoiselle de Fontange qu'il aimait, et madame de Maintenon, de qui l'entretien devenait nécessaire à son âme tourmentée. Ces trois rivales de faveur tenaient toute la cour en suspens. Il paraît assez honorable pour Louis XIV qu'aucune de ces intrigues n'influât sur les affaires générales, et que l'amour qui troublait la cour n'ait jamais mis le moindre trouble dans le gouvernement. Rien ne prouve mieux, ce me semble, que Louis XIV avait une âme aussi grande que sensible.

Je croirais même que ces intrigues de cour, étrangères à l'état, ne devraient point entrer dans l'histoire, si le grand siècle de Louis XIV ne rendait tout intéressant, et si le voile de ces mystères n'avait été levé par tant d'historiens, qui pour la plupart les ont défigurés.

FIN DU PREMIER VOLUME DU SIÈCLE DE LOUIS XIV.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME

DU SIÈCLE DE LOUIS XIV.

Pages.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

